XXIII-3
B Coll
Nic

XXIII-3
4 Hist.

TABLEAU HISTORIQUE.

TOME III.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/tableauhistoriqu03tail

TABLEAU
HISTORIQUE
DE L'ESPRIT ET DU CARACTERE
DES
LITTÉRATEURS
FRANÇOIS,

Depuis la renaissance des Lettres jusqu'en 1785;

OU

RECUEIL de traits d'esprit, de bons mots & d'anecdotes littéraires.

Par M. T *, Avocat en Parlement, Tréſorier de la Guerre, & Subdélégué de l'Intendance de Champagne.*

TOME TROISIEME.

A VERSAILLES,
Chez POINÇOT, Libraire, rue Dauphine.
A PARIS,
Chez NYON, Libraire, près le College des Quatre-Nations.

M. DCC. LXXXV.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

PQ
146
.T3
1785
v.3

TABLEAU HISTORIQUE

De l'Eſprit & du Caractere des Littérateurs François, depuis la renaiſſance des Lettres juſqu'à nos jours.

NICOLAS MALLEBRANCHE, *Prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1638, mort dans la même ville en 1715.*

Le Pere Mallebranche s'appliqua d'abord à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, enſuite à la critique ; mais il ne put réuſſir ni à l'une ni à l'autre étude. Paſſant un jour dans la rue Saint-Jacques, un Libraire lui préſenta le *Traité de l'Homme*, par Deſcartes, publié depuis peu de tems. Il avoit vingt-ſix ans, & ne connoiſſoit Deſcartes que de nom, & par quelques objections de ſes

cahiers de Philoſophie. Il ſe mit à feuilleter le livre, & fut frappé comme d'une lumiere toute nouvelle à ſes yeux. Il entrevit une ſcience dont il n'avoit point d'idée, & ſentit qu'elle lui convenoit. La Philoſophie ſcholaſtique, qu'il avoit eu tout le loiſir de connoître, ne lui avoit point fait, en faveur de la Philoſophie en général, l'effet de la ſimple vue d'un volume de Deſcartes; la ſympathie n'avoit point joué; l'uniſſon n'y étoit point. Il acheta le livre, le lut avec empreſſement; & ce qu'on auroit peut-être peine à croire, avec un tel tranſport, qu'il lui en prenoit des battemens de cœur, qui l'obligeoient quelquefois d'interrompre ſa lecture. Il abandonna donc abſolument toute autre étude pour la Philoſophie de Deſcartes. Quand ſes confreres & ſes amis, les Hiſtoriens & les Critiques, à qui tout cela paroiſſoit bien creux, lui en faiſoient des reproches, il leur demandoit ſi Adam n'avoit pas eu la ſcience parfaite; &, comme ils en convenoient, ſelon l'opinion commune des Théologiens, il leur diſoit que la ſcience parfaite n'étoit donc pas la critique ou l'hiſtoire, & qu'il vouloit ſavoir ce qu'Adam avoit ſu.

M. Arnaud ayant publié quelques ouvrages contre le Pere Mallebranche, celui-ci publia un petit Traité dans lequel il prétendoit démontrer que le Docteur n'avoit fait aucun des livres qui avoient paru sous son nom, contre le Pere Mallebranche. Pour cela il n'avoit, disoit-il, besoin que d'une seule supposition, qui est, que M. Arnaud a dit vrai, lorsqu'il a protesté devant Dieu qu'il avoit toujours eu *un desir sincere de bien prendre les sentimens de ceux qu'il combattoit, & qu'il s'étoit toujours fort éloigné d'employer des artifices pour donner de fausses idées de ces Auteurs & de leurs livres.*

Le Pere Mallebranche s'entretenoit avec Despréaux, de sa dispute avec M. Arnaud, sur les idées ; & prétendoit que M. Arnaud ne l'avoit jamais entendu. *Ah! Qui donc, mon Pere,* reprit Despréaux, *voulez-vous qui vous entende?*

Le Pere Mallebranche répondit à ceux qui le pressoient de répondre aux Journalistes de Trévoux, qui l'avoient attaqué : « Je ne dispute

» point avec des gens qui font un livre toutes
» les ſemaines ou tous les mois. »

Il ne venoit point d'étrangers ſavans à Paris, qui ne rendiſſent leurs hommages au Pere Mallebranche. On dit que des Princes Allemands y ſont venus exprès pour lui ; & dans la guerre du Roi Guillaume, un Officier Anglois, priſonnier, ſe conſoloit de venir à Paris, parce qu'il diſoit avoir toujours eu envie de voir le Roi Louis XIV, & le Pere Mallebranche.

Le Pere Mallebranche, dans ſes Réflexions ſur la Prémotion Phyſique, la repréſente par une comparaiſon auſſi concluante peut-être, & certainement plus touchante que tous les raiſonnemens métaphyſiques. Un ouvrier, dit-il, a fait une ſtatue, dont la tête, qui ſe peut mouvoir par une charniere, s'incline reſpectueuſement devant lui, pourvu qu'il tire un cordon. Toutes les fois qu'il le tire, il eſt fort content des hommages de ſa ſtatue ; mais un jour qu'il ne le tire point, elle ne le ſalue point, & il la briſe de dépit.

Tandis que le Pere Mallebranche eſſuyoit mille contradictions dans ſa patrie, ſa Philoſophie pénétroit à la Chine : un Miſſionnaire Jéſuite écrivit à ceux de France, « qu'ils n'en-» voyaſſent à la Chine que des gens qui ſuſſent » les Mathématiques, & les ouvrages du Pere » Mallebranche. »

Le Pere Mallebranche rioit de la contrainte que les Poëtes s'impoſent, contrainte qui eſt plus ſouvent une occaſion de fautes que de beautés. *Je n'ai fait que deux vers en ma vie,* diſoit-il quelquefois ; les voici :

Il fait en ce beau jour le plus beau tems du monde,
Pour aller à cheval ſur la terre & ſur l'onde.

Mais, lui diſoit-on, *l'on ne va point à cheval ſur l'onde. — J'en conviens,* répondit-il ; *mais paſſez-le moi en faveur de la rime ; vous en paſſez bien d'autres tous les jours à de meilleurs Poëtes que moi.*

M. Petit diſoit, quoiqu'il fût peu favorable à Deſcartes, qu'il ſe faiſoit du moins des principes apparens ſur leſquels il bâtiſſoit fort juſte ;

mais que le Pere Mallebranche bâtiſſoit en l'air.

Le Pere Mallebranche eut toutes les peines du monde à trouver un Approbateur pour ſon livre de *la Recherche de la vérité.* Tous ceux à qui cet ouvrage avoit été envoyé, ou ne l'entendoient pas, ou refuſoient de donner leur approbation à des principes qui paroiſſoient ſi nouveaux. Enfin, ce fut le célebre Mézerai qui l'approuva comme un livre de Géométrie.

Dans l'éloge du Pere Mallebranche, M. de Fontenelle dit, *que ſon imagination travailloit pour un ingrat, & qu'elle ſervoit à orner la raiſon en ſe cachant d'elle.*

« Il n'y a guere eu dans le monde de ſavant » plus accommodant, (dit le Pere Nicéron) » moins critique & moins jaloux que le Pere » Mallebranche : ſi profond & ſi élevé dans » ſes méditations, il étoit dans la converſa- » tion d'une ſimplicité charmante, ne s'apper- » cevant ni de ſon mérite ni de ſa réputa- » tion, regardant l'eſtime qu'on lui témoignoit

» comme une pure faveur ; ſupportant les dé-
» fauts de ſes amis, & écoutant leurs moindres
» difficultés, ſans leur en faire ſentir le foible
» autrement que par la raiſon. »

JOSEPH SAUVEUR, *né à la Fleche en* 1653, *mort en* 1716.

M. Sauveur eſt le premier qui ait tiré la Géométrie de l'obſcurité, & qui l'ait miſe à la mode, quoiqu'il n'eût aucun talent pour parler. Un jour qu'il entretenoit M. le Prince ſur ces matieres, en préſence de deux autres ſavans, ils l'interrompirent, fatigués de ſa difficulté à s'exprimer, & continuerent à expliquer ce qu'il avoit entrepris. Quand ils eurent fini, M. le Prince leur dit : « Vous avez cru que Sauveur
» ne s'entendoit pas bien, parce qu'il parle
» avec peine ; mais je le ſuivois & l'entendois
» parfaitement. Vous m'avez parlé beaucoup
» plus éloquemment que lui ; mais je ne vous
» ai pas compris, & peut-être ne vous com-
» preniez-vous pas vous-mêmes. »

M. Sauveur a été marié deux fois. Il prit à la premiere une précaution assez singuliere ; il ne voulut point voir celle qu'il devoit épouser, jusqu'à ce qu'il eût été chez un Notaire, faire rédiger par écrit toutes les conditions qu'il demandoit. Il craignoit de n'en être pas le maître après l'avoir vue. La seconde fois il fut plus aguerri.

M. Sauveur n'étoit pas trop prévenu en faveur de la science où il excelloit ; il disoit ordinairement que *ce qu'un homme peut en Mathématiques, un autre le peut aussi.*

PHILIPPE-EMMANUEL DE COULANGES, *Maître des Requêtes, né à Paris en* 1631, *mort dans la même ville en* 1716.

M. de Coulanges étant aux Enquêtes du Palais, fut chargé de rapporter une affaire où il s'agissoit d'une mare d'eau, entre deux payſans, dont l'un s'appelloit Grapin. Coulanges, embarrassé dans le récit des faits, rompit le fil de son

discours avec vivacité, en disant : *Pardon, Messieurs ; je me noie dans la mare à Grapin, & je suis votre serviteur :* & depuis il ne voulut plus se charger d'aucune affaire.

A l'âge de quatre-vingts ans M. de Coulanges adressa cet impromptu à un Prédicateur qui le pressoit de mener une vie plus retirée :

Je voudrois à mon âge,
(Il en seroit tems,)
Etre moins volage
Que les jeunes gens,
Et mettre en usage
D'un vieillard bien sage
Tous les sentimens.
Je voudrois du vieil homme
Etre séparé : ....
Le morceau de pomme
N'est pas digéré.

Le Chevalier de Tonnerre s'étant fait Minime en 1683, M. de Coulanges fit ce couplet, sur l'air de Joconde :

Un jeune Cadet de *Clermont*,
D'un esprit peu sublime,
Prit, ces jours passés, dans Lyon,
L'humble habit de Minime.

Ce choix doit du Prélat *Noyon*
Bien échauffer la bile ;
Car pour ſon illuſtre Maiſon
C'eſt une tache d'huile.

Un anonyme fit cette épitaphe à M. de Coulanges :

Ci-gît le gracieux Coulanges :
Son nom renferme ſes louanges.

GASPARD ABEILLE, *né à Riez en* 1648, *mort à Paris en* 1718.

L'Abbé Abeille étoit un des hommes les plus agréables & les plus répandus de ſon tems. Ses ouvrages ſuppoſent néanmoins un Poëte médiocre, & lui attirerent une infinité de brocards & d'épigrammes. M. l'Abbé Sabatier de Caſtres attribue à Racine l'épigramme ſuivante. L'originalité des rimes féminines eſt très-propre à donner une idée de la peſanteur des vers du Poëte qu'on ridiculiſe.

Abeille, arrivant à Paris,
D'abord, pour vivre, vous chantâtes
Quelques Meſſes à juſte prix ;

Puis au Théâtre vous laſsâtes
Les ſifflets pour vous renchérir ;
Quelque tems après fatiguâtes
De Mars l'un des grands favoris, *
Chez qui pourtant vous engraiſsâtes :
Enfin, digne Aſpirant, entrâtes
Chez les quarante Beaux-Eſprits ;
Et ſur eux-mêmes l'emportâtes
A forger d'ennuyeux Ecrits.

Il arriva une aventure des plus ſingulieres à ſa Tragédie d'*Argélie*, la premiere qu'il ait donnée. Deux Princeſſes parurent d'abord ſur le Théâtre. La premiere ouvrit la ſcène par ce vers :

Vous ſouvient-il, ma ſœur, du feu Roi notre pere ?

La ſeconde Actrice ayant tardé à répondre, un plaiſant du parterre répondit :

Ma foi ! s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guere.

Cela occaſionna de ſi grands éclats de rire, qu'il ne fut pas poſſible de continuer la piece.

(*) M. le Maréchal de Luxembourg, qui le prit chez lui, & lui donna le titre de ſon Secrétaire.

L'Abbé Abeille a fait une épître sur la constance, où la justesse se trouve rarement, si l'on doit s'en rapporter à l'épigramme de l'Abbé de Chaulieu :

Est-ce *Saint-Aulaire*, ou *Toureille*,
Ou tous deux qui vous ont appris
A confondre, mon cher Abeille,
Dans vos très-ennuyeux Ecrits,
Patience, vertu, constance ?
Apprenez cependant comme on parle à Paris.

Votre longue persévérance
A nous donner de méchans vers,
C'est ce qu'on appelle constance ;
Et dans ceux qui les ont soufferts,
Cela s'appelle patience.

L'Abbé Abeille a fait une Tragédie de *Caton*, qui étoit si fort au gré du Prince de Conti, qu'il disoit, « que si le Caton d'Utique ressuscitoit, il ne seroit pas plus Caton que le Caton » d'Abeille. »

L'Abbé Abeille avoit répandu une épigramme contre les *Tyndarides*, Tragédie de Danchet ;

celui-ci fit la ſuivante, à l'occaſion de ſon *Argélie :*

Pour déchirer les Tyndarides,
Abeille, ſillonnant ſon front de mille rides,
Lance ſur eux ſes traits divers.
Ce Poëte n'eſt point un homme vulgaire;
Et vous vous ſouvenez ſans doute de ſes vers.
Ma foi! s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guere.

Danchet ne publia point cette épigramme; il ſe contenta de l'envoyer manuſcrite à l'Abbé Abeille, qui n'y répondit que par l'amitié la plus vive, qu'il témoigna toujours depuis à Danchet. Enfin celui-ci ne put s'empêcher un jour de lui dire : « Ah! mon cher Abbé, que j'ai » de regrets & de remords! que vous m'avez » bien puni de mon épigramme! me voilà cor- » rigé à perpétuité de la ſatyre. »

M. Olivier, de l'Académie de Marſeille, eſt auteur de l'épitaphe de l'Abbé Abeille, que voici :

Ci-gît un Auteur peu fêté,
Qui crut aller tout droit à l'immortalité :
Mais ſa gloire & ſon corps n'ont qu'une même bierre;
Et lorſqu'Abeille on nommera,
Dame Poſtérité dira :
Ma foi! s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guere.

ANTOINE FERRAND, *Conseiller à la Cour des Aides de Paris, sa patrie, mort en 1719, âgé de 42 ans.*

M. Ferrand faisoit joliment de petites chansons galantes. Il joûta avec J. B. Rousseau dans l'épigramme & le madrigal. L'un mêloit plus de naturel, de graces, de finesse & de délicatesse dans les sujets de galanterie; l'autre, plus de force, de recherche, d'imagination & de poésie, dans les sujets de débauche. La plupart des chansons de Ferrand ont été mises sur les airs de clavecin du célebre Couperin.

Voici dans quel goût Ferrand écrivoit, & sembloit lutter avec J. B. Rousseau :

D'amour & de mélancolie
Célemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé;
Et qui boit de ses eaux, oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.

Pour mieux oublier Egérie,
J'y courus hier vainement;
A force de changer d'amant,
L'infidelle l'avoit tarie.

Épitaphe de Ferrand.

Quel mortel aujourd'hui repoſe en ce tombeau ?
Le Parnaſſe eſt en deuil; l'Amour verſe des larmes,
Et veut éteindre ſon flambeau.
Thémire ſous un voile enſevelit ſes charmes;
Thémis ſous ſon bandeau laiſſe couler des pleurs;
La France, en ſoupirant, demande ſon *Catulle*;
Apollon regrette un émule ....
Par un ſeul de tes traits, ô mort ! que de malheurs !

Par M. DE BONNEVAL.

GUILLAUME AMPHRIE DE CHAULIEU, *né au Château de Fontenai, dans le Vexin-Normand, en* 1639, *mort à Paris en* 1720.

L'Abbé de Chaulieu, jaloux d'être de l'Académie Françoiſe, engagea M. le Duc à ſolliciter en ſa faveur. On ne ſait comment il avoit déplu à M. de Tourreil, alors Directeur de cette Compagnie; mais on ſait que celui-ci voulant anéantir la brigue de M. l'Abbé de Chaulieu, déclara, le jour même de l'élection, que M. le Préſident de Lamoignon ſe mettoit ſur les rangs. Au ſeul nom de ce Magiſtrat toute la Compagnie ſe

tourna de ſon côté. Mais le ſoir de ſon élection M. le Duc lui envoya demander ſecrettement & avec inſtance, de remercier, comptant que cela obligeroit l'Académie de revenir à l'Abbé Chaulieu. On ſut dans le monde le refus de M. de Lamoignon; mais perſonne n'en connut la cauſe. Le Roi, pour écarter la honte qui devoit en rejaillir ſur l'Académie, jeta les yeux ſur M. le Cardinal de Rohan, à qui il fit dire de demander la place, qu'on lui donna auſſi-tôt. Ce qui fit oublier que l'Académie avoit pu être dédaignée.

L'Auteur du Temple du Goût a très-bien caractériſé Chaulieu dans les vers ſuivans :

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant Abbé de Chaulieu,
Qui chantoit en ſortant de table.
Il oſoit careſſer le Dieu,
D'un air familier, mais aimable.
Sa vive imagination
Prodiguoit, dans ſa douce ivreſſe,
Des beautés ſans correction,
Qui choquoient un peu la juſteſſe,
Et reſpiroient la paſſion.

Le

Le mérite de Chaulieu étoit reconnu dans le pays étranger comme en France. Lorſque ſon neveu, Meſtre-de-camp de cavalerie, fut bleſſé & fait priſonnier du Duc de Savoie, à la bataille de la Marſaille, en 1693, ce Prince eut toutes ſortes d'égards pour lui, en conſidération de ſon oncle. Non-ſeulement il le fit traiter par ſes propres Chirurgiens, mais il l'honora lui-même de pluſieurs viſites. Lorſqu'il fut rétabli, il le renvoya en France, en exigeant pour unique rançon une parole expreſſe, *que le neveu de l'Abbé de Chaulieu reviendroit paſſer l'hiver à ſa Cour, puiſqu'elle n'avoit jamais eu aſſez de charmes pour attirer M. l'Abbé de Chaulieu lui-même.*

A quatre-vingt-un ans, étant aveugle, l'Abbé de Chaulieu aimoit Mademoiſelle de Launay, (depuis Madame de Staal) avec la chaleur de la premiere jeuneſſe. A la morale près, qui eſt celle d'Épicure, nous n'avons guere dans notre langue de productions plus faciles, plus originales & plus dignes de la lecture des gens de goût, que les ouvrages de cet Ecrivain.

Chaulieu étoit éleve de Chapelle. Voltaire l'appelle le premier des Poëtes négligés. « Nous » croyons pouvoir avancer (dit M. de la Bor- » de, dans ſon très-eſtimable ouvrage ſur la » muſique) qu'aucun de nos auteurs n'a eu au- » tant que lui ce goût de philoſophie qu'on » n'avoit point revu depuis Horace. »

Voici un billet de Chaulieu à M. de la Fare, pour l'inviter à ſouper avec une Dame de ſes amies :

Ce ſoir, lorſque la nuit, aux Amans favorable,
Sur les yeux des mortels répand l'aveuglement,
Dans un petit appartement,
Les Graces & l'Amour conduiront ma Maîtreſſe.

A cet objet de ma tendreſſe,
De mon cœur partagé rejoins l'autre moitié;
Et donne-moi, ce ſoir, le plaiſir d'être à table
Entre l'amour & l'amitié.

« L'Abbé de Chaulieu (dit Mademoiſelle de » Launay, dans ſes Mémoires) avoit pour moi » une paſſion auſſi vive qu'on en peut avoir à » quatre-vingts ans. Ce pauvre Abbé, qui étoit

» aveugle, me prêtoit à ſon choix les charmes
» les plus propres à le ſéduire ; & ne comptant
» plus ſur les ſiens, il tâchoit de ſe rendre aima-
» ble, à force de complaiſance & d'attention
» à prévenir tout ce que je pouvois deſirer. Il
» n'avoit rien perdu des agrémens de ſon eſprit ;
» j'en donne pour preuve les vers qu'il m'a
» adreſſés, qui ſont, je crois, les derniers qu'il
» ait faits. Ils commencent ainſi :

Launay, qui ſouverainement, *&c.*

Je célebre ta victoire, *&c.*

» Il propoſoit ſouvent d'ajouter des préſens
» à l'encens qu'il m'offroit. Importunée un jour
» des vives inſtances avec leſquelles il me prioit
» d'accepter mille piſtoles : Je vous conſeille,
» lui dis-je, en reconnoiſſance de vos géné-
» reuſes offres, de n'en pas faire de pareilles à
» bien des femmes ; vous en trouveriez quel-
» qu'une qui vous prendroit au mot. *Oh ! je*
» *ſais bien à qui je m'adreſſe*, me dit-il. Cette
» réponſe naïve me fit rire. »

Épitaphe de l'Abbé de Chaulieu.

Apôtre de la volupté
Qu'il aimoit & qu'il prêchoit d'exemple,
Et des Muſes enfant gâté,
Ci-gît l'Anacréon du Temple.

Par M. DE LA PLACE.

MADAME DU TORT, *morte vers* 1720.

Cette Dame eſt connue par pluſieurs ouvrages en proſe & en vers, imprimés dans les Mercures, ſur-tout par les vers ſuivans, que M. de Fontenelle mit au bas de ſon portrait:

C'eſt ici Madame du Tort:
Qui la voit ſans l'aimer a tort;
Mais qui l'entend & ne l'adore,
A mille fois plus tort encore.
Pour celui qui fit ces vers-ci,
Il n'eut aucun tort, dieu-merci.

ANNE-MARGUERITE PETIT, *femme de M.* DU NOYER, *née à Nîmes, vers* 1663, *morte en* 1720.

Quoique Madame du Noyer ne ſe piquât pas d'une grande fidélité envers ſon époux, cependant, dès qu'elle apprenoit que M. du Noyer alloit d'habitude chez quelque femme, auſſi-tôt le démon de la jalouſie s'emparoit de ſon ame, & il n'y avoit point d'excès auxquels elle ne ſe portât ; mais ſa jalouſe curioſité fut un jour bien punie.

Les eſpions qu'elle avoit toujours en campagne, pour obſerver ſon mari, vinrent lui rapporter que M. du Noyer rendoit de fréquentes viſites à une Madame Boulanger. Auſſi-tôt la jalouſie de Madame du Noyer ſe réveille. Elle va un matin à la friperie, y achete un habit de livrée complet ; &, ſur le ſoir, ainſi déguiſée, elle vient à la porte de Madame Boulanger ; ſe gliſſe dans la cour, lorſqu'un caroſſe y entroit, & va ſe cacher dans une écurie, mais non pas ſi à couvert, qu'un cocher, en y entrant, ne

l'y apperçût. Le cocher ne fit pas ſemblant de l'avoir vue; la peur même le ſaiſit. Il ferma les portes, aſſembla les domeſtiques, &, d'un air égaré, monta à l'appartement de la Dame. « Au » ſecours, s'écria-t-il, au ſecours! la maiſon » eſt pleine de voleurs! je les tiens enfermés » dans mon écurie! » Les Dames ſe crurent perdues; les Robins & les Financiers ne ſavoient où ſe cacher. M. du Noyer, qui étoit préſent, & qui avoit autrefois affronté le canon & le mouſquet, ſe déclara le chef des exterminateurs des voleurs qui étoient cachés. Il prit un bon fuſil, & fit armer les domeſtiques. Chacun prit ce qu'il rencontra ſous ſa main. Le cocher conduiſit les combattans à l'écurie. Ils tomberent à grands coups de bâtons ſur le voleur, qui ſe mit à crier miſéricorde. M. du Noyer reconnut auſſi-tôt la voix de ſa femme, & demeura étrangement ſurpris. Il fit ceſſer les coups, mais non pas ſi promptement, qu'elle n'en reçût encore quelques-uns, qui la mirent hors de connoiſſance. Il fit retirer tous les domeſtiques, & appeller ſes gens. Il fit porter ſa femme dans ſon caroſſe, & la reconduiſit chez lui.

EUSEBE RENAUDOT, *né à Paris en* 1646, *mort en* 1720.

Théophraſte Renaudot, aïeul de M. l'Abbé Renaudot, a introduit les Gazettes en France. Il en fit agréer le projet au Cardinal de Richelieu en 1631, & obtint un privilége.

Le déſintéreſſement de l'Abbé Renaudot eſt remarquable. Il refuſa un Prieuré en Bretagne, que Clément XI lui donnoit comme une marque de ſon eſtime. Il fallut une eſpece d'ordre du Cardinal de Noailles, pour l'obliger à accepter ce Bénéfice.

On prétend que l'Abbé Renaudot ſavoit dix-ſept langues, dont il parloit le plus grand nombre avec facilité.

L'Abbé Renaudot avoit un eſprit net, un jugement ſolide, une mémoire prodigieuſe. Sa converſation étoit amuſante & inſtructive par la

variété & le nombre d'anecdotes & de connoiſſances dont il l'entremêloit. Homme de cabinet & homme du monde tout enſemble, il ſe livroit à l'étude par goût, & ſe prêtoit à la ſociété par politeſſe. Attentif à garder les bienſéances, ami fidele & généreux, libéral & même prodigue envers les pauvres, irréprochable dans ſes mœurs, il fut le modele de l'honnête homme & du parfait chrétien. Tel eſt le portrait que font de ce ſavant les Auteurs du nouveau Dictionnaire Hiſtorique.

ANNE LEFEBVRE, *depuis Madame* DACIER, *née à Saumur en* 1651, *morte à Paris en.* 1720.

M. Lefebvre avoit un ami fort entêté de l'aſtrologie judiciaire. Le jour qu'Anne vint au monde, il le pria d'en faire l'horoſcope, & lui donna l'heure préciſe de ſa naiſſance. L'Aſtrologue, après avoir bien travaillé à cette figure, dit à M. Lefebvre qu'il l'avoit trompé, & qu'il n'avoit pas bien marqué l'heure ; car, diſoit-il, je vois dans cette naiſſance une fortune & un

éclat qui ne peuvent convenir à une fille.

Le ſavant M. Lefebvre avoit un fils qu'il élevoit avec grand ſoin. Pendant qu'il lui faiſoit des leçons, Anne Lefebvre, qui avoit alors onze ans, étoit préſente & travailloit en tapiſſerie. Il arriva un jour que le jeune écolier, répondant mal aux queſtions de ſon pere, ſa ſœur lui ſuggéroit ce qu'il devoit répondre. Le pere l'entendit, & ravi de cette découverte, il réſolut d'étendre ſur elle ſes ſoins. Elle fut très-fâchée d'avoir parlé; car dès ce moment elle fut aſſujettie à des leçons réglées. Elle fit en peu de tems de ſi grands progrès, que ſon pere, charmé d'un ſi excellent naturel, s'appliqua entiérement à l'inſtruction de ſon écoliere. Elle devint ſon conſeil, de ſorte qu'il ne faiſoit rien ſans le lui communiquer.

M. & Madame Dacier eurent des doutes ſur la Religion Calviniſte, dans laquelle ils étoient nés l'un & l'autre. Pour s'éclaircir plus à loiſir, ils réſolurent de ſe retirer à Caſtres. Leurs amis n'oublierent rien pour empêcher ce voyage; &

M. de Charleval, ſi célebre par la délicateſſe de ſon eſprit, croyant que c'étoit le mauvais état de leurs affaires qui les forçoit à quitter Paris, vint leur apporter dix mille livres en or, les conjurant de les accepter. Ils virent avec plaiſir cette marque de généroſité dont il eſt peu d'exemples; mais ils refuſerent conſtamment d'en profiter. Pour ne point révéler le véritable motif de leur voyage, on prétexta que Madame Dacier étoit bien aiſe de connoître la patrie & la famille de ſon mari.

Depuis l'abolition de la Chambre de l'Édit qu'il y avoit à Caſtres, cette ville étoit dénuée de gens de lettres. Madame Dacier ne rencontrant dans toutes les maiſons, que des bourgeois entichés de leur fauſſe nobleſſe, ne tarda pas à ſe dégoûter d'un pareil ſéjour. Elle engagea ſon mari à vendre les biens qu'il avoit dans ce pays, & revint avec lui dans la Capitale.

On rapporte une choſe de Madame Dacier, qui montre bien quelle étoit ſa modeſtie. Les Savans du Nord, qui voyagent, ont grand ſoin

de visiter les personnes distinguées par leur savoir, & portent avec eux un livre où ils les prient de mettre leur nom avec une sentence. Un Gentilhomme Allemand, très-savant, vint voir Madame Dacier, & lui présenta son livre, en la priant d'y mettre son nom & une sentence. Elle vit dans ce livre le nom des plus savans hommes de l'Europe. Cela l'effraya ; & elle dit que, parmi tant de noms illustres, elle rougiroit de mettre le sien. Il ne se rebuta pas ; plus elle se défendoit, plus il la pressoit. Il revint plusieurs fois à la charge. Enfin, vaincue par ses importunités, elle prit la plume, & mit son nom avec un des vers de Sophocle, qui exprime que *le silence est l'ornement des femmes.*

Pendant les contestations sur Homere, dans lesquelles Madame Dacier montra tant de zele pour ce Poëte, on fit le distique suivant :

In vetulum pugnat juvenis non imus, Homerum ;
Una tot in juvenis pro sene pugnat anus.

Tout le monde connoît la fameuse dispute qui s'éleva entre Madame Dacier & M. de la

Motte. « Cette diſpute, dit un Philoſophe, n'a » rien appris au genre-humain, ſinon que Ma- » dame Dacier avoit encore moins de logique, » que la Motte ne ſavoit de grec. Madame » Dacier ſoutint la cauſe d'Homere avec tout » l'emportement d'un Commentateur. La Motte » n'y oppoſa que de l'eſprit & de la douceur. » L'ouvrage de la Motte ſembloit être celui » d'une femme d'eſprit; & celui de Madame » Dacier, d'un homme ſavant. »

Les ouvrages latins de Madame Dacier ont tellement étendu ſa réputation, qu'elle eſt beaucoup plus connue parmi les Savans étrangers, que le meilleur des Ecrivains François de ce ſiecle, ſans excepter Voltaire. Et véritablement ſes Commentaires ſur Florus, Dictys de Crete, Darès de Phrygie, &c. ſont cités dans preſque tous les ouvrages ſcholaſtiques latins, publiés en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, pays où l'érudition eſt plus cultivée qu'en France.

Épitaphe de Madame Dacier.

Ci-gît dont les vertus furent le caractere;
De ſon époux & de ſon pere
Elle eut tous les talens & le profond ſavoir.

Des Grecs & des Romains interprete fidele,
Par ſes écrits elle fit voir
Que même en imitant on peut être modele.

Anonyme.

PHILIPPE DE COURCILLON, *Marquis de* DANGEAU, *né en* 1638, *mort à Paris en* 1720.

Le Marquis de Dangeau avoit pour la poéſie un vrai talent. Cette qualité lui valut une aventure précieuſe pour un courtiſan. Le Roi & feue Madame avoient entrepris de faire des vers en ſecret, à l'envi l'un de l'autre. Ils ſe montroient leurs ouvrages, qui n'étoient que trop bons. Ils ſe ſoupçonnerent réciproquement d'avoir eu du ſecours; & par l'éclairciſſement où leur bonne foi les mena bientôt, il ſe trouva que le Marquis de Dangeau, à qui ils s'étoient adreſſés l'un & l'autre avec beaucoup de myſtere, étoit l'auteur caché des vers. Il lui avoit été ordonné de part & d'autre de ne pas faire trop bien; mais le plaiſir d'être doublement employé de cette façon, ne lui permettoit guere de bien obéir;

& qui ſait même s'il ne fit pas de ſon mieux, exprès pour être découvert ?

L'Académie Françoiſe fit une action courageuſe, qui lui fit beaucoup d'honneur dans le monde & dans l'eſprit du Roi. Un domeſtique d'un grand Seigneur employa l'interceſſion du grand Dauphin, pour ſe faire nommer à une place vacante ; & ce Prince eut la bonté d'ordonner au Marquis de Dangeau de faire pour cela les démarches les plus vives. Il les fit avec l'empreſſement d'un courtiſan, juſques-là qu'il ſe fit porter de Verſailles à l'Académie, ayant une violente attaque de goutte. Le jour de l'élection, il eut beau parler au nom d'un Prince adoré des François, il ne put obtenir les ſuffrages ; & bien loin que M. le Dauphin s'en fâchât, il applaudit publiquement à leur fermeté.

A la Cour, dit M. de Fontenelle, où l'on ne croit guere à la vertu & à la probité, Dangeau eut toujours une réputation nette & entiere. Ses diſcours, ſes manieres, tout ſe ſentoit en lui d'une politeſſe qui étoit moins celle du grand

monde, que d'un homme officieux & bienfaisant.

M. de Dangeau a laissé des Mémoires, qui, selon l'Auteur du Siecle de Louis XIV, sont le travail d'un vieux valet-de-chambre imbécille, qui se mêloit de faire, à tort & à travers, des Gazettes manuscrites de toutes les sottises qu'il entendoit dans les antichambres.

JACQUES LELONG, *de l'Oratoire, né à Paris en* 1665, *mort en* 1721.

Lelong, avant d'entrer dans la Congrégation des Peres de l'Oratoire, alla à Malte, dans la vue d'être admis parmi les Clercs de cet Ordre. A peine y fut-il arrivé, que la contagion se répandit dans l'île. Lelong ayant rencontré par hasard des personnes qui alloient enterrer un homme mort de la peste, le suivit, par une curiosité naturelle aux jeunes gens. Dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeoit avec d'autres François, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât la funeste maladie, dont on

croyoit qu'il alloit être attaqué. Mais cette eſpece de priſon lui ſauva la vie. Car, pendant que la contagion enlevoit un grand nombre de perſonnes dans les maiſons voiſines, Lelong & ceux qui étoient enfermés avec lui furent préſervés de la maladie.

Le Pere Mallebranche reprochoit quelquefois en badinant, à M. Lelong, les mouvemens qu'il ſe donnoit pour découvrir une date, ou quelques faits que les Philoſophes regardent comme des minuties : *Mais la vérité eſt ſi aimable*, diſoit le Pere Lelong, *qu'on ne doit rien négliger pour la découvrir, même dans les plus petites choſes.*

JEAN PALAPRAT, *né à Toulouſe en* 1650, *mort à Paris en* 1721.

Palaprat étoit Secrétaire des Commandemens de M. de Vendôme, Grand-Prieur de France, avec lequel il vivoit très-familiérement. M. de Catinat, qui l'aimoit beaucoup, lui dit un jour en l'embraſſant : Les vérités que vous dites au Grand-

Grand-Prieur, me font trembler pour vous. *Raſſurez-vous, Monſieur*, lui dit Palaprat ; *ce ſont mes gages.*

Palaprat logeoit au Temple, chez M. le Grand-Prieur, où quelquefois il n'y avoit pas de dîner, & d'autrefois il y avoit des repas ſomptueux. Palaprat diſoit ſur cela : « Dans » cette maiſon, on ne peut mourir que d'in- » digeſtion ou d'inanition. »

Il avoit fait la Comédie du *Grondeur*, en un acte. Brueys, à qui il l'envoya, la mit en trois ; ſur quoi Palaprat dit : « Jardivious ! j'avois en- » voyé à ce coquin-là une jolie petite montre » d'Angleterre ; il m'en a fait un tourne-broche. »

M. le Grand-Prieur trouva un jour Palaprat qui battoit ſon domeſtique. Il lui en fit des reproches aſſez vifs : « Comment, Monſeigneur, » vous me blâmez, dit le Poëte ? Savez-vous » bien que, quoique je n'aie qu'un laquais, je » ſuis auſſi mal ſervi que vous qui en avez » trente ? »

Dès que le livre de La Bruyere eut paru, on employoit à tout propos le mot de *Caractere*. « J'en avois les oreilles ſi rebattues, dit Pala- » prat, qu'un jour que je dînois avec un beau » parleur, qui s'en ſervit un million de fois, je » m'aviſai, pour me moquer de lui, de dire » d'un ton précieux, que je trouvois les fauciſſes » qu'on avoit ſervies, d'un caractere tranſcen- » dant. »

« Un jour, dit Palaprat, que j'étois dans la » tente de M. de Catinat, on parla des diffé- » rentes qualités des Généraux : je dis, en jetant » un coup-d'œil ſur le Maréchal, que j'en con- » noiſſois un ſi ſimple, qu'en ſortant de gagner » une bataille, il joueroit tranquillement aux » quilles. A peine eus-je achevé, que M. de » Catinat me répondit froidement : *Je ne l'en* » *eſtimerois pas moins, ſi c'étoit en venant de* » *la perdre.* »

Palaprat ſe fit à lui-même cette épitaphe :

J'ai vécu l'homme le moins fin
Qui fût dans la machine ronde ;
Et je ſuis mort la dupe, enfin,
De la dupe de tout le monde.

PIERRE-DANIEL HUET, *Évêque d'Avranches, né à Caen en 1632, mort à Paris en 1721.*

M. Huet étoit plus occupé de ſes livres que des fonctions épiſcopales. Un payſan à qui on répondit pluſieurs fois qu'il ne pouvoit voir le Prélat, parce qu'il étudioit : « Et pourquoi, » dit-il, le Roi ne nous a-t-il pas donné un » Evêque qui ait fait ſes études ? »

Selon M. Huet, on ne voit plus de géans aujourd'hui comme on en voyoit autrefois. On ne trouve plus de ces plantes qui cachoient, dit-on, une armée ſous leur ombre ; de ces grappes de raiſin ſemblables à celles que les eſpions de Moïſe rapporterent de la terre de Chanaan. Les Allemands ne ſont plus ſi grands qu'autrefois ; & la taille des Gaulois n'excede plus tant celle des Romains. Or, conclut ce ſavant, comme le génie vient de la nature, & que la nature a perdu beaucoup de ſa force, il

eſt impoſſible que les modernes aient autant d'eſprit que les anciens.

Les Savans qui fleuriſſoient il y a deux ſiecles, dit M. Huet, me paroiſſent, à raiſon du peu de ſecours qu'ils avoient, beaucoup plus eſtimables que ceux d'aujourd'hui. Je trouve entre eux la même différence qu'entre Chriſtophe Colomb, découvrant le Nouveau-Monde, & le Maître d'un petit bâtiment, qui paſſe journellement de Calais à Douvres.

M. Huet prétendoit que tout ce qui a été écrit depuis le commencement du monde, pourroit tenir dans neuf ou dix volumes *in-folio*. Il en exceptoit les détails hiſtoriques.

Je ne lis jamais, diſoit M. Huet, mes lettres le ſoir avant de me mettre au lit, ni ſur le midi avant que de me mettre à table. On trouve ordinairement dans les lettres beaucoup plus de mauvaiſes nouvelles que de bonnes; & en les liſant, on ſe donne des ſujets d'inquiétude, qui troublent le repos & le repas.

M. Huet dit que l'amour n'eſt pas une paſſion de l'ame ſeulement, comme la haine & l'envie, mais auſſi une maladie du corps, comme la fievre; qu'elle eſt dans le ſang & dans les eſprits qui s'allument & s'agitent extraordinairement. Ce n'eſt pas, dit-il, une ſimple conjecture; c'eſt une opinion fondée ſur l'expérience. Un grand Prince, atteint d'un amour violent pour une Demoiſelle de grand mérite, fut contraint de partir pour l'armée. Tant que ſon abſence dura, ſa paſſion s'entretint par le ſouvenir & par un commerce de lettres fort fréquent, juſqu'à la fin de la campagne, qu'une maladie dangereuſe le réduiſit à l'extrémité. Il reprit ſa ſanté ſans reprendre ſon amour, que de grandes évacuations avoient emporté à ſon inſu. Il ſe trouva froid & ſans paſſion auprès de celle qu'il croyoit encore aimer.

On ſoutenoit à M. Huet, Evêque d'Avranches, que les Janſéniſtes & les Huguenots étoient freres. Il répondit : *Ce n'eſt pas du même lit.*

GUILLAUME MASSIEU, *né à Caen, en 1665, mort à Paris en 1722.*

Dans la premiere ſéance qui ſuivit la réception de l'Abbé Maſſieu à l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, il apporta un diſcours ſur l'uſage de la Poéſie, dont la lecture étoit peu avancée quand cinq heures ſonnerent. C'étoit un ſurlendemain de S. Martin. Il étoit preſque nuit; il pleuvoit même. Cependant le public oubliant l'heure, le tems & la ſaiſon, obligea les Académiciens par un murmure flatteur à reſter en place, & à lui continuer cette lecture, qui après une groſſe demi-heure parut encore finir trop tôt.

Dans les dernieres années de ſa vie, l'Abbé Maſſieu eut deux cataractes qui le rendirent abſolument aveugle. Quand, au bout de trois ans, elles furent parvenues au point de maturité néceſſaire pour l'opération, il ſe contenta d'avoir par ce moyen recouvré un œil, qui

ſuffiſoit à ſes travaux ; il ne put ſe réſoudre à ſacrifier encore ſix ſemaines ou deux mois de tems pour le ſecond, qu'il tenoit, diſoit-il, en réſerve, & comme une reſſource contre de nouveaux malheurs.

ANDRÉ DACIER, *né à Caſtres, en* 1651, *mort en* 1722.

M. Dacier épouſa, en 1683, Anne Lefebvre. On rapporte que Gaſton, Duc d'Orléans, ayant vu marier deux perſonnes peu favoriſées des biens de la fortune, dit *que la faim & la ſoif ſe marioient enſemble.* On a dit auſſi, à la même occaſion, que *c'étoit le mariage du Grec & du Latin.* On fit auſſi ces deux vers latins :

Docto nupta viro, docto prognata parente ;
Non minor Anna viro, non minor Anna patre.

On demandoit un jour à M. Dacier quel étoit le plus beau de Virgile ou d'Homere ? Il répondit qu'*Homere étoit le plus beau de mille ans.*

M. & Madame Dacier louoient rarement.

Deſpréaux leur diſoit quelquefois en riant : « Eh! par charité, ne prenez pas tout pour » vous; ſouffrez que les autres aient du mérite. » Allez, croyez-moi, le Parnaſſe eſt aſſez » grand; il y a de la place pour tout le monde: » *Eſt locus unicuique ſuus.* »

M. Pavillon diſoit qu'il feroit un livre, ſous le titre de *Guerre des Auteurs*, où il traveſtiroit M. Dacier en un bon gros mulet chargé du bagage de l'antiquité.

On a dit qu'André Dacier connoiſſoit tout des anciens, hors la grace & la fineſſe.

La fureur de l'antique étoit telle chez M. & Madame Dacier, qu'ils faillirent s'empoiſonner un jour par un ragoût dont ils avoient puiſé la recette dans Athénée.

Boileau diſoit, en parlant de M. Dacier : *Il fuit les Graces, & les Graces le fuient.*

Mademoiſelle de Launay raconte, dans ſes

Mémoires, que lorſque M. Dacier eut perdu ſa femme, ſi préciſément faite pour lui, ſa douleur fut de celles où l'on ſent l'impoſſibilité de réparer ſa perte. J'en compris l'étendue, ajoute-t-elle, & lui témoignai par une lettre combien j'en étois touchée. La réponſe qu'il me fit, marquoit l'excès de ſon affliction, & le gré qu'il me ſavoit de la part que j'y prenois. Je lui écrivis ſix ſemaines après de la part de Madame la Ducheſſe du Maine. Je vis dans ſa réponſe le même degré de ſenſibilité que dans les premiers momens de ſon malheur.

Un an après on voulut marier Mademoiſelle de Launay avec M. Dacier; & elle convient qu'elle l'auroit épouſé avec plaiſir, ſi la mort de cet homme eſtimable n'eût rompu ce projet.

JACQUES BASNAGE, *né à Rouen en* 1653, *mort en Hollande en* 1723.

Baſnage, quoique réfugié en Hollande, conſerva toujours de l'attachement pour ſa patrie. L'on en étoit ſi bien convaincu à la Cour de

France, que l'Abbé Dubois, allant négocier en Hollande en 1716, eut ordre de ſe gouverner par les avis de M. Baſnage. En 1719 M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, craignant que les nouveaux Convertis du Dauphiné, de Poitou & du Languedoc, ne ſe laiſſaſſent entraîner à quelque ſoulevement, par les Emiſſaires du Cardinal Albéroni, fit prier M. Baſnage, par M. le Comte de Morville, alors Ambaſſadeur en Hollande, d'écrire à ceux dont on vouloit corrompre la fidélité, & de les affermir par ſes exhortations dans l'obéiſſance qu'ils devoient au Roi. Il le fit, & leur adreſſa une Inſtruction Paſtorale, qui fut réimprimée à Paris par ordre de la Cour, & diſtribuée dans les provinces ſuſpectes. Elle eut tout l'effet qu'on s'en étoit promis.

M. Baſnage eut des diſputes fort vives avec Jurieu. Pour le railler de ce qu'il changeoit fréquemment de principes, il fit courir un Catalogue ſatyrique de prétendus livres nouveaux, où l'on trouvoit ces deux titres : *Variations & Contradictions de M. Jurieu*, 10 *vol.* . . . . *Rétractations du même*, 6 *volumes.*

Baſnage diſoit, qu'abandonner les autres Sciences pour s'attacher aux Belles-Lettres, c'étoit brûler une ville pour en conſerver les portes.

Voltaire a dit que Baſnage étoit plus propre à être Miniſtre d'Etat, que d'une Paroiſſe.

JEAN-GUALBERT DE CAMPISTRON, *né à Toulouſe en* 1656, *mort dans la même ville en* 1723.

M. de Vendôme avoit prié Racine de ſe charger des vers qu'il vouloit mêler dans le divertiſſement qui ſe préparoit à Anet pour M. le Dauphin. Racine s'en excuſa, & offrit en même tems Campiſtron, qui juſtifia le choix qu'on avoit fait de lui, par l'Opéra d'*Acis & de Galathée*. M. de Vendôme en fut ſi content, qu'il envoya cent louis à l'Auteur. Une pareille ſomme étoit alors très-capable de remplir ſes deſirs ; & il l'auroit acceptée avec bien de la reconnoiſſance, ſi deux Acteurs célebres, Champmeſlé & Raiſin, ne l'en euſſent empêché,

en lui disant que cette somme n'étoit pas assez pour M. de Vendôme, & qu'il pouvoit en espérer une récompense plus considérable. M. de Campistron trouva ce sacrifice un peu douloureux, & ne se rendit qu'avec bien de la peine à ce conseil ; mais au bout de quelque tems il se sut bon gré de l'avoir suivi. Le Prince, plus touché du désintéressement de l'Auteur, que du mérite de l'ouvrage, le prit chez lui en qualité de Secrétaire de ses commandemens, lui donna peu à peu toute sa confiance, & se l'attacha pour toujours, en lui conférant quelque tems après la charge de Secrétaire général des Galeres.

Le Duc de Vendôme, qui faisoit des prodiges de valeur à Stinkerke, voyant son Secrétaire à ses côtés, lui dit : Que faites-vous ici, Campistron ? Celui-ci répondit froidement : *Monseigneur, voulez-vous vous en aller?* Le Prince goûta cette réponse, & en badina souvent dans la suite.

Campistron avoit tout ce qu'il falloit pour remplir les devoirs des différentes places que lui

donna M. de Vendôme. Sa négligence à répondre aux lettres qu'on lui écrivoit, eſt la ſeule choſe qu'on eût pu lui reprocher. Palaprat nous apprend que Campiſtron avoit là-deſſus une réputation ſi bien établie, qu'un jour qu'il brûloit un tas immenſe de lettres, M. de Vendôme, qui lui voyoit faire cette opération, dit à ceux qui ſe trouverent préſens : *Le voilà tout occupé à faire ſes réponſes.*

Campiſtron, étant à Toulouſe, alla dîner un jour à la maiſon de plaiſance de M. l'Archevêque de cette ville. A ſon retour, il voulut prendre, ſur la place, des porteurs pour le conduire chez lui. Ils firent quelques difficultés, à cauſe de ſa peſanteur & de l'éloignement de ſa maiſon. Campiſtron les menaça, leur donna même des coups de canne. La colere & la réplétion le firent auſſi-tôt tomber en apoplexie. On le porta promptement chez un Chirurgien, qui le ſaigna ; & delà chez lui, où il mourut au bout de quelques heures.

L'*Alcide*, ou *le Triomphe d'Hercule*, Opéra

de Campiſtron, ayant échoué immédiatement après la chute de ſon Opéra d'*Achille*, on fit le quatrain ſuivant :

A force de forger l'on devient Forgeron.
Il n'en eſt pas ainſi du pauvre Campiſtron ;
Au lieu d'avancer, il recule :
Voyez Hercule.

Le Marquis de G*** paſſant par Lyon, & ſe trouvant à la Comédie, où l'on jouoit l'*Alcibiade* de Campiſtron, tous les Acteurs s'efforcerent de lui plaire, ſur-tout l'Acteur chargé du premier rôle, & qui dans la ſcene du quatrieme acte avec Palmyre, ſe ſurpaſſa tellement, que ce Seigneur, emporté par le ſentiment, & indigné de la maniere cruelle dont elle traitoit un Prince ſi digne d'être aimé, ſe leva bruſquement de ſa place, & dit tout haut au Comédien : « Parbleu ! mon pauvre Prince, tu » me fais pitié ! donne-lui ſeulement quatre » piſtoles, comme j'ai fait tantôt ; tu en vien- » dras à bout, je te le jure ! »

La Comédie du *Jaloux déſabuſé*, dit M. Paliſſot, eſt reſtée au Théâtre, & prouve que

Campiſtron avoit plus d'une ſorte de mérite.

Campiſtron paſſant par le Duché de Parme, fut attaqué par des voleurs, qui lui enleverent juſqu'à ſes habits. Il gagna, à demi-nu, le village le plus voiſin : c'étoit celui où l'Abbé Albéroni étoit Curé. Campiſtron trouva du ſecours dans la généroſité de cet Eccléſiaſtique ; il en reçut des habits & de l'argent pour continuer ſon voyage. Quelques années après, ayant ſuivi le Duc de Vendôme dans les guerres d'Italie, il ſe trouva aux environs de la paroiſſe de ſon bienfaiteur. Comme ce Prince avoit beſoin d'un homme du pays qui pût lui découvrir où les habitans avoient leurs grains cachés, le Poëte ſaiſit cette occaſion de lui parler d'Albéroni. On fit venir le Curé, qui ſoutint parfaitement l'idée que Campiſtron avoit donnée de lui. Le Prince en fit ſon aumônier. Tel eſt le principe de la haute fortune de cet Eccléſiaſtique, qui fut depuis Cardinal & premier Miniſtre d'Eſpagne.

CLAUDE DE FLEURY, *Prieur d'Argenteuil, ſous-Précepteur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, de l'Académie Françaiſe, né à Paris en* 1640, *mort en* 1723.

M. de Fleury quitta le Barreau pour être Précepteur des Princes de Conti. Ses mœurs auſteres, & ſon goût pour l'étude, lui firent embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique, dont il remplit conſtamment les devoirs. Devenu Précepteur du Comte de Vermandois, Louis XIV lui donna l'Abbaye du Loc-Dieu, & le nomma quelque tems après ſous-Précepteur des enfans de France. Ses ſoins auprès de ces Princes lui valurent le riche Prieuré d'Argenteuil; mais en l'acceptant il ſe démit de ſon Abbaye, & dit à quelqu'un qui l'en blâmoit : *Puiſque les ſaints Canons défendent la pluralité des Bénéfices, je dois ou leur obéir, ou ne pas y croire; & tout Bénéficier qui n'y croit pas, vole le bien de l'Egliſe.* Ce mot ſévere, mais d'ailleurs plein de juſteſſe, fait le procès à bien des Eccléſiaſtiques.

C'eſt

C'eſt par une ſuite de ſon reſpect pour les Canons, que l'Abbé de Fleury répondant, en qualité de Directeur de l'Académie, au diſcours de réception de Maſſillon, nommé depuis peu à l'Évêché de Clermont, loin de l'inviter à l'aſſiduité, ne l'exhorta qu'à une abſence éternelle; & ce qui rendoit le conſeil plus ſévere, il le revêtit de la forme obligeante des regrets les plus fortement exprimés : « Nous prévoyons » avec douleur, lui dit-il, que nous allons vous » perdre *pour jamais*, & que la loi indiſpen- » ſable de la réſidence va vous enlever *ſans* » *retour* à nos aſſemblées : nous ne pouvons » plus eſpérer de vous voir, que dans les mo- » mens où quelque affaire *fâcheuſe* vous *arra-* » *chera malgré vous* à votre Egliſe. »

Outre les éloges que l'Abbé de Fleury donna au petit Carême de Maſſillon, (alors âgé de 29 ans) prêché devant Louis XV, « il ſemble, lui » dit-il, que vous avez voulu imiter le Pro- » phete, qui, pour reſſuſciter le fils de la Suna- » mite, ſe rapetiſſa, pour ainſi dire, en mettant » ſa bouche ſur la bouche, ſes yeux ſur les

» yeux, & ſes mains ſur les mains de l'enfant,
» & qui, après l'avoir ainſi réchauffé, le rendit
» à ſa mere, plein de vie. »

Quand le Régent nomma l'Abbé de Fleury Confeſſeur de Louis XV, ce choix fut approuvé de tout le monde. *Ce qui m'a déterminé à le nommer*, dit le Régent, *c'eſt qu'il n'eſt ni Moliniſte, ni Janſéniſte, ni Ultramontain.* La vieilleſſe de cet Abbé l'obligea de ſe démettre de cette place en 1722. Il étoit alors âgé de quatre-vingt-deux ans, & mourut l'année ſuivante.

Quoique ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique* n'ait été ſurpaſſée par aucune autre, la lecture en eſt pénible par la trop grande quantité de détails qui la défigurent : les diſcours préliminaires répandus dans cet ouvrage, & imprimés ſéparément, ſont ce que nous avons de mieux écrit & de plus ſolidement penſé ſur l'établiſſement, les progrès & les révolutions du Chriſtianiſme ; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils juſtifient l'éloge exagéré qu'en a fait M. l'Abbé Sabatier

de Caſtres, en prétendant que Boſſuet n'eſt ni plus lumineux, ni plus ſublime dans ſon diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle.

Un des bons ouvrages de M. l'Abbé de Fleury, le moins connu, eſt ſon *Traité du choix & de la méthode des études.* Il eſt ſuivi d'un diſcours ſur *Platon*, où il venge ce Philoſophe de l'injuſtice de ceux qui l'ont décrié, faute de l'avoir entendu. C'eſt dans ce diſcours qu'il dit que *la plupart des commentaires ſont plus propres à faire connoître les penſées & le génie du Commentateur, que de l'Auteur Commenté.*

CHARLES PERRAULT, *né à Paris en 1633, mort dans la même ville en 1723.*

Avant Perrault, ceux qui parloient mal des anciens uſoient de beaucoup de circonſpection. On ſe diſoit tout bas : *Homere n'eſt pas ſi divin;* comme on ſe diſoit du tems du Pape Zacharie : *Il y a des Antipodes.*

M. Perrault ayant maltraité les meilleurs Ecrivains de l'antiquité, dans ſon Parallele des anciens & des modernes, M. le Prince de Conti dit un jour que, ſi Deſpréaux ne répondoit pas au livre des Paralleles, il vouloit aller à l'Académie écrire ſur la place de ce Satyriqué : *Tu dors, Brutus!*

Perrault eſpéra mettre la Cour dans ſon parti, en donnant à ſon ouvrage le titre de *Siecle de Louis le Grand.* M. Huet lui dit : « Je conſeil-
» lerois à celui qui entreprendroit de vous réfu-
» ter, d'intituler ſa réponſe *le Siecle de Jéſus-*
» *Chriſt*, en faiſant voir combien le ſiecle
» d'Auguſte a ſurpaſſé le nôtre. »

Le grand Prince de Conti ayant lu le Parallele, & en paroiſſant fort indigné, quelqu'un lui demanda ce que c'étoit que cet ouvrage pour lequel il témoignoit un ſi grand mépris : *C'eſt un livre*, dit-il, *où tout ce que vous avez jamais ouï louer au monde, eſt blâmé, & où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer, eſt loué.*

On adreſſa autrefois à Meſſieurs Boileau & Perrault les vers ſuivans :

Boileau, Perrault, ne vous déplaiſe,
Entre vous deux changez de theſe ;
L'un fera voir par le Lutrin,
Que la Muſe nouvelle a le pas ſur l'antique ;
Et l'autre par le Saint-Paulin,
Qu'aux Poëtes nouveaux les anciens font la nique.

Quoique le livre de Perrault contre les Anciens fût plein d'erreurs, & qu'il eût été terraſſé par Deſpréaux, il ſe battit toujours galamment. « Ne vous imaginez pas, (écrivoit-il à » ſon antagoniſte) que la chaleur avec laquelle » vous prenez le parti des Anciens, vous faſſe » dans le monde tout l'honneur que vous vous » imaginez. Beaucoup de gens regardent votre » colere là-deſſus, du même œil qu'on regar- » doit autrefois l'emportement avec lequel cer- » tains Franciſcains ſe faiſoient la guerre ſur la » forme de leurs capuchons : encore trouvent- » ils que ces bons Peres avoient plus de raiſon » de s'échauffer ſur leurs coëffures, que vous » n'en avez de vous gendarmer pour des Poëtes » morts il y a deux mille ans. »

Boileau dit dans la préface de ſa *Satyre des Femmes*, que, loin de craindre qu'elles s'en offenſent, c'eſt ſur leur approbation & leur curioſité qu'il fonde la plus grande eſpérance du ſuccès de ſon ouvrage. Perrault a dit là-deſſus fort agréablement : « Pendant que tant » d'honnêtes gens ont de la peine à plaire au » ſexe, en lui diſant des douceurs, comment » Boileau lui plairoit-il en lui diſant des in- » jures ? »

M. Adiſſon ayant fait préſent de ſes ouvrages à Deſpréaux, celui-ci lui répondit qu'il n'auroit jamais écrit contre Perrault, s'il eût vu plutôt des pieces ſi excellentes de la main d'un moderne.

Furetiere diſoit de Perrault, qu'à l'érudition près c'étoit un bon Académicien.

M. Perrault eſt auteur de cette jolie épigramme ſur l'amour :

L'Amour eſt un enfant auſſi vieux que le monde;
Il eſt le plus petit & le plus grand des Dieux;
De ſes feux il remplit le ciel, la terre & l'onde;
Et toutefois Iris le loge dans ſes yeux.

CHARLES RIVIERE DUFRENY, *Valet-de-chambre de Louis XIV, & Contrôleur de ſes jardins, né à Paris en* 1648, *mort dans la même ville en* 1724.

La plus commune opinion eſt que Dufreny étoit d'un ſang illuſtre. Son grand-pere étoit fils d'une Jardiniere d'Anet, appellée *la belle Jardiniere*, & pour laquelle il paroît certain que Henri IV avoit eu de l'inclination.

Dufreny, pour conſerver toute ſon indépendance, avoit imaginé d'avoir en même tems trois ou quatre logemens dans différens quartiers de Paris. Dès qu'il ſoupçonnoit être connu de quelqu'un, il le quittoit auſſitôt.

Le Roi accorda à Dufreny le privilege de la manufacture des glaces, qu'on propoſoit d'établir, & dont le ſuccès a paſſé de beaucoup ce qu'on en attendoit. Dufreny, preſſé de ſatisfaire

quelque caprice, céda ce privilége pour une ſomme aſſez modique. Le tems vint de le renouveller, & le Roi ordonna aux Entrepreneurs de donner à Dufreny trois mille livres de penſion viagere, dont le Poëte diſſipateur reçut le rembourſement. Le Roi ayant appris ce dernier trait de conduite de Dufreny, ne put s'empêcher de dire, *qu'il ne ſe croyoit pas aſſez puiſſant pour l'enrichir.*

Après la mort de Louis XIV, qui avoit laiſſé le Royaume épuiſé d'hommes & d'argent, Dufreny préſenta un placet au Duc d'Orléans, Régent, conçu en ces termes : *Monſeigneur, Dufreny ſupplie* Votre Alteſſe Royale, *de le laiſſer dans la pauvreté, afin qu'il reſte un monument de l'état de la France avant votre Régence.* M. le Duc d'Orléans, qui aimoit les traits d'eſprit, mit au bas du placet : *Je vous refuſe abſolument.*

Dufreny fit une Comédie de Sancho Pança, qui n'a pas été imprimée. A la fin de la piece, le Duc dit : *Je commence à être las de ce*

Sancho. — *Et moi auſſi*, reprit auſſi-tôt un plaiſant du parterre. Ce bruſque jugement fut confirmé par celui du public, & l'Auteur n'a pas oſé en rappeller.

Dufreny ne jugea pas à propos de prendre parti dans la querelle ſur les anciens & les modernes; mais il fit aſſez entendre ce qu'il en penſoit, lorſqu'il dit dans ſon Mercure : « En » voyant Homere à travers vingt-ſix ſiecles, » imaginez-vous voir de loin une femme à tra- » vers un brouillard épais. Quelqu'un qui en » ſeroit devenu amoureux par accident, auroit » beau vous crier : Voyez la délicateſſe de ſes » traits, la douce vivacité de ſes yeux, la » nuance imperceptible des lis & des roſes de » ce teint délicat. Eh ! morbleu, répondriez- » vous à cet amant enthouſiaſmé : Comment » voulez-vous que j'en juge à travers un tel » brouillard? »

Un des amis de Dufreny lui propoſa d'aller paſſer huit jours à ſa campagne, & lui promit

de l'emmener dans sa voiture ; mais le lendemain il lui fit dire qu'il avoit été obligé de disposer de sa place en faveur d'une de ses parentes. Dufreny alla louer un cheval, & donna douze livres d'arrhes. Le jour du départ il se trouva une place vacante dans la voiture de son ami, qui l'en fit avertir sur le champ. Dufreny, qui ne vouloit pas perdre les douze livres d'arrhes, alla trouver le loueur de chevaux, & demanda à voir le cheval qu'on lui destinoit. Il l'examine, le considere de tous côtés sans mot dire ; puis il tire de sa poche un pied-de-roi, & se met à le mesurer, en se parlant à lui-même. Le loueur de chevaux, impatienté de ce manége, & prenant Dufreny pour un fou, lui demanda quelle raison il avoit de toiser ainsi son cheval. C'est que je ne trouve pas mon compte, lui répondit-il. Et reprenant le pied-de-roi : Voilà bien, ajouta-t-il, pour ma place ; je ne saurois en prendre moins : voilà bien celle de mon domestique ; mais où mettrai-je mon porte-manteau ? Le loueur de chevaux lui dit d'un ton ironique : N'avez-vous pas aussi votre maison à porter ? Tenez, Monsieur, voilà vos douze livres ; je vous prie d'aller chercher des chevaux ailleurs

qu'ici. Dufreny reprit ſon argent, & alla conter l'aventure à ſon ami.

Quelqu'un diſoit à Dufreny : *Pauvreté n'eſt pas vice. C'eſt bien pis!* répondit-il.

Dufreny, diſoit un jour à Louis XIV, qui l'aimoit beaucoup : « Sire, je ne regarde jamais » le nouveau Louvre ſans m'écrier : Superbe » monument de la magnificence d'un de nos » plus grands Rois, vous ſeriez achevé ſi l'on » vous avoit donné à l'un des Ordres mendians, » pour tenir ſon Chapitre, ou loger ſon Gé- » néral ! »

Louis XIV honora, toute ſa vie, Dufreny d'une bienveillance particuliere, & le combla de bienfaits, ſans jamais pouvoir l'enrichir. Il avoit deux paſſions qui dévorent tout, l'amour de la table & celui des femmes. Un homme de ce caractere ſembloit ne devoir jamais ſe fixer; cependant il ſe maria deux fois. En ſecondes noces, il épouſa ſa Blanchiſſeuſe, pour s'acquitter de ce qu'il lui devoit.

Dufreny ſe faiſoit ſervir par une Fruitiere qui logeoit vis-à-vis de ſes fenêtres. Cette femme avoit deux filles, l'une de treize ans, l'autre de quatorze. La derniere vint un jour chez Dufreny, prit ſes plumes & les rompit, après avoir jeté beaucoup de pâtés ſur le papier. Dufreny, impatienté, lui donna le fouet, mais doucement, comme Vénus le donnoit à l'Amour avec des roſes. La petite fille en rendit compte à ſa mere, qui envoya la cadette chez Dufreny, pour y faire la même eſpiéglerie. Elle reçut le même traitement. La mere, très-contente, aſſigna Dufreny pour cauſe de viol. L'affaire alloit devenir ſérieuſe, lorſqu'on l'arrêta, au moyen de ſix cents livres, que Dufreny emprunta pour calmer la Fruitiere, qui tira du fruit défendu plus de profit que de celui qu'elle vendoit.

Le génie de cet homme ſingulier eſt peint au naturel par Le Sage, dans ſon *Diable boiteux* : « J'y veux auſſi envoyer, (aux Petites-» Maiſons, dit le Diable) un vieux garçon de » bonne famille, lequel n'a pas plutôt un ducat, » qu'il le dépenſe; & qui, ne pouvant ſe paſſer

» d'eſpeces, eſt capable de tout pour en avoir. » Il y a quinze jours que ſa Blanchiſſeuſe, à qui » il devoit trente piſtoles, vint les lui demander, en diſant qu'elle en avoit beſoin pour ſe » marier à un Valet-de-chambre qui la recherchoit. Tu as donc d'autre argent, lui dit-il; » car où diable eſt le Valet-de-chambre qui » voudroit devenir ton mari pour trente piſtoles? -- Eh! mais, répondit-elle, j'ai encore, » outre cela, deux cents ducats. — Deux cents » ducats! répliqua-t-il avec émotion : malpeſte! tu n'as qu'à me les donner à moi; je » t'épouſe, & nous voilà quitte à quitte. Et la » Blanchiſſeuſe eſt devenue ſa femme. »

M. de la Place a conſacré à Dufreny les deux épitaphes ſuivantes :

Comique aimable, & grand diſſipateur,
Qui d'un grand Roi laſſa la bienfaiſance;
(Heureux dans ſon inſouciance!)
Ci-gît un véritable Auteur.

Autre.

Le mort ici giſſant, l'unique Dufreny,
A la voix du plaiſir ne dit jamais nenni.

NOEL ALEXANDRE, *Dominicain, né à Rouen en 1639, mort à Paris en 1724.*

M. Colbert, qui n'oublioit rien de ce qui pouvoit contribuer à former ſon fils, avoit choiſi une compagnie d'habiles Eccléſiaſtiques, pour faire des conférences qui ſerviſſent à ſon inſtruction; il y appella le Pere Alexandre. Ce Religieux fut chargé de rédiger par écrit ce qui ſe diroit dans les conférences. Elles furent, dit-on, l'origine & la baſe de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique qu'il a donnée depuis.

Le Pape Benoît XIII, étant Cardinal, écrivit au Pere Alexandre, que le tremblement de terre arrivé à Bénévent en 1688, avoit renverſé ſon palais archiépiſcopal, & détruit ſa bibliotheque; mais qu'il avoit heureuſement recouvré ſes livres, qui lui tenoient lieu d'une bibliotheque entiere.

Le Pape Innocent XI condamna l'*Hiſtoire*

Eccléſiaſtique du Pere Alexandre, qui n'en étoit alors qu'au treizieme ſiecle. Ce ſavant la continua dans la ſuite, ſur des principes auſſi peu favorables à la Cour de Rome : ce qui lui fit appliquer ce mot d'un ancien Poëte :

Potuit fulmen meruiſſe ſecundum.

FRANÇOIS-TIMOLÉON DE CHOISI, *né à Paris en* 1644, *mort dans la même ville, en* 1724.

Quand l'Abbé de Choiſi eut fini ſon dernier volume de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*, il dit : « J'ai » achevé, graces à Dieu, l'hiſtoire de l'Egliſe ; » je vais préſentement me mettre à l'étudier. »

« Pendant que je travaillois, dit-il, à l'Hiſ- » toire de Charles VI, Monſeigneur le Duc » de Bourgogne, à peine ſorti de l'enfance, » m'adreſſa un jour ces paroles : *Comment vous* » *y prendrez-vous pour dire que ce Roi étoit* » *fou* ? Monſeigneur, lui répondis-je, ſans hé- » ſiter, je dirai qu'il étoit fou. La ſeule vertu

» diſtingue les hommes quand ils ſont morts. »

L'Abbé de Choiſi ayant perdu un jour cinquante louis d'or, ſur ſa parole, & n'ayant point d'argent pour payer, la belle Madame Dufrenoy, qui les lui gagnoit, remit ſon paiement au lendemain; mais, pluſieurs jours s'étant écoulés ſans qu'elle entendît parler de lui, cette Dame lui écrivit qu'elle attendoit, pour jouer, qu'il lui eût payé ſa dette. L'Abbé de Choiſi lui envoya un exemplaire des livres qu'il avoit compoſés, pour la déſennuyer, diſoit-il, en attendant qu'il pût la ſatisfaire.

Cet Auteur, curieux de voyager, demanda à Louis XIV, d'être adjoint à M. de Chaumont, Ambaſſadeur de Siam, afin de le remplacer en cas de mort. Ce Monarque y conſentit, en diſant : *Voilà la premiere fois que j'ai vu demander une coadjutorerie d'ambaſſade.*

M. l'Abbé de Dangeau & l'Abbé de Choiſi firent imprimer des Dialogues ſur l'immortalité de

de l'ame, & ſur l'exiſtence de Dieu. A la tête de chaque Dialogue il y avoit une vignette qui repréſentoit ces deux Ecrivains converſant enſemble : on dit qu'ils s'étoient fait imprimer en corps & en ame.

L'Abbé de Choiſi avoit vendu ſa belle terre de Balleroi, près Caen. Paſſant quelque tems après devant ce Château, il dit d'un ton piqué : *Ah! que je te mangerois bien encore !*

On diſoit que M. l'Abbé de Fleury étoit Choiſi dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, & que M. l'Abbé de Choiſi étoit Fleury dans la ſienne.

On prétend que l'Abbé de Choiſi, pendant ſa jeuneſſe, s'habilla & vécut en femme pendant quelques années ; & qu'à la faveur de ce déguiſement il ne manqua pas d'aventures. Il étoit connu ſous le nom de la Comteſſe des Barres, dont il a écrit les Mémoires. C'eſt l'hiſtoire des débauches de ſa jeuneſſe.

FLORENT-CARTON DANCOURT, *né à Fontainebleau en* 1661, *mort à Courcelles-le-Roi en Berry en* 1725.

Il arriva une aventure plaisante à la représentation de l'*Opéra de Village*, Comédie de Dancourt. M. le Marquis de Sablé, sortant d'un grand & long dîner, où le vin avoit été versé amplement, vint voir cette nouveauté; & comme il y a un endroit où l'on chante, *Les vignes & les prés seront sablés*, ce Seigneur, s'imaginant qu'on le nommoit, donna en plein théâtre un soufflet à Dancourt.

Louis XIV honoroit Dancourt d'une bienveillance particuliere. Cet Acteur étoit dans l'usage, lorsque le Prince assistoit à la Comédie, de lui aller lire ses ouvrages dans son cabinet, où il n'entroit que Madame de Montespan. L'on rapporte qu'un jour s'y étant trouvé mal, à cause du grand feu qu'il y avoit, le Roi prit lui-même la peine d'aller ouvrir une fenêtre pour lui

donner de l'air. Une autre fois Dancourt ayant l'honneur de lui parler, comme il ſortoit de la meſſe, pour quelques affaires qui regardoient la troupe, & marchant à reculons juſqu'au bord d'un eſcalier qu'il ne voyoit pas, le Roi le retint par le bras, en lui diſant : *Prenez garde, Dancourt, vous allez tomber ;* & ſe tournant vers les Courtiſans qui l'environnoient, il leur dit : *Il faut avouer que cet homme parle bien* ; & lui accorda ce qu'il demandoit.

Dancourt fit un beau diſcours aux Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu, lorſqu'il leur préſenta le quart de leur recette, que les Comédiens ſont obligés de donner à cet Hôpital. L'Archevêque de Paris & le premier Préſident de Harlai étoient à la tête du Bureau. Dancourt s'efforça de prouver que les Comédiens méritoient, par les ſecours qu'ils procuroient aux pauvres, d'être à l'abri de l'excommunication. Son éloquence ne fut pas heureuſe. M. de Harlai lui répondit : « Dan-» court, nous avons des oreilles pour vous » entendre, des mains pour recevoir les aumô-» nes que vous faites aux pauvres ; mais nous

» n'avons point de langue pour vous répondre.»

Dancourt, dégoûté du Théâtre, ſe retira dans une terre qu'il avoit en Berry. Lorſqu'il ſe ſentit malade & proche de ſa fin, il fit faire ſon tombeau dans la Chapelle de ſon Château, & l'alla voir lui-même avec une tranquillité & une fermeté extraordinaires.

On a dit de Dancourt qu'il jouoit noblement la Comédie, & bourgeoiſement la Tragédie.

DAVID-AUGUSTIN BRUEYS, *né à Narbonne en* 1640, *mort à Montpellier en* 1725.

M. Brueys étoit né dans le ſein du Calviniſme; mais M. Boſſuet lui fit abjurer ſes erreurs. Loin de vouloir profiter des bienfaits que le Roi répandoit ſur les nouveaux Convertis, M. de Brueys pria au contraire M. Boſſuet de ne rien demander pour lui, afin qu'on ne pût pas le

ſoupçonner de s'être uni à l'Egliſe Romaine par aucun motif d'ambition ou d'intérêt.

Comme l'Abbé Brueys avoit la vue baſſe, il portoit des lunettes juſques dans ſes repas. Louis XIV qui l'aimoit, s'informa un jour comment il ſe trouvoit de ſes yeux. Il lui répondit : *Sire, Sidobre mon neveu dit que je vois un peu mieux.* Son ami Palaprat, avec lequel il a demeuré quelque tems, n'avoit la vue guere plus étendue que lui. On dit que, comme ils prenoient du thé tous les matins, ils étoient obligés d'attendre ſur l'eſcalier que quelqu'un paſſât, pour voir ſi l'eau qu'ils avoient miſe devant le feu bouilloit.

Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, ce Prince voulut faire jouer auſſi celles du Roi Guillaume. L'Abbé Brueys fut chargé, par M. de Torcy, de faire la Piece. Mais elle ne fut pas jouée, quoique applaudie, parce que celui qui en étoit l'objet, mourut ſur ces entrefaites.

Brueys disoit que Baron & la Champmeslé avoient fait passer plus de mauvaises Pieces que tous les faux-monnoyeurs du Royaume.

Après avoir composé *le Grondeur*, se trouvant obligé d'aller faire un tour dans son pays, où l'appelloit une affaire de famille, il laissa son ouvrage aux Comédiens, en les priant d'y faire les corrections qu'ils y jugeroient nécessaires, & de la représenter en son absence. Les Comédiens y firent de grands changemens. La Piece, qui étoit en cinq actes, fut réduite en trois, & jouée telle qu'elle est actuellement imprimée. Elle eut un très-heureux succès ; & cependant l'Auteur, à son retour, au lieu d'en remercier ses Correcteurs, leur fit des reproches : « Messieurs, leur dit-il avec sa vivacité gasconne, » vous avez mutilé, défiguré ma Comédie, en » voulant la rendre meilleure : j'en avois fait » une pendule, vous en avez fait un tourne-» broche. » *

On faisoit l'éloge du *Grondeur*, dans une

* Palaprat dit la même chose de Brueys.

compagnie. L'Abbé de Brueys prit la parole, & dit : « Le *Grondeur !* c'eſt une bonne Piece. » Le premier acte eſt excellent ; il eſt tout de » moi : le ſecond, couſſi, couſſi ; Palaprat y a » travaillé : pour le troiſieme, il ne vaut pas le » diable ; je l'avois abandonné à ce barbouil- » leur. » Palaprat, qui étoit préſent, répondit ſur le même ton : « Cé coquin ! il mé dépouille » tout lé jour dé cette façon, & mon chien dé » tendre pour lui m'empêche dé mé fâcher. »

NICOLAS DE MALEZIEUX, *de l'Académie Françoiſe, & de celle des Sciences, Chef des Conſeils de M. le Duc du Maine, & Chancelier de la Principauté de Dombes, naquit à Paris en* 1650, *& mourut en* 1727.

Il ſavoit le Grec & le Latin, les Mathématiques, l'Hiſtoire, & écrivoit avec beaucoup de facilité en vers & en proſe. M. Boſſuet & le Duc de Montauſier, chargés par le Roi, de chercher un homme de lettres, pour être mis auprès du Duc du Maine, choiſirent M. de Malezieux ; & ce choix fut approuvé du public.

Quand ſon Éleve fut marié, la Ducheſſe du Maine, qui aimoit les Arts & les Lettres, chargea Malezieux de l'inſtruire ; & l'on voyoit ce bel-eſprit, un Sophocle ou un Euripide à la main, traduire ſur le champ, en françois, les meilleures ſcenes de ces Poëtes.

M. de Malezieux fut long-tems l'ame de tous les divertiſſemens de Sceaux. Falloit-il imaginer ou ordonner une fête ? il étoit lui-même Auteur & Acteur. Les *in-promptu* couloient chez lui de ſource. Mais il faut avouer que s'il avoit ce qu'il falloit pour ſe ſignaler dans la ſociété, il n'avoit pas ce qu'il faut pour imprimer à ſes productions ce caractere qui les rend intéreſſantes aux yeux du public. Aucun de ſes ouvrages imprimés ne l'éleve au-deſſus de la médiocrité. Auſſi fut-il jaloux de Mademoiſelle de Launay, connue depuis ſous le nom de Madame de Staal. Il ſentoit qu'elle valoit mieux que lui, & ne pouvant lui pardonner ſa ſupériorité, il ceſſa de la ſervir auprès de Madame la Ducheſſe du Maine ſa maîtreſſe.

On dit qu'un jour les Députés de Dombes furent fort surpris, lorsqu'étant venus à Sceaux pour parler à M. de Malezieux, le Suisse leur dit d'un ton brusque : *Vous pouvez pas voir M. le Chancelier; il joue la Comédie.*

M. de Malezieux ayant fait une Comédie, intitulée *Polichinelle demandant une place à l'Académie*, qui fut jouée par les Marionnettes de Brioché, un Académicien opposa à cette Piece une Comédie, intitulée *Arlequin Chancelier;* mais celle-ci ne fut ni jouée ni imprimée.

CLAUDE-FRANÇOIS FRAGUIER, *né à Paris en* 1666, *mort dans la même ville en* 1728.

L'Abbé Fraguier étoit fort connu par son admiration pour les Anciens. Dans la lecture d'Homere, qu'il avoit recommencée cinq ou six fois, il lui arriva une chose, qui, quoique probablement arrivée à la plupart de ceux qui en

ont fait de même leur principale étude, ne laiſſe pas de paroître ſinguliere. Pour mieux retenir, ou pour reconnoître facilement tous les beaux endroits d'Homere, il les ſoulignoit d'un coup de crayon, dans ſon exemplaire, à meſure qu'il les liſoit. A la ſeconde lecture, il fut ſurpris de retrouver des beautés qu'il n'avoit pas apperçues dans la premiere, & qui, plus vives encore, ſembloient lui reprocher une injuſte préférence. Ce ſpectacle ſe renouvella à la troiſieme & à la quatrieme lecture ; & de ſurpriſes en ſurpriſes, de remarques en remarques, l'ouvrage ſe trouva preſque ſouligné d'un bout à l'autre. Ce n'étoit, ſelon lui, qu'après avoir éprouvé quelque choſe de ſemblable, qu'on pouvoit parler dignement du Prince des Poëtes.

L'Abbé Fraguier fit un vœu public en latin, de lire tous les jours cent vers d'Homere, en réparation des critiques audacieuſes de M. de la Mothe.

Le jour que l'Abbé Fraguier fut élu Membre de l'Académie Françoiſe, l'aſſemblée n'étoit

compoſée que de dix-ſept Académiciens. Le Roi fit ſavoir à ces Meſſieurs, qu'il regardoit comme nul tout ce qui s'étoit fait dans cette aſſemblée, la Compagnie n'ayant pas dû contrevenir au réglement qui demande la préſence de vingt Académiciens pour admettre ou exclure quelqu'un du corps. Après quoi, la lettre du Secrétaire d'État portoit que l'on eût à procéder tout de nouveau à cette élection, ſuivant les formes ordinaires, & avec une entiere liberté de ſuffrages. Mais, de peur qu'on ne ſoupçonnât que ce qui avoit déplu au Roi, fût autre choſe qu'un manque de formalité, le Secrétaire d'Etat ajoutoit : Sa Majeſté m'a commandé de déclarer en même tems, que ce ſeroit mal expliquer cet ordre, que de croire qu'elle donne aucune excluſion à M. l'Abbé Fraguier, dont le mérite eſt connu, rien n'étant plus contraire à l'intention de Sa Majeſté, qui ne ſouhaite en ceci, comme en toute autre occaſion, que de renouveller le zele de l'Académie ſur tout ce qui peut conſerver la diſcipline & le travail.

BERNARD DE LA MONNOYE, *né à Dijon en* 1641, *mort à Paris en* 1728.

Le coup d'eſſai de La Monnoye, en poéſie françoiſe, fut *le Duel aboli*, qui remporta le prix de vers, au jugement de l'Académie Françoiſe. La veille de la diſtribution des prix, Perrault ayant récité quelques vers de cette piece, dont on ne connoiſſoit pas l'Auteur, vanta extrêmement cet ouvrage, & ne diſſimula point qu'il lui avoit donné ſon ſuffrage. Comme on ſavoit que Deſpréaux & lui n'étoient pas amis, un des aſſiſtans lui dit : *Vous ſeriez bien attrapé, ſi la piece étoit de Deſpréaux.* — *Fût-elle du Diable*, répondit bruſquement Perrault, *elle mérite le prix, & l'aura.*

La Monnoye étoit d'une humeur gaie, & avoit des ſaillies plaiſantes. Lainez, étant à Dijon, l'entraîna un ſoir dans un cabaret, où une converſation vive & aimable, échauffée par d'excellent vin, les retint juſqu'au lendemain à neuf

heures du matin. Madame de La Monnoye, inquiete de l'abſence de ſon mari, alla le chercher juſques dans ce cabaret, où Lainez, l'appercevant de loin, s'écria : Voilà ta femme. La Monnoye, qui ne la voyoit point encore, parce qu'il avoit la vue baſſe, lui dit : *Ah! mon ami, voilà le premier bon office que m'ait rendu ma vue.*

La Monnoye s'en retournoit à Dijon, ſa patrie, avec un de ſes amis, qui, le voyant ſaluer une Croix, où J. C. étoit attaché, lui témoigna ſa ſurpriſe de cette dévotion. La Monnoye lui répondit : *Nous nous ſaluons, mais nous ne nous parlons guere* ; mot peu chrétien, que nous ne citons que pour le condamner.

La Monnoye eut, comme Ménage, la facilité de faire des vers dans preſque toutes les langues ; mais ſes vers françois ſont très-ſupérieurs à ceux de Ménage.

Les *Noëls Bourguignons* de La Monnoye

ſont auſſi eſtimés à Dijon que les *Poéſies Languedociennes* de Goudouly le ſont à Toulouſe. Mais les jargons irréguliers & ſouvent énergiques de nos provinces ne ſont pas faits pour ſe naturaliſer avec notre langue. Nos Poëtes n'auront jamais à cet égard la liberté des Grecs, qui employoient à leur gré les différens dialectes de leur pays.

Sans le ſavoir, ſans avoir eu même l'idée de concourir, M. de La Monnoye gagna le prix que l'Académie Françoiſe avoit propoſé en 1683, & dont le ſujet étoit, *les grandes choſes faites par le Roi en faveur de la Religion.* Voici de quelle maniere l'eſtimable M. Rigoley de Juvigni raconte cette anecdote :

« Le célebre Santeuil avoit compoſé une ode » latine à la louange de *LOUIS le Grand, pro-* » *tecteur de la Religion Catholique.* M. de La » Monnoye la traduiſit en françois, à la folli- » citation d'un de ſes amis, ſans aucun deſſein » de la rendre publique. Santeuil le ſut, & » preſſa le Poëte Dijonnois de la faire impri- » mer ; mais M. de La Monnoye n'y voulut » point conſentir, ajoutant avec modeſtie que,

» tout couvert qu'il étoit des armes d'Achille,
» il craignoit d'éprouver le ſort de Patrocle.
» Les choſes en demeurerent là : il avoit même
» oublié cette traduction, lorſque le prix fut
» annoncé. Santeuil ſaiſit l'occaſion, & penſant
» avec raiſon que ſa piece, traduite par La
» Monnoye, étoit digne d'être préſentée à l'A-
» cadémie, il la fit admettre au concours, à
» l'inſu du Traducteur, après l'avoir réduite à
» une centaine de vers, pour ſe conformer aux
» loix de cette compagnie. La piece ainſi tron-
» quée remporta le prix. »

On peut juger de la ſurpriſe agréable de M. de La Monnoye, lorſqu'on lui annonça cette nouvelle ; mais, loin d'accepter la Médaille, il la renvoya à Santeuil, qui ne ſe fit pas prier pour la recevoir. Le procédé ſi différent des deux Auteurs met l'un ſi fort au-deſſus de l'autre, qu'il eſt inutile de faire aucune réflexion à ce ſujet.

Lorſque l'Abbé Régnier des Marais mourut, M. le Cardinal d'Eſtrées, & M. l'Abbé d'Eſtrées

ſon neveu, ſolliciterent pour La Monnoye la place que ſa mort laiſſoit vacante à l'Académie Françoiſe, & réunirent en ſa faveur l'unanimité des ſuffrages. Son élection occaſionna un changement dans cette Compagnie, lequel ôta toute diſtinction de rang entre les Académiciens. Comme il n'y avoit que les trois Officiers, le Directeur, le Chancelier & le Secrétaire perpétuel qui euſſent des fauteuils, les Cardinaux, auxquels on ne vouloit pas en accorder, qu'ils ne fuſſent revêtus de l'une de ces trois charges, ſe diſpenſoient par cette raiſon d'aſſiſter aux aſſemblées. M. le Cardinal d'Eſtrées ne pouvoit par conſéquent entrer à l'Académie pour donner ſa voix à La Monnoye qu'il aimoit. Il en conféra avec M. le Cardinal de Rohan & M. le Cardinal de Polignac, qui ſe chargea d'en parler au Roi. Sa Majeſté leva la difficulté, en ordonnant que déſormais tous les Académiciens euſſent des fauteuils. Au moyen de cette déciſion, à laquelle on s'eſt toujours conformé depuis, deux Cardinaux honorerent de leur préſence l'élection de La Monnoye, qui fut élu unanimement. C'étoit en 1713. M. le Préſi-

dent

dent Bouhier n'en fut pas plutôt inſtruit, qu'il lui adreſſa ce douzain :

Jà dès long-tems, par ma bouche, Apollon
L'avoit prédit, que tes doctes ouvrages
Un jour, enfin, feroient placer ton nom
Au rang de ceux de nos quarante Sages :
Or, aujourd'hui que, par tous leurs ſuffrages,
Selon mes vœux, l'oracle eſt accompli ;
Ainſi qu'alors, d'un feu ſoudain rempli,
Je ſens ce Dieu : par lui, cher La Monnoye,
L'avenir ſombre à mes yeux ſe déploie ;
J'y vois ton ſort, j'y vois un peu du mien.
Rien n'eſt égal à ta gloire, à ma joie :
Du docte Corps je te vois le Doyen.

Je voudrois bien que cette prédiction pût être accomplie à la lettre, diſoit en plaiſantant M. de La Monnoye, qui n'étoit pas riche ; non pas dans la vue d'enterrer tous mes Confreres les Académiciens ; mais pour devenir le Doyen de la tontine, & être l'héritier de tous mes Confreres les rentiers.

La Monnoye fut preſque réduit à la mendicité par la chute des billets de banque. M. le Comte de Caylus étant un jour à ſouper chez Madame ſa mere, avec M. le Duc de Villeroi,

fit une peinture si vive & si touchante de l'infortune de La Monnoye, qu'il attendrit ceux qui l'écoutoient. M. le Duc de Villeroi en fut si pénétré, qu'il lui vint aussi-tôt en pensée de faire une pension de six cents livres à cet Académicien. Il lui envoya, le lendemain, l'année d'avance, & lui fit dire qu'il lui défendoit de passer à son hôtel pour le remercier ; mais qu'il le verroit avec plaisir chez Madame la Comtesse de Caylus, où il seroit sûr de le trouver. A peine eut-il salué ce Seigneur généreux, & commencé son remercîment, que le Duc l'interrompit, en lui disant : *Oubliez tout cela, Monsieur ; c'est à moi à me souvenir que je suis votre débiteur.*

JEAN-SÉBASTIEN TRUCHET, *né à Lyon en* 1657, *mort en* 1729.

Le Pere Sébastien, Carme, a été extrêmement célebre par le talent qu'il avoit pour les mécaniques. Charles II, Roi d'Angleterre, avoit envoyé à Louis XIV deux montres à répétition,

les premieres qu'on ait vues en France. Elles ne pouvoient s'ouvrir que par un ſecret, précaution des ouvriers Anglois pour cacher la nouvelle conſtruction, & s'en aſſurer la gloire & le profit. Les montres ſe dérangerent & furent remiſes entre les mains de Martineau, Horloger du Roi, qui n'y put travailler, faute de les ſavoir ouvrir. Il dit à M. Colbert, & c'eſt un trait de courage digne d'être remarqué, qu'il ne connoiſſoit qu'un jeune Carme capable d'ouvrir les montres; que, s'il n'y réuſſiſſoit pas, il falloit ſe réſoudre à les renvoyer en Angleterre. M. Colbert conſentit qu'il les donnât au Pere Sébaſtien, qui les ouvrit aſſez promptement, & les raccommoda ſans ſavoir qu'elles étoient au Roi, ni combien étoit important, par les circonſtances, l'ouvrage dont on l'avoit chargé. Il étoit habile en horlogerie, & ne demandoit que des occaſions de s'y exercer. Quelque tems après, M. Colbert mande le Pere Sébaſtien pour venir le trouver à ſept heures du matin d'un jour indiqué: nulle explication ſur le motif de cet ordre; ſilence qui pouvoit cauſer quelque terreur. Le Pere Sébaſtien s'y rend, ſe préſente interdit & tremblant. Le Miniſtre, accompagné de deux

Membres de l'Académie des Sciences, le loue ſur les montres, & lui apprend pour qui il a travaillé ; l'exhorte à ſuivre ſon grand talent pour la mécanique, ſur-tout à étudier les hydrauliques, qui devenoient néceſſaires à la magnificence du Roi; lui recommande de travailler ſous les yeux de ces deux Académiciens qui le dirigeront ; & pour l'animer davantage, & parler en Miniſtre, il lui donna ſix cents livres de penſion, dont la premiere année, ſelon la coutume de ce tems-là, lui fut payée le même jour. Il n'avoit alors que dix-neuf ans.

Le Czar Pierre le Grand honora le Pere Sébaſtien d'une viſite qui dura trois heures. Ce Monarque, plein de génie, ne pouvoit ceſſer d'admirer, dans le cabinet de cet habile homme, tant de machines inventées ou perfectionnées par lui, toutes recommandables ou par une grande utilité, ou par une extrême induſtrie. Après la longue application que ce Prince donna à cette eſpece d'étude, il voulut boire, & ordonna au Pere Sébaſtien, qui s'en défendit beaucoup, de boire après lui, dans le même

verre où il verſa lui-même le vin ; lui à qui le deſpotiſme le plus abſolu auroit pu perſuader que le commun des hommes n'étoit pas de la même nature qu'un Empereur de Ruſſie. On peut même penſer qu'il fit naître exprès une occaſion de mettre le Pere Sébaſtien de niveau avec lui.

C'eſt le Pere Sébaſtien qui a inventé pour Marly la machine à tranſporter de gros arbres tout entiers, ſans les endommager ; de ſorte que du jour au lendemain Marly changeoit de face, & étoit orné de longues allées d'arbres arrivés la veille.

La réputation dont jouiſſoit le Pere Sébaſtien, ne le changea pas. M. le Prince diſoit, en parlant de lui au Roi, qu'il étoit auſſi ſimple que ſes machines.

MICHEL BARON, *né à Paris en* 1652, *mort dans la même ville en* 1729.

On rapporte de Baron, qu'étant à la foire de Bourges, où ſon pere l'avoit envoyé pour y vendre quelques marchandiſes, il fut ſi charmé de quelques pieces qu'il vit repréſenter dans cette ville, qu'il alla s'offrir à la troupe qui y jouoit. On l'accepta; & après avoir couru la province pendant quelques années, il vint briller à Paris. Il mourut dans un âge aſſez avancé, par un accident très-ſingulier. Il repréſentoit dans le Cid le rôle de Dom Diegue : en pouſſant avec le pied ſon épée, que le Comte de Gormas lui fait tomber, il en rencontra la pointe, qui le bleſſa. La gangrene ſe mit, au bout de quelques jours, à cette bleſſure qu'il avoit négligée. On lui fit entendre qu'il falloit lui couper la jambe; mais il répondit qu'il aimoit mieux mourir, que de ſouffrir cette opération, ajoutant qu'un Roi de Théâtre, avec une jambe de bois, ſe feroit huer.

Mademoiſelle Baron, femme de Michel Baron, étoit la plus belle femme de ſon tems. On rapporte que, lorſqu'elle ſe préſentoit pour avoir l'honneur de paroître à la toilette de la Reine mere, Sa Majeſté diſoit à toutes les Dames : *Meſdames, voilà la Baron ;* & elles prenoient la fuite.

Lorſque Racine faiſoit répéter ſon *Andromaque*, & qu'il donnoit de l'eſprit & de l'intelligence aux Acteurs, il dit à Baron, qui étoit chargé du rôle de Pyrrhus : « Pour vous, je » n'ai point d'inſtruction à vous donner ; votre » cœur vous en dira plus que mes leçons n'en » pourroient faire entendre. »

On reprochoit à Baron que, déclamant ſur le Théâtre, il tournoit quelquefois le dos au parterre ; mais cela ne lui arrivoit que lorſqu'il entendoit parler haut derriere lui ; alors il ſe tournoit vers ces perſonnes, leur déclamoit les vers qu'il avoit à dire, & par là leur impoſoit ſilence. Lorſqu'il vouloit faire honneur à des gens de diſtinction ou de mérite, il choiſiſſoit

un des plus beaux endroits de la pièce, & le déclamoit en les regardant.

Baron penſoit avantageuſement de ſa profeſſion. « J'ai lu, diſoit-il, toutes les hiſtoires » anciennes & modernes; j'y trouve que la na» ture a prodigué d'excellens hommes dans » tous les genres : elle ſemble n'avoir été avare » que de grands Comédiens : il n'y a jamais » eu que Roſcius & moi. »

Boyron étoit ſon vrai nom. Il étoit auſſi vain qu'excellent Comédien. On prétend qu'il penſa refuſer la penſion du Roi, parce que l'Ordonnance portoit : « Payez au nommé Michel Boy» ron, dit Baron, la ſomme de, *&c.* »

L'on félicitoit un jour Baron ſur les belles connoiſſances que ſon fils ſe faiſoit dans le grand monde, & ſur-tout parmi les Dames; & ſur ce qu'on ajouta qu'un fils tel que celui-là ne pouvoit que lui faire honneur : « Point du tout, » répliqua-t-il; c'eſt un maraud qui ne vaudra

» jamais rien. J'ai fait ce que j'ai pu pour le
» corriger de ſes mauvaiſes habitudes, & en
» faire un *joli homme*; mais il s'amuſe avec
» cette diableſſe de Deſmarres. Le coquin qu'il
» eſt ignore que les gens, tels que nous, ne ſont
» faits que pour être ſur les genoux des Reines
» ou des Princeſſes. »

Baron n'entroit jamais ſur la ſcène, qu'après s'être mis dans l'eſprit & dans le mouvement de ſon rôle. Il y avoit telle piece, où, au fond du Théâtre & derriere les couliſſes, il ſe battoit pour ainſi dire les flancs pour ſe paſſionner. Il apoſtrophoit, avec aigreur & injurieuſement, tout ce qui ſe trouvoit ſous ſa main, de valets, & même de camarades de l'un & l'autre ſexe, juſqu'à ne point ménager les termes; & il appelloit cela, *reſpecter le Parterre.* Il ne ſe montroit en effet à lui, qu'avec je ne ſais quelle altération de ſes traits, & avec ces expreſſions muettes, qui étoient comme l'ébauche du caractere de ſes différens perſonnages.

Après la belle campagne de Dénain, tout le

monde fêtoit le Maréchal de Villars qui venoit de ſauver la France. Ce Héros, après avoir rendu ſes devoirs à Verſailles, courut en faire autant à Sceaux, où il avoit toujours été chéri. Baron y étoit. Du plus loin qu'il apperçut ce Seigneur, il courut au devant de lui, les bras ouverts, en s'écriant : *Hé, Monſieur de Villars!* Celui-ci ſe contenta de lui répondre: *Bon jour, Baron*; & continua de marcher, en lui faiſant ſigne de s'éloigner.

Baron à ſoixante-quinze ans remonta ſur le Théâtre, & remplit le rôle de Rodrigue dans la Tragédie du Cid; mais lorſqu'il fut à ces deux vers,

Je ſuis jeune, il eſt vrai: mais aux ames bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

le peu de convenance qu'il y avoit entre ces vers & ſa phyſionomie, & le ton naſillard avec lequel il les déclama, exciterent un éclat de rire général. Alors il s'avança ſur le bord du Théâtre, & s'adreſſant au Parterre :

« Meſſieurs, dit-il, je m'en vais recommen-
» cer pour la troiſieme fois; mais je vous avertis

» que, ſi l'on rit encore, je quitte le Théâtre, » & je n'y remonte de ma vie. » Il continua ſon rôle, & le ſilence fut exactement gardé.

A la même repréſentation, ce Rodrigue ſuranné ſe jetoit encore aſſez leſtement aux genoux de Chimène; mais il falloit que deux garçons du Théâtre le ramaſſaſſent. Chimène avoit beau lui dire de ſe lever. La durée de ſon reſpect étoit forcée; & il ne dépendoit pas de lui d'obéir à ſa Maîtreſſe.

Il y avoit une grande Dame qui étoit dans l'habitude de recevoir Baron pendant la nuit. Il s'aviſa d'y aller le jour, comme compagnie. « M. Baron, lui dit-elle froidement, que » venez-vous chercher? » *Mon bonnet de nuit*, répondit-il tout haut.

La Bruyere, en donnant à Baron la qualité du plus grand Comédien qui ait paru ſur notre Théâtre, ajoute qu'il ne lui manquoit que de parler de la bouche, parce qu'effectivement la grande quantité de tabac qu'il prenoit, le faiſoit beaucoup parler du nez.

On prétend que le Pere de la Rue, Jéſuite ; fit paroître, ſous le nom de Baron, l'*Andrienne*, & l'*Homme à bonnes fortunes*, qu'il n'oſa publier ſous le ſien. Une remarque à faire ſur la premiere de ces pieces, eſt que Mademoiſelle Dancourt la mere, qui repréſentoit l'*Andrienne*, imagina une ſorte de robe abattue qui convenoit à ce rôle, dont la mode s'établit, & continue encore aujourd'hui; ces robes ont gardé le nom d'Andriennes.

Le grand Rouſſeau diſoit de Baron, qu'il donnoit un nouveau luſtre aux beautés de Racine, & un voile aux défauts de Pradon. *Les regles*, diſoit cet Acteur ſublime, *défendent d'élever les bras au-deſſus de la tête ; mais ſi la paſſion les y porte, ils feront bien : la paſſion en fait plus que les regles.*

Les Comédiens François vouloient empêcher les Comédiens Italiens de parler françois. Lorſque Baron eut plaidé la cauſe de ſes camarades, le Roi fit ſigne à Dominique de parler à ſon

tour. Cet Acteur, après avoir fait quelques poſtures de ſon caractere, dit au Roi : *Quelle langue Votre Majeſté veut-elle que je parle?* — « Parle comme tu voudras, lui dit le Roi. » — *Je n'en veux pas davantage*, reprit Dominique, en remerciant ce Monarque ; *ma cauſe eſt gagnée.* Le Roi rit de la ſurpriſe qu'on lui avoit faite : « La parole eſt lâchée, dit-il, je n'en » reviendrai pas. »

Baron prétendoit que la force & le jeu de la déclamation étoient tels, que des ſons tendres & triſtes, venant à porter ſur des paroles gaies, & même comiques, n'en excitoient pas moins dans l'ame ces émotions douloureuſes qui nous arrachent des larmes. On lui a vu faire plus d'une fois l'épreuve d'un effet ſi ſurprenant ſur les paroles de cette chanſon :

Si le Roi m'avoit donné
Paris ſa grand'ville,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirois au Roi Henri :
Reprenez votre Paris ;
J'aime mieux ma mie, au gai,
J'aime mieux ma mie.

Baron étoit si fat, qu'un jour il trouva très-mauvais que son laquais & son cocher, aussi insolens que lui, eussent été battus par les gens du Marquis de Biron. « M. le Marquis, dit-il, » vos gens ont battu les miens; je vous demande » justice. » Le Marquis, choqué du parallele & de cette redite perpétuelle, lui répondit: « Mon » pauvre Baron, que veux-tu que je te dise? » Pourquoi as-tu des gens? »

Épitaphe de Baron.

Celui qui gît sous ce tombeau,
Eut ici-bas un sort si beau,
Qu'il fut tout ce que l'on peut être:
Tantôt compagnon, tantôt maître,
Tantôt divin, tantôt humain,
Tantôt François, tantôt Romain,
Tantôt Gouverneur de Province,
Empereur, Marquis, Comte, Prince;
Bref, on l'a mille fois traité
D'Excellence & de Majesté:
Même il n'eut souvent pour Amantes,
Que des Reines, ou des Infantes.

Mais, las! après tout cet éclat,
Il est ici couché tout plat,
Sans pompe & sans magnificence,
Sans couronne & sans excellence.

Il n'a plus ces titres exquis
De Duc, de Comte, de Marquis ;
Il n'en conſerve aucune marque :
Il n'eſt plus ni Roi, ni Monarque ;
Et rien que Baron ſeulement
Ne repoſe en ce monument.

Anonyme.

SIMON DE LALOUBERE, *né à Toulouſe en* 1642, *mort en* 1729.

M. de Laloubere perdit de bonne heure ſon pere ; mais il trouva dans ſa mere un guide ſûr & zélé : c'étoit une femme de mérite, & qui, aſſez occupée, ce me ſemble, des diſcuſſions d'affaires que ſon mari lui avoit laiſſées, ne déſeſpéra pas d'animer encore, & de ſuivre par elle-même les études d'un jeune homme qui étoit en Réthorique. Chaque jour elle lui en faiſoit rendre un compte exact. Le jeune Laloubere, à qui cette inſpection paroiſſoit gênante & peut-être déplacée, ſe flatta qu'au moins elle ne dureroit pas ; & comme il liſoit alors en grec les poëmes d'Homere, dont il étoit enchanté,

il y ajoutoit le plaiſir malin de lui en réciter ſoir & matin un grand nombre de vers, perſuadé qu'un langage ſi extraordinaire pour elle, mettroit bientôt ſa patience à bout. Il ſe trompa : l'attention de ſa mere ſe renouvelloit ſans ceſſe, & augmentoit au point qu'il ne put s'empêcher de lui en marquer ſon étonnement, & de lui avouer quel avoit été ſon projet. Elle répondit à cet aveu, par un autre qui ne le ſurprit pas moins : c'eſt qu'inſenſiblement elle avoit pris un tel goût à l'harmonie de ces vers, que quand il ne lui en réciteroit plus par devoir, elle lui en demanderoit quelquefois par amitié.

Laloubere s'étant attaché à M. de Pontchartrain, Contrôleur Général des Finances, fut nommé à une place à l'Académie Françoiſe. Ce fut à cette occaſion que La Fontaine fit l'épigramme qui finit par ces vers :

Il en ſera, quoi qu'on en die ;
C'eſt un impôt que Pontchartrain
Veut mettre ſur l'Académie.

M. de Laloubere, à l'âge de cinquante ans, ſe

ſe retira à Toulouſe, & rechercha Mademoiſelle Bertrand ſa parente. Pour l'obtenir, il ſe peignit lui-même, & préſenta ſon portrait à la Demoiſelle, ſans ſe nommer, lui demanda ſa main pour cet inconnu, & l'obtint.

JEAN HARDOUIN, *Jéſuite, né à Quimper en* 1646, *mort à Paris en* 1729.

Le Pere Hardouin eſt un des Savans les plus ſinguliers qui aient paru. Il étoit doué d'une pénétration prompte, & d'une mémoire très-heureuſe; mais le goût des paradoxes & des opinions ſingulieres l'égara ſouvent. Un de ſes amis lui ayant un jour repréſenté que le public étoit choqué de ſes abſurdités, le Pere Hardouin lui répondit: *Hé! croyez-vous donc que je me ſerai levé toute ma vie à quatre heures du matin, pour ne dire que ce que d'autres ont dit avant moi?* Son ami lui répliqua: « Mais » il arrive quelquefois qu'en ſe levant ſi matin, » on compoſe ſans être bien éveillé, & qu'on

» débite les rêveries d'une mauvaiſe nuit pour » des vérités démontrées. »

Le Pere Hardouin diſoit, *que Dieu lui avoit ôté la foi humaine, pour donner plus de force à la foi divine.*

Le Clergé de France chargea le Pere Hardouin de faire l'Hiſtoire des Conciles, & lui fit pour cela une penſion. Le Jéſuite ſe chargea de cette entrepriſe, quoiqu'il penſât que tous les Conciles tenus avant celui de Trente, étoient tout autant de chimères. *Si cela eſt, mon Pere,* lui dit un jour le Pere Le Brun de l'Oratoire, *d'où vient que vous avez donné une édition des Conciles ? — Il n'y a que Dieu & moi qui le ſache,* répondit le Pere Hardouin.

Les étranges idées du Pere Hardouin lui ont mérité cette épitaphe, qui peint aſſez bien cet homme à la fois dévot & Pyrrhonien, adorateur & deſtructeur de l'antiquité, prodige d'éru-

dition, en anéantiſſant tous les monumens des connoiſſances humaines.

In expectatione Judicii,
Hîc jacet
Hominum Paradoxotatos,
Nationè Gallus, Religione Romanus,
Orbis litterati portentum:
Venerandæ antiquitatis cultor & depredator;
Doctè febricitans
Somnia, & inaudita commenta vigilans edidit.
Scepticum piè egit;
Credulitate puer, audaciâ juvenis, deliriis ſenex.
Uno verbo dicam:
Hîc jacet HARDUINUS.

Attribuée à François *Atterbury*, Evêque de Rocheſter.

M. Huet diſoit, en parlant du Pline du Pere Hardouin, « que ce Jéſuite avoit fait en cinq » ans un ouvrage, que cinq Auteurs des plus » ſavans auroient été cinquante ans à faire. »

Le Pere Hardouin prétendoit que le Joſeph tel que nous l'avons, eſt un ouvrage de quelques Moines du treizieme ſiecle. « Nous le croirons, » a dit un plaiſant, quand il nous aura prouvé

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

» que les Jéſuites ſont les Auteurs des *Lettres* » *provinciales.* »

Le Pere Hardouin, diſoit M. Huet, travaille depuis quarante ans à ruiner ſa réputation, ſans pouvoir en venir à bout.

On appelloit le Pere Hardouin, *le Pere éternel des Petites-Maiſons.*

JEAN-BAPTISTE-HENRI DU TROUSSET DE VALINCOUR, *né à Paris en* 1653, *mort dans la même ville en* 1730.

Lorſque M. le Comte de Toulouſe fut ſorti de l'enfance, Madame de Monteſpan conſulta Racine ſur le choix de celui à qui on confieroit l'éducation du jeune Prince. Elle vouloit un homme d'un mérite diſtingué & d'un nom connu. Racine voulant en cette occaſion obliger M. du Trouſſet, qu'il eſtimoit beaucoup, dit à Madame de Monteſpan : « Je vous propoſe ſans con-

» trainte un homme dont le nom n'eſt pas » connu; mais il mérite de l'être. Ses ouvrages, » qu'il n'a pas donnés au public ſous ſon nom, » en ont été bien reçus. » Ces ouvrages étoient la *Critique de la Princeſſe de Clèves*, la *Vie du Duc de Guiſe*, & quelques petites pieces de vers fort ingénieuſes. M. du Trouſſet, connu depuis ſous le nom de Valincour, fut agréé.

Un Commis du Tréſor-Royal, homme d'eſprit, qui payoit à Racine, Deſpréaux, Valincour, la penſion qu'ils avoient pour écrire l'hiſtoire du Roi, diſoit de ces Meſſieurs : *Nous n'avons encore vu d'eux que leur ſignature.*

M. de Valincour ayant perdu ſa Bibliotheque, dans l'incendie qui conſuma ſa belle maiſon de Saint-Cloud, répondit à ceux qui cherchoient à le conſoler de ce malheur : « J'au- » rois bien mal profité de mes livres, ſi je » n'avois appris à m'en ſavoir paſſer. »

ANTOINE HOUDART DE LAMOTHE, *de l'Académie Françoiſe, né à Paris en* 1672, *mort dans la même ville en* 1731.

Lamothe croyoit juſtifier la dureté de pluſieurs de ſes vers, en diſant : « Un Poëte n'eſt » pas une flûte. »

Il répondit à quelqu'un qui lui parloit des nombreuſes critiques de ſa Tragédie d'*Inès* : « Il eſt vrai qu'on l'a beaucoup critiquée, mais » en pleurant. »

Lamothe, par mégarde, marcha ſur le pied d'un jeune homme dans la foule ; celui-ci lui donna un ſoufflet : « Monſieur, lui dit La- » mothe, vous allez être bien fâché. Je ſuis » aveugle. »

Lorſque Lamothe approuva, comme Cenſeur, l'*Œdipe* de M. de Voltaire, il dit que cet

ouvrage d'un homme de dix-huit ans, *promettoit au Théâtre un digne ſucceſſeur de Corneille & de Racine.* L'Abbé de Chaulieu, fit au ſujet de cette approbation, l'épigramme ſuivante :

O la belle approbation !
Qu'elle nous promet de merveilles !
C'eſt la ſûre prédiction
De voir Voltaire un jour remplacer les Corneilles.

Mais où diable, Lamothe, as-tu pris cette erreur ?
Je te connoiſſois bien pour aſſez plat Auteur,
Et ſur-tout très-méchant Poëte ;
Mais non pour un lâche flatteur,
Encore moins pour un faux Prophete.

M. de Lamothe a dit, « que l'ingénieux Roman de Pſyché, par La Fontaine, eût pu lui » ſeul faire inventer l'Opéra. »

Lamothe garda l'*incognito* pendant les premieres repréſentations de ſa Tragédie des *Machabées* : chacun crut alors que cette Tragédie étoit un ouvrage poſthume de Racine ; on lui attribuoit au moins les trois premiers actes. Enfin on voulut juger par comparaiſon, & l'examen

des vers détruisit le préjugé. J. B. Rousseau disoit à ce sujet : « Quelques-uns donnent cette piece » à Lamothe ; mais, s'il n'y a ni pointes, ni » pensées fleuries, ni petites finesses d'esprit, » elle ne sauroit être de lui. »

Boindin, dans un Mémoire posthume, accuse Lamothe d'avoir composé, en société, avec Saurin, les horribles couplets qui perdirent Rousseau. Cette accusation n'est pas prouvée ; mais comme Boindin étoit lui-même attaqué dans ces couplets, & qu'il n'avoit jamais eu aucun différend avec Lamothe, elle n'a pas laissé de trouver des partisans. Il faut néanmoins convenir qu'on ne connoit de Lamothe aucun ouvrage satyrique ou malin, pas même une seule épigramme, quoiqu'on en ait fait plusieurs contre lui, ou plutôt contre ses ouvrages. Le Pere du Cerceau avoit dit de lui :

Attaqué par maint trait félon,
Jamais contre le noir frêlon
Il n'employa ses nobles veilles ;
Et comme le roi des abeilles,
Il fut toujours sans aiguillon.

Malgré ſes diſputes avec Madame Dacier, Lamothe, en généreux adverſaire, prononça ſon éloge funebre à l'Académie Françoiſe. C'eſt dans ce morceau où il dit, « que cette Savante, » qui eſt préſentement ſur le Parnaſſe, voit » clairement ſi c'eſt elle ou lui qui s'eſt trompé » dans ſon ſentiment ſur Homere. »

M. Alain, Maître Sellier, a donné au Théâtre François l'*Épreuve réciproque*, petite Comédie très-jolie, mais très-courte. M. de Lamothe, au ſortir de la premiere repréſentation, trouva l'Auteur dans les foyers, & lui dit : « M. Alain, » vous n'avez pas aſſez alongé la courroie. »

L'Abbé Terraſſon voulant prendre parti pour Madame Dacier, intimida d'abord les eſprits. Qui, diſoit-on, oppoſer au profond Géometre, à l'homme le plus réfléchi? Qui ſera déſormais l'Avocat du pauvre Lamothe? *Arlequin*, répondit Fuzelier. En effet, il fit jouer peu de tems après, ſur un des Théâtres de la Capitale, *Arlequin, défenſeur d'Homere*. Dans cette Piece,

Arlequin tiroit l'Iliade d'une eſpece de châſſe ; & par une alluſion peu décente aux cérémonies de l'Egliſe, il la faiſoit baiſer à tous les Acteurs, en réparation des outrages qu'on lui avoit faits.

Un jeune Littérateur lut un jour à M. de Lamothe, qui étoit ſur le déclin de ſes années, une Tragédie qu'il avoit compoſée. Après l'avoir écoutée avec toute l'attention poſſible : « Votre » Piece eſt belle, lui dit notre Académicien ; » j'oſe vous répondre du ſuccès. Une ſeule » choſe me fait peine, c'eſt que vous donnez » dans le plagiat. Je puis vous citer en preuve » la ſeconde ſcène du quatrieme acte. » Le jeune Poëte fit de ſon mieux pour ſe juſtifier d'une pareille accuſation. « Je n'avance rien, ajouta » Lamothe, qu'en connoiſſance de cauſe ; & » pour vous le confirmer, je vais réciter cette » même ſcène que je me ſuis fait un plaiſir » d'apprendre autrefois par cœur, & dont il » ne m'eſt pas échappé un ſeul vers. » En effet, il la récita toute entiere ſans héſiter, & d'une façon auſſi animée que ſi lui-même l'eût faite. Tous ceux qui avoient été préſens à la lecture

de la Piece, ne ſavoient que penſer. L'Auteur ſur-tout étoit abſolument déconcerté. Quand M. de Lamothe eut un peu joui de ſon embarras: « Remettez-vous, Monſieur, lui dit-il ; la ſcène » en queſtion eſt de vous ſans doute, ainſi que » tout le reſte ; mais elle m'a paru ſi belle & » ſi touchante, que je n'ai pu m'empêcher de » la retenir. »

Se trouvant un jour dans le café de la Comédie Françoiſe, M. de Lamothe entendit des jeunes gens, dont il n'étoit pas connu, déchirer la Tragédie d'*Inès*, dont on devoit, le jour même, donner une repréſentation. Il les écouta avec patience pendant une demi-heure, & garda toujours l'*incognito*. Il ſe leva enſuite, & adreſſant la parole à un de ſes amis : *Allons, Monſieur*, lui dit-il, *nous ennuyer à la quarante-deuxieme repréſentation de cette mauvaiſe Piece.*

Un jour que M. de Lamothe ſe flattoit d'avoir pour amis tous les Gens-de-Lettres : *Si cela étoit vrai*, répondit Fontenelle, *ce ſeroit un*

terrible préjugé contre vous ; mais vous leur faites trop d'honneur, & vous ne vous en faites pas assez.

M. de Lamothe dit, dans la dispute qu'il eut avec Madame Dacier : « Je me souviens qu'un » jour je demandois raison à M. Despréaux de » la bizarrerie & de l'indécence des Dieux » d'Homere : il dédaigna de les justifier par le » secours trivial des allégories ; & il voulut » bien me faire confidence d'un sentiment qui » lui étoit propre, quoiqu'il n'ait pas voulu le » rendre public : c'est qu'Homere avoit craint » d'ennuyer par le tragique continu de son » sujet ; que n'ayant, de la part des hommes, » que des combats & des passions funestes à » peindre, il avoit voulu égayer le fond de sa » matiere aux dépens des Dieux mêmes, & » qu'il leur avoit fait jouer la Comédie dans les » entr'actes de son action, pour délasser le lec- » teur, que la continuité des combats auroit » rebuté sans ces intermedes. »

Dans le tems de la dispute sur les anciens &

les modernes, on trouva écrit avec du charbon, sur la porte de l'Académie, quatre vers, qui sont une parodie de ceux que fit Corneille sur le Cardinal de Richelieu.

Lamothe & la Dacier, avec un zele égal,
Se battent pour Homere, & n'y gagneront rien;
L'une l'entend trop bien pour en dire du mal,
L'autre l'entend trop peu pour en dire du bien.

Lorsque, dans le cours de la dispute sur Homere, M. de Lamothe critiquoit quelque endroit de cet Auteur, Madame Dacier lui répondoit toujours avec enthousiasme : *Ah ! si vous saviez le Grec !* « Il me semble, (dit » ingénieusement à ce propos M. de Lamothe) » entendre le Héros de Cervantes, qui, parce » qu'il est armé Chevalier, voit des enchan- » teurs, où son Ecuyer ne voit que des mou- » tons. »

Épigramme de J. B. Rousseau, pendant les contestations sur Homere.

Léger de queue, & de ruses chargé,
Maître Renard se proposoit pour regle;

Léger d'étude, & d'orgueil engorgé,
Maître Houdart ſe croit un petit aigle :
Oyez-le bien, vous toucherez au doigt
Que l'Iliade eſt un conte plus froid
Que Cendrillon, Peau-d'âne, ou Barbe-bleue.
Maître Houdart, peut-être on vous croiroit ;
Mais, par malheur, vous n'avez point de queue.

Les Fables de Lamothe avoient été extrêmement applaudies, lorſqu'il les avoit récitées dans les aſſemblées publiques de l'Académie. A peine furent-elles imprimées, qu'elles n'eurent guere d'autre admirateur que l'Abbé de Pons, qui ſoutint toujours que le public avoit tort. Pluſieurs perſonnes le virent un jour très en colere contre un petit neveu qu'il avoit, & auquel il avoit donné à apprendre par cœur deux fables, l'une de La Fontaine, l'autre de Lamothe. L'enfant, qui n'avoit pas plus de ſix ans, avoit appris ſans peine celle de La Fontaine, & n'avoit pu retenir celle de Lamothe. Cette expérience, loin de convertir l'Abbé de Pons, ne fit que l'indigner contre le mauvais goût futur de ſon neveu.

Épigramme.

Dans les Fables de La Fontaine
Tout eſt naïf, ſimple & ſans fard ;
On n'y voit ni travail, ni peine,
Et le facile en fait tout l'art.
En un mot, dans ce froid ouvrage,
Dépourvu d'eſprit & de ſel,
Chaque animal tient un langage
Trop conforme à ſon naturel.
Dans Lamothe-Houdart, au contraire,
Oiſillons, quadrupede, homme, inſecte, poiſſon,
Tout prend un noble caractere,
Et s'exprime d'un même ton.
Enfin, par ſon ſublime organe,
Les animaux parlent ſi bien,
Que dans Houdart, ſouvent un âne
Raiſonne en Académicien.

Autre.

Quand le Graveur Gillot & le Poëte Houdart,
Pour illuſtrer la fable, auront mis tout leur art,
C'eſt une vérité très-ſûre,
Que le Poëte Houdart & le pauvre Gillot,
En fait de vers & de gravure,
Nous feront regretter La Fontaine & Calot.

Quelque tems après la publication des Fables de Lamothe, on en parla au coucher de M. le Régent. Deux ou trois Courtiſans, amis de

Lamothe, affecterent, à pluſieurs repriſes, de relever le mérite des Fables nouvelles, ſans que le Régent dît un mot. Enfin, après un long ſilence, S. A. R. dit tout haut : *Il faut convenir que nous n'avons de véritable Poëte que Rouſſeau.*

J. B. Rouſſeau diſoit : « Les Odes de Lamothe reſſemblent beaucoup à des lettres. On » diroit qu'elles commencent pour ainſi dire » toutes par le mot de *Monſieur*, & qu'elles » finiſſent par le *très-humble ſerviteur.* »

M. Boivin le jeune, qui étoit entré dans la diſpute des anciens, publia une apologie d'Homere, & particuliérement du *Bouclier d'Achille*, ſur lequel, dit un anonyme, tomboient une partie des traits lancés par les défenſeurs des modernes.

François Gacon voulant entrer en lice avec M. de Lamothe, fit paroître, ſous le titre d'*Homere vengé*, un amas bizarre de Rondeaux, de Sonnets, de Satyres, &c. M. de Lamothe, qui

qui s'étoit réconcilié avec Madame Dacier, refusa de répondre aux diatribes ameres de ce Littérateur. Gacon, piqué du silence de l'Académicien, lui dit un jour : « Vous ne voulez » donc point répondre à mon *Homere vengé?* » C'est que vous craignez ma critique. Eh bien, » vous ne l'éviterez pas ; je vais faire une brochure qui aura pour titre : *Réponse au silence* » *de M. de Lamothe.* »

M. de Lamothe, pour prouver que la prose peut s'élever jusqu'aux mouvemens hardis de la poésie lyrique, fit une Ode, qu'il intitula *la libre Eloquence.* « Il faut avouer, dit l'Abbé » Desfontaines, que M. de Lamothe remplit » parfaitement son intention ; car il est beaucoup plus Poëte dans cette Ode en prose, » que dans ses Odes en vers. »

Chanson de Lamothe-Houdart.

Jeune Lucile, aimez qui vous adore ;
Ne craignez point de vous laisser charmer.
Que de plaisirs une insensible ignore !
C'est l'amour seul qui peut nous en donner.

Avant d'aimer on ne vit point encore:
On ne vit plus dès qu'on ceſſe d'aimer.

Épitaphe ſatyrique de M. de Lamothe-Houdart.

Ci-gît, (mieux vaut tard que jamais!)
Le ſucceſſeur de Deſmarais.

JACQUES-JOSEPH DUGUET, *Oratorien, né à Montbriſon en* 1649, *mort à Paris en* 1733.

L'Abbé Duguet, étant encore au Collége, lut par haſard l'*Aſtrée* de Durfé. Ce Roman hiſtorique, qui a eu une ſi grande réputation, lui plut; &, quoiqu'il n'eût alors que douze ans, il réſolut de compoſer une hiſtoire dans le même genre, ſur ce qu'il avoit pu entendre dire des familles de la ville de Montbriſon. Il exécuta ſon projet en peu de tems, & d'une maniere qui parut au-deſſus de ſon âge. Flatté du ſuccès, il en fit part à ſa mere, qui, après avoir écouté la lecture d'une partie de l'ouvrage, loin d'y

donner ſon approbation, lui dit en mere chrétienne, & d'un air affligé : *Vous ſeriez bien malheureux, mon fils, ſi vous faiſiez un ſi mauvais uſage des talens que Dieu vous a donnés.* Le jeune Auteur écouta cet avis, en profita ſans murmurer; & par une généroſité admirable dans un âge ſi tendre, & dans une circonſtance où l'amour-propre eſt ordinairement plus écouté que le langage de la vertu, il jeta ſon Roman au feu, renonça à la lecture de ces livres, & ſe livra entiérement à l'étude des ſciences.

Duguet avoit fait imprimer une lettre de controverſe, ſous le nom d'une Carmélite, qui l'adreſſoit à une Dame Proteſtante de ſes amies. Le grand Boſſuet dit en la liſant : *il y a bien de la théologie ſous la robe de cette Religieuſe.*

Duguet, ſolide & touchant, dit l'Abbé Trublet, tient de Nicole & de Fénélon; mais il eſt inférieur à l'un & à l'autre.

L'affectation qui regne dans le ſtyle de Duguet,

a fait dire au Docteur Antoine Arnaud : *Cet homme a un clinquant qui m'éblouit les yeux.* Certains ouvrages de Duguet prouvent en effet qu'il donnoit quelquefois dans les expreſſions recherchées.

Louis DUFOUR DE LONGUERUE, *né à Charleville en* 1652, *mort à Paris en* 1733.

L'Abbé de Longuerue étoit né avec de ſi heureuſes diſpoſitions pour les ſciences, que ſa facilité à apprendre, & la vivacité de ſon génie, le firent admirer dès l'âge de quatre ans. Louis XIV paſſant par Charleville, entendit parler d'un enfant ſi extraordinaire, & voulut le voir. Le jeune de Longuerue eut l'honneur de lui être préſenté, & l'avantage de répondre à l'eſtime que ce grand Prince en avoit conçue.

A l'inventaire de l'Abbé de Longuerue, on remarqua qu'il ne ſe trouvoit parmi ſes livres aucun volume de poéſie. Ce n'étoit point qu'il

n'eût lu les Poëtes. Que n'avoit-il pas lu? Mais il n'eſtimoit point aſſez les Poëtes pour leur donner une place dans ſa bibliotheque. Je fus le voir dans ma jeuneſſe, dit Racine : la converſation roula ſur les Poëtes; il les fit tous paſſer en revue, anciens & modernes, & en parla toujours avec mépris, comme d'Ecrivains frivoles qui n'apprennent rien. Il ne me parut épargner que l'Arioſte : *Pour ce fou-là*, me dit-il, *il m'a quelquefois amuſé.*

RENÉ-AUBERT DE VERTOT D'AUBŒUF, *né au pays de Caux en* 1655, *mort à Paris en* 1735.

L'Abbé de Vertot fut d'abord Capucin. Il paſſa enſuite dans d'autres Ordres, & changea ſouvent de bénéfices. On appelloit cela, *les Révolutions de l'Abbé de Vertot.*

M. Boſſuet n'eut pas plutôt lu les ouvrages de M. de Vertot, qu'il dit à M. le Cardinal de

Bouillon, que *c'étoit une plume taillée pour écrire l'hiſtoire de M. de Turenne.*

L'*Hiſtoire des Révolutions de Suede*, fut ſi eſtimée à Stockolm même, que l'Envoyé, qui étoit ſur le point de paſſer en France, fut chargé par ſes inſtructions, de faire connoiſſance avec l'Auteur, & l'engager à entreprendre une hiſtoire générale de Suede. Cet Envoyé, qui croyoit trouver M. de Vertot à Paris dans les meilleures compagnies, & répandu dans le plus grand monde, ſurpris de ne le voir nulle part, s'informa où il étoit. Ayant appris que ce n'étoit qu'un Curé de village, il rendit compte de ſa commiſſion d'une maniere qui fit échouer le projet.

M. de Vertot étoit peu ſcrupuleux ſur la vérité des circonſtances, quand les fictions pouvoient contribuer à l'agrément de ſon ſtyle. On lui avoit promis des Mémoires ſur un ſiége qu'il avoit à décrire; on tarda à les lui envoyer : *Je n'en ai plus beſoin*, dit-il, quand on les lui apporta; *mon ſiége eſt fait.*

Madame de Staal raconte, dans ſes Mémoires, que l'Abbé de Vertot fut long-tems amoureux d'elle ; & la chronique ſcandaleuſe ajoute qu'elle ne fut pas auſſi inſenſible à cette paſſion, qu'elle le fait entendre.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU, *né à Paris en* 1671, *mort à Bruxelles en* 1741.

Lorſque Rouſſeau & Lamothe furent réconciliés, on demanda au premier, ſi Gacon n'entreroit pas dans le traité : « Belle demande ! » dit-il ; quand les Généraux de deux armées » ennemies ſont d'accord, la paix n'eſt-elle » pas cenſée faite avec les Goujats ? »

Rouſſeau ayant été banni du Royaume, à l'occaſion des fameux couplets, trouva un aſyle auprès du Comte du Luc de Vintimille, alors Ambaſſadeur de France en Suiſſe. Ce Seigneur ayant été nommé Plénipotentiaire pour la paix, qui fut conclue à Bade en 1714, avec l'Empe-

reur, Rouſſeau l'y accompagna. Quelqu'un dit un jour, en cauſant familiérement chez le Prince Eugène, que Rouſſeau avoit compoſé ſur le champ, & récité de très-jolis vers chez M. le Comte du Luc, qu'il venoit d'entendre. Quoi! s'écria auſſi-tôt le Prince, nous avons ici ce grand Poëte! Il m'a donné occaſion, ajouta-t-il, de faire une réflexion bien juſte. Ce fut quelques jours après la triſte affaire de Denain, que je lus ſon *Ode à la fortune;* je trouvai mon portrait au naturel dans cette ſtrophe :

Montrez-nous, Héros magnanimes,
Votre vertu dans tout ſon jour :
Voyons comment vos cœurs ſublimes
Du ſort ſoutiendront le retour.
Tant que la fortune ſeconde,
Vous êtes les maîtres du monde :
Votre gloire nous éblouit.
Mais au moindre revers funeſte,
Le maſque tombe, l'homme reſte,
Et le Héros s'évanouit.

Après cet entretien, le Prince Eugène marqua un grand deſir de voir Rouſſeau, qu'il goûta au point de ſe l'attacher, & de l'emmener avec lui à Vienne.

Rouſſeau ne fut que trois ans auprès du Prince Eugène. Le fameux Comte de Bonneval & le marquis de Prié ayant eu une conteſtation aſſez vive, le Prince voulut que Rouſſeau, qui en avoit été le témoin, lui en rendît compte. Il le fit d'une maniere peu favorable à M. le Marquis de Prié, que M. le Prince Eugène protégeoit ouvertement. Rouſſeau, par trop de ſincérité, perdit les bonnes graces de ſon protecteur, qui lui dit qu'il pouvoit aller à Bruxelles, où on lui donneroit une place, qu'il n'a jamais eue.

Rouſſeau, piqué contre le Prince Eugène, qui lui avoit retiré ſa protection, fit l'épigramme ſuivante :

Eſt-on Héros pour avoir mis aux chaînes
Un peuple ou deux ? Tibère eut cet honneur.
Eſt-on Héros en ſignalant ſes haînes
Par la vengeance ? Octave eut ce bonheur.
Eſt-on Héros en régnant par la peur ?
Séjan fit tout trembler, juſqu'à ſon Maître.
Mais de ſon ire éteindre le ſalpêtre,
Savoir ſe vaincre, & réprimer les flots
De ſon orgueil, c'eſt ce que j'appelle être
Grand par ſoi-même ; & voilà mon Héros.

En 1717, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, fit écrire à Rouſſeau, par le Marquis de la Fare, qu'il pouvoit revenir à Paris, où il ſeroit en toute ſûreté. Mais Rouſſeau demanda qu'on fît examiner une ſeconde fois l'affaire pour laquelle il avoit été condamné : ce que le Prince ne jugea pas à propos d'ordonner.

M. le Duc d'Aremberg, qui faiſoit ſon ſéjour le plus ordinaire à Bruxelles, donna une penſion de quinze cents livres à Rouſſeau. Le Poëte, croyant dans la ſuite avoir à ſe plaindre de ſon bienfaiteur, refuſa l'argent lorſqu'on le lui apporta : « Je l'acceptois avec plaiſir, dit-il à l'Intendant de ce Seigneur, quand je me flattois » d'être des amis de M. le Duc ; préſentement » que je ne le ſuis plus, je ne veux plus le recevoir. »

Dans le tems qu'on imprimoit à Amſterdam les Satyres de Régnier, on voulut les dédier à Rouſſeau par une épître très-ſatyrique. Ce Poëte, qui en fut averti par M. l'Abbé de Vayrac, écrivit à M. le Marquis de Fénélon,

pour le prier de faire ſupprimer cette épître. Ce Miniſtre répondit qu'il venoit de relire ſes inſtructions, & qu'il n'y avoit rien vu qui regardât les affaires du Parnaſſe, ni les différends des Poëtes & des Auteurs; que d'ailleurs, Rouſſeau n'étant plus le ſujet du Roi, il ne convenoit pas à ſon Miniſtre de ſe mêler de ce qui le regardoit. Réponſe qui n'annonce pas un neveu de l'Auteur de *Télémaque*.

On diſſertoit devant Rouſſeau ſur les poëmes que nous nommons *Opéra*. « Ah! s'écria-t-il, » s'il eſt poſſible de faire un bon Opéra, il ne » l'eſt pas qu'un Opéra ſoit un bon ouvrage. »

Quand Rouſſeau donna ſon *Flatteur*, Gacon, Rimailleur ſubalterne, fit ce quatrain, qui n'eſt pas le plus mauvais des petits ouvrages de ce Poëte décrié.

Cher Rouſſeau, ta perte eſt certaine;
Tes Pieces déſormais vont toutes échouer.
En jouant le Flatteur, tu t'attires la haine
Du ſeul qui te pouvoit louer.

M. le Comte du Luc & M. de Senozan, dit M. Titon du Tillet, écrivirent, en 1738, à Rouſſeau, de venir à Paris, & qu'ils comptoient terminer l'affaire de ſon banniſſement. Rouſſeau y vint ſous le nom de Richer, qu'il prit par eſtime pour l'Auteur des Fables. Il s'en retourna trois mois après, parce qu'il s'apperçut qu'il n'y avoit rien à eſpérer, & que ceux même qui l'avoient aſſuré de tout terminer à ſa ſatisfaction, n'avoient pu obtenir ſeulement un ſauf-conduit pour un an, au bout duquel le tems preſcrit pour ſon banniſſement devoit expirer.

Dans le voyage que Rouſſeau fit à Paris, il vit M. Rollin preſque tous les jours, & ne voulut pas repartir ſans lui avoir fait la lecture de ſon teſtament. Il y déſavouoit, en termes les plus forts, ces monſtrueux couplets qui furent l'origine de ſes malheurs, & continuoit de les attribuer à Saurin : M. Rollin l'arrêta tout court en cet endroit. Il lui repréſenta vivement que le témoignage de ſa conſcience ſuffiſoit pour le diſculper ; mais que, ne pouvant avoir aucune preuve équivalente pour en charger nommément

un autre, il se rendroit coupable d'un jugement téméraire au moins, & peut-être d'une calomnie affreuse. Le Poëte n'eut rien à répliquer, & M. Rollin se sut bon gré de lui avoir fait effacer cet article.

Rousseau ne possédoit pas les qualités du cœur comme celles de l'esprit. On sait ce qu'avoit fait pour lui le feu Maréchal de Noailles, & de quel prix il en fut payé. Il perdit en moins de trois ans les bonnes graces du Prince Eugène, pour avoir eu part à des chansons que fit contre ce Héros le fameux Comte de Bonneval, alors au service de l'Empereur. « Ce Prince, (dit le » Comte) avoit une maîtresse qui le déshono- » roit; & mon amitié pour lui m'engagea à lui » en parler sur ce ton. Il me répondit d'un » air sec, qu'il ne s'étoit jamais mêlé de mes » amours, & qu'il me prioit d'en user de même » avec lui. Il avoit raison dans le fond, (con- » tinue le Comte) & j'avoue que je ne fus pas » assez raisonnable pour le sentir. La vanité, la » fierté me firent agir, je plaisantai sur sa maî- » tresse; j'en fis des railleries, & quelques

» chanſons même que je chantai devant lui. »
Le Prince ſut que Rouſſeau avoit compoſé une partie de ces chanſons ; il le lui reprocha. Le Poëte nia d'abord le fait ; mais étant preſſé, il avoua qu'il y avoit ſeulement corrigé quelques expreſſions. Sur quoi le Prince, comme on l'a déja remarqué, ſe contenta de le renvoyer à Bruxelles, où il lui promit une place qu'il n'eut jamais.

« A l'égard de la perſonne de Rouſſeau, (dit
» M. de la Place) la ſimplicité de ſon ame, ſon
» ignorance en matiere de politique & d'affai-
» res, trop de mépris pour les mauvais Auteurs
» de ſon tems, qui avoient beaucoup d'impu-
» dence, de crédit, & peut-être une plume
» vindicative & téméraire, ont fait le malheur
» de ſa vie. L'adverſité, les réflexions, l'ab-
» ſence de Paris, & le ſéjour de la pieuſe ville
» de Bruxelles, avoient rendu ce grand Poëte
» très-religieux ſur la fin de ſes jours. Dans ſa
» vieilleſſe il témoigna, avec raiſon, beaucoup
» de regret au ſujet de quelques épigrammes
» trop libres, fruit ſcandaleux de ſa jeuneſſe. »

Épitaphe de J. B. Rouſſeau.

L'Attila des mauvais Rimeurs
Vient de terminer ſa carriere :
Calliope, Euterpe & leurs ſœurs
Déplorent ſur ſa triſte bierre
L'objet de leurs tendres faveurs.

Or, écrivez, fameux Voltaire;
Bercez, endormez le vulgaire ;
Sans gêne prenez votre eſſor ;
Rimez ſans crainte, ſans ſcrupule;
Le Préfet du Parnaſſe eſt mort :
Vous ne craignez plus ſa férule.

Anonyme.

Autre.

Des mœurs de cet Auteur qu'on peignit ſi malin,
Paſſant, le jugement en deux mots peut ſe faire:
Il avoit pour amis, Rouillé, Brunoy, Rollin ;
Il eut pour ennemis, Gacon, Saurin, Voltaire.

Par lui-même.

Autre.

Ci-gît l'illuſtre & malheureux Rouſſeau ;
Le Brabant fut ſa tombe, & Paris ſon berceau.
Voici l'abrégé de ſa vie,
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

Rouſſeau a été ſi injuſtement perſécuté, & ſi iniquement calomnié par Voltaire, qu'il eſt de notre équité de rapporter ici quelques morceaux de la lettre où il raconte lui-même l'époque, la durée & la ſuite de ſes liaiſons avec l'Auteur de *la Henriade.*

« On vient de m'envoyer, Monſieur, le nouveau libelle que Voltaire a publié contre moi. Les affronts qu'il a eſſuyés à l'occaſion des premiers, ne l'ont point découragé. Celui-ci eſt ſur le même ton ; il eſt compoſé de deux pieces, dont l'une eſt une préface en proſe ſous le nom de ſes éditeurs ; l'autre eſt cette épître à Madame *du Châtelet*, dont toutes les nouvelles de Paris & les Gazettes de Hollande me menacent depuis quelques mois. L'un & l'autre de ces deux chef-d'œuvres étoient deſtinés à paroître à la tête de la nouvelle piece de Théâtre qu'il vient de faire imprimer à Paris. Mais les Approbateurs les ayant rejetés avec l'indignation qu'ils méritent, il s'eſt aviſé, pour ne point perdre le fruit d'un ſi beau travail, de les envoyer à Amſterdam, avec ordre de les publier, ſous peine d'encourir ſa diſgrace, & d'être privés

privés à jamais de l'honneur d'imprimer ſes œuvres. Je ſuis perſuadé, Monſieur, que vous n'attendez pas de moi une réponſe du même ſtyle: il y a trop long-tems que Voltaire eſt en poſſeſſion de donner la comédie au public, pour vouloir lui diſputer un ſi heureux privilége. Les injures groſſieres qu'il me dit, & les abſurdités dont elles ſont accompagnées, ne prouvent autre choſe contre moi que ſa haine, dont je n'ai garde de m'affliger, & qui me fait beaucoup plus d'honneur que ſon eſtime. Mais, puiſque vous deſirez ſavoir l'origine de cette haine, il faut vous mettre en état d'en juger vous-même, par un récit abrégé de tout ce qui s'eſt paſſé entre lui & moi, depuis que je le connois. »

» Des Dames de ma connoiſſance m'avoient mené voir une Tragédie des Jéſuites, au mois d'Août de l'année 1710. A la diſtribution des Prix, qui ſe faiſoit ordinairement après ces repréſentations, je remarquai qu'on appella deux fois le même Ecolier. Je demandai au P. *Tarteron*, qui faiſoit les honneurs de la chambre où nous étions, qui étoit ce jeune homme ſi diſtingué parmi ſes camarades? Il me dit que c'étoit un petit garçon qui avoit des diſpoſitions

ſurprenantes pour la poéſie, & me propoſa de me l'amener; à quoi je conſentis. Il l'alla chercher, & je le vis revenir un moment après avec un jeune Ecolier, qui me parut avoir ſeize à dix-ſept ans, d'aſſez mauvaiſe phyſionomie, mais d'un regard vif & éveillé, & qui vint m'embraſſer de fort bonne grace. Je n'en appris plus rien depuis ce moment, ſinon environ deux ans après, que, me trouvant à Soleure, j'en reçus une lettre de compliment, accompagné d'une Ode qu'il avoit compoſée pour le Prix de l'Académie, & ſur laquelle il me demandoit mon ſentiment, que je lui marquai avec toute la ſincérité qu'on doit à la confiance d'un jeune homme qu'on aime. J'appris pourtant que l'Académie avoit mis cette Ode au rebut; & que l'année d'après, une ſeconde Ode, qu'il avoit faite à deſſein de reprendre ſa revanche, avoit eu le même ſort. Il continuoit cependant à m'écrire de tems en tems, toujours dans les mêmes termes exagérés, m'appellant ſon *maître* & ſon *modele*, & m'envoyant quelquefois des petites pieces de ſa façon, où ſon génie mordant & âmer commençoit à ſe développer; mais à la vérité très-mal pourvu de ce ſel & de ces graces

naïves qui assaisonnent la bonne plaisanterie, & dont le privilége est de mettre le Lecteur dans les intérêts de l'Ecrivain : art que le fiel & la colere n'enseignent point, & que Voltaire, comme on voit, n'a jamais connu. Il me reste encore quelques-unes de ses lettres ; & M. le Baron de *Breteuil*, qui le protégeoit, & qui m'a toujours écrit régulièrement jusqu'à sa mort, ne manquoit jamais, de son côté, de me parler de lui, & de m'informer tantôt de ses succès, tantôt de ses disgraces. C'est par les lettres de ce Seigneur, que je conserve encore écrites la plupart de sa main, que j'ai su une partie des premiers malheurs de ce Poëte fougueux, dont un seul auroit dû lui suffire pour le corriger, s'il étoit susceptible de correction. Le *soufflet* qu'il s'attira de la main du vieux *Poisson*, dans les foyers de la Comédie ; la *balafre* dont il fut marqué au pont de Séve, par un Officier qu'il avoit calomnié ; son *empriſonnement à la Bastille*, pour des vers satyriques & scandaleux; ses fureurs ridicules au Parterre & au Théâtre, pendant qu'on siffloit son *Artemire ;* & une infinité d'autres faits que je retrouverois dans les lettres qui me sont restées de M. de *Breteuil*,

ſi je voulois prendre la peine de les y chercher ; ce que je ne rapporterois même pas, ſi ce n'étoit pour montrer par ce témoignage d'un commerce familier, ſoutenu ſans interruption vingt ans durant, avec un des plus illuſtres amis que j'aie jamais eu. Quelle eſt l'impudence d'un impoſteur, qui oſe avancer que j'ai manqué à mon bienfaiteur, & *piqué*, comme il dit, *le ſein qui m'avoit ranimé ;* pendant que ſon amitié & ma reconnoiſſance ſont un fait avéré publiquement dans mes ouvrages mêmes, dont un des plus conſidérables eſt l'épître que je lui ai adreſſée ! . . . . . .

» J'étois encore à Vienne lorſqu'il m'envoya ſa Tragédie d'*Œdipe*. Quels que ſoient les défauts dont cette Piece fourmille, comme ma coutume eſt de les excuſer dans les jeunes gens, juſqu'à ce que le tems & l'étude aient mûri leur génie, je lui fis une réponſe dont un plus habile homme que lui auroit dû être ſatisfait : je l'avertis ſeulement de parler déſormais, avec un peu plus de retenue, de *Sophocle* & des autres grands hommes qu'il maltraitoit dans ſes préfaces. Il m'envoya quelque tems après une copie du commencement de ſon Poëme *de la Ligue ;* & ayant

appris par ma réponſe, que le Prince *Eugène* m'avoit fait l'honneur de me nommer du voyage qu'il ſe propoſoit de faire alors aux Pays-Bas, il me témoigna que, dès que j'y ſerois, il ne tarderoit pas à s'y rendre pour me voir. Ce voyage du Prince ayant été rompu par les raiſons que tout le monde a ſues dans ces tems-là, je fis le voyage ſeul l'année d'enſuite ; & Voltaire effectivement ne manqua pas de ſe rendre à Bruxelles deux mois après, à la ſuite de Madame de *Rupelmonde*, que des intérêts domeſtiques appelloient en Hollande. Je ne puis m'empêcher de raconter ici de quelle maniere je fus informé de ſon arrivée. M. le Comte de *Lanoy*, que je trouvai à midi chez le Marquis de *Prié*, me demanda ce que c'étoit qu'un jeune homme qu'il venoit de voir à l'Egliſe des *Sablons*, & qui avoit tellement ſcandaliſé tout le monde par ſes indécences durant le ſervice, que le peuple avoit été ſur le point de le mettre dehors. J'appris le moment d'après, par un compliment de Voltaire, que c'étoit lui-même. Je ne manquai pas de le produire chez M. le Marquis de *Prié*, qui gouvernoit alors; chez Madame la Princeſſe de *la Tour;* & dans les autres maiſons où j'étois

reçu, & où, à ma grande confusion, il ne débuta pas mieux qu'il n'avoit fait dans l'Eglise des *Sablons*. Son séjour fut d'environ trois semaines. . . . . Il me confia son Poëme *de la Ligue*, que je lui rendis deux jours après, en l'avertissant en ami d'y corriger les déclamations satyriques & passionnées, où il s'emportoit à tout propos, contre *l'Eglise Romaine*, *le Pape*, *les Prêtres séculiers & réguliers*, & *enfin contre tous les Gouvernemens ecclésiastiques & politiques*; le priant de songer qu'un Poëme épique ne doit pas être traité comme une Satyre, & que c'est le style de *Virgile* qu'on s'y doit proposer pour modele, & non celui de *Juvénal*. Je lui donnai en même tems les louanges que je crus qu'il méritoit sur plusieurs caracteres qui m'avoient paru assez bien touchés, & sur-tout sur celui de M. de *Rosny*, que j'ai été fort surpris de voir retranché depuis, pour substituer à sa place celui de l'Amiral de *Coligni*, le héros des Protestans à la vérité, mais encore plus véritablement le boute-feu de la France. J'en ai su depuis la raison, fondée sur le ressentiment d'une menace humiliante qu'il s'étoit attirée de feu M. le Duc de *Sully*, son premier protec-

teur, dont il n'avoit appaisé la juste indignation, que par une de ses bassesses ordinaires. Comme il faisoit régulièrement sa cour à Madame de *Rupelmonde*, je ne pus me défendre des instances qu'il m'avoit faites plusieurs fois, en présence de cette Dame, de lui réciter quelques-uns des ouvrages nouveaux, que je destinois à l'édition de *Londres*, où je me rendis à ce dessein quatre mois après. Il les loua beaucoup en sa présence, & il ne s'aviſoit point encore d'y trouver le *germanisme*, dont il fait aujourd'hui le refrain perpétuel de ses agréables plaisanteries. Je ne prétends point m'ériger ici en champion du mérite de mes ouvrages ; ce n'est ni à Voltaire ni à moi d'en juger ; c'est au public, dont il paroît jusqu'à présent que mes Libraires ne se plaignent pas. Je suis pourtant bien aise d'apprendre à ce prétendu plaisant, que je n'ai jamais su un mot d'Allemand, que dans tous les pays où j'ai été, j'ai toujours vécu avec des gens qui parloient françois mieux que lui, qui savoient mieux que lui ce que c'est que la propriété & la vraie harmonie du langage, qui n'ont point l'oreille assez gâtée pour confondre la prononciation de *pere* avec celle de *guerre*,

pour croire qu'*amour* & *amour*, pris dans le même ſens, faſſent une bonne rime, & pour taxer de pédanterie ridicule la correction des *Malherbe*, des *Corneille* & des *Racine*, oppoſée à la licence des Chantres de la Samaritaine. . . . . .

» Il fit avec Madame de *Rupelmonde* le voyage de Hollande, d'où on me manda, peu de tems après ſon départ, une infâme tracaſſerie de ſa façon, qui avoit penſé mettre les armes à la main à M. *Baſnage* & à M. *Leclerc*, qui alloit produire un fâcheux éclat contre ces deux Savans, ſi un éclairciſſement venu à propos n'avoit fait bientôt après tomber leur indignation ſur l'auteur de l'impoſture. Ce procédé, beaucoup plus ſérieux que ſes autres impertinences, m'avoit mal diſpoſé à le bien recevoir à ſon retour. Je crus pourtant devoir me contraindre pour le peu de tems qu'il avoit à reſter à Bruxelles; & tout alloit encore aſſez bien entre nous, lorſqu'un jour, m'ayant invité à le mener à une promenade hors de la ville, il s'aviſa de me réciter une piece de vers de ſa façon, portant le titre d'*Epître à Julie*, ſi remplie d'horreurs contre ce que nous avons de plus

ſaint dans la Religion, & contre la perſonne même de JÉSUS-CHRIST, qui y étoit qualifié par-tout d'une épithete dont je ne puis me ſouvenir ſans frémir, enfin ſi marquée au coin de l'impiété la plus noire, que je croirois manquer à la Religion & au public même, ſi je m'étendois davantage ſur un ouvrage ſi affreux, que j'interrompis enfin, en prenant tout-à-fait mon ſérieux, lui diſant que je ne comprenois pas comment il pouvoit s'adreſſer à moi pour une confidence ſi déteſtable. Il voulut alors entrer en raiſonnement, venir à la preuve de ſes principes. Je l'interrompis encore, & je lui dis que j'allois deſcendre de carroſſe s'il ne changeoit de propos. Il ſe tut alors, & me pria ſeulement de ne point parler de cette piece. Je le lui promis & lui tins parole; mais d'autres perſonnes, avec qui vraiſemblablement il n'avoit pas pris la même précaution, m'en parlerent dans la ſuite, & entr'autres une Dame de la premiere conſidération en France, & un Prince, dont le témoignage n'eſt pas moins reſpectable que ſa naiſſance & ſes grandes qualités. Je dirai plus bas à quelle occaſion il a changé le titre & mitigé les expreſſions de cette infâme poéſie, qui,

en l'état où il l'a miſe, ne laiſſe pas de faire encore horreur aux libertins mêmes. Voilà le perſonnage, qui pillant, ſelon ſa coutume, la fin d'une chanſon, que M. *Deſpréaux* fit autrefois contre *Liniere*, oſe dire, dans ſon *Épître*, que mes écrits ſeront brûlés, s'il ſe peut, avant moi, & oublie en ce moment qu'il n'y a pas encore deux ans qu'un de ſes livres, avoué de lui, & imprimé à ſes frais avec la lettre initiale de ſon nom, a été brûlé publiquement par la main du Bourreau, & que le Décret rendu contre lui en cette occaſion n'eſt pas encore purgé.»

» Je m'apperçus depuis ce jour-là, qu'il étoit plus réſervé avec moi qu'à l'ordinaire. Il partit enfin, prenant ſon chemin par Marimont, où chaſſoit M. le Duc d'*Aremberg*, que j'allai quelques jours après trouver à Mons. Ce fut-là où j'appris de deux Gentilshommes, qu'il leur avoit parlé de moi, à Marimont, de la maniere du monde la plus indigne; & un Colonel de mes amis, qui a été depuis Général-Major & Gouverneur de Dam, me dit qu'à Mons, s'étant trouvé avec lui à l'hôtellerie où il dînoit à table d'hôte, il révolta tellement la compagnie par les propos qu'il tint ſur mon chapitre, que jamais

homme ne fut plus près d'être jeté par les fenêtres : ce qui seroit peut-être arrivé, si dans le courant du discours il ne s'étoit pas réclamé à propos du nom de M. le Duc d'*Aremberg*. »

» J'appris, à mon retour d'Angleterre, qu'il tenoit à Paris les mêmes discours ; & ce fut dans ce tems-là qu'il me favorisa de ce joli mot de *germanisme*, dont il fait depuis douze ans son épée de chevet pour combattre tous mes écrits passés, présens & à venir. . . . . Je me contentai de lui répondre en huit lignes, qu'après la maniere dont il avoit traité JÉSUS-CHRIST, je n'étois pas assez délicat pour m'offenser de ces injures ; mais je l'avertissois qu'un homme qui avoit donné une telle prise sur soi, étoit obligé d'être sage, & d'éviter sur-tout de se faire des ennemis. J'ai passé depuis, huit à neuf ans, sans entendre parler de lui, du moins relativement à moi. Son aventure près de l'hôtel de Sully, sa fuite de France, ses extravagances à Londres, & ses démêlés avec son Libraire, qui servoient tous les jours de matiere aux Gazetiers, avant qu'il eût mis celui d'Utrecht dans ses intérêts, ne me regardent ni de près ni de loin. Mais l'avis charitable que je lui avois donné

dans mon billet, le fit, à ſon retour en France, ſonger à ſes affaires; & ce fut apparemment ce qui l'engagea à changer le titre de ſon *Epître à Julie*, en celui d'*Epître à Uranie*, & d'en convertir les blaſphêmes en ceux qu'il y a ſubſtitués, où il ſe contente d'avouer qu'il n'eſt pas chrétien, & de ſoutenir qu'il eſt ridicule de l'être; ce qui n'en parut pas pour cela moins digne des attentions de la Police, où il fut cité, & où il ſe tira d'affaire, en diſant que cet ouvrage n'étoit pas de lui, mais de feu l'Abbé de *Chaulieu*. . . . . .

» J'oubliois de dire qu'avant l'impreſſion de ſon *Temple du Goût*, j'avois reçu une lettre de M. *Delaunay*, qui m'avertiſſoit des menaces qu'il faiſoit contre moi & contre lui, & me marquoit, que ſur ces dernieres, lui ayant fait dire que s'il s'aviſoit jamais de mettre ſon nom en jeu, il pouvoit compter ſur une réplique prompte, & qui ne ſeroit pas avec la plume, ce Capitaine du Parnaſſe l'étoit venu trouver à la Comédie, où il avoit fait des excuſes & des baſſeſſes, dont M. *Delaunay* me mande dans la lettre, qu'il ſe ſentit autant ému de pitié que de mépris. Voilà, Monſieur, puiſque vous avez

voulu le ſavoir, tout ce qui a précédé l'état d'aujourd'hui, qu'il m'auroit été facile de prévenir, ſi j'avois daigné me prêter aux ouvertures de paix qu'un de ſes amis m'a faites dès l'année derniere; & ſi j'avois cru digne de moi d'entrer en négociation avec un homme auſſi décrié que Voltaire. Il ne me ſeroit pas moins aiſé d'en punir ſes diſtributeurs, ſi je voulois me prévaloir des Ordonnances fulminantes du Magiſtrat d'Amſterdam & de la Cour de Hollande contre les libelles & les ſatyres perſonnelles. Mais il m'importe trop que le caractere d'un pareil ennemi ſoit connu, & il ne ſauroit mieux l'être que par l'indignité & l'emportement de ſes écrits. Dieu merci, ce n'eſt point là le caractere des miens : & ſi la néceſſité m'a obligé de révéler une partie de ſes turpitudes, au moins puis-je vous aſſurer, que ce n'eſt point la colere qui m'a mis la plume à la main. . . . . Ainſi Voltaire peut achever de vomir tout ce qu'il a ſur le cœur : c'eſt ici la derniere réponſe en forme qu'on verra de moi. Je ſuis las de marcher ſi long-tems dans l'ordure, & il me ſuffira, ſi cela devient néceſſaire, d'envoyer à l'Imprimeur, comme on m'en a déja ſollicité pluſieurs

fois, le recueil de tous les brocards, tant en vers qu'en proſe, de tous les mémoires & de toutes les lettres qui m'ont été envoyés à ſon ſujet en différens tems, & ſur-tout lors de la publication de ſon *Temple du Goût*. J'en ai de quoi fournir deux bons volumes complets. C'eſt la ſeule façon dont je puis lui répondre avec honneur, ſauf pourtant la faculté de le ſaluer en paſſant, quand l'occaſion s'en préſentera, dans les ouvrages que je pourrai faire dans la ſuite. Quant à préſent, ce que j'ai dit, ſuffit pour vous mettre au fait de ce que vous deſiriez ſavoir, & pour lui apprendre qu'*un homme qui a une maiſon de verre, ne doit point jeter des pierres dans celle d'autrui.* » Je ſuis, &c.

A Enghien, ce 22 Mars 1736.

Signé, J. B. ROUSSEAU.

MELCHIOR DE POLIGNAC, *Cardinal, né au Puy-en-Vélay en* 1661, *mort à Paris en* 1741.

Six mois après ſa naiſſance, M. de Polignac fut expoſé à un grand malheur. Il étoit nourri à la campagne. Sa nourrice étoit fille ; & une premiere faute ne l'ayant pas rendue plus ſage, elle en fit une ſeconde. Dans cet état, qu'elle ne put cacher long-tems, frappée de ce qu'elle avoit à craindre, elle s'enfuit vers la fin du jour, après avoir porté l'enfant ſur un fumier, où il paſſa toute la nuit. C'étoit heureuſement dans la belle ſaiſon. On le trouva le lendemain ſans qu'il lui fût arrivé aucun accident.

M. le Duc de Chaulnes ayant été envoyé à Rome, ſous le Pontificat d'Alexandre VIII, pour terminer les démêlés du précédent Pontificat avec la France, il ſouhaita que le Cardinal de Polignac eût quelque part à la négociation. Le nouveau Pape ſe plaignit, en badinant, que

ce jeune Abbé étoit un séducteur. « Il ne me » contredit jamais, disoit-il ; il paroît être tou- » jours de mon avis, & je ne sais comment » pour l'ordinaire il m'entraîne dans le sien. » Les affaires ayant été heureusement terminées, & les articles de l'accommodement étant dressés, l'Abbé de Polignac revint à la Cour, pour les proposer au Roi, qui, après une longue audience qu'il lui avoit donnée, dit : *Je viens d'entretenir un jeune homme qui m'a toujours contredit, & m'a toujours plu.*

L'Abbé de Polignac n'ayant pas réussi au gré de la Cour, dans sa négociation de Pologne, fut exilé à son Abbaye de Bonport, & il y étoit encore lorsque le Duc d'Anjou fut appellé au trône d'Espagne. Il écrivit à Louis XIV : *Sire, si les prospérités de Votre Majesté ne mettent point fin à mes malheurs, du moins elles me les font oublier.*

L'Abbé de Polignac ayant été nommé Auditeur de Rote, le Cardinal de la Trimouille, qui étoit chargé, auprès de Clément XI, d'une négociation

négociation que Louis XIV avoit fort à cœur, manda à la Cour, qu'il ne pouvoit réuſſir ſans le ſecours de l'Abbé de Polignac, qui obtint tout en effet de Sa Sainteté. Le Cardinal écrivit au Roi comment la choſe s'étoit paſſée ; l'Auditeur de Rote aſſura le Prince que le ſuccès de la négociation étoit uniquement dû au Cardinal ; & le Roi, étonné & charmé d'un procédé ſi noble & ſi rare, en inſtruiſit toute la Cour.

L'Abbé de Polignac, indigné de la hauteur avec laquelle les Hollandois le traitoient aux Conférences de Gertruidemberg, leur dit : *Meſſieurs, vous parlez bien comme des gens qui ne ſont pas accoutumés à vaincre.*

Les Plénipotentiaires Hollandois voyant à Utrecht que la face des affaires étoit changée par rapport à eux, par la réunion des Cours de Verſailles & de Londres ; & s'appercevant qu'on leur cachoit quelques-unes des conditions du Traité de paix, déclarerent aux Miniſtres du Roi, qu'ils pouvoient ſe préparer à ſortir de

Hollande. L'Abbé de Polignac, qui n'avoit pas oublié la hauteur avec laquelle ils lui avoient parlé aux Conférences de Gertruidemberg, leur dit : *Non, Meſſieurs, nous ne ſortirons pas d'ici ; nous traiterons chez vous ; nous traiterons de vous, & nous traiterons ſans vous.*

Quoique le Cardinal de Polignac aimât les bons mots, & qu'il en dît ſouvent, il ne pouvoit ſouffrir la médiſance. Un Seigneur étranger, attaché au ſervice de l'Angleterre, & qui vivoit à Rome ſous la protection de la France, eut un jour l'imprudence de tenir à ſa table des propos peu meſurés ſur la Religion & ſur la perſonne du Roi Jacques. Le Cardinal lui dit avec un ſérieux mêlé de douceur : *J'ai ordre, Monſieur, de protéger votre perſonne, mais non pas vos diſcours.*

M. le Cardinal de Polignac diſoit volontiers quelle avoit été l'occaſion de ſon Anti-Lucrece. En revenant de Pologne, il s'arrêta quelque tems en Hollande. Il y eut pluſieurs entretiens

ſavans avec le fameux Bayle, qui étoit alors dans ſa grande réputation. Les argumens d'Epicure, de Lucrece & des Sceptiques, qui venoient depuis peu d'être pouſſés très-loin dans le Dictionnaire Critique, le furent peut-être davantage dans la converſation. L'Abbé de Polignac forma dès-lors le deſſein de les réfuter. Deux exils dans deux de ſes Abbayes lui en donnerent le tems. Ainſi l'Anti-Lucrece eſt le fruit des diſgraces de ſon Auteur.

On obſervoit anciennement une coutume ſinguliere aux enterremens des Nobles. On faiſoit coucher dans un lit de parade, qui ſe portoit aux convois, un homme armé de pied-en-cap, pour repréſenter le défunt. On trouve dans les comptes de la Maiſon de Polignac, qu'on donna cinq ſols à Blaiſe, pour avoir fait le Chevalier mort, à la ſépulture de Jean, fils d'Armand, Vicomte de Polignac.

Épitaphe du Cardinal de Polignac.

Aux talens du Pirée, à ceux de l'Hélicon,
Polignac joignant la ſageſſe,
En Grece auroit été Platon,
A Rome eût effacé Lucrece.

CHARLES ROLLIN, *né à Paris en* 1661, *mort dans la même ville en* 1741.

Rollin alloit être reçu maître Coutelier, comme ſon pere, lorſqu'un Bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il ſervoit ſouvent la Meſſe, découvrit en lui des diſpoſitions pour les Lettres. Ce bon Religieux obtint une Bourſe dans un Collége, pour le jeune homme, & le fit étudier.

Rollin eut l'avantage de ſe trouver le concurrent de deux fils de M. Le Pelletier. Ce Miniſtre, qui connoiſſoit mieux que perſonne les avantages de l'émulation, ne chercha qu'à l'augmenter. Quand le jeune Bourſier étoit Empereur, ce qui lui arrivoit ſouvent, il lui envoyoit la même gratification qu'il avoit coutume de donner à ſes fils; & ceux-ci l'aimoient, quoique leur rival. Ils le menoient chez eux dans leur caroſſe; ils le deſcendoient chez ſa mere, quand il y avoit beſoin, & l'attendoient. Un

jour qu'elle remarqua qu'il prenoit ſans façon la premiere place, elle voulut lui en faire une forte réprimande, comme d'un manque de ſavoir-vivre; mais le Précepteur répondit, que M. Le Pelletier avoit réglé qu'on ſe rangeroit toujours dans le caroſſe ſuivant l'ordre de la claſſe.

M. Rollin, devenu profeſſeur de Rhétorique, montra un talent ſingulier pour former les jeunes gens. M. le Premier Préſident Portail ſe plaiſoit quelquefois à lui reprocher qu'il l'avoit excédé de travail; & M. Rollin lui répondoit ſérieuſement: « Il vous ſied bien, Monſieur, de » vous en plaindre; c'eſt cette habitude au tra- » vail qui vous a diſtingué dans la place d'Avo- » cat-Général, & qui vous a élevé à celle de » Premier Préſident. Vous me devez votre for- » tune. »

Dans le tems qu'en qualité de Recteur de l'Univerſité, M. Rollin aſſiſtoit à une Thèſe qui ſe ſoutenoit au Collége des Graſſins, on vint l'avertir que M. de la Hoguette, Archevêque de Sens, & Protecteur de ce Collége, entroit dans

la cour. Il envoya auſſi-tôt au devant de lui, le prier de vouloir bien attendre deux minutes dans ſon caroſſe ; à quoi M. de Sens ne fit pas grande attention, & entra dans la claſſe. Rollin donna ordre auſſi-tôt à un homme entendu d'aller au devant de lui le complimenter, & de le retenir le plus long-tems qu'il pourroit avant de le mener au rang des fauteuils, où, comme Recteur, il occupoit la premiere place. Mais, voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'arrêter le Prélat, il dit à haute voix : *Theſi finem impono.* M. de Sens remonta dans ſa voiture, fort mécontent de ce procédé, de la part d'un homme qui lui avoit obligation. Rollin ne manqua pas d'aller le lendemain matin chez lui. Il ſe jeta à ſes genoux, lui demanda pardon de ce qui s'étoit paſſé la veille, & lui fit connoître qu'il avoit été obligé d'agir ainſi, en qualité de Recteur de l'Univerſité, qui doit toujours avoir la premiere place dans les aſſemblées publiques des Colléges qui en dépendent. M. de Sens fut ſatisfait de ſon excuſe, & l'embraſſa.

Jamais Rollin n'oublia ſon premier métier. Il

y fait la plus ingénieuſe alluſion dans une épigramme. Il envoie un couteau pour étrennes à un de ſes amis; & lui mande que, ſi ce préſent ſemble lui venir plutôt de la part de Vulcain, que de celle des Muſes, il ne doit point s'en étonner, parce que c'eſt de l'antre des Cyclopes qu'il a commencé à diriger ſes pas vers le Parnaſſe.

Les ouvrages de M. Rollin ont réuſſi dans les pays étrangers comme en France. Le Duc de Cumberland & les Princeſſes ſes ſœurs en avoient toujours les premiers exemplaires. C'étoit à qui les auroit plus tôt lus, & à qui en rendroit le meilleur compte. Ce Prince diſoit : « Je » ne ſais comment fait M. Rollin : par-tout » ailleurs les réflexions m'ennuient, & je les » ſaute à pieds joints; elles me charment dans » ſon livre, & je n'en perds pas un mot. »

Le Prince Royal, aujourd'hui Roi de Pruſſe, faiſoit l'honneur à M. Rollin d'être en grand commerce de lettres avec lui. Mais quand, à ſon avénement au trône, il eut la bonté de lui en

faire part, comme à quelques ſavans du premier ordre, M. Rollin lui marqua qu'il reſpecteroit déſormais ſes grandes occupations; & que n'ayant plus de conſeils à prendre que de ſa propre gloire, il n'auroit plus l'honneur de lui écrire.

M. Rollin penſoit ſi modeſtement de lui-même, qu'il ne ceſſoit d'être étonné de ce qu'il étoit devenu Auteur; & loin d'avoir jamais rien tiré de ſes ouvrages, dont le prodigieux débit auroit fait la fortune de tout autre, il ne s'étoit embarraſſé, en les donnant au Libraire, que de la maniere dont il le dédommageroit, s'ils n'avoient pas aſſez de cours.

On a orné le portrait de Rollin de ces quatre vers:

A cet air vif & doux, à ce ſage maintien,
Sans peine de Rollin on reconnoît l'image:
Mais, crois-moi, cher Lecteur, médite ſon ouvrage
Pour connoître ſon cœur & pour former le tien.

JEAN-BAPTISTE MASSILLON, *Évêque de Clermont, né à Hieres en Provence, en* 1663, *mort à Clermont en* 1742.

Le célebre Maſſillon ſortoit de prêcher avec le plus grand ſuccès, lorſqu'un de ſes confreres accourut l'en féliciter dans les termes les plus flatteurs. « Eh! laiſſez-moi, lui répondit l'Ora-» teur; le Diable me l'a déja dit plus éloquem-» ment que vous ne pourriez faire. »

Lorſque le Pere Maſſillon arriva de la Provence, le Pere de La Tour, Général de l'Oratoire, lui demanda ce qu'il penſoit des Prédicateurs les plus ſuivis: *Je leur trouve*, répondit-il, *bien de l'eſprit & des talens; mais ſi je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il leur trouvoit trop peu d'onction, & trop de détails ſur les mœurs extérieures.

Lorſque le Pere Maſſillon eut prêché ſon

premier Avent à Verſailles, Louis XIV lui dit ces paroles remarquables : *Mon Pere, j'ai entendu pluſieurs grands Orateurs dans ma Chapelle ; j'en ai été fort content : pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même.*

Le Pere Maſſillon parut en 1704 à la Cour, pour la ſeconde fois. Louis XIV, après lui avoir témoigné, dans les termes les plus gracieux, une extrême ſatisfaction, ajouta : *Je veux, mon Pere, déſormais vous entendre tous les deux ans.*

Le fameux Baron voulut entendre le Pere Maſſillon. Il fut frappé du vrai qu'il trouva dans toute ſon action, & dit à un de ſes camarades : *Mon ami, voilà un Orateur ; & nous ne ſommes que des Comédiens.*

Lorſqu'on demandoit à Maſſillon quel étoit ſon meilleur Sermon, il répondoit : *C'eſt celui que je ſais le mieux.*

Maſſillon étoit ſi charitable, qu'il diſtribuoit aux pauvres de ſon Diocèſe les trois quarts de ſon revenu. Dès qu'il paroiſſoit dans les rues de Clermont, le peuple ſe proſternoit devant lui, en criant, *Vive notre Pere!* Non-ſeulement il prodiguoit ſa fortune aux indigens ; il les aſſiſtoit encore, avec autant de zele que de ſuccès, de ſon crédit & de ſa plume. Témoin, dans ſes viſites diocéſaines, de la miſere ſous laquelle gémiſſoient les habitans de la campagne, & ſon revenu ne ſuffiſant pas pour donner du pain à tant d'infortunés qui lui en demandoient, il écrivoit à la Cour en leur faveur; & par la peinture énergique & touchante qu'il faiſoit de leurs beſoins, il obtenoit pour eux, ou des ſecours, ou des diminutions conſidérables ſur les impôts. On aſſure que ſes lettres ſur cet objet intéreſſant ſont des chef-d'œuvres d'éloquence & de pathétique, ſupérieurs aux plus touchans de ſes Sermons: & quels mouvemens, en effet, ne devoit pas inſpirer à cette ame vertueuſe le ſpectacle de l'humanité ſouffrante & opprimée!

Le début de Maſſillon à la Cour fut des plus

brillans. L'exorde du premier Sermon qu'il y prêcha, eſt un des Sermons les plus neufs & les plus piquans de l'éloquence moderne. Pour en ſaiſir tout le mérite, on doit obſerver que Louis XIV étoit alors au comble de ſa gloire & de ſa puiſſance, vainqueur & admiré de toute l'Europe, aimé de ſes ſujets, & raſſaſié d'hommages. Maſſillon prit pour texte le paſſage de l'Écriture qui ſembloit le moins fait pour un tel Prince, *Beati qui lugent! Bienheureux ceux qui pleurent!* & il ſut tirer de ce texte un éloge d'autant plus adroit & plus flatteur, qu'il parut dicté par l'Evangile même : « Sire, dit-il, » ſi le monde parloit ici à Votre Majeſté, il » ne lui diroit pas, *Bienheureux ceux qui pleu-* » *rent!* Heureux, vous diroit-il, ce Prince qui » n'a jamais combattu que pour vaincre; qui a » rempli l'Univers de ſon nom; qui, dans le » cours d'un regne long & floriſſant, jouit avec » éclat de tout ce que les hommes admirent, » de la grandeur de ſes conquêtes, de l'amour » de ſes peuples, de l'eſtime de ſes ennemis, de » la ſageſſe de ſes loix . . . . Mais, Sire, l'Evan- » gile ne parle pas comme le monde. » L'auditoire de Verſailles, tout accoutumé qu'il etoit

aux Boſſuet & aux Bourdaloue, ne l'étoit pas à une éloquence tout à-la-fois ſi fine & ſi noble; auſſi excita-t-elle dans l'aſſemblée, malgré la gravité du lieu, un mouvement involontaire d'admiration.

FRANÇOIS-JOSEPH DE BEAUPOIL, *Marquis* DE SAINT-AULAIRE, *né dans le Limouſin en* 1644, *mort à Paris en* 1742, *âgé de* 98 *ans.*

Lorſqu'il fut queſtion de recevoir à l'Académie le Marquis de Saint-Aulaire, Deſpréaux s'y oppoſa vivement, & répondit à ceux qui lui repréſentoient qu'il falloit avoir des égards pour un homme de cette condition : *Je ne lui diſpute pas ſes lettres de Nobleſſe; mais je lui diſpute ſes titres du Parnaſſe.* Un des Académiciens ayant répliqué que M. de Saint-Aulaire avoit auſſi ſes titres du Parnaſſe, puiſqu'il avoit fait de fort jolis vers : *Eh bien, Monſieur,* lui dit Boileau, *puiſque vous eſtimez ſes vers, faites-moi l'honneur de mépriſer les miens.* — *Mais,* reprit l'Abbé Abeille, *M. le Marquis ne tra-*

vaille pas comme un Poëte de profeſſion ; il ſe borne à faire des petits vers, comme Anacréon. — *Comme Anacréon?* répliqua le Satyrique ; *& l'avez-vous lu, vous qui en parlez ? Savez-vous bien, Monſieur, qu'Horace, tout Horace qu'il étoit, ſe croyoit un très-petit compagnon auprès d'Anacréon ?*

Le Marquis de Saint-Aulaire répondant, dans l'Académie Françoiſe, à M. le Duc de la Trimouille, qui remplaçoit le Maréchal d'Eſtrées, dit ingénieuſement : « Il me convient » d'arroſer de larmes la reſpectable cendre que » vous venez de couvrir de fleurs. La différence » des hommages que nous lui rendons, eſt » aſſortie à celle de nos âges. »

Madame la Ducheſſe du Maine goûtoit beaucoup le Marquis de Saint-Aulaire, & l'avoit attiré à ſa Cour. On s'y amuſoit quelquefois à ces petits jeux ingénieux, où on ſe propoſe les uns aux autres des queſtions. Un jour, la Princeſſe propoſa ce jeu, qui oblige de dire ſon ſecret en particulier à la perſonne propoſée pour

le demander. Elle voulut bien elle-même s'en charger. Le Marquis de Saint-Aulaire, à qui S. A. s'adreſſa un des derniers, fut aſſez heureux pour mettre le ſien en quatre vers, qu'il crut à ſon âge (90 ans) pouvoir dire à la Princeſſe, ſans manquer de reſpect. Auſſi fut-il bien reçu, & méritoit-il de l'être pour le tour fin & délicat de la penſée. Le voici :

La Divinité qui s'amuſe
A me demander un ſecret,
Si j'étois Apollon ne ſeroit pas ma Muſe ;
Elle ſeroit Thétis, & le jour finiroit.

Voici des vers que M. le Marquis de Saint-Aulaire adreſſa à Madame la Ducheſſe du Maine :

Eſt-il bien vrai, divine Aſtrée,
Que d'indiſſolubles liens
Nous aſſurent enfin les véritables biens
Dont on vit tant de fois notre attente fruſtrée ?
Les Grands ont-ils enfin appris
Quel eſt de tes bienfaits le véritable prix ?
Sont-ils déſabuſés de croire
Que, ſous le titre de vainqueur,
Ils porteroient au loin le pouvoir & la gloire,
Objet de leur avide cœur ?
Quelles mains ont eu la puiſſance

De ramener chez les Mortels
La bonne foi, la confiance,
Néceſſaires appuis de tes ſacrés Autels?
Tandis que quelque coin du monde
Gémira des fureurs de Mars,
Nous verrons donc ici, dans une paix profonde;
Fleurir le commerce & les arts!
O Ciel, acheve ces miracles!
Fais que l'homme de vérité
Soit toujours auſſi reſpecté
Que les plus célebres Oracles
Le furent de l'antiquité.

Réponſe de M. le Cardinal de Fleury à Madame la Ducheſſe du Maine, qui lui avoit envoyé les vers précédens.

De Paris, le 15 Juillet 1739.

» Je me rends enfin, Madame; je conſens » à laiſſer jouir votre Berger de l'immortalité » que vous lui accordez; il la mérite; & ce » n'eſt point ce qu'il dit de flatteur pour moi, » qui m'engage à l'avouer. Il eſt beau pour la » nation & pour l'humanité, qu'un homme de » près de cent ans faſſe des leçons à nos Poëtes » modernes, de la belle & coulante verſifica- » tion. Perſonne ne joint plus élégamment la rime

» rime & la raiſon ; & c'eſt un de ces miracles
» qui vous ſont ſi ordinaires. Que votre Berger
» vive donc autant qu'il a déja vécu, puiſque
» vous l'ordonnez : & ſi vous lui deſtinez un
» ſurvivancier, je prie Votre Alteſſe de ne pas
» oublier un homme qui défie en proſe votre
» Berger, de vous reſpecter plus que lui, &
» de vous être plus attaché. »

Rondeau de M. de Saint-Aulaire à M. le Cardinal de Fleury, qui, en lui envoyant l'ordonnance de ſa penſion, lui mandoit que le Roi ne prétendoit pas la lui payer au-delà de ſix vingt ans.

A ſix vingt ans vouloir que je limite
De mon hiver la courſe décrépite,
C'eſt ignorer que par enchantemens
A notre Cour les jours paſſent ſi vîte,
Que les plus longs ne ſont que des momens.
Quand vous aurez chaſſé le Moſcovite,
Et rabaiſſé l'orgueil des Allemands,
On voudra voir quelle en ſera la ſuite
A ſix vingt ans.

Nos Paſtoureaux enchantés & dormans,
Sous les berceaux que notre Fée habite,
Attendront là ces grands événemens,

Et le comptant de leurs appointemens :
Car, Monſeigneur, vous n'en ſerez pas quitte
A ſix vingt ans.

Réponſe de M. de Fourmont de Rouen.

A ſix vingt ans mourir de mort ſubite,
Pour le commun, le malheur n'eſt pas grand ;
Mais quand on peut d'un tour pur, ſans redite,
A quatre-vingts écrire élégamment,
On ne devroit jamais voir le Cocyte.
Le doux plaiſir eſt un bon reſtaurant ;
Il fait en nous, par ſon baume puiſſant,
Entretenir la chaleur qui nous quitte
A ſix vingt ans.

Goûtez-le donc ſans que rien vous agite,
Berger aimable, & dont l'heureux talent
Joint la houlette au luth de Théocrite.
Le Cardinal plaindra-t-il ſon argent,
Si pour l'avoir vous lui rendez viſite
A ſix vingt ans?

Le Marquis de Saint-Aulaire, âgé de quatre-vingt-douze ans, diſoit des galanteries à Madame la Comteſſe de Bérenger, & même la preſſoit beaucoup. Elle lui répondit malignement : « Je n'ai rien à vous refuſer. — Ah! » Madame, lui répondit-il, vous banniriez

» toute la politeſſe, s'il falloit être pris au » mot. »

Ce couplet ſingulier eſt auſſi de Saint-Aulaire.

Bergere, détachons-nous
De Newton, de Deſcartes :
Ces deux eſpeces de fous
N'ont jamais vu le deſſous
Des Cartes, des Cartes, des Cartes.

Voltaire, dans ſon *Temple du Goût*, a dit de lui :

L'aiſé, le ſimple Saint-Aulaire,
Plus vieux encor qu'Anacréon,
Avoit une voix plus légère.

On voyoit la fleur de Cythère,
Et celle du ſacré Vallon,
Orner ſa tête octogénaire.

Voltaire logeoit à Sceaux, dans la chambre du vieux Saint-Aulaire, que la Ducheſſe du Maine appelloit ſon Berger. Sur quoi Voltaire dit :

J'ai la chambre de Saint-Aulaire,
Sans en avoir les agrémens :

Peut-être à quatre-vingt-dix ans
J'aurai le cœur de ſa Bergère.

Il faut tout attendre du tems,
Et ſur-tout du deſir de plaire.

Épitaphe de Saint-Aulaire.

Ci-deſſous gît Saint-Aulaire,
Homme d'eſprit & de bien;
Qui, plus que nonagénaire,
Sans avoir regret à rien,
Garda le talent de plaire,
Et mourut en bon Chrétien.

Anonyme.

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH WILLART DE GRÉCOURT, *Chanoine de Tours, ſa patrie, né en* 1683, *mort à Tours en* 1743.

L'Abbé de Grécourt aimoit paſſionnément une belle Chapeliere de la place Maubert. Cette Chapeliere avoit l'honneur d'être Janſéniſte forcenée; elle prenoit ſi vivement à cœur le parti de la grace triomphante, de la grace efficace, & même de la grace néceſſitante, que ſa con-

ſcience la preſſa d'accorder ſes faveurs à l'Abbé, à condition qu'il compoſeroit quelques pieces de vers contre la Bulle & les Jéſuites. L'Abbé fit ſon Poëme de *Philotanus*, & toucha tous les jours ſa part d'Auteur. La belle Chapeliere levoit les yeux & les mains au Ciel, & s'applaudiſſoit d'avoir gagné cette ame au parti. Mais, quelques années après, l'Abbé ſe prit de goût pour la femme d'un Cordonnier, qui déteſtoit le Janſéniſme, parce que la maiſon de Saint-Magloire avoit ôté ſa pratique à ſon mari. Elle exigea que l'Abbé tournât en ridicule les Arnaud, les Saint-Cyran & les Pâris.

L'Auteur des *Trois Siecles* prétend que Grécourt eſt un Poëte moins agréable que libertin, moins ingénieux qu'ordurier ; & l'Auteur de *la Dunciade* dit que ce Poëte, qui a fait des Contes, eſt à La Fontaine, ce qu'un Satyre eſt à une Grâce. L'Abbé des Fontaines, qui l'avoit beaucoup connu, aſſure que ſa langue & ſa plume l'avoient exclus de la plupart des maiſons de Tours.

CHARLES-IRENÉE CASTEL DE SAINT-PIERRE, *né en Normandie en* 1658, *mort à Paris en* 1743.

L'Abbé de Saint-Pierre avoit eu une place à l'Académie Françoiſe en 1695 ; mais il en fut exclus pour avoir préféré dans ſa Poliſynodie l'établiſſement des conſeils faits par le Régent, à la maniere de gouverner de Louis XIV. Ce fut le Cardinal de Polignac qui fit une brigue pour ſon excluſion, & il n'y eut que Fontenelle qui s'y refuſa. Le Duc d'Orléans n'ayant pas voulu que la place fût remplie, elle demeura vacante juſqu'à la mort de M. de Saint-Pierre.

L'Abbé de Saint-Pierre, vraiment Philoſophe, ne ceſſa pas de bien vivre avec ceux même qui l'avoient exclus. Malgré cela, Boyer, ancien Evêque de Mirepoix, ſon confrere, empêcha qu'on ne prononçât à ſa mort ſon éloge à l'Académie : vaines fleurs qui n'auroient rien ajouté à ſa gloire.

Une Dame, qui ne connoiſſoit que depuis peu l'Abbé de Saint-Pierre, le trouva plus amuſant qu'on ne l'avoit peint. Dans la premiere viſite qu'elle lui fit, elle fut enchantée de ſon eſprit, & le remercia, en ſortant, du plaiſir qu'elle avoit pris à l'entendre. Le modeſte Philoſophe lui répondit avec ſon ton & ſon air ſimple : *Je ſuis un inſtrument dont vous avez bien joué.*

L'Abbé de Saint-Pierre faiſoit imprimer ſes ouvrages à ſes dépens, pour les donner à ceux qui étoient en état de profiter de ſes réflexions, ou de contribuer à la réuſſite de ſes projets.

On lui a entendu dire pluſieurs fois : « Quel-
» que plaiſir que je puiſſe éprouver en voyant
» louer les bons Princes, & dans les livres &
» dans leur cour, je ne ſuis content de leur
» éloge, qu'après les avoir entendu louer dans
» les villages. »

L'Abbé de Saint-Pierre, n'ayant encore que 1800 liv. de rente, en détacha 300, qu'il céda

à ſon ami Varignon. « Je ne vous donne pas, lui » dit-il, une penſion, mais un contrat, afin » que vous ne ſoyez pas dans ma dépendance, » & que vous puiſſiez me quitter pour aller » vivre ailleurs, quand vous commencerez à » vous ennuyer de moi. »

L'Abbé de Saint-Pierre diſoit que la ſeule choſe que puiſſe faire un Miniſtre en faveur de ſa famille, c'eſt de dire dans ſon Teſtament : « Si j'ai rendu au Roi & à l'Etat quelque ſer- » vice, c'eſt à Sa Majeſté d'en marquer ſa recon- » noiſſance à ma famille. »

M. de Fontenelle écrivit en 1740 au Cardinal de Fleury, pour lui ſouhaiter une heureuſe année. Il le félicita de la paix qu'il venoit de conclure entre les Turcs & les Chrétiens, & l'invitoit comme excellent Médecin des maladies des nations, à calmer la fievre qui commençoit en Europe à gagner les Eſpagnols & les Anglois. Le Cardinal lui répondit ſur le même ton de plaiſanterie, par une lettre obligeante, & lui

disoit qu'il faudroit que les Princes prissent quelque chose de l'élixir du projet perpétuel de l'Abbé de Saint-Pierre. M. de Fontenelle montra cet article à l'Abbé, qui, croyant que le Cardinal se serviroit de son projet, le lui envoya avec cinq articles préliminaires. Le Cardinal lui répondit : « Vous en avez oublié un ; c'est d'en-» voyer une troupe de Missionnaires pour y » préparer l'esprit & le cœur des Princes con-» tractans. »

Un Ministre appelloit les projets de l'Abbé de Saint-Pierre : *Les Rêveries d'un homme de bien.*

Quand l'Abbé de Saint-Pierre entendoit des femmes qui disoient joliment des riens : *Ah!* s'écrioit-il avec enthousiasme, *que ne lisent-elles mes livres !*

On prétend qu'il avoit une Gouvernante à laquelle il faisoit tous les ans un enfant ; il appelloit cela, *payer ses dettes à la Société.*

JEAN-PAUL BIGNON, *Abbé de Saint-Quentin, de l'Académie Françoiſe, de celle des Sciences, & de celle des Inſcriptions, mort à l'Iſle-Belle ſous Meulan, en* 1744, *âgé de* 81 *ans.*

L'Abbé Bignon, Bibliothécaire du Roi, embraſſa toutes les connoiſſances, & protégea tous les Gens de Lettres.

La maiſon de plaiſance de l'Abbé Bignon a été célébrée par plus d'un bel-eſprit. Voici, ſur ce ſujet, une chanſon de Moreau de Mautour :

Dans Athènes & dans Rome
Brilloit l'eſprit autrefois ;
Mais du ſéjour de Saint-Côme
Il a fait un nouveau choix.

C'eſt pour cette Iſle enchantée,
Par les Muſes habitée,
Que le divin Apollon
Quitte le ſacré Vallon.

Jours de Saturne & de Rhée
Regnent dans ce lieu charmant;
Minerve, au retour d'Aſtrée,
Vient y préſider gaîment.

Au plaiſir Comus invite,
Chaſſe l'amour & ſa ſuite :
Momus, ſans bleſſer les loix,
Y vient rire quelquefois.

Les Savans de tous étages
Vont y dreſſer des Autels ;
Et par leurs doctes Ouvrages
Ils s'y rendent immortels.

C'eſt-là que l'eau de la Seine
Se change en eau d'Hypocrène.
Quoi ! du Ciel ſeroit-ce un don ?...
C'eſt le pouvoir de *Bignon.*

Épitaphe de l'Abbé Bignon.

Les Sciences, les Arts lui durent des hommages ;
Il en fut l'ardent protecteur.

S'il fût né dans les premiers âges,
Il en eût été l'inventeur.

Par LA MOTHE-HOUDART.

PIERRE-FRANÇOIS GUYOT DESFONTAINES, *né à Rouen en* 1685, *mort à Paris en* 1745.

L'Abbé Desfontaines voulant ſe juſtifier auprès du Magiſtrat chargé de la Librairie du Royaume, qui ne penſoit pas avantageuſement de lui, le Magiſtrat lui dit : « Si l'on écoutoit » tous les accuſés, il n'y auroit pas de coupa- » bles. Si on écoutoit tous les accuſateurs, re- » partit l'Abbé, il n'y auroit point d'innocens. »

L'Abbé Desfontaines convenoit quelquefois qu'il étoit méchant. En rendant compte de la *Lettre* ſatyrique écrite ſous le nom *de l'Abbé Cotin*, il dit qu'il y avoit dans cette Lettre des choſes agréables. J'en juge, continue-t-il, avec compétence, pouvant me glorifier de me connoître un peu en ce genre, ſuivant le proverbe qui dit : *Marchand d'oignons ſe connoît en ciboule.*

On a prétendu que l'aigreur de ce Journaliſte

contre l'Académie, venoit de ce que cet auguſte Corps avoit refuſé la *défenſe de Racine*, que ce Critique avoit entrepriſe contre quelques remarques de grammaire de l'Abbé d'Olivet.

Lorſque M. l'Abbé Prevôt publia la traduction des Lettres familieres de Cicéron, il en fit préſent à l'Abbé Desfontaines, qui lui écrivit: « Je » fais cas de votre ouvrage; j'en ferai un extrait » comme il faut; vous me pardonnerez bien ſi » j'y fais quelques remarques critiques. Alger » mourroit de faim, ſi Alger étoit en paix avec » tout le monde. »

M. l'Abbé d'Olivet a fort bien dit, à l'occaſion de ſes démêlés avec l'Abbé Desfontaines: « Je ſuis fort étonné que l'Abbé Desfontaines » me pourſuive ſi fort; il n'y a point de riva- » lité entre nous. Je travaille à faire honneur » aux morts : lui de ſon côté, il s'applique à » déchirer les vivans. »

L'Abbé d'Olivet dit encore : « M. l'Abbé

» Desfontaines tantôt loue, tantôt blâme, non-
» ſeulement le même Auteur, mais le même
» ouvrage; tellement qu'occupé depuis dix ans
» à nous faire les portraits de tant d'Auteurs, il
» n'a jamais fait le ſien. »

L'Abbé Desfontaines ſe brouilla avec M. Piron, pour une bagatelle. Le ſujet de cette querelle, dit M. Fréron, vint de ce que le Journaliſte rapporta, dans une de ſes Feuilles, ce fragment d'une lettre écrite de la Haye, par J. B. Rouſſeau, à M. Racine le fils: « Je poſ-
» ſede ici, depuis quelques jours, un de mes
» Compatriotes au Parnaſſe . . . . . M. Piron
» eſt un excellent préſervatif contre l'ennui;
» mais, *&c.* » L'Abbé Desfontaines s'arrêta malignement à ce *mais*. Il y avoit dans la lettre de Rouſſeau: « Mais malheureuſement il part bien-
» tôt. » M. Piron fut choqué du *mais* équivoque, & entreprit de s'en venger par cent & une épigrammes, pour égaler les cent & une propoſitions. Il en avoit fait une ſoixantaine, lorſque l'Abbé Desfontaines mourut. Il n'y en a que deux qui aient réuſſi.

L'Abbé Desfontaines avoit fait une Critique sanglante du premier chant de la *Louisiade* de Piron. Celui-ci, pour s'en venger, fit l'épigramme suivante. Le Journaliste faisoit alors paroître ses feuilles sous le nom supposé de M. *Burlon.*

Quand Saint Antoine, au fond de son désert,
Offroit à Dieu son tribut de louange,
L'Esprit-malin, en singeries expert,
Le lutinoit d'une maniere étrange.
Qu'en revint-il au noir & mauvais Ange?
Rien, que de rire ait pu lui donner lieu:
Nasardes, huées & cornes pour adieu.
Ami Burlon, voici cas tout semblable:
Ici Louis est l'image de Dieu,
Moi, de l'Hermite, & toi, celle du Diable.

Voltaire avoit composé les *Élémens de la Philosophie de Newton, à la portée de tout le monde*, dans l'intention de se faire par là un titre pour entrer à l'Académie des Sciences. En conséquence, il fit présent de son livre aux Savans distingués de la Capitale. L'Abbé Desfontaines, comme Journaliste, rendit un compte assez avantageux de l'ouvrage. Il auroit satisfait Voltaire, si le plaisir de dire un bon mot n'eût

gâté ſon extrait. En conſidérant l'affectation que l'Auteur avoit eu de répandre ſa brochure, il ajouta à la fin de l'analyſe, que parmi les fautes d'impreſſion qu'on y trouvoit, il en étoit une eſſentielle à corriger. Ainſi, au lieu de dire : *Élémens de la Philoſophie de Newton, mis à la portée de tout le monde*, liſez, *mis à la porte de tout le monde*. Voilà la ſource de l'animoſité de M. de Voltaire.

Piron ayant eu à ſe plaindre de l'Abbé Desfontaines, lui envoya l'épigramme ſuivante, la premiere qu'il ait lâchée contre lui :

Un Ecrivain fameux par cent libelles,
Croit que ſa plume eſt la lance d'Argail :
Au haut du Pinde, entre les neuf Pucelles,
Il eſt planté comme un épouvantail.

Que fait le Bouc en ſi joli bercail ?
S'y plairoit-il ? Penſeroit-il s'y plaire ? ...
Non : c'eſt l'Eunuque au milieu du Sérail :
Il n'y fait rien, & nuit à qui veut faire.

Ce qu'il y eut de plus plaiſant, c'eſt que Piron étant allé voir l'Abbé, qu'il trouva avec deux Jéſuites, le Journaliſte, pâliſſant de colere :

« Comment,

« Comment, s'écria-t-il, êtes-vous assez hardi » pour vous présenter à ma vue, après l'horrible » épigramme que vous avez faite contre moi? » — Horrible! dit Piron, comment vous les » faut-il donc? Elle est pourtant fort jolie. » Ce sang-froid redoubla la colere de l'Abbé, & fit partir d'un grand éclat de rire les deux Jésuites. « Point d'emportement! reprit Piron, » jurer & crier ne remédie à rien; l'épigramme » n'en est pas moins faite. Mais, puisqu'elle » vous fâche, dites, dans la premiere de vos » Feuilles, qu'elle a été faite il y a plus de cinquante ans, on ne sait par qui, ni contre qui; » & tout sera dit là-dessus. » Ce qui choquoit le plus l'Abbé dans cette épigramme, étoit ce vers :

Que fait le Bouc en si joli bercail?

« Eh bien! lui dit Piron, qu'à cela ne tienne: » au lieu d'écrire le mot *Bouc* tout entier, » mettez seulement, *que fait le B . . .* le vers » y sera toujours, & le lecteur y suppléera. »

Voici quatre vers qui parurent quelques jours

après la mort de ce redoutable Ariſtarque :

Lorſqu'au bas du Pinde on apprit
Que Desfontaines avoit ceſſé de vivre ;
Dieu merci ! dit un Bel-Eſprit,
Je vais faire imprimer mon livre.

Par M. Bret.

Épitaphe de l'Abbé Desfontaines.

Sous ce tombeau gît un Auteur,
Dont en deux mots voici l'hiſtoire :
Il étoit ignorant comme un Prédicateur,
Et malin comme un auditoire.

Par Piron.

Simon-Joseph PELLEGRIN, *Abbé, né à Marſeille en* 1663, *mort à Paris en* 1745.

« Le nom de Pellegrin, (dit l'Auteur des » *Trois Siecles de la Littérature françoiſe*) » eſt devenu ridicule de nos jours, comme » celui de l'Abbé Cotin, dans le ſiecle de Louis » XIV ; mais on doit reconnoître, à l'égard

» de l'un & de l'autre, plus de fatalité que de
» juſtice dans le mépris qu'ils ont éprouvé de
» la part de leurs contemporains. Le blâme &
» la louange, dans tous les tems, n'ont pas
» été équitablement diſtribués; & cette injuſ-
» tice eſt encore plus particuliere à notre ſiecle.»

« L'Abbé Pellegrin, continue le même Au-
» teur, abuſoit de ſa facilité à faire des vers;
» mais, c'eſt à ſon peu de fortune qu'on doit
» attribuer la négligence de ſon ſtyle, & les
» autres défauts qu'on lui reproche. Quand la
» néceſſité inſpire les talens, elle ne leur donne
» pas le tems de ſe perfectionner. Le beſoin
» exténue les Muſes. Un Poëte qui travaille
» pour ſouper, n'a jamais des inſpirations auſſi
» vives & auſſi fortes qu'Horace, qui, comme
» dit Deſpréaux, *a bu tout ſon ſaoul quand il*
» *voit les Ménades.* »

Après avoir été Religieux Servite, & Aumô-
nier de vaiſſeau, l'Abbé Pellegrin fit une épître
au Roi, qui remporta le prix de l'Académie

Françoiſe en 1704. L'Auteur avoit fait en même tems une ode ſur le même ſujet, qui balança les ſuffrages de l'Académie; de ſorte qu'il eut le plaiſir d'être rival de lui-même. Cette ſingularité le fit connoître à la Cour, & lui valut un Bref de tranſlation dans l'Ordre de Cluny.

Preſſé par l'indigence, l'Abbé Pellegrin ouvrit une boutique d'Epigrammes, de Madrigaux, d'Epithalames & de Complimens pour toutes ſortes de fêtes & d'occaſions : ce qui, en apprêtant à rire, nuiſit beaucoup à ſa réputation littéraire. Il travailla alors pour tous les Théâtres de Paris. Sur quoi le Cardinal de Noailles lui propoſa de renoncer à la Meſſe ou à l'Opéra. L'Abbé préféra ce qui le faiſoit vivre, & fut interdit. On avoit dit de lui :

Le matin Catholique, & le ſoir Idolâtre,
Il dîne de l'Autel, & ſoupe du Théâtre.

On ſait que l'Abbé Pellegrin traduiſit Horace en vers françois; ce qui en rappelle le ſouvenir, c'eſt la jolie épigramme que fit Lamonnoye,

en voyant le texte du Poëte Latin à côté de cette verſion :

On devroit, ſoit dit entre nous,
A deux Divinités offrir ces deux Horaces :
Le Latin à Vénus, la Déeſſe des Graces,
Et le François à ſon époux.

L'Abbé Pellegrin, ſe promenant un jour au Luxembourg avec un de ſes amis, vit devant lui une feuille de papier qui contenoit un modele d'écriture, ſur lequel il n'y avoit que des P. P. L'ami ramaſſa cette feuille, & dit à l'Abbé : « Devinez ce que veulent dire toutes ces lettres? » — C'eſt, répondit l'Abbé, la leçon qu'un » maître à écrire a donnée à ſon éleve, & que » le vent à fait voler à nos pieds. — Vous vous » trompez, dit ſon ami : voici le ſens de cette » longue abréviation. Tous ces P. P. ſignifient : *Pélopée, Piece Pitoyable, Par Pellegrin, Poëte, Pauvre, Prêtre, Provençal.* »

Après ſon interdiction, les protecteurs de l'Abbé Pellegrin lui obtinrent une penſion ſur le *Mercure*, auquel il travailla pour la partie

des Spectacles. Il méritoit ce dédommagement, & une meilleure fortune, par l'usage qu'il faisoit du peu qu'il gagnoit : une grande partie du produit de ses travaux passoit à sa famille indigente ; il se refusoit même quelquefois le nécessaire pour elle.

Dufresny avoit d'abord composé en trois actes sa Comédie de *l'Amant masqué ;* les Comédiens la lui firent réduire à un. Celles qu'il faisoit en cinq actes étoient aussi presque toujours remises en trois. « Quoi ! disoit-il un jour, » très-piqué, je ne viendrai donc jamais à bout » de faire jouer une Piece en cinq actes ? *Par-* » *donnez-moi*, lui répondit l'Abbé Pellegrin ; » *faites une Comédie en onze actes ; les Comé-* » *diens vous en retrancheront six, & il vous en* » *restera cinq.* »

Épitaphe de Pellegrin.

Poëte, Prêtre, & Provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir ni dit ni fait de mal,
Tel fut l'Auteur du *Nouveau-Monde.*

Anonyme.

Autre.

Ci-gît le pauvre Pellegrin,
Qui, dans le double emploi de Poëte & de Prêtre,
Eprouva mille fois l'embarras que fait naître
La crainte de mourir de faim.

» Le matin Catholique, & le soir Idolâtre,
» Il dînoit de l'Autel, & soupoit du Théâtre.

Mais notre saint Prélat voulant le détourner
Du sacrilége abus de ce partage impie,
Lui retrancha l'Autel, (la moitié de sa vie;)
Et parce qu'il soupoit, l'empêcha de dîner.

Il s'en plaignit, & dit, d'un ton de Tragédie:
» Pleurez, pleurez, mes yeux, & fondez-vous en eau;
» La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau. »
Et n'en devint que plus esclave de la rime.

D'une faim renaissante, éternelle victime,
Malgré le Cardinal, Minerve & les sifflets,
Il voulut obliger le Théâtre & la Presse
De le dédommager d'un repas, dont la Messe
Ne pouvoit plus faire les frais.

Comme sa Muse étoit sa nourrice ordinaire,
Le public eût juré que l'inanition
Eût enfin terminé sa vie & sa misere?...
Point du tout: il mourut d'une indigestion.

Passant, daigne pour lui dire tes patenôtres;
Pardonne aux mauvais vers qui t'annoncent son sort;
Et songe enfin que s'il n'étoit pas mort,
Pour vivre il en eût fait bien d'autres!

Par DES SANDRAIS-SEBIRE.

ALAIN-RENÉ LE SAGE, *né à Ruis en Bretagne en* 1677, *mort à Boulogne-ſur-Mer en* 1747.

Les Financiers ayant tenté tous les moyens poſſibles pour empêcher la repréſentation de *Turcaret*, la Princeſſe de Bouillon fit offrir à Le Sage ſa protection contre leur cabale, & lui fit demander une lecture de la Piece. L'Auteur alla prendre ſon jour, & la ſupplia que cette lecture pût ſe faire avant midi, attendu qu'il ne lui étoit pas poſſible de lire après dîner. Mais un accident imprévu empêcha l'Auteur d'être exact : un procès, important pour lui, avoit été jugé le matin même, & il venoit de le perdre. Il raconta ſa diſgrace, & ſe confondit en excuſes. On les reçut avec hauteur. On lui dit qu'aucune raiſon ne pouvoit juſtifier l'indécence de ſe faire attendre ſi long-tems . . . . Le Sage interrompit cette leçon pleine d'aigreur, en diſant à la Princeſſe : « Madame, je vous ai fait » perdre une heure ; je veux vous la faire rega- » gner ; car je vous jure avec tout le reſpect

» que je vous dois, que je n'aurai point l'hon-
» neur de vous lire ma Piece. » Alors il fit une profonde révérence, & se retira. On courut vainement après lui ; jamais il ne voulut rentrer : ce qui prouve que Le Sage avoit un grand caractere, qualité qui accompagne presque toujours le vrai talent.

Ce fut, dit-on, pour se venger de la fatuité des Comédiens François de son tems, que Le Sage établit le Théâtre de l'Opéra Comique, pour lequel il composa un grand nombre de pieces qui furent courues & applaudies de tout Paris. Il n'en fallut pas davantage pour irriter la jalousie des Comédiens, qui, se voyant enlever leurs spectateurs, employerent tout leur crédit & toutes leurs intrigues pour faire abolir ce spectacle. Ce fut pourtant en vain : tant que Le Sage, d'Orneval, Fuzelier, & quelques autres bons Auteurs l'ont enrichi de leurs ouvrages, il s'est maintenu dans tout l'éclat où le premier l'avoit mis.

L'Auteur de *Gil Blas* & de *Turcaret*, est le premier sourd qu'on ait vu gai. Sa gaîté même

étoit cauſtique. Il ſembloit ſe réjouir de ſon incommodité. Il ne pouvoit entendre qu'avec un cornet. « Voilà mon bienfaiteur, diſoit-il à un » ami, en tirant ce cornet de ſa poche ; je vais » dans une maiſon ; j'y trouve des viſages nou- » veaux ; j'eſpere qu'il s'y rencontrera quelques » hommes d'eſprit ; je fais uſage de mon cher » cornet ; je vois que ce ne ſont que des ſots ; » auſſi-tôt je le reſſerre, en diſant : Je te défie » de m'ennuyer. »

Le Sage, piqué de l'inſcription latine que le Pere Porée, Jéſuite, compoſa pour être miſe au-deſſus de la porte d'un nouveau marché, fait dans l'endroit où étoient autrefois les Théâtres de la Foire Saint-Germain, pour ſe venger, tourna en ridicule, dans ſon Roman du *Diable boîteux*, les Pieces de Théâtre qui ſe jouoient dans les Colléges des Jéſuites. Voici l'inſcription :

Quàm benè Mercurius merces nunc vendit opimas,
Momus ubi fatuos vendidit antè ſales !

Dans le Roman de Le Sage, le *Diable* attribue le *fatuos ſales* aux Comédies des Jéſuites,

ou l'on voyoit danſer juſqu'aux Prétérits & aux Supins, dans la *Défaite du Soléciſme.*

Avec beaucoup de talent Le Sage ne fit jamais fortune, parce que ſon ame, naturellement fiere & élevée, étoit ennemie de la flatterie & de l'intrigue, qu'on ſait être les voies qui y conduiſent ordinairement.

Un ami de Le Sage lui fit cette épitaphe :

Sous ce tombeau gît LE SAGE abattu
Par le ciſeau de la Parque importune.
S'il ne fut pas aimé de la fortune,
Il fut toujours ami de la vertu.

ÉLÉONORE GUICHARD, *née en Normandie, morte en* 1747, *à l'âge de* 28 *ans.*

Mademoiſelle Guichard eſt auteur de pluſieurs Chanſons, & de diverſes Poéſies lyriques, dont le recueil n'a point été imprimé. On ſait que le Roman intitulé, *Mémoires de Cécile*, eſt d'elle;

& que M. de la Place a déclaré n'en avoir été que l'Editeur. Ces Mémoires ont été imprimés en 1751. On a de l'Auteur beaucoup de lettres qui prouvent de l'eſprit, de la facilité, & ſur-tout beaucoup de ſentiment. Voici un de ſes madrigaux :

Vous m'aimez, dites-vous ? Ah ! votre cœur volage
N'eſt point aſſez ſenſible à mes vœux empreſſés.
Vous pouvez m'aimer davantage ;
Vous ne m'aimez donc pas aſſez !

C'eſt pour Mademoiſelle Guichard qu'a été faite cette charmante chanſon :

» Le connois-tu, ma chere Éléonore,
» Ce tendre enfant, &c.

& qui finit par ces deux vers qui peignent avec tant d'énergie toute la chaleur & la vérité des ſentimens qu'inſpiroit cette aimable fille à ſon illuſtre Auteur :

» Tu donnerois des ſens à la ſageſſe,
» Et des deſirs à la froide raiſon !

Épitaphe de Mademoiſelle Guichard.

Avec tous les attraits qu'on vit briller en elle,
La tendre Eléonore étoit pourtant mortelle !
Mais la mort même, admirant ſa beauté,
Pour de l'Olympe égaler la plus belle,
Voulut en faire une Divinité.

ANTOINE DANCHET, *de l'Académie Françoiſe, né à Riom en* 1671, *mort à Paris en* 1748.

Danchet n'avoit que des talens médiocres ; mais il avoit des ſentimens bien rares. La médiocrité de ſes Poéſies lyriques lui attira beaucoup de critiques, des épigrammes & des brocards ſans nombre, ſans que Danchet ſe permît jamais le moindre trait ſatyrique. Un de ſes rivaux l'ayant outragé dans un pamphlet indécent, il ſe contenta de lui répondre par une épigramme très-piquante qu'il lui envoya, en lui déclarant que perſonnne ne la verroit. Il vouloit ſeulement lui faire connoître combien

il étoit facile & honteux de montrer de l'eſprit, en employant les armes de la ſatyre perſonnelle.

Danchet avoit beaucoup de zele pour le progrès des jeunes-gens qui cultivoient les lettres; ſes conſeils ne leur étoient jamais refuſés. Un jeune homme alla le conſulter un jour ſur une élégie qu'il avoit compoſée ſur les diſgraces de ſa Maîtreſſe. L'élégie commençoit ainſi :

Maiſon, qui renfermez l'objet de mon amour. . . . .

Danchet l'arrêta au début, & lui dit : *Maiſon* eſt un mot trop foible ; il faudroit mettre, Palais, beau lieu. Le jeune Poëte répondit : Oui ; mais c'eſt une maiſon de force. En ce cas, reprit Danchet, le mot eſt aſſez bon.

Danchet fut ami généreux, ſincere, déſintéreſſé, exact à ſes devoirs, & aſſidu au travail ; il eut toutes les qualités d'un homme de lettres, ſans en avoir les défauts.

Danchet étant venu à Paris pour y continuer

ſes études, ſon peu de fortune l'obligea à ſe faire Précepteur. On lui propoſa dans la ſuite la chaire de Rhétorique de la ville de Chartres; il l'accepta, n'étant encore lui-même qu'Ecolier de Rhétorique au Collége de Louis le Grand. Mais il s'apperçut bientôt que ce n'étoit pas là une place qui lui convînt; il remit ſa chaire, revint à Paris, & y reprit ſon premier état de Précepteur. La mere de ſes Eleves lui laiſſa en mourant une penſion viagere, à condition qu'il acheveroit leur éducation. Cette penſion devint dans la ſuite le ſujet d'un procès aſſez ſingulier. Danchet avoit fait l'Opéra d'*Héſione*, qui parut avec un très-grand ſuccès. Les parens de ſes Eleves en furent alarmés. C'étoient des gens dévots, qui ne croyoient pas qu'il fût poſſible de travailler pour le Théâtre, & d'élever la jeuneſſe chrétiennement. Ils voulurent exiger de Danchet qu'il renonçât à tout ouvrage de ce genre; &, ſur le refus qu'il en fit, ils lui ôterent les Éleves, & lui refuſerent ſa penſion. Il perdit les premiers; mais la penſion lui reſta: un Arrêt du Parlement décida qu'on peut faire une bonne piece de Théâtre, ſans ceſſer pour cela d'être un bon Précepteur.

L'air ſimple & même un peu niais de Danchet, le fit aiſément reconnoître à ces traits lancés contre lui par l'Auteur des fameux couplets de 1740.

Je te vois, innocent Danchet,
Ecouter les vers que je chante,
Comme un ſot pris au trébuchet,
Grands yeux ouverts, bouche béante.

Danchet déclamoit très-bien. Il récitoit une de ſes Tragédies aux Comédiens, & l'ornoit de toutes les graces de la déclamation. Ponteuil, charmé, l'interrompit pour lui dire : Ah ! Monſieur, que ne vous faites-vous Comédien ? Danchet, le regardant avec dédain, lui dit ces deux vers de Nicomede :

Le maître qui prit ſoin d'inſtruire ma jeuneſſe,
Ne m'a jamais appris à faire de baſſeſſe.

& il pourſuivit ſa lecture.

Épitaphe de Danchet.

Si l'honneur de briller au Théâtre lyrique ;
De n'être point tombé ſur la Scène tragique,
DANCHET ;

DANCHET, affranchiſſoit de l'éternelle nuit,
On te verroit encore jouir de cette vie,
Et joindre le bon cœur avec le bon eſprit,
Qui ne ſe trouvent point toujours de compagnie.

MICHEL LINANT, *né à Louviers en* 1709, *mort en* 1749.

M. Linant, Eleve de M. de Voltaire, après avoir été reçu au Château de Cirey, qu'habitoit alors l'illuſtre Marquiſe du Châtelet, fit ce joli madrigal :

Un voyageur, qui ne mentoit jamais,
Paſſe à Cirey, l'admire, le contemple.
Il croit pourtant que ce n'eſt qu'un Palais ;
Mais voyant Emilie : Ah ! dit-il, c'eſt un Temple.

Dès ſa tendre jeuneſſe, Madame du Châtelet aima la lecture des bons Auteurs. Elle ſe familiariſa avec *le Taſſe*, *Milton*, *Virgile ;* elle ſavoit par cœur les meilleurs vers, & ne pouvoit ſouffrir les médiocres. Née avec une éloquence ſinguliere, le mot propre, la préciſion, la juſteſſe, étoient le caractere de la ſienne ; la trempe

vigoureuſe de ſon eſprit lui ayant donné du goût pour les ſciences abſtraites, elle ſe livra toute entiere à l'étude des Mathématiques. Le diſcours préliminaire de ſes *Inſtitutions de Phyſique*, adreſſées à ſon fils, eſt un chef-d'œuvre de raiſon & d'éloquence. Peu contente de ſavoir la Géométrie, elle entra dans la carriere que Newton s'étoit ouverte, & poſſéda ſi bien ce que ce grand homme avoit enſeigné, qu'elle vint à bout de le traduire, quoique écrit en latin, & de l'éclaircir par un Commentaire en 2 vol. *in*-4°. Auſſi regarde-t-on cet ouvrage comme le chef-d'œuvre de Madame du Châtelet, & la preuve de la force de ſon eſprit. Mais il faut dire en même tems, que ce même ouvrage, en lui coûtant un travail infini & de longues veilles, uſa ſon tempérament, & la mit au tombeau en 1749, à l'âge de 43 ans.

On avoit beaucoup vanté *Alzaïde*, Tragédie de Linant, lorſqu'elle fut lue dans une de ces ſociétés de beaux-eſprits, dont Paris eſt rempli, & où il y a toujours une femme qui préſide. Elle n'eut cependant point de ſuccès; ce qui

affligea beaucoup le tribunal où elle avoit été jugée ſi favorablement. On étoit le lendemain triſtement aſſemblé ſans dire mot ; mais la femme, qui la premiere avoit donné ſon ſuffrage, rompit le ſilence, & dit : « Cette Piece n'a cependant pas été ſifflée . . . . — Parbleu ! (répondit bruſquement un homme qui ſe trouvoit là par haſard) comment voulez-vous qu'on ſiffle quand on bâille ? »

Linant n'a jamais été heureux. Comme il étoit près de mourir, un ami lui demanda s'il regrettoit la vie : *Hélas ! mon ami*, répondit Linant, *je ne puis être plus maltraité dans l'autre monde, que je ne l'ai été dans celui-ci.*

JEAN TERRASSON, *né à Lyon en* 1670, *mort à Paris en* 1750.

On prétend que la famille de l'Abbé Terraſſon, qui eſt noble & ancienne dans la ville de Lyon, tire ſon origine d'un Pierre Terraſſon

qui y demeuroit en l'année 1560, & dont plusieurs membres de la conjuration d'Amboise prirent la maison pour y tenir leurs assemblées.

L'Abbé Terrasson fut l'aîné de quatre freres, que leur pere, homme pieux, mais singulier, destina tous quatre à passer leur vie dans la Congrégation de l'Oratoire, ne jugeant pas à propos de laisser prendre à aucun d'eux la route d'un autre établissement. Aussi l'Abbé Terrasson a-t-il tourné cette circonstance en plaisanterie. Quelqu'un lui demanda pourquoi aucun des quatre n'avoit embrassé l'état du mariage : « Mon pere, » répondit-il, étoit un grand homme de bien; » mais après avoir eu quatre enfans, il avoit » par dévotion formé le projet d'accélérer, au- » tant qu'il étoit en lui, la fin du monde. »

Voici un exemple de la simplicité de l'Abbé Terrasson. En 1719, le système de Law causa dans sa fortune une révolution favorable ; l'opulence où il se trouva, lui fit naître l'envie de prendre son ménage. Il avoit demeuré jusqu'a-

lors chez M. Terraſſon, célebre Avocat, ſon couſin. Les compagnies brillantes dans leſquelles il étoit répandu, l'engagerent même à prendre un carroſſe. Rien ne fut auſſi embarraſſant pour lui que ce nouveau meuble, & tout ce qui l'accompagne. Le détail d'une maiſon, le nombre de domeſtiques, furent pour lui une ſource de ſoins auxquels il ne s'accoutuma jamais. Il étoit rebuté ſur-tout des fréquentes demandes d'argent, que ſon cocher venoit lui faire pour le foin, la paille & l'avoine. Il conſulta ſur cela Mademoiſelle Falconet (1). Parmi les différentes queſtions qu'il lui fit à ce ſujet, » *Mademoiſelle*, lui demanda-t-il, eſt-ce que » les chevaux mangent la nuit ? » C'eſt à des ingénuités de cette eſpece, qu'on pourroit appliquer la réflexion de Madame la Marquiſe de Laſſay, qui, en parlant de lui, diſoit qu'il n'y avoit qu'un homme de beaucoup d'eſprit, qui pût être d'une pareille imbécillité.

Pendant que l'Abbé Terraſſon vivoit chez ſon parent, il étoit logé à un troiſieme étage.

(1) Sœur de M. Falconet, Médecin du Roi.

Quand il vouloit ſortir, il deſcendoit preſque entiérement habillé : il ne lui manquoit que ſa perruque & ſes ſouliers, qu'il trouvoit préparés dans une ſalle baſſe, où il dépoſoit un grand bonnet rouge & des pantouffles de même couleur, qu'il reprenoit à ſon retour. Un jour qu'il avoit fait ſa toilette à l'ordinaire, & qu'il deſcendoit pour ſortir, il étoit tellement occupé d'Homere, qu'il paſſa devant la ſalle baſſe ſans y entrer pour y prendre ſa perruque & ſes ſouliers, & de la rue Serpente, où il demeuroit, il alla juſques vers le Pont St. Michel avec ſes pantouffles & ſon bonnet rouge. Il eſt aiſé de concevoir que les paſſans ſe mirent à rire en le voyant : à la fin, une femme l'ayant averti de ce qui en étoit le ſujet, il l'en remercia, revint chercher ce qui manquoit à ſon ajuſtement, & dit, en rentrant chez lui : « Je » viens de donner à la populace un petit amu- » ſement qui ne lui a rien coûté, ni à moi » non plus. »

L'uſage du monde lui manquoit abſolument. Cela n'empêchoit point qu'il ne fût aimable

aux yeux de ceux qui poſſédoient cet uſage, & même qu'il n'en fût recherché. Ses liaiſons avec MM. de Laſſay, Falconet & de la Faye, en ſont la preuve. Il ſe ſoumettoit auſſi très-volontiers aux plaiſanteries que ſon ignorance à cet égard & ſon air de naïveté lui attiroient. « Il n'y a pas de mal à cela, diſoit-il; il faut » que juſtice ſe faſſe. »

Les gens qui apprécient les richeſſes ce qu'elles valent, n'auront pas de peine à croire que l'Abbé Terraſſon ne pouvoit s'accoutumer à être riche ; il ſe demandoit quelquefois à lui-même des beſoins, des nouveaux goûts, & il ne lui en étoit point venu. Il déſeſpéroit enfin d'en acquérir, lorſque l'opulence qui les lui faiſoit ſouhaiter s'évanouit preſqu'entiérement. » Me voilà tiré d'affaire, diſoit-il alors ; je » revivrai de peu, cela m'eſt plus commode ».

Quand l'Abbé Terraſſon s'apperçut qu'en converſation il perdoit, comme dit Montagne, *la mémoire de ſes redites*, il ſongea à un expédient, pour éviter un défaut qui devoit en-

nuyer beaucoup ſes amis ; & il en fit confidence à M. de Moncrif. « Je viens, dit-il, » de me ſurprendre vous répétant des inutilités que je vous avois dites & redites, peut-» être il n'y a pas une heure : je prends le » parti de renoncer à ma mémoire. Il appella » alors ſa Gouvernante : venez, Mademoiſelle » Luquel ; je vous charge de vous ſouvenir » pour moi quand j'aurai compagnie. Il me » ſemble que je puis raiſonner encore paſſablement ; mais pour les faits récens, je ne » ſuis pas content de mon eſprit. » En effet, ils tinrent fidélement le traité l'un & l'autre. Quand on lui faiſoit quelque queſtion, demandez à ma Gouvernante, & la Gouvernante répondoit. Avec cette précaution, & la foibleſſe qui la lui faiſoit prendre, l'Abbé Terraſſon perdit entiérement la mémoire. Quelque tems avant qu'elle ne le quittât abſolument, il diſoit à M. Terraſſon qui avoit été ſon éleve : « J'ou-» blierai bientôt juſqu'à notre nom ; c'eſt vous » que je charge de m'en faire ſouvenir. »

On ſait que l'Abbé Terraſſon, dans la fa-

meuſe diſpute ſur les anciens & les modernes, prit parti contre Homere, dont il ne diſſimuloit point du tout les défauts. Un jour un admirateur enthouſiaſte de l'Iliade & de l'Odyſſée alloit juſqu'aux injures, pour défendre ces ouvrages. L'Abbé Terraſſon les eſſuya avec patience, & ſe contenta de répondre, ſans chaleur & ſans paſſion : « Voilà bien du zele gratuit pour Homere ; je préſume que de ſon » vivant il vous en auroit diſpenſé. »

L'Abbé Terraſſon, content de l'approbation de quelques amis éclairés, étoit fort tranquille ſur les jugemens que les autres portoient de ſes ouvrages. On lui demandoit un jour ce qu'il penſoit d'une harangue qu'il devoit prononcer : « Elle eſt bonne, répondit-il, je dis très-» bonne ; tout le monde ne penſera peut-être » pas comme moi, mais cela ne m'inquiete » guere. »

JULIEN-OFFROI LAMETTRIE, *de l'Académie de Berlin, né à Saint-Malo en* 1709, *mort à Berlin en* 1751.

Lamettrie, ayant ſuivi le Duc de Grammont au ſiege de Fribourg, y tomba dangereuſement malade. Ce fut dans cette maladie qu'il imagina que l'ame, cette intelligence immortelle, baiſſoit avec le corps & ſe flétriſſoit avec lui : il oſa faire *l'Hiſtoire naturelle de l'ame*, ouvrage où reſpire l'impiété la plus extravagante. Il fallut tout le crédit de M. de Grammont pour le ſoutenir contre le ſoulévement général. Peu de tems après il mit au jour ſa *Pénélope*. La Faculté de Médecine, indignée de cette ſatyre ſinguliere, obligea l'Auteur de ſe retirer à Leyde. C'eſt là qu'il publia ſon *Homme-machine*.

Lamettrie ayant été obligé de ſortir de Hollande, où ſon livre fut livré aux flammes, s'étoit refugié à Berlin, & il étoit devenu lecteur du Roi de Pruſſe, & membre de ſon Aca-

démie. Une fievre d'indigeſtion qu'il eut, lui cauſa la mort, par la maniere folle dont il ſe gouverna ; il voulut prendre les bains & ſe fit ſaigner huit fois. L'on juge qu'il n'en falloit pas davantage, pour tuer l'homme le plus robuſte.

Lamettrie ayant reconnu ſes erreurs dans ſes derniers momens, les Philoſophes de Berlin ont dit que *Lamettrie les avoit déshonorés pendant ſa vie & à ſa mort.* D'autres Auteurs ont écrit, qu'*il étoit ſorti du monde à peu près comme un Acteur quitte le Théâtre, ſans autre regret que de perdre le plaiſir d'y briller.*

On voyoit quelquefois ce Philoſophe effronté jeter, dans ſes diſputes, ſa perruque par terre, ſe déshabiller & ſe mettre preſque tout nu au milieu d'une grande compagnie.

Cet Auteur, ſe figurant un jour que le Baron de Haller, un des hommes les plus ſavans & les plus vertueux de l'Allemagne, étoit Athée, il voulut le perſuader à d'autres, & pour cet

effet il imagina & publia qu'il avoit vu cet homme reſpectable, dans un mauvais lieu, à Gottingue, combattant l'exiſtence de l'Etre ſuprême.

Lamettrie avoit une gaieté qui tenoit un peu de la folie. Ces vers que M. de Voltaire écrivit un jour ſur une carte, le peignent bien.

Je ne ſuis point inquiété
Si notre joyeux LAMETTRIE
Perd quelquefois cette ſanté
Qui rend ſa face ſi fleurie :
Quelque peu de gloutonnerie,
Avec beaucoup de volupté,
Sont les doux emplois de ſa vie.
Il ſe conduit comme il écrit;
A la nature il s'abandonne;
Et chez lui le plaiſir guérit
Tous les maux que le plaiſir donne.

Le même Poëte diſoit, en parlant de Lamettrie : « C'étoit un fou qui n'écrivoit que » dans l'ivreſſe. » C'eſt de ce fou qu'un anonyme a dit :

Fléau des Médecins, il en fut la lumiere;
Mais à force d'eſprit, tout lui parut matiere.

NICOLAS BOINDIN, *de l'Académie des Inſcriptions, né à Paris en* 1676, *mort dans la même Ville en* 1751.

Homme juſte, mais inflexible & dur, il paſſoit ſa vie, dit M. Paliſſot, dans un Café, à diſſerter ſur les Pieces nouvelles, & à débiter les opinions hardies d'une philoſophie très-dangereuſe. La tranquillité, dans laquelle il a vécu, prouve la douceur & la tolérance de notre Gouvernement, malgré les plaintes exagérées de quelques prétendus Philoſophes, qui ne parlent que de perſécutions, & qui ſont quelquefois très-perſécuteurs.

Les mœurs de Boindin étoient auſſi pures que peuvent l'être celles d'un Athée. Son cœur étoit généreux; mais il joignit à ces vertus, la préſomption & l'opiniâtreté, qui en eſt la ſuite, une humeur bizarre, & un caractere inſociable. Cependant il ſe plaiſoit à donner de bons avis aux jeunes Auteurs, & les aidoit à

mettre leurs ouvrages en état de paroître, leur gardoit le ſecret, & les diſpenſoit de la reconnoiſſance, liberté dont pluſieurs profitoient volontiers. On peut ſe rappeller de l'avoir vu, durant nombre d'années, fréquenter journellement certain Café très-connu. Son goût, ſon érudition, lorſqu'il parloit littérature ou ſcience, ſe faiſoient aiſément remarquer. Mais les jeunes gens, contre leſquels il diſputoit plus aiſément encore, avoient, ſelon leur méthode, peu d'égards pour ſon âge, & lui-même l'oublioit quelquefois. Il eut, comme M. de Fontenelle, une enfance infirme, & une vieilleſſe robuſte.

Boindin diſoit plaiſamment à un homme qui penſoit comme lui, & qu'on paroiſſoit vouloir inquiéter : « On vous tourmente, vous, parce » que vous êtes un Athée Janſéniſte ; mais on » me laiſſe en paix, parce que je ſuis Athée » Moliniſte. »

Boindin étoit de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & auroit été reçu à l'Académie Françoiſe, ſi la profeſſion publique qu'il

faiſoit de ſon athéiſme ne lui eût donné l'excluſion. On lui refuſa, à ſa mort, les honneurs de la ſépulture. Il fut enterré la nuit, ſans pompe. Un Bel-Eſprit fit cette épitaphe épigrammatique.

Sans murmurer contre la Parque
Dont il connoiſſoit le pouvoir,
BOINDIN vient de paſſer la barque,
Et nous a dit à tous bon ſoir.
Il l'a fait ſans cérémonie :
On ſait qu'en ces derniers momens
On ſuit volontiers ſon génie ;
Il n'aimoit pas les complimens.

HENRI-FRANÇOIS D'AGUESSAU, *Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi, né à Limoges en* 1668, *mort en* 1751.

Il étoit digne, dit M. Thomas, d'avoir pour ami, dans ſa jeuneſſe, l'Auteur de *l'Art Poétique* & l'Auteur ſublime d'*Athalie*. Il n'avoit pas l'orgueil de protéger ces deux hommes, l'honneur de leur ſiecle ; mais il apprenoit d'eux à honorer un jour le ſien.

M. d'Agueſſeau reſpectoit les Savans, dit ce même Ecrivain, comme une portion choiſie de Citoyens qui ont renoncé à la fortune, pour l'art pénible & dangereux d'éclairer les hommes. Confident de leur génie, cenſeur de leurs ouvrages, digne de les apprécier, il leur prodiguoit cette conſidération qui eſt le ſeul prix des talens.

On conſeilloit à l'illuſtre d'Agueſſeau, alors Procureur-Général, de prendre du repos. « Puis-je me repoſer, (répondit-il) tandis que » je ſais qu'il y a des hommes qui ſouffrent? »

Le Nonce Quirini étant venu voir le Chancelier d'Agueſſeau à Freſne, lui dit : « C'eſt ici » que ſe forgent les armes contre la Cour de » Rome ; au contraire, répondit-il, ce ſont » les boucliers contre les armes de Rome qui » ſe forgent ici. »

M. d'Agueſſeau parut d'abord avec tant d'éclat dans la place d'Avocat-Général, que le célébre

célébre Denis Talon, alors Préſident à Mortier, ne put s'empêcher de dire, qu'*il voudroit finir comme ce jeune homme commençoit.*

Après la mort du Chancelier Voiſin, en 1717, M. le Duc d'Orléans, Régent, adreſſant la parole à pluſieurs Seigneurs, voulut abſolument qu'on lui dît qui ſeroit Chancelier. Celui que votre Alteſſe Royale voudra, lui dit l'un d'entr'eux; mais tout Paris nomme M. d'Agueſſeau. Ce Magiſtrat fut appellé ſur le champ, à l'âge de 48 ans, à cette premiere charge du Royaume, ſans en avoir ſollicité aucune, quoiqu'il fût ſouvent aſſuré du ſuccès. *A Dieu ne plaiſe*, diſoit-il quelquefois, *que j'occupe jamais la place d'un homme vivant!*

La premiere fois qu'on obligea M. d'Agueſſeau de remettre les Sceaux, il dit avec tranquillité : « Je ne méritois pas l'honneur que » M. le Régent m'a fait en me les donnant; » mais je mérite encore moins l'affront qu'il » me fait en me les ôtant. »

Les plaiſirs & les amuſemens frivoles étoient en quelque ſorte étrangers à M. d'Agueſſeau. Il avoit pour maxime, que *le changement d'occupation eſt ſeul un délaſſement.* On l'a vu ſouvent, lorſqu'il étoit fatigué des affaires, prendre un livre de Géométrie ou d'Algebre. L'Angleterre rendit un hommage bien flatteur à ſes vaſtes connoiſſances. Cette Nation le conſulta ſur la réformation de ſon Calendrier. M. le Chancelier lui fit une réponſe inſtructive & ſavante que les Anglais ſuivirent.

M. d'Agueſſeau conſerva toujours pour la poéſie un amour de prédilection. La lecture des anciens Poëtes avoit été une paſſion de ſa jeuneſſe. Un jour il liſoit un ancien Poëte avec M. Boivin, ſi connu par ſa vaſte érudition. *Hâtons-nous*, diſoit-il; *ſi nous allions mourir avant d'avoir achevé!* Il avoit une mémoire prodigieuſe. A l'âge de 81 ans, un homme de lettres ayant cité peu exactement une épigramme de Martial, il lui en récita les propres termes, en avouant qu'il n'avoit pas lu cet Auteur depuis l'âge de 12 ans.

On ne doit pas oublier la repartie ingénieuſe que fit M. d'Agueſſeau, étant Chancelier, à M. de la Peyronie, premier Chirurgien du Roi, lors du fameux procès entre les Médecins & les Chirurgiens. M. de la Peyronie ſollicitoit vivement, & prioit M. d'Agueſſeau d'élever un grand mur, « un mur d'airain, diſoit-il, entre » le Corps de la Médecine & celui de la Chi» rurgie. » *Mais ſi nous élevons ce mur*, lui demanda l'illuſtre Magiſtrat, *de quel côté faudra-t-il mettre le malade ?*

M. de la Place a conſacré l'épitaphe ſuivante à M. d'Agueſſeau.

Digne d'éternelle mémoire,
Ci gît l'illuſtre D'AGUESSEAU ;
La France gémiſſante aux pieds de ſon tombeau ;
Dès ſon vivant a ſignalé ſa gloire.

FRANÇOIS OUDIN, *Jéſuite, né à Vignory, en Champagne, en* 1673, *mort à Dijon en* 1752.

Un Petit-Maître incrédule propoſa un jour

au Pere Oudin de disputer avec lui. Le Religieux s'en défendit en disant, qu'il avoit toujours évité les disputes sur les points essentiels de la foi. *Je suis du moins bien aise*, lui répliqua le jeune homme, *de vous apprendre que je suis Athée.* Le Jésuite le regarda alors en gardant un profond silence. *Qu'ai-je donc de si singulier*, lui dit le redoutable antagoniste? *Je regarde*, lui repartit le Pere Oudin, *l'animal qu'on nomme Athée, & que je n'avois jamais vu.* Cette réponse fit disparoître l'animal qui n'osa lui répliquer un mot. *Les Trois Siécles.*

Le Pere Oudin n'étoit pas ennemi de la satyre. « Elle est très-utile, disoit-il, lorsqu'en » respectant les mœurs, elle répand un juste » ridicule sur les Auteurs médiocres, dont les » succès, fruit du mauvais goût ou de l'in- » trigue, découragent les vrais talens. »

Ce Jésuite étoit si zélé pour l'éducation de ses écoliers, qu'il consacroit une partie de sa pension pour le soulagement de ceux qui étoient dans la misere. Il employoit le reste à acheter

des livres en tout genre de littérature. Il faiſoit des vers latins avec une facilité qui ne nuiſoit point à l'élégance. Sa converſation étoit auſſi inſtructive qu'agréable & variée. Il diſoit quelquefois que « dans ſa jeuneſſe, les belles-» lettres avoient eu pour lui des charmes inex-» primables, & que, dans ſa vieilleſſe, elles » adouciſſoient encore les infirmités & les cha-» grins attachés à cet âge. »

Le Pere Oudin diſoit des ouvrages du Pere Bouhours, ſon confrere : « *On y apprend plus l'art de bien écrire que celui de penſer ; mais on doit les lire pour ſe former ou ſe perfectionner le goût.*

LOUIS FUZELIER, *né à Paris, mort en* 1752.

Fuzelier, Auteur du *Momus Fabuliſte*, avoit toujours ſouhaité de mourir ſubitement. Il étoit petit, replet & avoit le col court. Cela s'accommodoit aſſez bien avec ſes deſirs. Notre

Poëte ſe ſervoit ordinairement d'une brouette, & appelloit l'homme qui la tiroit, ſon *cheval baptiſé*. Souvent il lui diſoit : « Mon ami, » quand tu me trouveras étendu ſur le carreau » de ma chambre, c'eſt que je ſerai occupé à » quelque choſe de ſérieux ; il ne faudra pas » m'importuner. » Un jour ce pauvre homme montant chez Fuzelier, le vit effectivement le nez contre terre. « Notre maître, dit-il aux » voiſins, travaille ſérieuſement. » Fuzelier étoit mort.

Fuzelier n'a point eu la réputation qu'il eût pu avoir ; & il n'en faiſoit point aſſez de cas. On le preſſoit un jour de refaire une ſcene dans l'acte de *Cléopâtre* de ſes *Fêtes Greques & Romaines* ; on lui en montroit les défauts ; il en convenoit ; mais il répondit : *Cette ſcene-là eſt encore aſſez bonne pour ce maraud de public.*

« Un Critique de nos jours appelle Fuzelier » un Poëte médiocre, qui a travaillé avec plus » de facilité que d'eſprit, & avec plus d'eſprit » que de génie. »

CHARLES-ANTOINE DE LA BRUERE, *né à Paris l'an* 1715, *mort à Rome en* 1754.

La Bruere fut un des éleves du célebre Pere Porée. A l'âge de quinze ans, il fit une petite piece de vers, qui fit prédire à ſon Profeſſeur de Réthorique, que ce jeune homme un jour ſeroit Poëte. Cette prédiction attira un reproche aſſez vif au Pere Porée, de la part de M. de Montlinot, qui vouloit que ſon fils ſe tournât vers le Barreau.

Lorſque l'Académie de Muſique donna, le 3 Août 1738, la premiere repréſentation des *Voyages de l'Amour*, Opéra-Ballet, la Muſique en fut trouvée dure & généralement mauvaiſe. Le Poëme, qui étoit de M. de la Bruere, fit beaucoup de plaiſir, quoique des cenſeurs chagrins prétendiſſent que ce n'étoit qu'un tiſſu de madrigaux. M. de Voltaire, plus équitable, gratifia le jeune Poëte des vers ſuivans.

L'Amour t'a prêté ſon flambeau;
QUINAULT, ſon Miniſtre fidele,

T'a laiſſé ſon plus doux pinceau :
Tu jouiras d'un ſort nouveau,
Sans craindre jamais de BOILEAU,
Et ſans rencontrer de cruelle.

Quelques jours après la repréſentation des *Voyages de l'Amour*, Mademoiſelle *Quoniam*, beauté à la mode, ſe trouva dans une loge avec M. de la Bruere, qu'elle ne connoiſſoit pas. Elle liſoit avec attention le nouveau Ballet, & en parloit d'une maniere très-flatteuſe. Le jeune Auteur lui demanda le livre pour un moment, & le lui ayant rendu, elle y trouva ce quatrain qu'il venoit d'écrire avec un crayon.

Si l'Auteur voit ſes vers applaudis en ce jour,
C'eſt le public qui paiera ſon ouvrage;
Mais s'il obtient votre ſuffrage,
Il ſera payé par l'amour.

Ce trait de vivacité & de préſence d'eſprit fit honneur à M. de la Bruere. La Demoiſelle lui répondit, aſſure-t-on, ſur les mêmes rimes :

Quel triomphe flatteur! le public en ce jour
Vous aſſure de ſon ſuffrage;
Et je voudrois être l'amour,
Pour pouvoir dignement couronner votre ouvrage.

PHILIPPE NÉRICAULT DESTOUCHES, *de l'Académie Françoiſe, né à Tours en* 1680, *mort à Paris en* 1754.

Preſſé par le beſoin de vivre, M. Deſtouches embraſſa dans ſa jeuneſſe l'état de Comédien. Il étoit à Soleure Directeur d'une Troupe, lorſqu'il eut occaſion de ſe faire connoître de M. le Marquis de Puyſieulx, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, par une harangue qu'il prononça devant lui, à la tête de ſes camarades. Cette harangue, pleine d'eſprit & de fineſſe, donna la plus haute opinion du jeune Acteur à ce Miniſtre, & lui fit naître le deſir de converſer avec lui. Voyant que ce Comédien de campagne étoit éclairé & ſupérieur à ſa harangue, il lui demanda s'il quitteroit, pour être ſon Secrétaire, un état qu'il paroiſſoit avoir embraſſé malgré lui. M. Deſtouches, comme on peut le croire, n'héſita pas ſur la réponſe. M. l'Ambaſſadeur ſe l'attacha d'abord en qualité de Secrétaire particulier, & enſuite en qualité de Secrétaire d'Ambaſſade. Il le forma aux af-

faires & aux négociations. Ce fut pendant ſon ſéjour en Suiſſe que M. Deſtouches, entraîné par ſon goût dominant pour le théatre, compoſa ſa Comédie du *Curieux impertinent*, qui réuſſit. A la fin de l'Ambaſſade, il la fit repréſenter à Paris ; elle eut un ſi grand ſuccès, que l'Auteur fit depuis ſa plus douce occupation de travailler pour le Théâtre. M. le Régent, informé de ſon talent pour les négociations, lui fit l'honneur de le choiſir pour accompagner en Angleterre l'Abbé Dubois, depuis Cardinal & premier Miniſtre.

Le pere de M. Deſtouches étoit un homme dur. Ses mauvais traitemens n'avoient pas peu contribué à éloigner ſon fils de la maiſon paternelle. Cependant celui-ci qui n'avoit point oublié qu'il lui devoit le jour & l'éducation, lui envoya quarante mille livres qui étoient le fruit de ſon travail & de ſes épargnes, pour l'aider à ſoutenir ſa famille ; action que l'âge d'or auroit trouvée toute naturelle, mais qui, par malheur, eſt devenue louable dans un ſiecle où de pareils traits ſont ſi rares.

Le Duc d'Orléans, Régent, ſenſible aux ſervices de M. Deſtouches, lui dit, à ſon retour d'Angleterre, où il avoit fait les fonctions de Miniſtre Plénipotentiaire : *Perſonne n'a mieux ſervi le Roi que vous, perſonne ne le ſait mieux que moi ; je vous en donnerai des preuves qui vous étonneront, ainſi que toute la France.* La mort de ce Prince fit évanouir toutes ſes eſpérances.

Le Cardinal de Fleuri voulut tirer Deſtouches de la ſolitude qu'il s'étoit choiſie après la mort du Régent, pour l'envoyer en Ambaſſade à Pétersbourg. Le Poëte, aimant mieux émonder les arbres de ſa campagne, corriger les ridicules de ſon pays, que d'aller étudier le caractere des Boyards de Ruſſie, refuſa cette honorable commiſſion.

« On ne trouve pas dans les Pieces de Deſ-
» touches (dit un Auteur qui l'a beaucoup con-
» nu) la force & la gaieté de Regnard, en-
» core moins les peintures naïves du cœur hu-
» main, le naturel, cette vraie plaiſanterie,
» cet excellent comique qui fait le mérite de

» l'inimitable Moliere ; mais il n'a pas laiſſé de » ſe faire de la réputation après eux. Il a du » moins évité le genre de la Comédie langou- » reuſe, de cette eſpece de Tragédie bour- » geoiſe, qui n'eſt ni comique ni tragique, » monſtre né de l'impuiſſance des Auteurs, & » de la ſatiété du public, après les beaux » jours du ſiecle de Louis XIV. »

La conduite de Deſtouches a plus décrié les vices que ſes Comédies. Un homme qui avoit envoyé 40000 livres d'épargnes à ſon pere, pouvoit peindre *l'Ingrat* ſans rougir. Un Philoſophe qui avoit refuſé des poſtes brillans, & qui en avoit perdu d'autres ſans regret, étoit bien reçu à mettre *l'Ambitieux* ſur la ſcène. Pour acquérir les qualités d'un patriote, d'un pere, d'un parent, d'un époux, d'un ami, il falloit étudier ſon caractere, autant que ſes ouvrages. Il diſoit que « l'averſion que les méchans inſpirent, peut » flatter leur déteſtable amour-propre, parce » que cette averſion tient à la crainte; & que » le moyen le plus ſûr de les décourager, étoit » de les humilier par le ridicule. »

C'eſt dans la ſolitude de Fortoiſeau (maiſon de campagne près de Melun) que Deſtouches compoſa toutes les pieces qu'il a données depuis *le Philoſophe marié.* C'eſt de là qu'il venoit les apporter aux Comédiens, & répartoit pour ſa campagne la veille de leur repréſentation.

On a dit de cet eſtimable Poëte :

Cet Auteur, dont la verve au Théatre applaudie,
Jamais pour l'égayer ne fit rougir Thalie ;
Il ſut, choſe aſſez rare, en reſpectant les mœurs,
Charmer la multitude, & plaire aux connoiſſeurs.

Malgré les affaires importantes dont M. Deſtouches étoit chargé à la Cour d'Angleterre, où l'Abbé Dubois l'avoit laiſſé avec la qualité de Miniſtre Plénipotentiaire, il conçut une violente paſſion pour une Demoiſelle Angloiſe, née Catholique, nommée *Dorothée Jonhston*, fille d'une naiſſance diſtinguée ; & par des raiſons que la politique lui impoſoit, il l'épouſa ſecrétement dans la Chapelle qu'il avoit à Londres, en qualité de Miniſtre de France. Ce fut ſon premier Chapelain qui leur donna la bé-

nédiction nuptiale, en préſence de ſa belle-ſœur & de quatre témoins leurs intimes amis & leurs confidens. Ce mariage ſecret eſt le véritable ſujet du *Philoſophe marié.*

L'Académie, ayant perdu M. Campiſtron, ne crut pouvoir le remplacer que par M. Deſtouches ; ſon diſcours de réception fut généralement applaudi.

La mort ayant enlevé cet illuſtre Académicien, M. de Boiſſi, qui le remplaça, lut une Ode dont nous avons extrait les deux ſtrophes ſuivantes :

Je frémis : où va mon audace?
Quel eſt le péril que je cours?
Le Grand-Homme que je remplace
Eſt le TÉRENCE de nos jours.
J'oſe marcher dans ſa carriere ;
Mais DESTOUCHES eſt près de MOLIERE ;
Autant que je ſuis loin de lui :
Ami riant de la ſageſſe,
Il ſut divertir ſans baſſeſſe,
Et nous inſtruire ſans ennui.

Il ne borna point ſon génie
Dans les limites de l'Auteur ;

Il fut, pour ſervir ſa patrie,
Utile Négociateur ;
Il ſut, comme un plan dramatique,
Conduire un projet politique :
D'Adiſſon il ſuivit les pas ;
Et contre l'aveugle ignorance,
Prouva qu'un Ecrivain qui penſe
A l'eſprit de tous les états.

Un Plaiſant, qui ne vouloit pas perdre un bon mot, fit cette épigramme ſur la Comédie du *Curieux impertinent*, qui a eu un ſuccès ſoutenu.

On repréſente maintenant
Le Curieux impertinent ;
Pour moi, j'ai vu la Piece, & j'oſe en être arbitre :
Voici ce que j'en crois de mieux :
Pour la voir une fois, on n'eſt que curieux ;
Mais qui la verra deux, en portera le titre.

L'Auteur de cette épigramme eut la bonne foi d'avouer qu'il ne l'avoit pas faite pour contredire la juſte approbation du public, mais ſeulement pour ne pas perdre un bon mot. Si tous les faiſeurs de ſatyres avoient la même ſincérité que celui-ci, de convenir qu'ils ont plus cherché à s'égayer aux dépens d'un talent avoué

par eux-mêmes, qu'à faire une critique utile & juſte, ils n'eſſuieroient pas le reproche qu'on leur a fait ſi ſouvent de joindre la mauvaiſe foi à la baſſeſſe, en déchirant ce qu'ils ſont forcés d'eſtimer.

La force du naturel, autre Comédie de Deſtouches, n'eut ni chûte ni ſuccès. Dans cette piece, un des Acteurs dit, en faiſant l'éloge de la jeune fille que repréſentoit Mademoiſelle Gauſſin.

. . . . . C'eſt un pauvre mouton;
Je crois que de ſa vie elle ne dira non.

Ce trait fit ſourire tout le monde, qui ſe rappella ce mot de cette tendre & naïve Actrice : « Cela leur fait, tant de plaiſir, & à » moi ſi peu de peine! »

Deſtouches fit la Comédie du *Glorieux*, pour Dufreſne, qui réuſſiſſoit encore mieux dans les rôles de haut-comique, que dans les tragiques. On ajoute que c'étoit d'après Dufreſne lui-même, que le perſonnage du Glorieux fut deſſiné; auſſi le joua-t-il avec la plus grande vérité

vérité. Duchemin ne remplit pas moins heureusement celui de Lisimon ; le mérite de ces deux Acteurs ajoûta encore au mérite de la Piece.

Dufresne avoit un Valet avec lequel il jouoit souvent d'original le Glorieux, & daignoit quelquefois, comme le héros de la Piece, s'abaisser *jusqu'à la confidence.* Ce Domestique, peu fidele, rapportoit souvent dans les Foyers, les propos de son Maître, ce qui divertissoit beaucoup les autres Comédiens. Un jour, entr'autres, qu'il ne vouloit pas jouer, il lui dit : « Champagne, allez-vous-en dire » à ces gens que je ne jouerai pas aujourd'hui.

Le ton présomptueux de Destouches, dans sa préface du *Glorieux*, donna lieu à cette épigramme.

Destouches, dans sa Comédie,
A cru peindre le Glorieux ;
Et moi je trouve, quoiqu'on die,
Que sa préface le peint mieux.

CHARLES DE SECONDAT, *Baron de* LA BREDE *&* MONTESQUIEU, *ancien Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, de l'Académie Françoiſe & de celle des Sciences de Pruſſe, de la Société Royale de Londres, né au Château de la Bréde, près de Bordeaux, le* 18 *Janvier* 1689, *mort à Paris le* 10 *Février* 1755.

Le génie qui régne dans les *Lettres Perſanes*, ouvrit les portes de l'Académie Françoiſe au Préſident de Monteſquieu, quoique l'Académie fût maltraitée dans ce livre. Mais en même tems la liberté avec laquelle l'Auteur parle du Gouvernement, & des abus de la Religion, lui attira une excluſion de la part du Cardinal de Fleuri. Monteſquieu prit un tour très-adroit pour mettre le Miniſtre dans ſes intérêts. Il fit faire, en peu de jours, une nouvelle édition de ſon livre, dans laquelle il retrancha ou adoucit tout ce qui pouvoit être condamné par un Cardinal & par un Miniſtre. Il porta lui-même l'Ouvrage au Car-

dinal, qui ne lisoit guère, & qui en lut une partie : cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le Cardinal; & Montesquieu entra dans l'Académie.

Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparoit déjà les matériaux de l'*Esprit des Loix*, par un extrait raisonné des immenses volumes qui composent le corps du Droit civil. Cependant, l'étude de la Jurisprudence ne suffisant pas à l'étendue de son génie, il approfondissoit en même tems des matieres encore plus importantes & plus délicates. Il se proposoit de prouver dans un Écrit, qui n'a point paru, que l'idolâtrie de la plupart des Payens ne paroissoit pas mériter une damnation éternelle.

Dans le cours de ses voyages, Montesquieu vit à Venise le fameux Law, à qui il ne restoit, de sa grandeur passée, que des projets heureusement destinés à mourir dans sa tête, & un diamant qu'il engageoit pour jouer aux jeux de hasard. Un jour, la conversation rou-

loit ſur le fameux ſyſtême de Law, époque de tant de malheurs & de fortunes, & ſur-tout d'une dépravation remarquable dans nos mœurs. Comme le Parlement de Paris, dépoſitaire immédiat des Loix dans les tems de minorité, avoit fait éprouver au Miniſtre Ecoſſois quelque réſiſtance dans cette occaſion; Monteſquieu lui demanda pourquoi on n'avoit pas eſſayé de vaincre cette réſiſtance, par un moyen preſque toujours infaillible en Angleterre, par le grand mobile des actions des hommes, en un mot, par l'argent. « Ce ne ſont pas, ré» pondit Law, d'auſſi grands génies que mes » compatriotes, mais ils ſont plus incorrup» tibles ».

Il réſultoit des obſervations que Monteſquieu avoit faites dans le cours de ſes voyages, que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y ſéjourner, l'Angleterre pour y penſer, la France pour y vivre.

Pendant que des inſectes tourmentoient Monteſquieu dans ſon pays, l'Angleterre élevoit un

monument à ſa gloire. En 1752, M. Daſſier, célébre par les médailles qu'il a frappées en l'honneur de pluſieurs hommes illuſtres, vint de Londres à Paris, pour frapper la ſienne. M. de la Tour, cet Artiſte ſi ſupérieur par ſon talent, & ſi eſtimable par ſon déſintéreſſement & l'élévation de ſon ame, avoit ardemment deſiré de donner un nouveau luſtre à ſon pinceau, en tranſmettant à la poſtérité le portrait de l'Auteur de l'*Eſprit des Loix*. Il ne vouloit que la ſatisfaction de le peindre, & comme Appelle, il méritoit que cet honneur lui fût réſervé. Mais Monteſquieu, d'autant plus avare du temps que celui-ci en étoit plus prodigue, ſe refuſa conſtamment & poliment à ſes preſſantes ſollicitations. M. Daſſier eſſuya d'abord des difficultés ſemblables. « Croyez-» vous, dit-il enfin à M. de Monteſquieu, qu'il » n'y ait pas autant d'orgueil à refuſer ma pro-» poſition qu'à l'accepter » ? Déſarmé par cette plaiſanterie, il laiſſa faire à M. Daſſier ce qu'il voulut.

» En entrant dans le monde, diſoit Mon-» teſquieu, on m'annonça comme un homme

» d'eſprit, & je reçus un accueil aſſez favo-
» rable des gens en place. Mais lorſque, par
» le ſuccès des *Lettres Perſannes*, j'eus peut-
» être prouvé que j'en avois, & que j'eus ob-
» tenu quelque eſtime du public, celle des
» gens en place ſe refroidit. J'eſſuyai mille dé-
» goûts. Comptez, ajoute-t-il, qu'intérieure-
» ment bleſſé de la réputation d'un homme cé-
» lébre, c'eſt pour s'en venger qu'on l'humilie,
» & qu'il faut ſoi-même mériter beaucoup d'é-
» loges, pour ſupporter patiemment ceux d'au-
» trui ».

Les *Lettres Perſannes* eurent d'abord un débit ſi prodigieux, que les Libraires mirent tout en uſage pour en avoir des ſuites. Ils alloient tirer par la manche tous les Auteurs qu'ils rencontroient : *Monſieur*, diſoient-ils, *faites-moi des Lettres Perſannes.*

» Si cet Ouvrage a du ſuccès, dit M. de
» Monteſquieu, en parlant de l'*Eſprit des*
» *Loix*, je le devrai beaucoup à la majeſté de
» mon ſujet. Cependant, je ne crois pas avoir
» totalement manqué de génie. Quand j'ai vu

» ce que tant de grands hommes en France,
» en Angleterre, en Allemagne, ont écrit avant
» moi, j'ai été dans l'admiration, mais je n'ai
» point perdu courage. *Et moi auſſi je ſuis*
» *Peintre*, ai-je dit avec le Corrége.

On parloit devant Monteſquieu du Roman de Dom-Quichotte. « Le meilleur livre des Eſ-
» pagnols, dit ce grand-homme, eſt celui qui
» ſe mocque de tous les autres ».

Le Préſident de Monteſquieu ayant montré ſes *Lettres Perſannes* au Pere Deſmolets, lui demanda ſi cela ſeroit débité. — « Préſident,
» lui répondit le Bibliothécaire, cela ſera
» vendu comme du pain ».

Monteſquieu étoit extrêmement diſtrait. Il partit un jour de Fontainebleau, & fit aller ſon Caroſſe devant lui, afin de le ſuivre à pied pendant une heure, dans la vue de prendre de l'exercice. Il alla juſqu'à Villejuif, croyant n'être qu'à Chuilly.

Il étoit fort doux envers ſes domeſtiques ; il lui arriva néanmoins un jour de les gronder vivement ; mais ſe retournant auſſitôt en riant vers une perſonne témoin de cette ſcène : « Ce » ſont, lui dit-il, des horloges qu'il eſt quel- » quefois beſoin de remonter. »

Il diſputoit ſur un fait avec un Conſeiller du Parlement de Bordeaux, qui avoit de l'eſprit, mais la tête un peu chaude. Celui-ci, à la ſuite de pluſieurs raiſonnemens débités avec fougue, dit : « M. le Préſident, ſi cela n'eſt pas comme » je vous le dis, je vous donne ma tête. — Je » l'accepte, répond froidement Monteſquieu, » les petits préſens entretiennent l'amitié ».

Quelques jours avant ſa mort, Monteſquieu dit à une femme de qualité : « Madame, la ré- » vélation eſt le plus beau préſent que Dieu ait » fait aux hommes ».

Etant au lit de la mort, il donna à Madame la Ducheſſe d'Aiguillon le manuſcrit des cor-

rections qu'il avoit faites aux *Lettres Perſannes*, en lui diſant : *je ſacrifierai tout à la raiſon & à la Religion, mais rien aux Jéſuites. Voyez avec mes amis, ſi cela doit paroître.*

On a appris qu'un jour, pendant que Madame la Ducheſſe d'Aiguillon étoit allé dîner, le Pere Routh, Confeſſeur de M. de Monteſquieu, étant venu, & ayant trouvé le malade ſeul avec ſon Secrétaire, fit ſortir celui-ci de la chambre & s'y enferma ſous clef. Madame d'Aiguillon revenue d'abord après dîner, s'approcha de la porte & entendit le malade qui parloit avec émotion. Elle frappa & le Jéſuite ouvrit : *Pourquoi tourmenter cet homme mourant*, lui dit-elle ? Alors le Préſident de Monteſquieu, reprenant lui-même la parole, lui dit : *Voilà, Madame, le Pere Routh, qui voudroit m'obliger de lui livrer la clef de mon armoire, pour enlever mes papiers.* Madame d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au Confeſſeur, qui s'excuſa en diſant : Madame, il faut que j'obéiſſe à mes ſupérieurs ; & il fut renvoyé ſans rien obtenir.

Une Demoiſelle un peu galante faiſoit un jour mille queſtions à Monteſquieu, ſans qu'il répondit à aucune. Ce grand homme enfin impatienté, ſaiſit le moment où elle lui demandoit ce que c'étoit que le bonheur ? « Le » bonheur, lui dit-il, c'eſt la fécondité pour » les Reines, la ſtérilité pour les filles, & la » ſurdité pour ceux qui ſont auprès de vous.

Monteſquieu venoit d'achever les *Cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains*, ouvrage profond & plein de choſes. Il y avoit, parmi les Préſidens du Parlement de Bordeaux, un homme d'eſprit, aimant la belle Littérature, & commençant à goûter la Philoſophie. Monteſquieu lui confia ſon manuſcrit, en le priant de lui en dire ſon avis. Quelque tems après, il reçoit, de la bouche de cet ami, le conſeil de ſupprimer l'ouvrage, comme trop foible, trop au-deſſous des ingénieuſes *Lettres Perſannes*, & comme devant nuire à ſa réputation. Le Philoſophe écoute ce jugement ſans trouble, ſans humeur, reprend ſon manuſcrit, y ajoûte pour épigraphe : *docuit quæ*

maximus Atlas (ce que m'apprit le grand Atlas) & donne le tout à l'impreſſion. Environ onze années après, Monteſquieu arrive à Paris, apportant avec lui, en manuſcrit, ſon chef-d'œuvre de *l'Eſprit des Loix*, qu'il vouloit publier après qu'Helvétius ſon ami lui en auroit dit ſa penſée. Helvétius lit attentivement l'ouvrage, en porte le jugement le plus défavorable; mais ſe défiant de lui-même, il admet M. Silhouette dans la confidence de ce manuſcrit, & l'abandonne à ſon examen. M. Silhouette, homme de talent autant que de vertu, lit & juge comme M. Helvétius. Celui-ci plus confiant alors parle avec franchiſe à Monteſquieu, & lui donne le conſeil d'oublier entiérement *l'Eſprit des Loix*, & même de le brûler. Monteſquieu reçoit encore tranquillement cet avis, reprend ſon manuſcrit, y ajoute cette épigraphe : *Prolem ſine matre creatam*, (enfant qui n'a point de mère,) & l'envoye aux preſſes de Genève.

Monteſquieu ſe mêloit quelquefois de faire des vers, & n'y réuſſiſſoit pas mal, ſi l'on

en juge par ceux-ci à Madame de Boufflers.

BOUFFLERS, vous avez la Ceinture,
Que la Déeſſe de Paphos
Reçut des mains de la nature,
Au débrouillement du chaos.
Si quelquefois votre parure
A des irrégularités ;
Une grace, qui les corrige,
Fait voir à nos yeux enchantés,
Que la Beauté qui ſe néglige,
Eſt la premiere des Beautés.

On peut dire de Monteſquieu ce que diſoit d'Homére Thémiſeul de St. Hiacinthe, dans ſon *Chef-d'œuvre d'un inconnu* : « Je ne crois » pas l'admirer, parce que je raiſonne bien ; » mais je crois raiſonner bien, parce que je » l'admire ».

Voici les vers que fit Piron ſur la mort de ce grand homme.

L'Aigle a diſparu !... MONTESQUIEU ;
Du haut de la double Colline,
Revole, pour jamais, au lieu
De ſon immortelle origine.
Qui de la Région Divine
Reconnoîtra mieux le chemin ;

Que le merveilleux Ecrivain,
Qui, sur les ailes du génie,
Une plume d'or à la main,
Le parcourut toute sa vie?

NICOLAS LENGLET DUFRESNOY, *né à Beauvais, le 5 Octobre 1674, mort à Paris le 16 Janvier 1755.*

Pendant le cours de sa vie, Dufresnoy habita moins sa maison que la Bastille, où il fut enfermé dix à douze fois. Il étoit si accoutumé à ces fréquents voyages, qu'en voyant paroître l'Exempt Tapin, aussi-tôt, sans lui donner le temps de s'expliquer : « Allons vîte, » disoit-il à sa Gouvernante, mon petit paquet, du linge, du tabac ».

L'Abbé Lenglet étoit doué d'une mémoire prodigieuse. Cette qualité parut chez Madame de Graffigni, où l'Abbé Lenglet dina avec plusieurs Savans, entr'autres avec M. Duval, Bibliothécaire de l'Empereur. Il y avoit trente-

cinq ans que M. Lenglet étoit de retour de Vienne ; il connoiſſoit la Bibliotheque de l'Empereur Charles VI ; la converſation étant tombée ſur ce ſujet, il fit une longue énumération des livres & des manuſcrits qui compoſoient cette Bibliothéque ; il en avoit retenu tous les titres ; à tel endroit, diſoit-il, ſont tels & tels ouvrages, à telle tablette, tels autres, &c. M. Duval ne pouvoit revenir de ſa ſurpriſe ; la Bibliotheque de l'Empereur ſe trouvant alors dans le même état, le même arrangement, que le diſoit l'Abbé Lenglet.

La mort de l'Abbé Lenglet a été malheureuſe. Il prit, en rentrant chez lui, un livre nouveau, *c'étoit les conſidérations ſur les révolutions des Arts, par M. l'Abbé de Méhégan ;* il en lut quelques pages, s'endormit & tomba dans le feu : on arriva trop tard pour pouvoir le ſécourir.

CESAR CHESNEAU, *ſieur* DU MARSAIS, *né à Marſeille le* 17 *Juillet* 1676, *mort à Paris le* 11 *Juin* 1756.

La mere de M. Dumarſais laiſſa dépérir la fortune de ſes enfans, par un déſintéreſſement romaneſque ; ſentiment louable peut-être dans un Philoſophe iſolé, mais ſûrement blâmable dans une mere de famille. M. Dumarſais avoit deux oncles d'un mérite diſtingué, qu'il perdit fort jeune, & peu après la mort de ſon pere. Ils lui avoient laiſſé une bibliothéque nombreuſe & choiſie, qui, bientôt après leur mort, fut vendue preſque en entier, à un prix fort modique. Le jeune Dumarſais pleura beaucoup cette perte, & cachoit tous les livres qu'il pouvoit ſouſtraire. L'excès de ſon affliction engagea ſa mere à mettre à part quelques livres rares, pour les lui donner quand il ſeroit en âge de pouvoir les lire ; mais ces livres même furent diſſipés peu de tems après : il ſembloit que la fortune, après l'avoir privé de ſon bien,

cherchât encore à lui ôter tous les moyens de s'inſtruire.

Après avoir été quelque tems chez les Peres de l'Oratoire, à Marſeille, Dumarſais vint à Paris à l'âge de 25 ans, s'y maria & fut reçu Avocat. Son mariage ne fut pas heureux. L'humeur chagrine de ſa femme, qui croyoit avoir acquis par une ſage conduite le droit d'être inſociable, le fit repentir d'avoir pris un engagement indiſſoluble. Il regrette, à cette occaſion, dans un écrit trouvé après ſa mort parmi ſes papiers, que notre Religion ſi attentive aux beſoins de l'humanité, n'ait pas permis le divorce aux particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux Princes.

Le Pere Baltus reprocha ſérieuſement à M. de Fontenelle, d'avoir adopté, ſur les Oracles, le ſentiment de l'Anabaptiſte Vandale, comme ſi un Anabaptiſte étoit condamné à errer en tout. La réponſe de M. Dumarſais (1) à cette

(1) Dans un Ouvrage ſur les Oracles, lequel n'a pas vu le jour, par les obſtacles qu'on ſuſcita à l'auteur.

objection,

objection, eſt que le Pere Baltus a ſuivi auſſi le ſentiment du Luthérien Moëbius ; & qu'hérétique pour hérétique, un Anabaptiſte vaut bien un Luthérien.

M. Dumarſais, après avoir abandonné à ſa femme le peu de biens qu'il avoit, entra chez M. le Préſident de Maiſons, en qualité de Précepteur de ſes fils. Il y avoit paſſé pluſieurs années, lorſque M. de Maiſons qui en avoit fait ſon ami, & qui ſe propoſoit de reconnoître les obligations qu'il lui avoit, mourut preſque ſubitement. M. Dumarſais, ſur les eſpérances qu'on lui donnoit de ſuppléer à ce que le pere n'avoit pas pu faire, demeura encore quelque tems dans la maiſon ; mais le peu de conſidération qu'on lui marquoit, les dégoûts même qu'il eſſuya, l'obligerent enfin d'en ſortir & de renoncer à ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une famille riche, à laquelle il avoit ſacrifié les douze plus belles années de ſa vie. On lui propoſa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de ſon fils, alors âgé de 16 ou 17 ans. Il accepta la propoſition.

Cette circonſtance ſi favorable à ſa fortune ne lui ſervit de rien, tant il étoit malheureux. Il avoit des actions, qu'il vouloit convertir en un bien plus ſolide : on lui conſeilla de les garder ; bientôt après, tout fut anéanti ; & la fuite de M. Law, hors du Royaume, arracha à M. Dumarſais l'eſpérance d'être dédommagé de la perte qu'il avoit faite. Tout le fruit qu'il retira d'avoir demeuré dans cette maiſon, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des ſervices importans à pluſieurs perſonnes d'un rang fort ſupérieur au ſien, qui depuis n'ont pas paru s'en ſouvenir, & de connoître (ce ſont encore ſes expreſſions) la baſſeſſe, la ſervitude & l'eſprit d'adulation des Grands.

On a prétendu que M. Dumarſais, appellé pour préſider à l'éducation de trois freres dans une des premieres maiſons du Royaume, avoit demandé, *dans quelle Religion on vouloit qu'il les élévât.* Cette queſtion ſinguliere avoit été faite à M. Law, lors de la Religion Anglicane, par un homme d'eſprit qui avoit

été pendant quelque temps auprès de ſon fils. M. Dumarſais avoit ſu le fait, & l'avoit raconté : on lui attribua ce diſcours imprudent; & ce conte lui a beaucoup nui.

M. Dumarſais a été accuſé d'impiété, pour avoir ſoutenu contre les Cartéſiens que les bêtes n'étoient pas des automates. Ce qu'il y a de ſingulier dans cette imputation, c'eſt que Deſcartes lui-même avoit été taxé d'irréligion, pour avoir prétendu que les animaux étoient de pures machines.

Lorſque M. Dumarſais donna ſon excellent *Traité des Tropes*, quelqu'un voulant lui faire un jour un compliment ſur cet ouvrage, lui dit qu'il venoit d'entendre dire beaucoup de bien de ſon *Hiſtoire des Tropes*. Il prenoit les Tropes pour un peuple.

M. Dumarſais étoit fort déſintéreſſé, & rédoutoit même les bienfaits dont l'amitié n'étoit point le principe, ou qui ne venoient pas d'une

main qu'il pût eſtimer. Il rapportoit, à cette occaſion, un trait que Moliere n'eût pas laiſſé échapper, s'il eût pu le connoître. « M. Du-
» marſais, diſoit un avare, eſt un fort hon-
» nête homme : il y a quarante ans qu'il eſt
» mon ami ; il eſt pauvre, & il ne m'a ja-
» mais rien demandé ».

On ne doit pas laiſſer ignorer que M. le Comte de Lauraguais, ayant eu occaſion de voir M. Dumarſais, fut ſi touché d'apprendre que cet Auteur eſtimable avoit à peine le néceſſaire, qu'il lui aſſura une penſion de mille livres, dont il a continué une partie à la perſonne qui avoit eu ſoin de la vieilleſſe de ce Grammairien Philoſophe : action de généroſité qui aura parmi nous plus d'éloges que d'imitateurs.

Voltaire a dit que « M. Dumarſais étoit du
» nombre de ces Sages obſcurs, dont Paris
» eſt plein, qui jugent ſainement de tout, qui
» vivent entr'eux dans la paix & dans la com-
» munication de la raiſon, ignorés des Grands,

» & très-redoutés de ces charlatans en tout » genre, qui veulent dominer sur les esprits ».

MICHEL GUYOT DE MERVILLE, *né à Versailles en* 1696, *mort dans le pays de Gex, en* 1756.

Après avoir beaucoup voyagé, M. Guyot de Merville s'étoit retiré à Paris. Des chagrins, causés par le dérangement de ses affaires, le déterminerent, au bout de quelques années, à quitter la Capitale, & à chercher de la dissipation dans de nouveaux voyages. Il parcourut encore divers pays, & se retira, vers 1751, en Suisse, auprès d'un Gentilhomme son ami, chez lequel il passa les dernieres années de sa vie. Le chagrin qui le dévoroit le porta enfin à en avancer le terme, en se noyant dans le Lac de Genève, en 1756. La conduite qu'il tint, avant de consommer cet acte de désespoir, fait honneur à ses sentimens. Il mit ordre à ses affaires, fit un état de ses effets, laissa sur

ſa table un bilan, par lequel il ſe trouvoit que leur valeur ſuffiſoit pour acquitter ſes dettes; & chargea, par une lettre, un Magiſtrat de ſes amis, de ſes dernieres volontés. Merville étoit un homme plein d'honneur & de droiture. Il étoit marié; ſa tendreſſe pour ſa femme & pour ſa fille, aſſociées à ſon infortune, la lui rendoient encore plus inſuportable. Il tenta en vain de ſe réconcilier avec M. de Voltaire, dont il avoit bleſſé la ſenſibilité par quelques critiques. Il eut beau faire des vers à ſa louange; le célébre Poëte ne ſe ſouvint que de ſes ſatyres.

Si Merville eût joint l'eſprit d'intrigue à celui de la littérature, il eût pu faire fortune, comme tant d'autres Auteurs, qui valoient moins que lui; mais il dédaigna toute ſa vie les moyens bas & contraires à la probité dont il faiſoit profeſſion. Etant à la Haye, il y ouvrit une boutique de Librairie, plutôt que de ſe mettre aux gages d'un homme qui lui promettoit une eſpece de fortune, s'il eût voulu lui prêter ſa plume, pour compoſer des libelles contre les Miniſtres de France. Ce fut pendant qu'il étoit

Libraire, qu'il mit au jour un Journal Littéraire qui eut quelque ſuccès. De retour à Paris, il compoſa pluſieurs Pieces de Théâtre, dont quelques-unes eurent un grand ſuccès, telles que *le conſentement forcé ; l'apparence trompeuſe, & les Amans aſſortis ſans le ſavoir.* La plupart de ſes Comédies ont le mérite de plaire autant à la lecture qu'à la repréſentation.

Merville étoit fils du Maître de la Poſte de Verſailles, & s'il en faut croire M. l'Abbé de Voiſenon, *il écrivoit comme s'il ne fût jamais ſorti des écuries de ſon pere.*

JEAN-JOSEPH VADÉ, *né à Ham en Picardie, en* 1720, *mort à Paris en* 1757.

Le pere de Vadé, qui avoit un petit commerce, étant venu s'établir à Paris, l'amena dans cette Ville, à l'âge de cinq ans. Il eut la jeuneſſe la plus diſſipée, la plus bouillante & la plus fougueuſe. Il ne fut pas poſſible de lui

faire faire ſes études ; & il n'a jamais ſu plus de latin que Bourſault. Peut-être cette ignorance, en le rendant moins timide & moins difficile, l'a-t-elle rendu plus original dans ſes écrits. Il tira tout en général de ſon propre fonds ; cependant il corrigea, du mieux qu'il put, le vice de ſon éducation, par la lecture des bons livres françois. Le genre poiſſard, dont il eſt créateur, & dans lequel il a excellé, n'eſt point un genre mépriſable, & il y auroit certainement beaucoup d'injuſtice à le confondre avec le burleſque, cette platitude extravagante & facile du ſiecle dernier, qui ne pouvoit ſubſiſter long-tems parmi nous. Le burleſque ne peint rien ; le poiſſard peint la nature, baſſe, ſi l'on veut, aux regards dédaigneux d'une certaine dignité philoſophique, mais très-agréable à voir, quoi qu'en diſent nos délicats. Un tableau qui me repréſente avec vérité une Guinguette, des gens du peuple danſant, des ſoldats buvant & fumant, n'a-t-il pas droit de me plaire ? Vadé eſt le Teniers de la Littérature, & Teniers eſt compté parmi les plus grands Artiſtes : quoiqu'il n'ait peint que des fêtes Flamandes, il n'y a point de connoiſſeur

qui ne ſoit enchanté de ſes tableaux ; comme il n'y a point d'homme de Lettres, ni d'Amateur qui n'ait vu jouer, & qui ne liſe même avec plaiſir les Œuvres de Vadé.

Vadé s'entretenant un jour avec une jolie femme, qui avoit la ridicule affectation de cheviller ſes phraſes par des il a *éu*, elle a *éu*, nous avons *éu* ; — Et Jupiter auſſi, Madame, répliqua Vadé impatienté, a *éu Io*.

Il eſt inutile d'avertir qu'il ne faut pas attribuer à Vadé les contes que Voltaire a publiés ſous le nom de cet Auteur. « Ils pour-» roient faire honneur à ſon eſprit, dit M. » l'Abbé Sabatier, mais ils n'en feroient point » à ſes ſentimens ni à ſes mœurs. »

BERNARD LE BOVIER DE FONTENELLE, *de l'Académie Françoiſe, & Sécretaire perpétuel de celle des Sciences, né à Rouen en* 1657, *mort à Paris en* 1757.

M. de Fontenelle, deſtiné à vivre un ſiecle, penſa mourir de foibleſſe, le jour même de ſa naiſſance. On le baptiſa à la maiſon, & il ne fut porté à l'Egliſe que le troiſieme jour. Son pere, homme de condition, mais d'une fortune médiocre, exerçoit à Rouen, la profeſſion d'Avocat, avec plus d'honneur que de célébrité. Sa mere *Marthe Corneille*, étoit ſœur des deux Poëtes de ce nom, *Pierre & Thomas Corneille*. M. de Fontenelle avoit eu trois freres. Ils eurent la piété de leur mere, & M. de Fontenelle en eut l'eſprit. *Je lui reſſemblois beaucoup*, diſoit-il quelquefois, *& je me loue en le diſant.*

Il fit ſes études au College des Jéſuites. En Réthorique à 13 ans, il compoſa pour le prix

des *Palinods*, à Rouen, une piece de vers latins qui, ſans avoir obtenu de couronne, fut pourtant jugée digne de l'impreſſion. Après ſa Phyſique, par déférence pour ſon pere, il fit ſon Droit, fut reçu Avocat, plaida une cauſe qu'il perdit, & renonça au Barreau pour la Philoſophie & la Littérature, qu'il cultiva le reſte de ſa vie.

M. le Préſident Hénault lut à la Reine les vers de M. de Fontenelle, ſur le reſpect que l'on avoit à Sparte pour *une tête chenue*, & ſes regrets ſur ce que ce reſpect s'étoit bien perdu depuis. La Reine lui dit : « Faites ſa-» voir à Fontenelle que j'ai lu ſes vers, & » qu'une tête comme la ſienne doit trouver » Sparte par-tout. »

M. de Fontenelle étant dans une maiſon où il avoit dîné, quelqu'un vint à montrer à la compagnie un petit ouvrage d'ivoire, d'un travail ſi délicat, qu'on n'oſoit le toucher, crainte de le briſer. Tout le monde le trouvoit admirable ; « Pour moi, dit M. de Fontenelle, je

» n'aime point ce qu'il faut tant reſpecter. » Dans ce moment arrivoit Madame la Marquiſe de Flamarens. Elle l'avoit entendu, il ſe retourne, l'apperçoit & ajoûte : « Je ne dis pas » cela pour vous, Madame. »

Fontenelle a dit plus d'une fois : « J'ai eu » la foibleſſe de faire des épigrammes ; mais » j'ai réſiſté au plaiſir malin de les publier. »

Il y a beaucoup plus de bons livres que de livres bien faits, diſoit M. de Fontenelle.

Lorſqu'en 1752 M. de Voltaire mit l'article de M. de Fontenelle dans le Catalogue des Ecrivains du ſiecle de Louis XIV, M. de Fontenelle, qui en fut averti, demanda à un de ſes amis comment M. de Voltaire l'avoit traité. Cet ami lui répondit qu'à tout prendre, l'article étoit favorable ; qu'il y avoit pourtant quelques reſtrictions aux éloges; qu'au reſte, il étoit le ſeul homme vivant que M. de Voltaire eût mis dans ce Catalogue. « Ce début me ſuffit, interrom-

» pit M. de Fontenelle, & quelque choſe qu'ait » pu dire enſuite M. de Voltaire, je ſuis con- » tent. »

Un ami de M. de Fontenelle lui écrivit de Rouen : « Vous avez mille écus, envoyez-les » moi ». M. de Fontenelle lui répondit : » Lorſque j'ai reçu votre lettre, j'allois placer » mes mille écus, & je ne retrouverai pas faci- » lement une ſi bonne occaſion ; voyez donc ». La réplique de cet ami fut : « Envoyez-moi » vos mille écus. » M. de Fontenelle les lui envoya, & lui fut un gré infini de ſon ſtyle laconique.

M. de Fontenelle, qui avoit lu tous nos anciens Poëtes, en avoit retenu les traits les plus ingénieux, ou les plus ſinguliers, & les citoit volontiers. Tout ce qui avoit un certain ſel & un air original, le frappoit vivement & s'étoit gravé dans ſa mémoire. Quelquefois ce n'étoit qu'une plaiſanterie, même qu'un jeu de mots, & ce qu'on appelle une pointe. Il y a des gens qui les mépriſent toutes, & n'en peuvent ſouffrir aucune. M. de

Fontenelle en reconnoiſſoit de bonnes. Le plaiſir que ces plaiſanteries lui faiſoient venoit en grande partie de ſa gaieté ; & quand il avoit dit, *cela eſt plaiſant*, il ajoutoit volontiers, *cela eſt bon.*

M. de Fontenelle avoit traduit dans ſa jeuneſſe des deviſes & des inſcriptions latines du pere le Jay. Quelqu'un lui parloit un jour de ces traductions, & lui diſoit naturellement qu'elles n'étoient pas bonnes. Il répondit : « Elles » ne méritoient pas d'être meilleures ; n'en » parlons plus ; j'en ai honte aujourd'hui. »

On lui a ſouvent entendu dire : « Je n'ai » pas loué tous ceux qui ſe louent de moi. »

Perſonne ne parloit avec plus de ſincérité que M. de Fontenelle, aux Auteurs qui le conſultoient. Il leur promettoit le ſecret & le gardoit. Soit qu'on eût profité de ſes avis, ou qu'on les eût négligés, il louoit toujours l'ouvrage, lorſqu'il étoit imprimé, diſant, « qu'il

» étoit grand ennemi des manuſcrits, & grand » ami des imprimés. »

Après ſa réception à l'Academie Françoiſe : « Il n'y a plus, dit-il, que trente-neuf per- » ſonnes au monde, qui aient plus d'eſprit que » moi. »

On connoît les deux vers ſuivants, qu'il fit quelque temps après.

Sommes-nous trente-neuf ? on eſt à nos genoux.
Et ſommes-nous quarante ? on ſe moque de nous.

Madame la Ducheſſe du Maine demanda un jour à quelques gens de beaucoup d'eſprit, qui s'aſſembloient chez elle : « Quelle différence y » a-t-il entre moi & une pendule? » Ces Meſ- ſieurs ſe trouvoient embarraſſés pour la ré- ponſe, lorſque M. de Fontenelle entra. La même queſtion lui fut faite par la Princeſſe. Il répondit ſur le champ : « La pendule marque » les heures, & votre Alteſſe les fait oublier. »

Excédé des éternelles ſymphonies des con-

certs, il s'écria un jour, dans un tranſport d'impatience : « Sonate, que veux-tu de moi ? »

Lorſque les Mémoires de Madame de Staal parurent : « J'en ſuis fâché pour elle, dit Fontenelle à un ami, je ne la ſoupçonnois pas » de cette petiteſſe ; cela eſt écrit avec une » élégance agréable, mais cela ne valoit guère » la peine d'être écrit. » Son ami lui répondit, que toutes les femmes étoient de ſon avis; mais que tous les hommes n'en étoient pas. « Les femmes ont raiſon, répliqua-t-il, mais » ce n'eſt peut-être pas par raiſon. » Il faut néanmoins avouer que les *Mémoires* de Madame de Staal ſont un des ouvrages dont les femmes peuvent le plus s'enorgueillir. Nous n'en connoiſſons pas, parmi ceux qu'elles ont publiés, qui ſoient mieux écrits, ni qui annoncent plus de bon ſens & de philoſophie. Le peu d'importance des choſes qu'on y raconte n'empêche pas qu'on ne les liſe avec intérêt, & c'eſt ce qui releve le mérite de l'Auteur. Des gens de beaucoup d'eſprit ſont perſuadés que Fontenelle lui-même n'écrivoit pas mieux

mieux que cette Dame, connue avant ſon mariage, ſous le nom de Mademoiſelle de Launay.

M. de Fontenelle contoit, qu'un jour, étant allé voir le Pere Mallebranche, aux P. P. de l'Oratoire de la rue St. Honoré, une groſſe chienne de la maiſon, & qui étoit pleine, entra dans la ſalle où ils étoient à ſe promener, vint careſſer le Pere Mallebranche & ſe rouler à ſes pieds. Après quelques mouvemens inutiles pour la chaſſer, le Philoſophe lui donna un grand coup de pied, qui fit jetter à la chienne un cri de douleur, & à M. de Fontenelle un cri de compaſſion. « *Eh ! quoi*, » lui dit froidement le P. Mallebranche, *ne* » *ſavez-vous pas bien que cela ne ſent rien* ? » — Ce conte, dit à M. de Fontenelle un de » ſes amis qui le connoiſſoit peu ſenſible, » peint parfaitement le P. Mallebranche ; mais » il vous peint auſſi vous-même ; il prouve » votre bon naturel. On a beau dire : les bêtes » ont une ame, & vous avez de l'ame. » M. de Fontenelle prit très-bien cette plaiſanterie. & n'en fit que rire. Il avoit pris de même celle

de Madame Tencin, qui lui dit un jour, en lui mettant la main sur la poitrine : « Ce n'est » pas un cœur que vous avez-là ; c'est de la » cervelle, comme dans la tête. »

» Dans l'âge où j'étois le plus amoureux, » disoit M. de Fontenelle, ma maîtresse me » fit une infidélité ; je l'appris, j'allai chez elle, » je l'accablai de reproches. » Elle m'écouta tranquillement, & me dit : « Fontenelle, lors- » que je vous pris, c'étoit, sans contredit, le » plaisir que je cherchois ; j'en trouve plus avec » un autre, est-ce au moindre plaisir que je » dois donner la préférence ? Soyez juste & » répondez-moi. — Ma foi, lui répondis-je, » vous avez raison ».

Depuis que M. le Duc d'Orléans fut Régent du Royaume, M. de Fontenelle le voyoit beaucoup moins, & cela par discrétion. Cependant étant un jour allé à son audience, le Prince lui dit : « Quand je vous ai logé chez moi, » je comptois vous voir quelquefois. — Je » le comptois bien aussi, lui répondit M. de

» Fontenelle ; mais vous avez fait une ſi grande » fortune. »

On demandoit un jour à M. de Fontenelle par quel moyen il s'étoit fait tant d'amis, & pas un ennemi. « Par ces deux axiomes, dit-» il ; tout eſt poſſible, & tout le monde a » raiſon. »

Etant un jour auprès de ſon feu, une étincelle vole ſur ſa robe de chambre. Plongé dans la méditation, il ne s'en apperçoit pas ; il va ſe coucher, & de bonne heure. Au milieu de la nuit, il eſt reveillé par la fumée. Le feu avoit pris à ſa robe de chambre, & de-là, à la garderobe. Il ſonne & ſe leve, tout le monde eſt bientôt ſur pied, & M. d'Aube, ſon neveu, avant les autres. Le neveu gronde beaucoup ; l'oncle donne de bons ordres, & le feu s'éteint ; mais la colere n'eſt pas calmée. M. d'Aube recommence à gronder, cite le proverbe de la légere étincelle qui a ſouvent produit un grand incendie, demande à M. de Fontenelle pourquoi il n'a pas ſécoué ſa robe ? « Je vous promets, répliqua enfin le paiſible

» Philoſophe, que ſi je mets encore le feu à » la maiſon, ce ſera autrement. »

On ſait la fermentation qu'excita dans Paris la chute du fameux ſyſtême. M. d'Aube vint dire à M. de Fontenelle, que la nuit même on mettroit le feu au Palais-Royal, & le preſſa beaucoup de venir coucher chez lui. « On ne » mettra point le feu, dit M. de Fontenelle ; &, » ſi on ne le met point, ce ſera un ridicule » & pis encore d'avoir découché ; car, comme » je ne découche jamais, depuis pluſieurs an- » nées, cela ſera remarqué, & le ridicule ſera » d'autant plus grand, que je répondrois bien » que le Prince ne découchera pas : Je reſterai » donc ; » & il reſta, quelques inſtances que M. d'Aube pût lui faire, ſe coucha à ſon heure ordinaire, dormit auſſi-bien que la nuit pré- cédente, & ſe dit froidement à ſon reveil : « On n'a pourtant pas mis le feu. » Quelqu'un à qui il conta le fait, lui dit : « Ce qui m'é- » tonne en tout ceci, ce n'eſt pas que vous » ſoyez reſté au Palais-Royal ; au contraire, » je vous reconnois bien-là ; c'eſt que vous

» vous ſoyez couché, & ſur-tout, que vous » vous ayez dormi. — Bon, lui répondit M. » de Fontenelle, je n'ai jamais eu la tête ſur » le chevet ſans m'endormir auſſi-tôt, & je » ne fais ordinairement qu'un ſomme. » Parlant une autrefois de la même aventure, & de ce qui l'avoit déterminé à ne point découcher, il ajouta : « D'ailleurs, l'embarras d'em- » porter mon bonnet de nuit. »

C'eſt à Rouen que M. de Fontenelle a fait ſa *Pluralité des mondes*. Madame de la Méſangere, qui y demeuroit alors, étoit ſa *Marquiſe*. M. de Fontenelle a dit, que lorſqu'il lui en fit la lecture, la femme de chambre de Madame de la Méſangere, qui étoit préſente, reconnut ſa maîtreſſe dès les premieres pages, & même le parc de la Méſangere, & ſe mit à ſourire. Cette Dame, ne voulant pas que le Public la reconnût auſſi, dit à M. de Fontenelle qu'il falloit un peu diminuer la reſſemblance ; & de brune qu'elle étoit il la fit blonde. Le célebre Chirurgien Lecat a écrit à pluſieurs amis de Paris, qu'on voyoit encore

dans le parc de la Méſangere, il y a vingt ans, des vers que M. de Fontenelle avoit gravés de ſa main ſur l'écorce des hêtres.

Les amis de M. de Fontenelle lui ont entendu dire plus d'une fois : « Un des plus beaux » traits de ma vie, c'eſt de n'avoir pas été » jaloux de M. de la Motte. »

On diſoit un jour à M. de Monteſquieu : « M. de Fontenelle n'aime perſonne. » Il répondit : *Eh bien, il en eſt plus aimable dans la ſociété.* « Il y portoit tout, a dit une femme » de ſes amies, excepté ce dégré d'intérêt qui » rend malheureux. »

Mademoiſelle Subligny, célebre Danſeuſe, étant allée en Angleterre, avoit cherché des lettres de récommandation. M. de Fontenelle lui en avoit donné pour l'illuſtre M. Loke. » Le grand Métaphiſicien, diſoit M. de Fon» tenelle, devint l'homme d'affaires de Ma» demoiſelle Subligny. »

Le plaiſir de la converſation étoit l'unique délaſſement de M. de Fontenelle ; & il y étoit preſque auſſi ſenſible, que s'il eût été grand parleur, pourvu néanmoins que la converſation fût entre gens d'eſprit, ſans quoi il s'ennuyoit ; mais très-poliment ; on ne s'en appercevoit jamais. Il avoit le don d'écouter, & de bien écouter. Il ſe plaiſoit à entendre d'excellentes choſes, autant & plus qu'à en dire : « Car » alors, diſoit-il, je m'inſtruis ou je m'amuſe » en repoſant ma poitrine. »

Il y a du bien par-tout, & M. de Fontenelle le voyoit, non-ſeulement parce qu'il étoit éclairé, mais parce qu'il aimoit à le voir. Il détournoit exprès la vue du mal. « On ne » le voit toujours que trop, diſoit-il ; on le » voit ſans le regarder, & l'on y perd. »

Ce bon eſprit avoit une filleule fort jolie, mais très-maligne. La mere s'en plaignit un jour devant ſon parrein. M. de Fontenelle enviſageant l'enfant, dit en ſouriant : « Elle ne » vaut rien, mais elle en vaudra mieux. »

Un jour, dans les dernieres années de ſa vie, ſe trouvant ſeul par haſard avec une jolie femme, il tira vîte le cordon de la ſonete. Sur le champ il vint du monde. Alors M. de Fontenelle dit, en ſouriant, à la Dame fort ſurpriſe : « Ah ! Madame, ſi je n'avois que » quatre-vingt ans ! »

Etant au lit de la mort, il répondit à ſon Médecin, qui lui avoit demandé ce qu'il ſouffroit & ce qu'il ſentoit : « Je ne ſens autre » choſe qu'une difficulté d'être. »

M. de Voltaire a donné à Fontenelle les louanges les plus précieuſes. Tout le monde ſait ce vers ſi heureux, & qui caractériſe ſi bien l'illuſtre Secrétaire de l'Académie des Sciences :

L'ignorant l'entendit, le Savant l'admira.

M. de Fontenelle a dit : « On détruiroit » preſque toutes les Religions, ſi l'on obligeoit » ceux qui les profeſſent à s'aimer. »

Le Préſident Roſe étoit fort avare. On vint un jour faire la quête chez lui. Il mit dans la bourſe ce qu'il voulut, quitta la compagnie, & revint quelques momens après. Le quêteur s'adreſſa une ſeconde fois à lui, comme au maître de la maiſon. Le Préſident dit : « J'ai » donné, Monſieur. » L'autre répliqua : « Je » le crois, mais je ne l'ai pas vu. — Et moi, » dit M. de Fontenelle, qui étois préſent, je » l'ai vu, & je ne le crois pas.

M. le Duc d'Orléans, Régent, avoit projetté de donner un Préſident perpétuel à l'Académie Royale des Sciences. Il jetta les yeux ſur M. de Fontenelle ; mais lorſque ce Prince lui parla de ſon projet : « Monſeigneur, lui » répondit-il, ne m'ôtez pas la douceur de » vivre avec mes égaux. »

L'ambition n'eut jamais aucune priſe ſur M. de Fontenelle ; il en avoit vu les funeſtes effets dans le Cardinal Dubois, qui venoit quelquefois chercher des conſolations auprès de lui. Quelqu'un parloit un jour au Philoſophe,

de la grande fortune que ce Miniſtre avoit faite, pendant que lui, qui n'étoit pas moins aimé du Régent, n'en avoit fait qu'une médiocre : « Cela eſt vrai, répondit M. de Fon- » tenelle ; mais je n'ai jamais eu beſoin que » le Cardinal Dubois vînt me conſoler. »

M. de Fontenelle avouoit que la Religion Chrétienne étoit la ſeule qui eût des preuves.

Les chef-d'œuvres de Théâtre ont toujours eſſuyé quelques contradictions de la part des contemporains. On pourroit citer *le Cid*, *Athalie*, *le Miſantrope*. Sitôt que la Tragédie de Mérope fut imprimée, M. de Fontenelle ſe la fit lire, & dit à quelqu'un qui lui demandoit ce qu'il en penſoit : « La repréſen- » tation de Mérope a fait beaucoup d'hon- » neur à M. de Voltaire, & la lecture en fait » encore plus à Mademoiſelle Dumeſnil. »

Voltaire demandoit un jour à Fontenelle »

ce qu'il penſoit de ſa Tragédie de *Mahomet? Elle eſt horriblement belle*, lui répondit-il.

La ſeconde repréſentation de l'*Oreſte* fut donnée huit jours après la premiere. M. de Voltaire avoit employé cet eſpace de tems à y faire des corrections, ſur quoi M. de Fontenelle dit : « M. de Voltaire eſt un homme » bien ſingulier, il compoſe ſes Pieces pen- » dant leur repréſentation. »

» Pour la ſolidité du raiſonnement, pour » la force, pour la profondeur, il ne faut » que des hommes, diſoit Fontenelle ; pour » une élégance naïve, pour une ſimplicité fine » & piquante, pour le ſentiment délicat des » convenances, pour une certaine fleur d'eſ- » prit, il faut des hommes polis par le com- » merce des femmes. »

Le Duc d'Orléans, Régent, s'étant fait lire par Fontenelle un petit poëme manuſcrit que ce dernier avoit compoſé ſur une matiere délicate, le Prince le lui demanda, pour le lire

lui-même, à tête repoſée. Fontenelle le refuſa. Le Prince inſiſta, promit un ſecret inviolable & une prompte reſtitution. Fontenelle ne ſe laiſſant point gagner : « Je vous le jure ! (lui dit S. A. Royale,) & Fontenelle ſe taiſoit. « Je vous le jure, foi de Prince ! » Il ſe taiſoit encore..... « Foi de Gentilhomme ! » Il céda enfin, mais depuis il redemanda vainement ſon manuſcrit.

Il n'y penſoit plus, lorſque long-temps après étant allé faire ſa cour au Prince, qu'il ne trouva pas ſeul, on le fit paſſer dans un cabinet, où apperçevant ſur un bureau ſon manuſcrit, il le mit dans ſa poche, n'en dit rien au Régent, & il n'en fut jamais parlé.

Fontenelle, que Racine avoit perſécuté, lorſqu'Athalie parut, ſe permit un mouvement de vengeance, & fit courir dans les ſociétés une épigramme très-injuſte contre le moderne Euripide. La voici :

Gentilhomme extraordinaire,
Et ſuppôt de Lucifer,
Pour faire encor pis qu'Eſther,
Comment diable as-tu pu faire !

L'Académie Françoiſe étoit aſſemblée pour admettre ou rejetter Piron, le Patriarche de la littérature, l'illuſtre Fontenelle, âgé alors de 98 ans, s'y fit transporter. Il étoit complétement ſourd. Il jugea par les geſtes de quelques Académiciens, que les eſprits s'échauffoient. « De quoi s'agit-il, demanda Fonte- » nelle? — Monſieur, lui répondit La Chauſ- « ſée, on parle de M. Piron. Nous avouons » tous qu'il a mérité le fauteuil, mais il a » fait ſon Ode, l'Ode que vous connoiſſez. » — Ah! oui, reprit ſubitement l'Auteur des » *Mondes*; s'il l'a faite, il faut bien le gron- » der; mais s'il ne l'a pas faite, il ne faut » pas le recevoir. »

Le même Auteur diſoit ſouvent que, s'il tenoit toutes les vérités dans ſa main, il ſe garderoit bien de l'ouvrir pour les montrer aux hommes. La découverte d'une ſeule vérité a fait conduire Galilée dans les priſons de l'Inquiſition.

Madame d'Argenton, mere de feu M. Le

Grand-Prieur, ſoupant un jour en grande compagnie chez M. le Duc d'Orléans, & ayant dit quelque choſe de très-fin, s'écria : *Ah ! Fontenelle, où es-tu ?*

« Trouvez-moi, dit Fontenelle, dans ſon » *Hiſtoire des Oracles*, une demie douzaine » d'hommes à qui je puiſſe perſuader que ce » n'eſt pas le ſoleil qui fait le jour, je ne dé- » ſeſpere pas, par leur moyen, de le perſua- » der à des Nations entieres. » Si cela eſt, quelle foi doit-on ajouter aux ſyſtêmes de philoſophie les mieux établis ! &c.

A la repriſe de *Thétis & Pélée*, Tragédie-Opéra de Fontenelle, les Directeurs de l'Opéra prierent l'Auteur de vouloir bien aſſiſter à la répétition qu'ils en firent quelques jours avant la repréſentation. Le motif de cette invitation étoit une difficulté ſurvenue entre les Acteurs. Il s'agiſſoit de ſavoir ſi l'on devoit faire danſer les Prêtres, qui ont un rôle dans cette Piece. A cette queſtion, M. de Fontenelle répondit : « Je veux que mes Prêtres

» marchent ; faites danſer les autres, ſi vous » voulez. » Réponſe ingénieuſe, & qui ne pouvoit manquer d'être applaudie, dans la conjoncture critique où ſe trouvoit alors le Clergé de France

» Fontenelle, dit l'Abbé de Voiſenon, avoit » de l'eſprit aux dépens du ſentiment ; mais » il avoit en galanterie tout ce qui lui man- » quoit en ſenſibilité, & c'eſt ce qui le ren- » dit également aimable aux yeux de tout le » monde : Comme rien ne l'affectoit, rien ne » pouvoit lui donner de l'humeur ; ſes vertus » ſociales étoient dues à ce défaut.

Un Suédois, jugeant M. de Fontenelle, l'unique rareté de France, digne du voyage, partit de Paris, dès qu'il eût vu notre Philoſophe. Il crut que la pureté de ſon hommage ſeroit profanée, s'il y mêloit le motif de ſatisfaire, dans cette Capitale, toute autre eſpece de curioſité.

Sorti de Rouen avec ſes ſeuls talens & ſes Ouvrages, M. de Fontenelle leur devoit toute ſa fortune, qui montoit à 21000 liv. de rente & 8000 livres d'argent comptant, une aſſez grande maiſon meublée & une bibliothèque.

M. le Régent demandoit à M. de Fontenelle quel jugement il falloit porter des ouvrages en vers ? « Monſeigneur, dites toujours » qu'ils ſont mauvais, & ſur cent fois vous » ne vous tromperez pas deux. » D'autres attribuent cette réponſe à Ménage, à qui le Cardinal de Retz avoit demandé des leçons pour apprendre à juger du mérite des ouvrages en vers.

Fontenelle a dit : « le Sage tient peu de » place, & en change peu. »

A la derniere repriſe de *Thétis*, Opéra de Fontenelle, la marche des Prêtres fut fort mal exécutée. L'Auteur dit, en ſortant, au Directeur : « Monſieur, je ſuis très-mécon- » tent de mon Clergé. »

M. le

M. le Régent s'amuſoit un jour à lui conter ſes exploits galans. Le Philoſophe lui dit, en ſouriant : « Monſeigneur fait toujours des » choſes au-deſſus de ſon âge.

Une jeune Demoiſelle, jolie & remplie d'eſprit, diſoit un ſoir à M. de Fontenelle, que la lumiere incommodoit, & qui cependant avoit voulu qu'on allumât les bougies : » Mais, Monſieur, on dit que vous aimez » l'obſcurité ? » *Non pas où vous êtes, Mademoiſelle*, reprit le galant Vieillard.

Voyant le buſte de Deſpréaux par Girardon, Fontenelle s'écria : « Je ne m'en dédis pas, il » faut le couronner de lauriers & l'envoyer » aux galeres. » Ce mot prouve qu'il n'étoit pas plus exempt qu'un autre, de haine & de reſſentiment.

Quelqu'un le félicitoit ſur ſon grand âge : » Ne parlez pas ſi haut, reprit-il ; la mort m'a

» oublié sur son passage, vous la feriez penser » à moi. »

Il a dit plus d'une fois : « Que de bonnes » choses vont mourir tous les jours dans l'o- » reille d'un sot !

On lui parloit du Grammairien Dumarsais, qui avoit beaucoup de naïveté & de simplicité : « Oui, dit-il, c'est le nigaud le plus spirituel » & l'homme d'esprit le plus nigaud que je » connoisse. »

Il disoit du même Dumarsais : « Cet Au- » teur parle de sa pauvreté sans honte, & » de ses talens sans vanité. »

Fontenelle est peut-être le seul homme qui ait dit, dans un âge avancé : « Si je recom- » mençois ma carriere, je ferois tout ce que » j'ai fait. »

Fontenelle disoit, au sujet de notre inimitable Lafontaine : « Il est bien aisé d'être un

» homme d'esprit ou un sot ; mais d'être les » deux, & dans le plus haut degré, cela est » admirable. »

Pour peu qu'un trait soit libre, il ne peut être exprimé dans la bonne compagnie, qu'en faveur d'une extrême finesse. De là le bon mot de Fontenelle : « Quand je dis quelques folies, » les jeunes filles & les sots ne m'entendent » point. »

Boissi, ayant besoin de Fontenelle, l'alla trouver, & se confondit en repentirs & en pardons sur une critique qu'il avoit publiée contre lui. « Consolez-vous, Monsieur, lui dit Fon» tenelle, je ne l'ai pas lue, & n'en ai en» tendu parler nulle part. »

Fontenelle passoit sa vie chez Madame Tencin. Quand on lui annonça sa mort, il dit, avec son indifférence ordinaire : *Hé bien, j'irai désormais dîner chez Madame Geoffrin.*

Un des points de la morale de Fontenelle

étoit, qu'*il falloit ſe refuſer le ſuperflu, pour procurer aux autres le néceſſaire ;* mais ce n'eſt pas celle de ſes maximes qu'il a le plus pratiquée.

Épitaphe de M. de Fontenelle.

Ci-gît le fameux Fontenelle,
Que l'Amour ſeul ne pleura pas.
Puiſſe, là-haut, comme ici-bas,
Dieu lui donner gloire éternelle !

Anonyme.

Autre.

D'un nouvel Univers il ouvrit la barriere ;
Des infinis ſans nombre autour de lui croiſſans,
Méſurés par ſes mains, à ſon ordre naiſſans,
A nos yeux étonnés, il traça la carriere.

L'ignorant l'entendit, le Savant l'admira ;
Né pour tous les talens, il fit un Opéra.

Par VOLTAIRE.

PIERRE DE MORAND, *Avocat au Parlement d'Aix, né à Arles en* 1701, *mort à Paris en* 1757.

A la premiere repréſentation de *Childeric*,

Tragédie de M. Morand, il arriva une choſe aſſez plaiſante à ce vers :

Tenter eſt des Mortels, réuſſir eſt des Dieux.

On battit des mains. Un Spectateur qui ne l'avoit pas entendu, demanda quel étoit ce vers qu'on applaudiſſoit tant ? *Je n'ai pas bien ouï*, dit ſon voiſin ; *mais, à vue de pays, je crois que c'eſt* :

Enterrer des Mortels, reſſuſciter des Dieux.

M. Morand avoit peint ſa belle-mere, avec laquelle il étoit en procès, dans ſa Comédie intitulée *l'Eſprit de divorce*. Le caractere de cette Dame, ſous le nom de *Madame Orgon*, fut remarqué par le Spectateur. Parmi les louanges qu'on donnoit à la Piece, le Poëte entendit qu'on ſe plaignoit que le caractere de *Madame Orgon* étoit un peu outré. Il s'avança des bords du Théâtre, & parla ainſi au Parterre : « Meſſieurs, il me revient de tous côtés, qu'on trouve que le principal caractere » de la Piece, que vous venez de voir, n'eſt » point dans la vraiſemblance qu'exige le Théâtre ; tout ce que je puis avoir l'honneur de

» vous assurer, c'est qu'il m'a fallu beaucoup » diminuer de la vérité, pour le rendre tel » que je l'ai représenté. » Un moment après, lorsqu'on annonça la même Piece pour le lendemain, quelqu'un cria du Parterre, *avec le compliment de l'Auteur.* Celui-ci, se croyant insulté, & ne consultant que sa vivacité Provençale, prit son chapeau & le jetta dans le Parterre, en disant : *Celui qui veut voir l'Auteur n'a qu'à lui rapporter son chapeau.* Cependant un Exempt se chargea de le lui rapporter, & conduisit M. Morand chez M. Herault, alors Lieutenant de Police. Ce Magistrat ne put s'empêcher de rire de ce trait de vivacité ; mais pour punir l'Auteur, il lui interdit toute sorte de Spectacles, pendant deux mois.

La Tragédie de *Childeric* n'est pas sans mérite ; mais il y a trop de *billets.* Un Acteur apportant la seconde lettre, avoit peine à passer, parce que le Théâtre étoit rempli de jeunes gens ; *Dumont*, vieux plaisant qui s'étoit arrogé le droit d'avoir une chaise au Parterre

de la Comédie, cria : *Place au Facteur*, & la Tragédie tomba.

Morand ne fut heureux, ni en littérature, ni en mariage, ni au jeu, ni en bonnes fortunes. Quoiqu'il eût éprouvé souvent en sa vie les dangers d'aimer sans délicatesse & sans choix, il les bravoit toujours avec la même intrépidité. Il tomba malade dans les derniers jours du mois de Juillet 1757. On lui fit une opération cruelle, qu'il souffrit avec une constance héroïque. Il ne fut pas nécessaire d'user de détours & de ménagemens pour lui annoncer que sa derniere heure approchoit ; il le dit lui-même de sang-froid, & prit toutes les mesures que la Religion & la raison prescrivent à un galant homme & à un Chrétien. Il disposa, en faveur d'un neveu & d'une niéce, d'un bien dont il n'avoit pu jouir lui-même. Un trait bien marqué du malheur qui le poursuivoit, c'est que toutes ses dettes se trouvoient acquittées à la fin de cette même année, & qu'au premier de Janvier de la suivante, il touchoit le premier quartier de 500 l. de rente qui lui restoient. Cette circonstance

ne l'affligeoit point ; il fit ſon teſtament avec une préſence, ou plutôt une gaieté d'eſprit ſinguliere. Il ſe rappella celui de *Criſpin* dans le *Légataire univerſel*, & le parodia, donnant aux *item* des inflexions de voix différentes & comiques, qui faiſoient rire tous les aſſiſtans. Après avoir mis ordre à ſes affaires, il s'entretint familiérement avec deux ou trois de ſes amis, leur parlant de vers, de proſe & de nouvelles. Lorſqu'on lui apprit la victoire remportée ſur le Duc de Cumberland, par le Maréchal d'Eſtrées, il ſe reſſouvint du vers de Mithridate, & dit :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Anglois.

Il mourut avec cet enjouement philoſophique.

Dufreſne, jouant dans *Childeric*, d'un ton de voix trop bas, un des Spectateurs cria : *Plus haut !* L'Acteur, qui croyoit être le Prince qu'il repréſentoit, répondit ſans s'émouvoir, *& vous plus bas.* Le Parterre indigné répartit par des huées qui firent ceſſer le Spectacle. La Police, qui prit connoiſſance de cette affaire, ordonna que Dufreſne feroit des excuſes au

Public. Cet Acteur ſouſcrivit à regret à ce jugement, & s'avançant ſur le bord du Théâtre, il commença ainſi ſa harangue : « Meſ-» ſieurs, je n'ai jamais mieux ſenti la baſſeſſe » de mon état, que par la démarche que je » fais aujourd'hui..... » Ce début étoit aſſurément très-injurieux pour le public, mais le Parterre, plus occupé de la démarche d'un Acteur qu'il adoroit, qu'attentif à ſon diſcours, ne voulut pas qu'il continuât, dans la crainte de l'humilier davantage, & Dufreſne eut la ſatisfaction de vexer ceux même qui cherchoient à l'abbaiſſer.

LOUIS-BERNARD CASTEL, *Jéſuite, né à Montpellier en* 1688, *mort à Paris en* 1757.

On parloit un jour devant M. de Fontenelle du Pere Caſtel, & on louoit le caractere d'originalité qui diſtingue ſes ouvrages ; quelqu'un ajoûta : « Mais il eſt fou. — Je le ſais bien, » répondit M. de Fontenelle, & j'en ſuis fâché, » car c'eſt grand dommage ; mais je l'aime

» encore mieux original & un peu fou, que » s'il étoit ſage ſans être original. »

Le Pere Caſtel eut pour ami le célébre Monteſquieu, qui l'appelloit *l'Arléquin des Philoſophes.*

» Newton & Deſcartes, diſoit le Pere Caſ- » tel, ſe valent bien pour l'invention ; mais » celui-ci avoit plus de facilité & d'élévation ; » l'autre, avec moins de facilité, étoit plus » profond. Tel eſt à peu près le caractere des » deux nations : le génie François bâtit en » hauteur, & le génie Anglois en profondeur.

Le Pere Caſtel s'étoit retiré du monde, pluſieurs années avant ſa mort. Il vivoit au milieu de ſes livres, de ſes écrits & de ſon attélier pour le clavecin oculaire ; cet inſtrument étoit une belle chimere qui flatoit ſon imagination.

En général, le ſtyle du Pere Caſtel eſt vif, franc, naturel, naïf même, jamais tourné,

jamais arrangé ; il s'élance du premier transport du cœur, il conserve toute l'énergie du sentiment. C'est le langage, ce sont souvent les idées d'une femme d'esprit, qui sait sentir, peindre, & ne sait pas écrire. Le Pere Castel n'écrit point, il répand son ame, il laisse couler, sans méthode & sans réserve, les torrens de son imagination. Sa véhémence, son incorrection, ses négligences sont piquantes, pittoresques, quelquefois basses & voisines du burlesque ; il amuse, il entraîne, il fait rire, il touche, & tout cela souvent dans le même moment.

FRANÇOISE D'APPONCOURT DE GRAFFIGNY, *née à Nancy en 1696, morte à Paris en 1758.*

Le premier Ouvrage qu'on lui ait attribué, & que l'on ignore assez communément, est une petite Nouvelle galante, imprimée dans le *Recueil de ces Messieurs.*

On trouve dans ſes *Letres Péruviennes*, dit un de ſes compatriotes, du ſentiment & de la paſſion, mais plus ordinairement,

Une métaphyſique où le jargon domine,
Souvent imperceptible à force d'être fine.

La chûte de la *Fille d'Ariſtide*, Comédie en proſe, par Madame de Graffigny, cauſa la mort de cette Dame. Elle fut regrettée de toutes les perſonnes qui avoient l'honneur de la connoître. Elle étoit d'une ſociété douce & aimable. Trop foible pour pouvoir ſoutenir cette petite diſgrace, elle augmenta encore ſon chagrin, en voulant le cacher. Elle mit de l'amour-propre à le renfermer en elle-même, & ſes amis ont aſſuré que, depuis ce tems, ſes maux de nerfs, ſes vapeurs, toutes les miſeres enfin auxquelles elle étoit ſujette, devinrent ſi fortes & ſi fréquentes, qu'elle ne paſſa pas l'année.

Après la chûte de la *Fille d'Ariſtide*, on envoya ces vers à Madame de Graffigny.

Bonne Maman de la gente Cénie,
A cinquante ans vous fîtes un poupon;

On applaudit, on le trouva fort bon:
On passe un miracle en la vie.
Mais, d'un effort moins circonspect,
Sept ans après, tenter même aventure,
Et travailler encor dans le goût grec,
Pardon! Maman, si la phrase est trop dure,
Je le dis, sauf votre respect,
C'est de tout point vouloir forcer nature.

M. Palissot trouve le style de Cénie *néologique & précieux*, & en donne pour preuve ces deux phrases : « Les charmes d'une jeune » personne s'embellissent de la décrépitude de » son mari.... La caducité d'un vieillard éter- » nise la jeunesse de sa femme. » Un admirateur de Madame de Graffigny a cru la venger de la critique de M. Palissot, en disant, que ces expressions ne sont nullement déplacées dans la bouche du personnage qui les emploie dans la Piece, & que, quand elles seroient recherchées, on n'en pourroit pas plus conclure que le style de *Cénie* est *néologique* & *précieux*, qu'on ne pourroit conclure que celui de M. Palissot est *virulent* & *crapuleux*, parce qu'on trouve dans ses Ecrits, les phrases que voici : « La confusion & le répentir l'ont jetté

» (M. Robé de Beauveſet) dans le parti des
» convulſionnaires, & achevé d'aliéner ſa rai-
» ſon.... O Philoſophes ! les pédans du ſei-
» zieme ſiecle valoient mieux que vous... Etes-
» vous un des laquais de M. Bouret? .....
» Ame de fiel & de fange, votre ſcélérateſſe...
» Les petits ouvrages & les grandes fripon-
» neries ſont préciſément la définition de vos
» brochures.... Il ne doit pas entendre parler
» de corde, de ſang-froid, ... &c. &c.

JOSEPH DE CHANCEL DE LA GRANGE, *né au Château d'Antoniat, près de Périgueux, en* 1676, *mort au même Château en* 1758.

La Grange dit qu'il ſavoit rimer avant que d'avoir eu le tems d'apprendre à lire ; & à peine ſavoit-il lire, qu'il avoit toujours entre les mains les ouvrages de Corneille, & les romans de la Calprenede. A ſept ans, il entra au College à Périgueux, & il faiſoit déja des vers ſur tous les ſujets qu'on lui propoſoit ; il corrigeoit même ceux de ſes maîtres. Il con-

tinua ſes études à Bordeaux. Là, il vit jouer la Comédie ; c'en fut aſſez pour l'animer à en faire une. Il prit pour ſujet une aventure qui venoit d'arriver, & il fit jouer ſa piéce par cinq ou ſix de ſes camarades. A quatorze ans, il ſortit du College. Son génie auſſi facile, auſſi fécond, &, ſi je l'oſe dire, auſſi hardi qu'il étoit prématuré, lui inſpira le projet d'une Tragédie. Il la finit à Paris, où il fut envoyé la même année. Ce coup d'eſſai fut la Tragédie de *Jugurtha*. Le public, naturellement porté à encourager les talens précoces, parut prendre intérêt à la gloire d'un jeune homme animé, dès le berceau, du deſir de contribuer à ſon amuſement, & de mériter ſes éloges. La jeuneſſe de l'Auteur, la réputation dont il jouiſſoit déja à l'Hôtel de Conty, où il étoit Page, tout parloit en ſa faveur, & lui aſſuroit les ſuffrages.

Quelques mois avant la repréſentation de *Jugurtha*, la Cour étant à Chantilly, on vint chercher La Grange de la part de M. le Duc. Son guide le conduiſit à un appartement où il trouva ce Prince à table, avec le Comte de

Fiesque, *Racine* & *Santeuil*. Celui-ci, dont la tête étoit échauffée & par son propre enthousiasme, & par le vin qu'il ne s'étoit pas épargné, le plaignit de profiter si mal des talens qu'il avoit reçus ; il dit qu'un aussi beau naturel que le sien auroit dû tomber entre les mains d'un *Santeuil*, plutôt que dans celles de *Racine ;* qu'il auroit fait de lui un des plus habiles hommes du siecle, pour la poésie latine. Cette fougue fit rire tout le monde. *La Grange* crut devoir prendre la défense de la poésie Françoise & de *Racine*. Les rieurs étoient pour lui. *Santeuil* fut offensé de sa hardiesse, & se mit dans une si grande colere, qu'il prit une assiette qu'il lui auroit jettée à la tête, si M. le Duc ne lui avoit arrêté le bras. *La Grange* sortit tout effrayé des contorsions & de la fureur du Poëte Victorin. Il rencontra le lendemain le Comte de *Fiesque*, qui lui demanda s'il étoit bien remis de sa peur ? *La Grange*, à son tour, le pria de lui apprendre à quoi servoient des tablettes qu'il avoit vues la veille sur la table, à côté du couvert de M. le Duc ? » C'est ainsi qu'il en use, lui » dit-il, toutes les fois que Racine a l'honneur

de

» de manger avec lui. Il lui échappe des traits » ſi agréables, que M. le Duc ſe fait un plaiſir » de les recueillir. Ils ne ſont pas plutôt ſortis » de la bouche du Poëte, qu'ils ſont ſur les » tablettes du Prince. »

Ce qui fit le plus connoître *La Grange*, ce fut une ſatyre infâme contre le Duc d'Orléans, Régent, intitulée *Les Philippiques*. Pour ſe ſouſtraire au châtiment qu'il méritoit, il ſe ſauva à Avignon. Il y avoit dans cette Ville un Officier François, qui y étoit refugié pour un meurtre ; on lui promit ſa grace, s'il pouvoit attirer l'Auteur *des Philippiques* ſur les terres de France ; il y réuſſit. La Grange fut conduit aux Iſles Sainte-Marguerite ; il ſut gagner l'amitié de ſes gardiens, & ſe ſauva dans une barque à Villefranche, malgré une furieuſe tempête. Le Roi de Sardaigne lui fit donner une ſomme aſſez conſidérable ; il paſſa de là en Eſpagne, & enſuite en Hollande, juſqu'à la mort du Régent. Alors M. le Duc lui permit de finir ſes jours en France.

La Grange fut très-bien reçu à la cour de Madrid. On lui proposa un Régiment d'Infanterie, qu'il refusa, & demanda inutilement la place d'Inspecteur. Des Spadassins le mirent plus d'une fois en danger de sa vie, espérant une forte récompense, s'ils l'assassinoient. Un témoin oculaire, très-véridique, rapporte qu'il s'est battu avec beaucoup de résolution & de vigueur dans ces sortes d'occasions.

Le Roi Auguste de Pologne voulut attirer M. de La Grange à sa Cour, & lui fit remettre, par son Ambassadeur, une montre d'or très-riche.

La malignité du caractere de La Grange ne l'abandonna presque jamais. Après avoir fait des vers à la louange du Gouverneur des Isles de Sainte-Marguerite, où il étoit prisonnier, & en avoir obtenu, par reconnoissance, un peu plus de liberté; il fit bientôt après une épigramme violente contre le même, ce qui le replongea dans une plus étroite prison. Ce trait suffit seul, pour faire connoître que les talens

ſont toujours dangereux pour les mauvais caracteres.

PIERRE-LOUIS MOREAU DE MAUPERTUIS, *Préſident de l'Académie de Berlin, né à St. Malo en* 1698, *mort à Bâle en* 1759.

Le Roi de Pruſſe connoiſſant le mérite de Maupertuis, l'appella auprès de lui, pour lui confier la Préſidence & la Direction de l'Académie de Berlin. Ce Monarque étoit alors en guerre avec l'Empereur ; Maupertuis en voulut partager les périls : il s'expoſa courageuſement à la bataille de Molwits, fut pris & pillé par les Huſſards. Envoyé à Vienne, l'Empereur lui fit l'accueil le plus diſtingué. Ayant dit à ce Prince, que parmi les choſes que les Huſſards lui avoient priſes, il regrettoit beaucoup une montre de Gréham, célébre Horloger Anglois, laquelle lui étoit d'un grand ſecours pour ſes obſervations aſtronomiques ; l'Empereur, qui en avoit une du même Artiſte, mais enrichie de diamans, dit à Maupertuis : *C'eſt*

une plaiſanterie que les Huſſards ont voulu vous faire ; ils m'ont rapporté votre montre, la voilà, je vous la rends. On ajoute que l'Impératrice Reine, lui demandant des nouvelles de Pruſſe, lui dit : *Vous connoiſſez la Reine de Suede, ſœur du Roi de Pruſſe ; on dit que c'eſt la plus belle Princeſſe du monde. -- Madame*, répondit Maupertuis, *je l'avois cru juſqu'à ce jour.*

Dans un Ouvrage, (1) où l'on trouve l'hiſtoire de toutes les querelles de Voltaire, il y a une lettre de ce fameux Ecrivain à M. de Maupertuis, pour le prier de lui corriger les *élémens de Newton* : « J'ai déja corrigé les fautes » de l'Editeur, ſur la lumiere, lui dit-il ; mais » ſi vous vouliez conſacrer deux heures à me » corriger les miennes & ſur la lumiere & ſur » la péſanteur, vous me rendriez un ſervice » dont je ne perdrois jamais le ſouvenir... » La femme de l'Europe (Mad. de Chatelet,) » la plus digne & la ſeule digne peut-être de

(1) *Tableau Philoſophique de l'Eſprit de M. de Voltaire*, par M. l'Abbé Sabbatier de Caſtres. 1 *vol. in*-8°.

» votre ſociété, joint ſes prieres aux miennes. » On ne vous ſupplie point de perdre beaucoup de tems, & d'ailleurs eſt-ce le perdre » que de catéchiſer ſon diſciple ? C'eſt à vous » à dire, quand vous n'aurez pas inſtruit quelqu'un, *amici, diem perdidi.* » M. de Maupertuis corrigea l'ouvrage ; & M. de Voltaire lui en marqua ſa reconnoiſſance par des éloges. Il mit au bas de ſon portrait ces quatre vers :

Ce Globe mal connu, qu'il a ſu méſurer,
Devient un monument où ſa gloire ſe fonde :
Son ſort eſt de fixer la figure du monde,
De lui plaire & de l'éclairer.

Dans ſon diſcours ſur la modération, qu'il publia pendant que M. de Maupertuis étoit à l'extrêmité du nord, il l'apoſtropha ainſi :

Revole, Maupertuis, de ces déſerts glacés,
Où les rayons du jour ſont ſix mois éclipſés ;
Apôtre de Newton, digne appui d'un tel maître,
Né pour la vérité, viens la faire connoître.

Mais s'étant enſuite brouillé avec ce Philoſophe, il a lancé depuis contre lui une infinité de traits ſatyriques, qui n'annoncent, ni un cœur honnête, ni un eſprit conſéquent.

Dans un écrit du Roi de Pruſſe, publié pour défendre M. de Maupertuis contre un libelle que Voltaire avoit fait paroître : « Je ne plains » pas, dit-il, notre Préſident ; il a de com- » mun avec tous les grands hommes d'avoir » été envié, & d'avoir réduit ſes ennemis à » inventer contre lui des abſurdités ; mais je » plains ces malheureux Ecrivains qui s'aban- » donnent inſenſément à leurs paſſions, & » que leur méchanceté aveugle au point de » trahir en même tems leur frivolité, leur ſcé- » lérateſſe & leur ignorance. »

LOUIS DE CAHUSAC, *Secrétaire des Commandemens de M. le Prince de Clermont, de l'Académie de Montauban, ſa patrie, mort à Paris en* 1759.

Un Journaliſte ayant beaucoup loué l'Opéra de Zoroaſtre, Cahuſac lui dit, en l'embraſſant: *Ah ! que je vous ai d'obligation ! Vous êtes le ſeul homme en France, qui ait eu le courage de dire du bien de moi.*

Cahuſac entendoit fort bien la coupe d'un Ouvrage Lyrique ; mais il manquoit de goût. Ses pieces étoient le plus ſouvent mal reçues du Public. Il ſe mit dans la tête que c'étoit une prévention, & donna un Opéra ſous le nom d'un de ſes amis. Tout cela fut fait dans le plus grand ſecret. Cahuſac alla au Parterre où il comptoit jouir *incognito* de ſon triomphe. Le Poëme déplut à tout le monde, & pluſieurs des Spectateurs ſe tournant de ſon côté, dirent : « Voilà le défunt. »

Preſque tous les Opéra de Cahuſac ont été mis en muſique par l'illuſtre Rameau, & comme le talent du Muſicien ſoutenoit quelquefois les vers du Poëte, celui-ci appelloit l'autre *ſon Rameau d'or. Voyez* l'art. de M. D'ALEMBERT.

Cahuſac eut le malheur de tomber dans des accès de frénéſie qui le firent enfermer à Charenton, où il mourut peu de tems après. « Il » ſemble, dit Fréron, qu'avec une imagina- » tion aſſez froide, il n'eût pas dû être at- » taqué d'une pareille maladie. »

JOSEPH-EDOUARD DE CORSEMBLEU DESMAHIS, *né à Sully-sur-Loire en* 1722, *mort en* 1761.

M. Desmahis, dans une Epître adressée à Madame de Marville, fait l'aveu de ce qu'il a été, de ce qu'il étoit, & de ce qu'il desiroit être. Il la termine par ces vers :

Mais c'est peu de prêter à ma philosophie
Ce tendre, ce touchant, que le cœur déifie
Il est d'autres devoirs, des décrets adorés,
Plus d'une chaîne qui nous lie,
Et des engagemens sacrés.
Nous naissons tous sujets d'une double puissance ;
Chaque peuple a son culte, & chaque Etat ses loix.
Malgré l'audace impie & l'aveugle licence,
Respectons les Autels, obéissons aux Loix.

Toujours vertueux par système,
Coupable trop souvent, mais par fragilité ;
Du moins lorsque d'Aaron j'entends la voix suprême ;
Fidele Israëlite, & m'oubliant moi-même,
De ma folle raison j'abaisse la fierté ;
Et laisse captiver devant un Diadême
Mon impuissante liberté.

Cependant ennemi du cruel fanatisme ;

Secrétement bleſſé d'un trop grand deſpotiſme,
Je n'ai point l'air eſclave, au milieu de mes fers.
Telle eſt mon ame toute entiere,
Et telle ſera la matiere
De mes écrits & de mes vers.

Plus à ſes amis qu'à lui-même, Deſmahis prévenoit leurs deſirs, & s'ils avoient beſoin de conſolation, il oublioit ſes peines. « Lorſ-» que mon ami rit, diſoit-il, c'eſt à lui à m'ap-» prendre le ſujet de ſa joie ; lorſqu'il pleure, » c'eſt à moi à découvrir la cauſe de ſon » chagrin. »

Heureux, par ſa maniere de jouir de ſa fortune aiſée ; jamais il ne chercha, il ne demanda, il ne deſira des graces, des récompenſes & des protecteurs. Il répétoit ſouvent

A peu de frais, en vérité,
Les Dieux peuvent me ſatisfaire.
Qu'ils me laiſſent le néceſſaire,
Qu'ils m'accordent de la ſanté ;
Je fais du reſte mon affaire.

JEAN SAUVÉ DE LANOUE, *Comédien & Auteur, né à Meaux en* 1701, *mort à Paris en* 1761.

Lanoue débuta dans les Lettres par une Tragédie de *Mahomet* II, qui eut un ſuccès qui ne s'eſt pas ſoutenu. Il avoit un talent plus décidé pour le genre comique, ſi l'on en juge par ſa petite Comédie du *retour de Mars* & par ſa *Coquette corrigée*, très-ſupérieure à la *Coquette fixée* de l'Abbé de Voiſenon.

Le jeu de Lanoue étoit naturel; rempli d'intelligence, de nobleſſe & de ſentiment, quoiqu'il eût contre lui la figure & la taille. Dégoûté de la vie de Comédien, il la quitta pour achever quelques ouvrages dont il avoit préparé le canevas. Mais la mort l'enleva, le 15 Novembre 1761, âgé de 60 ans, au grand regret de ſes amis, qu'il avoit mérité d'avoir, & même de la plupart de ſes camarades; ce qui a fait dire à quelqu'un : « A quel point un

» Comédien n'eſt-il pas eſtimable, lorſqu'il » joint aux talens de ſon état, les mœurs & » les ſentimens d'un Lanoue ?

On dit de Lanoue, que ce fut par néceſſité, & contre ſon gré, qu'il prit le parti de ſe faire Comédien. Une place de Précepteur qu'il manqua chez M. de Brou, mort Garde des Sceaux de France, dont il devoit élever le fils, décida Lanoue à prendre le parti du Théâtre ; l'on pourroit dire auſſi, que ce fut contre le gré de la nature, que Lanoue ſe fit Comédien. Il avoit une figure ingrate, une voix rauque & ſans timbre, un air ignoble, nulle chaleur ; & de toutes les parties qu'on a droit d'exiger d'un bon Acteur, il n'avoit que celle d'une intelligence ſupérieure.

« Mon viſage eſt ingrat pour exprimer la joie, »

diſoit Lanoue, dans *l'Epoux par ſupercherie*, & ne le diſoit jamais qu'avec de grands applaudiſſemens ; parce qu'il affectoit de l'appliquer à ſa figure, qui en effet n'annonçoit rien moins que de la gaieté, quoiqu'il fût d'ailleurs

très-bien rendre tous les autres ſentimens de l'ame.

On voit en Lanoue un Acteur
Qui fait très-bien ſon perſonnage;
A le lire, c'eſt un Auteur
Qui fait encor mieux un ouvrage.

M. de La Place a conſacré ces deux vers à l'épitaphe de Lanoue.

Ci repoſe un défunt, digne qu'on le renomme;
Il fut Comédien, Poëte & galant-homme.
Par M. DE LA PLACE.

PROSPER JOLYOT DE CRÉBILLON, *de l'Académie Françoiſe, né à Dijon en* 1674, *mort à Paris en* 1762.

Crébillon, après avoir fait ſon droit, ſe mit chez un Procureur, pour s'y former à l'étude du Barreau; mais l'impétuoſité de ſa jeuneſſe fut un obſtacle à ſes ſuccès. Prieur, (c'étoit le nom de ſon Procureur) lui voyant une répugnance naturelle pour la chicane, lui propoſa de travailler pour le Théâtre. Après avoir refuſé pluſieurs fois, il donna *Idoménée*,

& enſuite *Atrée*. Prieur, attaqué d'une maladie mortelle, s'étoit fait porter à la premiere repréſentation de cette derniere piece ; il dit à l'Auteur, en l'embraſſant : *Je meurs content, je vous ai fait Poëte, & je laiſſe un homme à la Nation.*

Quelqu'un demanda un jour à Crébillon, pourquoi il avoit adopté un genre ſi terrible ? *Je n'avois point à choiſir, répondit-il : Corneille avoit pris le Ciel ; Racine, la Terre ; il ne me reſtoit plus que l'Enfer ; je m'y ſuis jetté à corps perdu.*

Crébillon aimoit beaucoup les chiens & les chats ; il avoit toujours une trentaine de ces animaux dans ſa chambre, dont il avoit fait une eſpece de ménagerie. Il fumoit beaucoup de tabac, pour diſſiper les mauvaiſes exhalaiſons de ces animaux ; mais cette odeur ne remédioit pas entiérement à la corruption de l'air. On rapporte qu'il exerçoit ces animaux, & que chacun avoit ſon petit talent ; quand il y en avoit qui ne pouvoient rien apprendre, il les

prenoit ſous ſon manteau, les portoit dans une rue éloignée, & là, les abandonnoit à leur malheureux ſort, non ſans répandre des larmes.

Lorſque Voltaire préſenta ſa Tragédie d'*Oreſte* à M. de Crébillon, qui avoit été nommé Cenſeur des ouvrages dramatiques, il commença par s'excuſer d'avoir oſé être ſon rival: Crébillon lui répondit poliment : *J'ai été content du ſuccès de mon Electre. Je ſouhaite que le frere vous faſſe autant d'honneur que la ſœur m'en a fait.*

Deſpréaux, au lit de la mort, ayant écouté deux ou trois ſcènes de la Tragédie de Rhadamiſte, dit à l'ami qui lui en faiſoit la lecture : *Eh ! mon ami, ne mourrai-je pas aſſez promptement ? les Pradons dont nous nous ſommes moqués dans notre jeuneſſe étoient des ſoleils auprès de ceux-ci.* L'on voit combien le ſatyrique s'eſt trompé, puiſque c'eſt une des plus belles pieces qui ſoient reſtées ſur notre Théâtre ; mais c'eſt Voltaire qui rapporte cette anecdote : Elle pourroit bien n'être pas vraie.

Les gens de lettres ont une obligation particuliere à Crébillon, qui, en 1748, ayant appris que des créanciers de mauvaiſe humeur avoient fait ſaiſir les honoraires de ſa Tragédie de *Catilina*, en vertu d'une Sentence des Conſuls, s'en plaignit au Miniſtre, en obſervant très-gravement : « Que Catilina n'étoit point conſulaire ; » ce qui fit rire Louis XV, & occaſionna l'Arrêt commun à tous les gens de lettres, par lequel Sa Majeſté déclare les fruits de l'eſprit inſaiſiſſables.

Crébillon, ayant eu une maladie très-inquiétante, pluſieurs années avant d'avoir donné & même achevé ſon *Catilina*, M. Hermant, ſon Médecin, le pria de lui faire préſent des deux premiers actes qui en étoient faits : M. de Crébillon ne lui répondit que par ce vers ſi connu de *Radhamiſte* :

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on aſſaſſine ?

Un jeune homme préſentant une piece de vers à M. de Crébillon, alors Cenſeur de la

Police, le papier échappa des mains du Censeur, & vola dans le feu. « Cette piece, dit-il en » souriant, n'a pas manqué sa vocation. »

Quelque tems après que les fameux couplets attribués à Rousseau furent répandus dans le Public Danchet rencontra Crébillon. « Ah! » lui dit-il, le couplet qui vous regarde est » abominable. » Crébillon lui répondit avec un grand sang-froid : » Monsieur, j'aime beau- » coup mieux que Rousseau me fasse passer » pour un débauché que pour une bête. »

Crébillon ayant harangué Louis XV, au nom de l'Académie, en 1744 & en 1745, il le fit avec une noble fermeté qui surprit quelques uns de ses amis. « Eh! pourquoi, leur dit-il, » aurois-je été intimidé par la présence d'un » Prince, qui ne peut faire trembler ses sujets » que par la crainte de le perdre. »

Crébillon n'écrivoit jamais ses Pieces, que quand il falloit les donner au Théâtre. Sa mémoire

moire étoit excellente, & il disoit assez communément : « Lorsqu'on faisoit une juste censure de quelques morceaux de mes ouvrages, » l'endroit que je supprimois s'effaçoit totalement de ma tête, & il n'y restoit plus que » la correction. »

Quand, dans son Discours de remercîment à l'Académie, il récita ce vers :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

Le Public confirma, par des applaudissemens réïtérés, la justice qu'il se rendoit.

Il ne pouvoit supporter la louange en face. Dans les dernieres années de sa vie, s'étant fait lire ses Tragédies, il n'en dissimula ni les beautés, ni les défauts. « Je me juge, dit-il, » aussi impitoyablement que j'ai fait les autres.

Quelquefois, dans sa solitude, il imaginoit des sujets de roman, & les composoit ensuite de tête, sans rien écrire. Un jour qu'il étoit fort occupé, quelqu'un entra brusquement chez lui : « Ne me troublez point, lui cria-t-il, je » suis dans un moment intéressant ; je vais faire

» pendre un Miniſtre fripon, & chaſſer un » Miniſtre imbécille.

Pendant que Crébillon achevoit ſon Catilina, il en dit un jour une ſcène entiere devant un jeune homme, qui lui en répeta ſur le champ pluſieurs tirades. « Monſieur, lui dit l'Auteur « de Rhadamiſte, ne feriez-vous point le Char- » treux qui a fait mes piéces ? »

Tout le monde ſait qu'on a attribué long-tems les Tragédies de Crébillon à un Chartreux de ſes parens. Ce grand Poëte étant un jour à table avec des amis : « Quel eſt, à votre avis, » votre meilleur ouvrage, lui dit quelqu'un? » Je ne ſais, répondit-il, quel eſt le meilleur; » mais je ſuis sûr, (en montrant ſon fils qui » dînoit avec lui) que voilà le plus mauvais. » *C'eſt*, répliqua celui-ci, *qu'il n'eſt pas du* » CHARTREUX. »

Des Comédiens avoient annoncé, à Béſançon, dans leur affiche, la Tragédie de Rhadamiſte, avec le nom de l'Auteur. A la repré-

ſentation, lorſque l'Acteur prononça ce vers :

De quel front oſez-vous, Soldat de *Corbulon* ?...

Un des Spectateurs cria tout haut : « C'eſt Cré-
» billon qu'il faut dire, j'ai vu l'affiche. Ces
» Comédiens de Province ſont d'une ignorance
» qui défigure tous les noms. »

Crébillon diſoit un jour, en préſence de ſon fils, qu'il ſe répentoit d'avoir fait deux choſes ; ſavoir, la Tragédie de Catilina & ſon fils. *Que cela ne vous inquiette point*, lui répondit le fils, *on ne vous attribue ni l'un, ni l'autre.*

Xerxès, Tragédie de Crébillon, fut mal reçue, & n'eut qu'une repréſentation. La piece finie, Crébillon demanda aux Acteurs leurs rôles, & les jetta au feu devant tout le monde en diſant : *Je me ſuis trompé, le public m'a éclairé.*

L'Auteur de *Xerxès* faiſoit mourir preſque tous les perſonnages de ſa Tragédie. Une Actrice qui avoit la réputation d'avoir empoiſonné pluſieurs perſonnes de ſes faveurs, voulant ſe

moquer de notre Poëte, lui demanda la liſte des morts. « Et vous, Mademoiſelle, reprit » Crébillon, donnez-moi la liſte de tous ceux » que vous avez bleſſés. »

M. de Crébillon a été plus de vingt ans à compoſer ſa Tragédie de *Catilina*; ce qui a fait répéter par le public : *Quouſque tandem abutêre patientiâ noſtrâ, Catilina?* Cic.

Les bienfaits que Crébillon reçut de la Cour, après en avoir été long-tems oublié, ranimerent ſa verve, & il ſe détermina à ſoixante-dix ans, à terminer cette Tragédie, dont on parloit déja avec les plus grands éloges. Il en avoit récité les premiers actes à l'Académie Françoiſe; enfin elle fut achevée. On en admira ſur-tout les premiers actes; mais on ſouffroit impatiemment d'y voir Cicéron avili par Catilina. On fut ſur-tout choqué de voir ce grand homme conſeiller à ſa fille de faire l'amour à Catilina.

Employons ſur ſon cœur le pouvoir de Tullie,
Puiſqu'il faut juſques-là que le mien s'humilie.
Act. II. Scen. IV.

Lorſque l'Auteur récita cette Scène à l'Académie, il s'apperçut que ſes Auditeurs ſécouoient la tête. Il s'adreſſa à M. *** « Je » vois bien, lui dit-il, que cela vous déplaît. » — Point du tout, répondit ce ſavant & judicieux Académicien, cet endroit eſt digne » du reſte, & j'ai beaucoup de plaiſir à voir » Cicéron le Mercure de ſa fille. »

Dans le tems que Crébillon travailloit à finir ſon Catilina, un de ſes amis entra bruſquement chez le Poëte, & parut ſurpris de le voir environné de quatre gros corbeaux : « Paix ! » paix ! (lui dit Crébillon) ce ſont mes con» jurés. »

Catilina n'ayant eu qu'un foible ſuccès, on fit l'épigramme que voici.

Si ce Catilina, donné par Crébillon,
N'a pas tout le ſuccès qu'on en devoit attendre ;
Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit très-bon ;
Mais l'Auteur s'aviſa de prendre
Pour ſon Héros un ſcélérat,
Un impie, un injuſte, un perfide, un ingrat ;
Et chez les grands, comme chez le vulgaire,
Ce n'eſt là qu'un homme ordinaire.

Après la mort de Crébillon, les Comédiens François firent célébrer, dans l'égliſe de St. Jean-de-Latran, un pompeux ſervice, comme une preuve de leur reconnoiſſance pour ce grand Poëte, & un monument de leur reſpect pour les lettres. Tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué, par la naiſſance & par le rang, ou par le goût & l'amour des lettres, tous les membres des Académies, ainſi que tous les autres gens de lettres & les Artiſtes y avoient été invités par des billets imprimés, de la part des Comédiens. Il s'y rendit un ſi grand nombre de perſonnes, qu'à peine le vaiſſeau pouvoit-il les contenir; cependant cela n'occaſionna pas le moindre tumulte, par l'ordre exact qui y fut obſervé, & par le ſentiment de reſpect qu'inſpiroit à tous les aſſiſtans l'objet de cette cérémonie.

Une des meilleures épitaphes caractériſtiques qu'ait fait M. de La Place, qui en a compoſé un très-grand nombre, eſt celle de Crébillon,

Sous ce marbre gît Crébillon,
Qui, malgré deux rivaux, ſut ſe faire un grand nom.
Moins élevé que l'un, moins que l'autre ſenſible,
Il ſut, au grand, au tendre, ajoûter le terrible.

PIERRE-CHARLES ROY, *Chevalier de l'Ordre de St. Michel, de l'Académie des Inſcriptions, né à Paris en* 1683, *mort en* 1763.

M. Roy fut baptiſé à la Paroiſſe de St. Louis dans l'Iſle, le 22 mars 1687, jour auquel Philippe Quinault y fut enterré. On peut le regarder comme le ſecond des Auteurs lyriques de ce genre, quoique fort inférieur à Quinault, qui eſt le Poëte du ſentiment. Roy s'eſt ouvert une autre route; ſes Opéra ont un ton de galanterie qui convient auſſi à ce Théâtre. *Callirhoé* & *les Élémens* ſont des chefs-d'œuvre dans leur genre.

Le célébre Rameau préféroit aux Poëmes de Roy ceux de Cahuſac, dont les talens étoient inférieurs, mais qui avoit peut-être plus de docilité pour ſe prêter aux caprices du Muſicien. Cette préférence anima la verve du Poëte Roy contre Rameau, & lui fit compoſer cette allé-

gorie ſanglante où l'Orphée de notre Muſique eſt déſigné ſous le nom de Marſyas.

Roy, s'étant pris de querelle avec un fiacre, auprès de l'Opéra, un jour qu'on jouoit un de ſes Ouvrages ; le fiacre lui donna, dit-on, quelques coups de fouet, ſur quoi on fit cette épigramme.

Roy, Malgré ſa brillante eſcorte,
A l'Opéra, près de la porte,
A coups de fouet fut écorché :
Ce fut le lieu de ſon ſupplice ;
Aux lieux où nous avons péché
Il eſt juſte qu'on nous puniſſe.

Roy, ſortant un jour de la Comédie Françoiſe, où il a donné les *Captifs*, fit une chûte, parce qu'il s'étoit embarraſſé dans la robe d'une femme. Comme celle-ci lui fit des excuſes : » Il n'y a pas de mal, lui dit Roy, les Auteurs » ſont accoutumés à tomber ici.

Montcrif avoit debuté par être Prevôt de Salle : Il ſembloit prévoir, dit l'Abbé de Voi-

ſenon, qu'il auroit beſoin de défendre une partie de ſes ouvrages, à la pointe de l'épée. Il ſe trouva dans ce cas avec le Poëte Roy, qui avoit fait une épigramme ſanglante contre le livre des *Chats* de Moncrif. Celui-ci le rencontra ſur la place du Palais-Royal, & lui propoſa de ſe battre. Roy, qui n'avoit été que Conſeiller au Chatelet, ne fut pas du même avis. Moncrif lui donna vingt coups de cannes; Roy, toujours cauſtique, crioit pendant l'opération: *Patte de velours, Minet, patte de velours.*

Roy, après avoir déchiré pluſieurs membres de l'Académie Françoiſe en particulier, attaqua le Corps entier par une allégorie ſatyrique connue ſous le nom de *Coche.* Cette ſatyre lui ferma pour toujours les portes de l'Académie.

Il fit un Poëme ſur la maladie de Louis XV, qui fit naître cette épigramme :

Notre Monarque, après ſa maladie,
Etoit, à Metz, attaqué d'inſomnie :
Ah ! que de gens l'auroient guéri d'abord!
Roy, le Poëte, à Paris verſifie;
La piece arrive, on la lit, le Roi dort....
De *St. Michel* la Muſe ſoit bénie!

Le lendemain de la premiere repréſentation des *Fêtes de Polymnie*, Opéra de *Cahuſac*, qui ne réuſſit point, M. Roy étoit à la Meſſe aux Petits-Peres ; un enfant de trois ans ſiffloit entre les bras de ſa *Bonne* ; le Poëte ſe tourne, & lui dit, d'un grand ſang-froid : *Dites à cet enfant de ne point ſiffler ; ce n'eſt point Cahuſac qui dit la Meſſe.*

Le Préſident de Lubert ne vouloit pas s'en retourner avec le Poëte Roy, à Minuit, parce que c'étoit l'heure des coups de bâton.

M. Roy eſt Auteur de la *Félicité*, Opéra-Ballet. Un homme d'eſprit, à qui on demandoit un moyen pour ſoutenir cet Opéra prêt à tomber, répondit aſſez plaiſamment qu'il n'y avoit qu'à allonger les danſes & raccourcir les jupes.

M. Roy paſſoit pour avoir reçu plus d'une fois des coups de bâton pour ſes vers ſatyriques. On lui demandoit, à l'Opéra, s'il ne donneroit pas bientôt quelque ouvrage nou-

veau à ce Spectacle. « Vraiment oui, dit-il, » je travaille à un Ballet. » (C'étoit l'année galante). Une voix s'écria derriere lui : « Un » ballay, Monsieur ! prenez garde au manche.

ANTOINE-FRANÇOIS PRÉVOT D'EXILES, *Aumônier & Secrétaire du Prince de Conti, né à Hesdin en Artois en* 1697, *mort à Paris en* 1763.

Sa jeunesse ne fut qu'un tissu d'inconstances, deux fois Jésuite & deux fois militaire. Il demeura quelque tems en Hollande, où l'on prétend qu'il épousa deux femmes. Il les abandonna, revint en France, & se fit Bénédictin. Quelque tems après, il rompit ses vœux & passa une seconde fois en Hollande, & de là en Angleterre. Revenu dans sa patrie, il entra dans l'Ordre de Cluny non-réformé. Il s'attacha au Prince de Conti, qui lui donna le titre de son Aumônier. Ses fonctions ecclésiastiques ne l'empêcherent pas de se livrer à son goût pour l'étude. Ce fut à cette épo-

que que commencerent ſes travaux. Il s'appliqua à peindre le torrent des paſſions dont il avoit éprouvé l'empire. Ses couleurs furent d'autant plus fortes qu'elles étoient vraies & priſes dans ſon cœur.

Vers la fin de 1763, l'Abbé Prévot ayant été trouvé dans la forêt de Chantilly, au pied d'un arbre, ſans parole & ſans aucune eſpece de ſentiment, fut porté chez le Curé de Saint-Firmin, qui, le regardant comme mort, envoya chercher la Juſtice pour conſtater l'état du cadavre, & en attendant qu'elle arrivât, le dépoſa dans ſon Egliſe. Mais en procédant, quelques heures après à l'ouverture du corps, le premier coup de ſcapel ne prouva que trop ſenſiblement aux Chirurgiens & aux autres Officiers de cette Juriſdiction, que le prétendu défunt non-ſeulement ne l'étoit pas, mais que les ſecours qu'on auroit pu d'abord lui adminiſtrer, étoient pour lors devenus inutiles. Quels remords pour l'Opérateur, & quelle douleur pour les amis de la victime!

Epitaphe de M. Prévot.

Ci gît, qui, toujours énergique,
Intéreſſant & pathétique;
Mais toujours ſombre & reſpirant la mort;
Semble, dans ſes écrits avoir prévu ſon ſort.

PIERRE CARLET DE MARIVAUX, *né à Paris en* 1688, *mort dans la même Ville en* 1763.

M. de Marivaux a été ſi ſupérieur à la petite vanité de paſſer pour Auteur, qu'il étoit réſolu de garder l'anonyme. On avoit déja joué pluſieurs de ſes piéces, ſans qu'il fût connu; mais un Ecrivain de ce mérite ne pouvoit pas être long-temps ignoré. Voici de quelle maniere le public fut inſtruit qu'il travailloit pour le Théâtre. Un jour, ſe trouvant chez la fameuſe Sylvia, il rencontra ſous ſa main une brochure. « Peut-on, demanda-t-il, ſans in-» diſcrétion, en voir le titre ? C'eſt, répon-» dit l'Actrice, *la Surpriſe de l'amour*, cette » Comédie charmante; mais j'en veux à l'Au-» teur ! c'eſt un méchant de ne ſe pas faire

» connoître ; nous la jouerions une fois mieux, » s'il avoit ſeulement daigné nous la lire. » Marivaux prit alors ſon ouvrage, & y lut quelques endroits du rôle de Sylvia. Celle-ci fut ravie de l'entendre. « Ah ! Monſieur, s'é- » cria-t-elle avec chaleur, vous me faites ſen- » tir toutes les beautés de mon rôle, vous » éclairez mon ame : vous liſez comme je » voulois, comme je ſentois qu'il falloit jouer ; » vous êtes le diable, ou l'Auteur de la piéce. » M. de Marivaux ſourit de cette ſaillie, & ré- pondit ſimplement qu'il n'étoit pas le diable.

Marivaux diſoit, au ſujet des éternelles diſ- putes pour & contre l'inoculation : « Les An- » glais, pour l'admettre, en jugent par le » calcul ; & les Français, pour la rejetter, » par ſentiment. »

A tous les dons du cœur, Marivaux joignoit une attention ſcrupuleuſe à éviter tout ce qui pouvoit offenſer ou déplaire. Il diſoit qu'*il aimoit trop ſon repos, pour troubler en rien celui des autres.*

M. le Marquis d'Argens disoit : « Quand » on a autant d'esprit que M. de Marivaux, » on devroit négliger d'en faire tant paroître. »

Marianne & le *Payſan parvenu* ſont deux romans de Marivaux où brillent la vivacité & la fécondité de ſon eſprit. Il n'eſt pas néceſſaire de prévenir qu'il n'eſt pas l'Auteur de la douzieme partie du premier, & qu'il n'a fait que les cinq dernieres du ſecond ; la différence du ſtyle eſt trop marquée pour n'être pas généralement ſentie. Nous dirons ſeulement à l'égard du *Payſan parvenu*, que ſon héros, allant vivre dans le grand monde, M. de Marivaux craignit les applications qu'on pourroit faire de ce qu'il écriroit d'imagination, & il préféra ſon repos à la gloire de finir un ouvrage auſſi ingénieuſement commencé.

Toutes les fois qu'un grand homme, un grand politique a beſoin d'un crime pour réuſſir dans ſon entrepriſe, dreſſez-lui des ſtatues, diſoit Marivaux, s'il ne le commet pas.

Un jeune homme frais & plein de vigueur, demanda un jour l'aumône à Marivaux. « Pourquoi, en te portant si bien, ne travailles-tu pas ? — Hélas ! Monsieur, c'est que je suis si paresseux ! — Tiens, voilà six livres pour ton trait de sincérité.

Marivaux avoit une grande douceur dans le caractere, & pouvoit être nommé le plus humain des hommes. Cet Auteur ingénieux disoit quelquefois : « Si mes amis venoient m'assurer que je passe pour un bel esprit, je ne sens pas en vérité que je fusse plus content de moi-même ; mais si j'apprenois que quelqu'un eût fait quelque profit en lisant mes ouvrages, se fût corrigé d'un défaut ; oh ! cela me toucheroit, & ce plaisir seroit de ma compétence. »

Marivaux disoit souvent : « Pour être assez bon, il faut l'être trop. »

» Marivaux vint un jour chez moi, me confier,

» fier, dit M. l'Abbé de Voiſenon, que ſes af-
» faires n'étoient pas bonnes, & qu'il étoit
» décidé à s'enſevelir dans une retraite éloignée
» de Paris. Je repréſentai ſa ſituation à Ma-
» dame la Ducheſſe de Choiſeul, en la priant
» de tâcher de lui faire avoir une penſion.
» Elle eut la bonté d'en parler à Madame
» de Pompadour qui en fut étonnée. Elle fai-
» ſoit toucher tous les ans mille écus à Ma-
» rivaux, & pour ménager ſa délicateſſe &
» obliger ſans oſtentation, elle les lui faiſoit
» toucher comme venant du Roi. Marivaux,
» voyant que j'avois découvert le myſtere,
» me battit froid, tomba dans la mélancholie,
» & mourut quelques mois après. »

On lui fit l'épitaphe que voici :

Souvent avec trop d'art copiant la nature,
On crut lui trouver des égaux ;
Mais en bonhomie, en droiture,
On lui connut peu de rivaux.

CHARLES-FRANÇOIS PANARD, *né à Couville près de Chartres en* 1690, *mort à Paris en* 1765.

« Si plusieurs traits de ses écrits (dit M. de la Place) ont pu faire comparer Panard à l'inimitable Lafontaine, ses mœurs, son caractere, sa modestie & sa timidité le rapprocherent de ce Poëte de la nature. Il y eut entre leur humeur la plus grande conformité. Sage & discret dans la conversation comme dans ses écrits, Panard n'ouvrit jamais la bouche que pour dire du bien ; & il eut d'autant plus de mérite à ne point s'écarter de cette modération, que sa facilité à manier l'épigramme & à tourner un couplet, lui offrit beaucoup de moyens d'être méchant. »

L'impromptu des Acteurs, Comédie de Panard, parmi plusieurs morceaux d'une poésie facile & délicate, offre le suivant.

Petit bien qui ne doive rien,
Petit jardin, petite table,

Petit minois qui m'aime bien,
Sont pour moi choſe délectable.
J'aime à trouver, quand il fait froid,
Grand feu dans un petit endroit;
Les délicats font grande chere,
Quand on leur ſert, dans un repas,
Du grand vin dans un petit verre,
De grands mets dans des petits plats.

Panard eſt Auteur du *Carnaval*, Opéra comique. L'Actrice chargée du principal rôle de ce Prologue, étoit une grande fille, qui s'étoit toujours piquée d'une ſageſſe à toute épreuve. Malheureuſement elle vint à Paris dans un état critique, qui auroit donné un fameux échec à ſa réputation, ſans les précautions prudentes qu'elle prit pour les cacher. Trois ou quatre jours après ſon début, elle ſentit quelques atteintes de colique ſur le Théâtre; elle les ſurmonta courageuſement. Le lendemain, à trois heures du matin, elle accoucha, vint à la répétition à neuf, joua le ſoir, & continua pendant toute la foire, ſans laiſſer le moindre ſoupçon de ſon accident. Bel exemple de modeſtie pour nos Nymphes de Théâtre, qui tirent ſouvent vanité d'un pareil déshonneur!

Les vers de Panard reſpirent l'enjouement & le plaiſir ; mais jamais il ne fit rougir les Grâces, qui l'accompagnerent juſqu'au tombeau. Il ſut allier l'eſprit & le ſentiment, la décence & la volupté, l'énergie & la délicateſſe ; mais il eut moins d'élégance, de correction, de coloris, & fut moins grand peintre qu'Anacréon. Il arma quelquefois la gaieté des traits de la ſatyre ; peignit, en badinant, les mœurs de ſon ſiecle ; &, dans le tems que ſa Muſe facile & légere le berçoit ſur un lit de roſes, il en faiſoit ſentir les épines aux Spectateurs, qui rioient de leur piquure. La morale & la critique caractériſent les ouvrages de cet Auteur.

Panard eut, comme Lafontaine, la plus grande incurie pour ſa fortune. Il vécut pauvre & mourut de même. La raiſon qu'en donne l'Abbé de Voiſenon, c'eſt que, ſans mépriſer les Grands, il ne ſavoit pas les cultiver. « Leur » rang, ajoute-t-il, ne l'offuſquoit point ; il » ne les trouvoit pas de trop ſur la terre, » comme font nos Philoſophes ; il ſe conten-

» toit de ne pas se rencontrer sur leur passage.

Épitaphe de Panard, par lui-même.

Mon corps, dont la structure eut cinq pieds de hauteur,
Portoit sur l'estomac une masse rotonde,
Qui de mes pas tardifs excusoit la lenteur.
Peu vif dans l'entretien, craintif, distrait, rêveur;
Aimant sans m'asservir, jamais brune ni blonde,
Peut-être pour mon bien, n'a captivé mon cœur.
Chansonnier sans chanter, passable Coupléteur,
Jamais dans mes chansons on ne vit rien d'immonde.
D'une indolence sans seconde,
Paresseux s'il en fut, & toujours endormi,
Du revenu qu'il faut je n'eus pas le demi.
Plus content toutefois que ceux où l'or abonde
Dans une paix douce & profonde,
Et sans avoir connu l'ennui,
J'ose assurer qu'ami de tout le monde,
J'ai dans l'occasion trouvé plus d'un ami.

PHILIPPE-CLAUDE-ANNE DEZUBIÉRES, *Comte de* CAYLUS, *de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, né à Paris en* 1692, *mort dans la même Ville en* 1765.

M. le Comte de Caylus entra de bonne

heure dans le ſervice, & s'y diſtingua beaucoup. Après la paix de Raſtad, il fit le voyage d'Italie, où il ſaiſit avec enthouſiaſme les beautés des chef-d'œuvres qui y ſont répandus. Il paſſa de là dans le Levant, pour y voir par lui-même tous les lieux célébrés par Homere & les autres Poëtes. Devenu ſédentaire, il n'en fut pas moins actif. C'eſt à ſon amour pour les Arts que nous devons les pierres gravées du cabinet du Roi, & un grand nombre d'autres chef-d'œuvres. Reçu en 1731, dans l'Académie de Peinture & Sculpture, il compoſa la vie des plus fameux Peintres & Sculpteurs de cette Académie, & y fonda un prix annuel pour celui des Éleves qui réuſſiroit le mieux à caractériſer une paſſion. L'Académie des Inſcriptions lui ayant donné, en 1742, une place d'honoraire, l'étude de la Littérature devint ſa paſſion dominante, mais toujours relativement aux Arts; & les Diſſertations auſſi ſavantes que curieuſes, qu'il y a lues, paſſent le nombre de quarante. Il y fonda un prix de 500 liv. dont l'objet eſt d'expliquer, par les Auteurs & par les monumens, les uſages des anciens peuples. Ce ſont toutes ces recherches qui

ont produit ſon excellent *Recueil d'antiquités Egyptiennes, Étruſques, Romaines & Gothiques*, en 7 vol. *in*-4°. Cet Ouvrage, ainſi que tous ceux qui ſont ſortis de ſa plume, prouvent une grande étendue de connoiſſances en pluſieurs genres. Son mérite littéraire étoit ſoutenu par toutes les qualités rares de l'humanité. Il avoit un fonds inépuiſable de bonté naturelle, une tendreſſe courageuſe pour ſes amis, une politeſſe vraie & ſans apprêt, une probité rigoureuſe, une haine généreuſe des fanfarons & des flatteurs. Son indifférence pour les honneurs étoit auſſi noble que ſinguliere, & paſſoit peut-être un peu trop juſques dans ſon extérieur. Sa libéralité faiſoit tout ſon luxe. Il encourageoit les talens par des récompenſes; il prévenoit les beſoins des Artiſtes indigens, par des bienfaits.

Voltaire a dit de M. de Caylus, dans ſon *Temple du goût* :

Caylus, tous les Arts te chériſſent,
Je conduis tes heureux deſſeins;
Et les *Raphael* s'applaudiſſent
De ſe voir gravés par ta main.

Vers 1715, M. de Caylus paſſa dans le Levant, à la ſuite de l'Ambaſſadeur de France à la Porte Ottomane. Arrivé à Smyrne, il voulut profiter d'un délai de quelques jours pour viſiter les ruines d'Epheſe, qui n'en ſont éloignées que d'environ une journée. La campagne étoit alors infeſtée par une troupe de brigands, à la tête deſquels étoit le redoutable Caracayali ; il étoit dangereux de fréquenter les chemins. Le Comte de Caylus s'aviſa d'un expédient qui lui réuſſit. Vêtu d'une ſimple toile de voile, ne portant ſur lui rien qui pût tenter le voleur le plus avide, il ſe mit ſous la conduite de deux brigands de la bande de Caracayali, venus à Smyrne, & convint avec eux d'une certaine ſomme, à condition néanmoins qu'ils ne toucheroient l'argent qu'au retour. Comme ils n'avoient d'intérêt qu'à le conſerver, jamais il n'y eut de guides plus fideles. Ils le conduiſirent avec ſon interprete vers leur chef, dont il reçut l'accueil le plus gracieux. Caracayali, inſtruit du motif de ſon voyage, voulut ſervir ſa curioſité ; il l'avertit qu'il y avoit dans le voiſinage, des ruines dignes d'être connues, & pour l'y tranſporter avec plus de

célérité, il lui fit donner des chevaux arabes, de ceux qu'on appelle *chevaux de race*, eſtimés les meilleurs coureurs. Le Comte ſe trouva bientôt comme par enchantement, ſur les ruines indiquées ; c'étoient celles de Colophon. Il retourna paſſer la nuit dans le fort qui ſervoit de retraite à Caracayali, & le lendemain il ſe tranſporta ſur le terrain qu'occupoit anciennement la Ville d'Epheſe.

La recherche des anciens monumens étoit, dans M. de Caylus, plutôt une paſſion qu'un ſimple goût. Adorateur de tout ce qui avoit l'air antique, il ſemble qu'il ait voulu perpétuer ce ſentiment juſques après ſa mort. Le petit Tombeau de porphyre qu'on lui a élevé dans l'Egliſe St. Germain-l'Auxerrois, ſa Paroiſſe, d'après le plan qu'il en avoit tracé lui-même, eſt vraiment celui d'un Antiquaire enthouſiaſte. Ce tombeau groteſque a donné lieu à l'Épitaphe que voici, dont la dureté du ſtyle paroît analogue au ſujet.

Ci-gît un Antiquaire acariâtre & bruſque.
Oh ! qu'il eſt bien placé ſous cette Cruche étruſque !

LOUIS MANGENOT, *Chanoine du Temple, né à Paris en* 1694, *mort dans la même Ville en* 1768.

Ses premiers ouvrages firent admirer M. Mangenot, & le firent admettre dans ce qu'on appelle la bonne compagnie ; mais ſon caractere indépendant n'ayant pu s'aſſujettir aux égards que le monde exige, il prit bientôt & pour toujours le parti de la retraite. Quelques amis alloient la partager & jouir de ſa converſation, qui étoit très-agréable & très-enjouée, dans un jardin dépendant de ſon Bénéfice, où il avoit fait conſtruire un petit ſallon ſur la porte duquel il fit graver ces vers :

Sans inquiétude, ſans peine,
Je jouis dans ces lieux du deſtin le plus beau :
Les Dieux m'ont accordé l'ame de *Diogène*,
Et mes foibles talens m'ont valu ſon tonneau.

M. l'Abbé Mangenot étoit né avec le goût & le talent pour la Poéſie, mais il n'a traité que de petits ſujets. Son genre étoit la délica-

teſſe, témoin cette charmante Eglogue, qui commence par ce vers :

Au déclin d'un beau jour, une jeune Bergere, &c.

M. Mangenot avoit une ſœur dévote, qui ne lui pardonna jamais d'avoir fait un jour, en plaiſantant, cette épitaphe pour lui-même :

Sous ce marbre gît enterré
Un Prébendier ſexagénaire,
Qui jamais ne lut ſon Bréviaire ;
Et qui ne connut ſon Curé,
Qu'en reliſant ſon baptiſtaire.

M. l'Abbé Mangenot a fait ſur la mort ce quatrain peu religieux.

« Laiſſons au vulgaire des hommes
» Redouter de la mort les piéges imprévus :
» Elle n'eſt point tant que nous ſommes ;
» Quand elle eſt, nous ne ſommes plus. »

Il eſt Auteur de *l'Hiſtoire abrégée de la Poéſie Françoiſe ;* c'eſt une plaiſanterie auſſi juſte qu'agréable. La voici.

« La Poéſie Françoiſe, ſous *Ronſard* & ſous » *Baïf*, étoit un enfant au berceau, dont on

» ignoroit juſqu'au ſexe. *Malherbe* le ſoupçonna » mâle, & lui fit prendre la robe virile. *Cor-* » *neille* en fit un Héros. *Racine* en fit une » femme adorable & ſenſible. *Quinault* en fit » une Courtiſanne, pour la rendre digne d'é- » pouſer *Lully*, & la peignit ſi bien ſous le » maſque, que le ſévere *Boileau* s'y trompa, » & condamna *Quinault* à l'enfer, & ſa Muſe » aux priſons de St. Martin. A l'égard de » *Voltaire*, il en a fait un excellent écolier » de Rhétorique, qui lutte contre tous ceux » qu'il croit Empereurs de ſa claſſe, & qu'au- » cun de ſes pareils n'oſe entreprendre de dé- » goter, ſe contentant de s'en rapporter au » jugement de la poſtérité, unique & ſeul Pré- » fet des études de tous les ſiecles.

M. l'Abbé Mangenot, neveu du célébre Palaprat, étoit fils d'un commerçant, pauvre ſans doute, puiſque ſon peu de fortune détermina M. Mangenot à entrer dans l'état eccléſiaſtique, & que ſon éducation fut négligée au point qu'il avoit environ dix-huit ans lorſqu'il commença ſes études.

Au récit de quelque trait d'humanité, la ſenſibilité de M. l'Abbé Mangenot ſe manifeſtoit par des larmes, & ſouvent on l'a vu diſpoſer par avance du revenu de ſon Bénéfice, pour en aider des malheureux, & ſe mettre lui-même dans les embarras de l'indigence. Cependant cette vive ſenſibilité ne le tenoit pas en garde contre les accès fréquens d'une humeur très-prompte à s'irriter, & qui donnant à ſon caractere une apparence de dureté & de violence, le rendoit d'une ſociété très-difficile même à ſes amis. Revenu de ces premiers mouvemens, l'homme ſenſible reparoiſſoit, & qui plus eſt, l'homme tendre & voluptueux. On peut dire avec vérité, que perſonne n'éprouva plus fortement que lui l'empire des paſſions. Sa converſation & ſes ouvrages reſpiroient la volupté, & il avouoit ſouvent qu'il n'étoit redevable qu'à elle de ſon amour & de ſon talent pour les vers.

ANTOINE-ALEXANDRE-HENRI POINSINET, *de l'Académie des Arcades de Rome & de celle de Dijon, né à Fontainebleau en* 1735, *mort en Eſpagne en* 1769.

M. Poinſinet s'étoit livré dès ſa plus tendre jeuneſſe au démon de la Métromanie. Cette démangeaiſon précoce de rimer & d'écrire, lui a été bien funeſte, puiſqu'elle l'a couvert de ridicules, & cauſé preſque tous les malheurs de ſa vie.

M. Poinſinet étoit d'une crédulité extraordinaire, avec cela vain & poltron. Ces défauts que tout le monde lui connoiſſoit, l'ont rendu le jouet de toutes les ſociétés où il s'eſt trouvé. Un homme de lettres, connu par les inconſéquences & les méchancetés de ſon eſprit ſatyrique & ſans principes, ſe fit ſur-tout un plaiſir de nourrir la crédulité de cet Auteur, pour mieux en abuſer. On raconte qu'une jolie femme, qui occupoit un appartement dans la

maiſon où logeoit un de ces plaiſans impitoyables que M. Poinſinet appelloit *ſes amis*, mouroit d'envie d'être témoin de quelque myſtification. « Quoi ! (diſoit-elle un jour à ſon voiſin,) vous ne m'en ferez jamais voir aucune ? — Madame, il ne tiendra qu'à vous. » Vous êtes très-aimable & Poinſinet très-» crédule ; j'aurai l'honneur de vous le pré-» ſenter. Vous lui ferez un peu d'accueil ; il » croira d'abord vous avoir tourné la tête. » Vous lui accorderez un rendez-vous. Votre » mari, qu'on aura eu ſoin de lui repréſen-» ter fort jaloux, arrivera pour troubler la » fête. Laiſſez-moi conduire cela ; vous ver-» rez l'homme auſſi plaiſant qu'il peut l'être, » & vous jugerez par vous-même ſi ſa répu-» tation eſt mal fondée. »

La piece s'arrange ſur ce plan. Poinſinet eſt préſenté chez la Dame, qui le trouve le plus aimable homme du monde. Le petit homme, épris de ſes charmes, comme on l'avoit aiſément prévu, lui fait aſſidument ſa cour, parle enfin de tendreſſe, & eſt écouté. Les progrès de ſon amour ſont rapides, bientôt on en eſt au myſtere. Il lui eſt recommandé ſur-tout à

l'égard de l'ami qui l'a préſenté. Il promet le plus inviolable ſecret ; & dès le ſoir même il ne manqua pas de tout raconter au même homme qu'on excluoit de la confidence.

On prend jour pour le rendez-vous qui doit aſſurer ſon bonheur ; & ce même jour on établit dans l'antichambre de cette Dame une grande baignoire, maſquée d'un rideau, pour que Poinſinet n'en conçût aucun ombrage. Il eſt invité à ſouper tête-à-tête ; le mari jaloux & brutal, dont on lui a ſouvent parlé, eſt abſent. Après le ſouper, le petit homme devient entreprenant ; on lui promet tout, juſqu'à la faveur de l'hoſpice. On exige ſeulement de lui de ſe coucher le premier. Le petit homme, tranſporté d'aiſe, eſt déshabillé dans un clin-d'œil, & ne fait qu'un ſaut du fauteuil au lit. Mais, tout-à-coup il part de la cour, à pluſieurs repriſes, un certain coup de ſifflet. » Ah ! Monſieur, je ſuis perdue, s'écrie la » femme, du ton le plus naturel ; c'eſt mon » mari, c'eſt lui ; je le croyois à Verſailles. » Ah ! mon Dieu, diſparoiſſez vîte ; je ne vois, » pour vous cacher, qu'une eſpece de bai- » gnoire, qui ſe trouve heureuſement dans mon

» mon antichambre, parce que mon mari » prend les bains ; venez vîte, & ne faites » aucun bruit, je vais éteindre toutes les lu- » mieres. J'aurai ſoin de vous faire ſortir à » propos. » Poinſinet, tremblant, gagne la baignoire, & s'y tapit de ſon mieux. La Dame éteint en effet toutes les lumieres. Son pré- tendu mari frappe impétueuſement à la porte ; elle ouvre avec un peu de façon : Eh ! mon ami, je ne t'attendois pas ce ſoir, lui dit-elle, en l'embraſſant. « Auſſi s'en eſt-il peu fallu » que vous ne me reviſſiez jamais, répondit-il » d'un ton bruſque. J'ai été attaqué dans le » bois de Boulogne, par trois coquins qui » vouloient m'aſſaſſiner. J'en ai jeté deux ſur » le carreau, je ne ſais ce qu'eſt devenu le » troiſieme. — Mais, parbleu ! donnez-moi » donc de la lumiere ; mon épée eſt encore » ſanglante, & je ne veux pas laiſſer rouiller » ma lame. — De la lumiere, mon fils ? ce » qui m'en reſtoit vient de finir ; le domeſtique » eſt couché ; j'allois moi-même me mettre au » lit. Tu dois être fatigué, fais-en de même ; » tu te paſſeras bien de lumiere pour te déſha- » biller. » Moi ! non, par-dieu, je veux en avoir,

» j'en apperçois chez M. N * * * qui n'eſt pas » encore couché. Je vais le prier de vouloir » bien m'en donner ; mais auparavant, je meurs » d'envie de faire de l'eau..... Où eſt le pot- » de-chambre ? » Il feint de le chercher à tâtons, de le trouver trop plein, & de vouloir le vuider par la fenêtre. » Ah! mon ami, ne jette » donc pas ainſi de l'urine dans la cour. Tous » les voiſins ſe plaignent déja de la mauvaiſe » odeur qu'elle exhale. — Tu as raiſon, je n'y » penſois pas : ma foi, je vais le vuider dans la » baignoire. On la nettoyera quand je m'en ſer- » virai. Fi donc ! Quelle idée, dit la femme ! » Mais l'obſtiné mari, ſans l'écouter, va vuider le pot-de-chambre dans la baignoire, & l'infortuné Poinſinet reçoit ſur ſon viſage & ſur ſon corps la plus ample potée d'urine. « En vé- » rité, tu n'es guere raiſonnable, crie la femme, » en feignant de la mauvaiſe humeur. Actuel- » lement viens donc te coucher, & n'incom- » mode pas les voiſins, en leur demandant de » la lumiere à une heure indue. — Je t'ai déja » dit que j'en voulois : » Et l'opiniâtre époux ouvrant auſſi-tôt une fenêtre, crie de toute ſa force à ſon bon voiſin, de vouloir bien lui

envoyer une chandelle. Le voiſin deſcend lui-même avec une lumiere, & traverſe l'appartement, ſans faire la moindre attention à la baignoire, où giſſoit le malheureux compiſſé. Il entre dans la chambre; & voilà que l'enragé de mari, à qui ſa femme ne ceſſoit de répéter qu'elle tomboit de ſommeil, répete lui-même au voiſin l'hiſtoire de ſon combat au bois de Boulogne, & d'une maniere ſi prolixe, qu'elle ſembloit ne devoir pas finir de la nuit. « Vraiment, vous êtes bien heureux, „ lui dit le voiſin ! Quoi ! ſeul contre trois ? „ Ils auroient été dix, reprend le mari ! Oh ! „ ventrebleu ! vous ne me connoiſſez pas. Te„ nez, je n'ai pas voulu même me ſervir de „ mes piſtolets. — Parbleu ! voilà de belles „ armes, lui dit le voiſin, feignant d'exami„ ner les piſtolets ; je ne vous les avois pas „ encore vus. — Ce ſont des piſtolets à deux „ coups que j'ai achetés ce matin à Verſailles. „ Croiriez-vous qu'ils ne m'ont coûté que trois „ louis ? — En vérité, c'eſt pour rien... Mais „ ils ſont chargés, ce me ſemble ; vous au„ rez ſans doute ſoin de les décharger avec „ un tire-boure, car il y auroit de l'impru-

„ dence à les tirer ; la charge peut être vieille ;
„ le piſtolet peut faire long-feu, & crever entre
„ vos mains. — Bon, répliqua le mari, vous
„ êtes bien prudent : je vais les tirer par la
„ fenêtre, je ne crains pas la poudre, moi.
„ — Oh ! vous ne ferez pas cette folie-là,
„ crie la femme : voulez-vous éveiller tout le
„ monde, & faire croire qu'il ſe fait ici quel-
„ que meurtre ? Eh bien, dit le mari, j'en
„ veux avoir le cœur net ; il y a de l'eau dans
„ la baignoire, je vais les tirer là ; j'ai toujours
„ ouï-dire qu'un coup de piſtolet tiré dans
„ l'eau ne faiſoit aucun bruit, je veux en faire
„ l'expérience. » La porte de l'antichambre étoit ouverte, & le malheureux petit homme ne perdoit pas un ſeul mot de ces déſagréables détails. Le mari ſembloit perſiſter dans le deſſein de faire ſon expérience ; mais enfin la femme & le voiſin vinrent à bout de l'en détourner. Les piſtolets, qui n'exiſtoient pas, furent enfermés dans une armoire. Le voiſin ſouhaita le bon ſoir aux époux ; & le mari conſentit enfin, non ſans quelque peine, à ſe coucher. Dès qu'on put raiſonnablement le ſuppoſer endormi, la femme courut à la baignoire

annoncer à l'amoureux Poinſinet, tranſi de froid & bien plus encore de peur, qu'il falloit ſe retirer au plus vîte, & elle lui remit en même tems ſes habits qu'elle avoit adroitement, diſoit-elle, ſu cacher aux yeux du jaloux. On imagine bien qu'il ne ſe fit pas répéter deux fois ſon congé. Il ne ſe donna pas même le tems de s'habiller pour ſortir. Il gagne, en grelotant, l'eſcalier, & dans ſon déshabillé de bain, il monte chez l'officieux ami, qui lui avoit procuré cette bonne fortune. Il n'eut rien de plus preſſé, ſans doute, que de lui raconter ſa triſte aventure qu'il ſavoit auſſi-bien que lui. Ce bon ami ne manqua pas de lui faire les remontrances les plus ſenſées ſur les inconvéniens de la convoitiſe, ſur-tout en fait d'adultere ; il voulut pourtant bien lui accorder un aſyle pour cette nuit, à condition qu'il ſeroit plus ſage.

Un des liens qui retenoient le plus fortement Poinſinet dans la ſociété des moqueurs, dont il étoit le jouet perpétuel, c'eſt qu'il ne pouvoit s'empêcher de trouver lui-même très-plaiſans la plupart des tours qu'on ne ceſſoit

de lui faire. Il en eût ri volontiers aux larmes, s'ils euſſent été joués à d'autres ; car on remarquoit bien qu'avec l'imbécillité d'un oiſon, il avoit la malice d'un ſinge. Il convenoit de cette façon de penſer ; & l'eſpérance, qu'après tant d'épreuves il paſſeroit enfin de l'état de victime à celui de myſtificateur, étoit une des principales cauſes de ſon étonnante perſévérance. On lui diſoit ſouvent que ſon noviciat alloit finir ; & qu'enſuite on choiſiroit une autre victime, aux dépens de laquelle il pourroit s'égayer, comme on avoit fait aux ſiens. Son amour-propre lui perſuadoit aiſément que tout autre que lui eût tombé dans des piéges auſſi bien tendus, & que ſes ridicules ne lui appartenoient pas excluſivement. Cette idée ſeule l'enchaînoit à la ſociété, au point que le chef des myſtificateurs lui ayant dit un jour, qu'il étoit prêt à l'initier, & qu'enfin le tems de ſes épreuves étoit fini, le petit homme ſe mit à genoux ſur le Pont-neuf, reçut de lui l'impoſition des mains, & ſe crut admis dans la claſſe de ces mêmes myſtificateurs dont il avoit toujours envié les plaiſirs. Cependant, ce jour-là même, on lui fit tenir un brevet d'Académi-

cien de Péterſbourg, qu'il crut ſans doute bien mériter. En conſéquence, on lui perſuada qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'adreſſer à cette Académie un remercîment en langue Ruſſe. Il donna ſi bien dans le panneau, qu'il prit pendant quelque tems des leçons de cette langue; & le Maître chargé de l'inſtruire fut au moins exact à lui donner des principes de Bas-Breton.

« Félicitez-moi, Meſſieurs, diſoit un jour » Poinſinet à ſes amis, enfin l'on va jouer » ma Piece; j'ai la parole des Comédiens; » & demain j'ai rendez-vous à leur aſſemblée, » à onze heures préciſes. » Un de ceux à qui il apprenoit cette bonne nouvelle, avoit lui-même envie de faire jouer une Piece; & il ſe promit bien de l'empêcher d'aller le lendemain à l'aſſemblée. Ce fut préciſément celui qui le félicita davantage, & qui l'exhorta le plus ſérieuſement à ne point manquer au rendez-vous. Dans la joie qu'inſpiroient à Poinſinet les magnifiques eſpérances qu'il fondoit ſur ſa Comédie, on lui propoſe un ſouper qu'il accepte. On le mene dans un quartier de Paris des plus

éloignés, chez des perſonnes qui s'étoient déja diverties aux dépens du Poëte, & qui furent charmées de le recevoir. On tient table longtems, &, vers la fin du ſouper, on tourne exprès la converſation ſur les accidens où l'on eſt expoſé la nuit dans les rues de Paris. On raconte des choſes effrayantes, d'aſſaſſinats & de vols. On parle d'une aventure tragique arrivée récemment dans le quartier même où l'on ſoupe. L'imagination de Poinſinet, diſpoſée à recevoir toutes ſortes d'impreſſions, eſt ſi vivement ébranlée, que, pour rien au monde, il n'eût oſé s'en retourner, ce ſoir-là, chez lui. Il avoue naïvement ſa frayeur. Tout le monde a l'air de la partager ; on lui dit qu'on ne doit pas combattre ces mouvemens ſecrets, qui ſont très-ſouvent d'utiles preſſentimens des plus grands malheurs. On le retient à coucher, lui & ſa compagnie. Soulagé de ſa crainte, il ne demande qu'une grace ; c'eſt qu'on ait l'attention de le faire éveiller le lendemain, un peu de bonne heure, pour qu'il ne manque pas l'aſſemblée des Comédiens. On le lui promet, & dans cette confiance, il s'endort. Pendant ſon premier ſommeil, on s'empare de ſa culotte, &

l'on appuie fortement la pointe d'un canif sur les quatre principales coutures, de maniere qu'elles puissent se rompre facilement le lendemain, & toutes à la fois, au plus léger effort. On croit bien qu'on ne fut pas fort soigneux d'éveiller le dormeur, à l'heure qu'il avoit demandée. Comme il avoit donné la veille ample carriere à son appétit, il ne s'éveilla de lui-même que vers les dix heures. Etonné qu'il fût si grand jour : « Comment, » Messieurs, dit-il, en s'élançant hors du lit! » il me paroît que je n'avois qu'à compter sur » vous? » Il s'approche d'une pendule, & voit, en frémissant, que dix heures vont sonner : « Vîte un Perruquier, s'écrie-t-il, je n'ai pas » un instant à perdre. » Le Perruquier arrive, & comme il faisoit assez chaud, notre Poëte reste en chemise tout le tems qu'on met à l'accommoder. Enfin sa toilette achevée, il vole à sa culotte, & voulant y passer une jambe, elle se sépare en deux parties. C'étoit la perfidie la plus propre à faire perdre à ce Poëte infortuné le peu qui lui restoit de raison. « Morbleu! Messieurs, le tour est abominable, » & je ne vous le pardonnerai de ma vie. Il

» s'agit de ma Piece, de ma gloire, de l'af-
» faire la plus eſſentielle pour moi ; & c'eſt
» ainſi que vous me traitez ! mais vous en au-
» rez le démenti ; je me rendrai mort ou vif
» à l'aſſemblée. » Il court à la Cuiſiniere, & la ſupplie, à genoux, de vouloir bien, au plus vîte, reprendre à longs-points les quatre fatales coutures, d'ou dépendoit la ſolidité de ſa culotte. La Cuiſiniere entreprend l'ouvrage ; mais combien il la trouvoit lente ? Il ne faiſoit qu'aller & venir de la cuiſine à la pendule, & de la pendule à la cuiſine, renouvellant à chaque fois ſes imprécations. Onze heures alloient ſonner ; le haut-de-chauſſes eſt rapporté. Poinſinet veut y paſſer la jambe, mais la meſure ſe trouve avoir été ſi mal priſe, que la jambe ne peut y entrer. La maligne Cuiſiniere, en riant aux larmes, le prioit d'excuſer ſi elle n'étoit pas plus adroite dans un métier qu'elle n'avoit fait de ſa vie. Poinſinet, furieux, demande un commiſſionnaire, qu'il expédie chez lui avec un billet, par lequel il demande promptement une culotte. On intercepte le billet, midi ſonne ; & le commiſſionnaire n'eſt pas revenu. On lui dit froidement qu'il a eu grand

tort d'envoyer un homme qu'il ne connoît pas, que ce commiſſionnaire pourroit bien s'être laiſſé tenter par le beſoin preſſant que lui-même paroiſſoit avoir d'une culotte. Il prend enfin le ſeul parti qui lui reſte. Après avoir aſſujetti, par devant & par derriere, les baſques de ſon habit, avec quelques épingles, il s'en retourne chez lui. Sa Piece ne fut point jouée à ſon rang, & ce ne fut que plus de ſix mois après, qu'elle eut le malheur de tomber.

M. Poinſinet, quoique ſimple & crédule, avoit du mérite. Il n'étoit pas un des plus mauvais parmi nos faiſeurs d'Opéra comiques. La part qu'il a eu au *Sorcier* & à *Tom-Jones* lui fait honneur ; & la petite Comédie du *Cercle*, qu'on lui attribue, prouve qu'il ſavoit aſſez bien ſaiſir & peindre le ridicule de la plupart de nos ſociétés.

Comme il y a dans la Comédie du *Cercle*, quelques peintures aſſez vraies de ce qui ſe paſſe parmi les gens d'un certain monde, M. le Duc de *** dit un jour à M. Poinſinet : « Il

» faut, Monſieur, que vous ayez écouté aux » portes. »

M. Poinſinet partit pour l'Eſpagne en 1769; il comptoit travailler, dans ce Royaume, à la propagation de la Muſique Italienne & des ariettes Françoiſes; mais en voulant ſe baigner, il eut le malheur de ſe noyer dans le Guadalquivir. Sa mort, qui a été conſignée dans preſque tous les papiers publics, l'a ſurpris au milieu de beaucoup d'ouvrages qu'il avoit commencés, & dont il menaçoit depuis long-tems le public.

Ainſi tomba le pauvre Poinſinet :
Il fut diſſous par un coup de ſifflet.
Comme, au matin, une vapeur légere
S'évanouit aux premiers feux du jour ;
Tel Poinſinet diſparut ſans retour.

Un anonyme fit à M. Poinſinet l'épitaphe ſuivante.

O mort ! en veux-tu, dans ta rage,
Aux plus grands Auteurs de notre âge?
Dans trop d'eau s'éteint POINSINET,
Et dans trop de vin, TACONNET.

FRANÇOIS-AUGUSTIN PARADIS DE MONCRIF, *Lecteur de la Reine, de l'Académie Françoiſe, né à Paris en* 1687, *mort dans la même Ville en* 1770.

Au moment de la diſgrace de M. le Comte d'Argenſon, Moncrif demanda, preſque à genoux, qu'il lui fût permis de ſuivre ce Miniſtre dans ſon exil. Son devoir n'ayant pu ſe concilier avec ſon inclination, il ne manqua pas d'aller tous les ans témoigner ſa reconnoiſſance à l'illuſtre exilé. Péliſſon & lui ſont les ſeuls Littérateurs Courtiſans, qui aient riſqué de déplaire & de ſe perdre par une conduite dont on voit à la Cour ſi peu d'exemples.

« Quelques pieces fugitives de Moncrif, pleines d'eſprit, de délicateſſe & de ſentiment, à la tête deſquelles il faut placer *le Rajeuniſſement inutile*, dit un de nos bons critiques, ont établi ſa réputation pendant qu'il vivoit,

& pourront même la ſoutenir encore après ſa mort.

Les ouvrages en proſe de Moncrif ſont d'un ſtyle maniéré, & quelquefois inintelligible. Piron diſoit plaiſamment, au ſujet de l'élocution de cet Auteur : « Fontenelle a en-» gendré Marivaux, Marivaux a engendré » Moncrif, & Moncrif n'engendrera perſonne.

Épitaphe de M. de Moncrif.

Mortel digne de l'âge d'or,
Ami ſûr, Auteur agréable :
Ci-gît, qui, vieux comme NESTOR,
Fut moins bavard & plus aimable.

Par M. DE LA PLACE.

JEAN-ANTOINE NOLLET, *Abbé, né à Pimpré dans le Dioceſe de Noyon, en* 1700, *mort à Paris en* 1770.

M. Le Dauphin, qui auroit deſiré que M. l'Abbé Nollet ſongeât un peu plus à ſa for-

tune, le preſſa d'aller voir un homme en place, dont la protection pouvoit lui être utile. L'Abbé Nollet lui fit une viſite, & lui préſenta un exemplaire de ſes ouvrages : celui-ci répondit froidement, en jetant les yeux ſur le titre, qu'il étoit ſenſible à ſa politeſſe ; mais qu'il ne liſoit pas ces ſortes d'écrits. *Monſieur*, lui répondit l'Auteur, *voulez-vous permettre que je laiſſe ce livre dans votre antichambre? il s'y trouvera peut-être des gens d'eſprit qui le liront avec plaiſir.*

CHARLES-JEAN-FRANÇOIS HÉNAULT, *Préſident honoraire au Parlement de Paris, de l'Académie Françoiſe & de celle des Inſcriptions, mort à Paris, ſa patrie, en* 1770.

M. Hénault réuniſſoit au mérite de l'homme de lettres très-eſtimable, celui de la meilleure compagnie, d'un Amateur éclairé qui ſe plaiſoit avec les gens de lettres, qui aimoit à leur être utile, qui les ſecondoit quelquefois, & que ſa fortune avoit mis à portée d'obte-

nir d'eux, ainſi que des gens du monde, une très-grande conſidération. Les ouvrages qu'il avouoit prouvent qu'il avoit eu le bon eſprit de faire, des lettres, l'amuſement de ſon loiſir ; eſpece de jouiſſance ignorée de la plupart des gens riches, qui ne ſavent point ſe faire pardonner leur fortune, & qui ſemblent ne pas connoître le prix de la conſidération perſonnelle.

Cet Auteur s'amuſoit quelquefois à faire des vers. En voici qu'il adreſſa à une Dame coquette.

N'étoit-ce pas aſſez qu'Iſmene fut volage ?
Pour me mieux accabler, elle me rend ſon cœur !
Mais la mort à mes yeux cauſeroit moins d'horreur,
Qu'un cœur capable de partage.
Amour, quelle eſt la rigueur de tes loix ?
Je meurs de mes regrets & de ma réſiſtance.
Faut-il que je ſouffre à la fois,
Par ſon retour & par ſon inconſtance ?

Épitaphe du Préſident Hénault.

Ainſi que les vertus, les talens n'ont point d'âge :
Dans ſes écrits jamais on n'entrevit le ſien.
Il lut l'hiſtoire en Philoſophe, en ſage ;
Il l'écrivit en Citoyen.

PHILIPPE

PHILIPPE DE CHAUVELIN, *Abbé, Conſeiller au Parlement de Paris, né en* 1720, *mort à Paris en* 1770.

M. l'Abbé de Chauvelin s'étoit diſtingué avant que d'être Conſeiller d'honneur, dans la place de Conſeiller de Grand-Chambre, par ſes lumieres, ſa ſagacité & ſon éloquence. Il fit briller ſur-tout ſes talens dans l'affaire de la proſcription des Jéſuites, qu'il eut le courage, & au moment où on s'y attendoit le moins, de dénoncer aux Chambres aſſemblées. La vie de cet illuſtre Magiſtrat fut traverſée par des infirmités continuelles, & par un travail infatigable.

Le jour que l'Arrêt de proſcription fut prononcé contre les Jéſuites, on lui envoya le Quatrain ſuivant :

Ami, ton triomphe eſt certain ;
Du fier Dagon l'idole tombe.
La France écrira ſur ta tombe :
« Honneur & gloire à CHAUVELIN ! »

M. l'Abbé de Chauvelin étoit petit, boſſu & fort laid. Un jour, un enfant s'étant mis à pleurer de frayeur, en le voyant : *Il me prend ſans doute pour un diable*, dit M. l'Abbé de Chauvelin, en s'adreſſant à la mere : « En ce » cas, répondit la Dame, il ſe tromperoit très- » fort, puiſque les diables n'ont jamais eu de » plus grand ennemi que vous. »

Épitaphe de l'Abbé Chauvelin.

Des puiſſances du monde admirez le néant!
Ci-gît un Nain, qui vainquit un Géant.

CLAUDE-ADRIEN HELVÉTIUS, *ancien Maître-d'Hôtel de la Reine, ci-devant Fermier-général, né à Paris en* 1715, *mort dans la même Ville en* 1771.

Il eut le bonheur de naître de parens dont il fut tendrement aimé, & qui s'occuperent également du ſoin de ſon éducation & du ſoin de rendre ſon enfance heureuſe. Il n'avoit pas

cinq ans, lorſqu'ils le confierent à M. Lambert, Profeſſeur-Émérite de l'Univerſité, homme ſage & ſenſible, qui vit encore & pleure ſon Eleve.

Helvétius n'aima d'abord que les contes de Fées, & les livres où régnoit le merveilleux ; mais il leur aſſocia bientôt Lafontaine & Deſpréaux. Etant au Collége, il lut l'Iliade & Quinte-Curce. Ces deux lectures changerent ſon caractere. De timide qu'il étoit, il devint audacieux ; ſon goût pour l'étude fut ſuſpendu pendant quelque tems. Il vouloit entrer au ſervice, & ne reſpiroit que la guerre.

La premiere jouiſſance de la gloire en augmente l'amour. Le jeune Helvétius, comblé d'éloges dans les exercices publics du Collége, voulut réuſſir dans tout ce qui pouvoit être loué. Il avoit d'abord déteſté la danſe & l'eſcrime ; il excella depuis dans ces deux Arts. Il a même danſé à l'Opéra, ſous le nom & le maſque de Javilliers, & a été très-applaudi.

L'Auteur du livre *de l'Eſprit* n'avoit que vingt-trois ans, lorſque la Reine, qui aimoit Monſieur & Madame Helvétius, obtint pour leur fils une place de Fermier-Général. Il n'eut d'abord que le titre & une demi-place; mais M. Orri lui donna bientôt la place entiere.

M. Helvétius en état, par ſa grande fortune, de ſuivre ſon inclination à la bienfaiſance, chercha à ſe lier avec les hommes célebres dans les Lettres. Il fit une penſion de 1200 liv. à Marivaux, & une de 1500 liv. à M. Saurin fils, qui n'avoit alors, pour ſubſiſter, qu'une place peu convenable à ſon caractere. Lorſque M. Saurin voulut ſe marier, ce digne ami l'obligea d'accepter les fonds de la penſion qu'il lui faiſoit.

M. Helvétius avoit apperçu le guide des Légiſlateurs dans l'Auteur des *Lettres Perſanes;* & dans la converſation, Monteſquieu devina auſſi quel homme ſeroit un jour ſon ami. « Je ne ſais, diſoit-il, ſi Helvétius connoît ſa

» ſupériorité ; mais je ſens que c'eſt un homme
» au-deſſus des autres. »

On voit par pluſieurs lettres de M. de Voltaire, combien ce grand homme avoit été frappé du génie de M. Helvétius. « Votre premiere Epître, lui dit-il, eſt pleine d'une raiſon au-deſſus de votre âge, & plus encore de nos lâches Ecrivains, qui riment pour leurs Libraires, qui ſe reſſerrent ſous le compas d'un Cenſeur Royal, envieux ou timide : miſérables oiſeaux à qui on rogne les ailes, qui veulent s'élever & tombent en ſe caſſant les jambes! Vous avez un génie mâle; & j'aime mieux quelques-unes de vos ſublimes fautes, que les médiocres beautés dont on veut nous affadir. »

Des hommes peu éclairés & quelques amis, peut-être jaloux, répétoient à M. Helvétius qu'il devoit ſon tems à d'autres études qu'à celles de la Poéſie & de la Philoſophie. « Continuez (lui écrivoit M. de Voltaire,) de remplir votre ame de toutes les connoiſſances, de

„ tous les arts & de toutes les vertus. Ne
„ craignez pas d'honorer le Parnaſſe de vos
„ talens. Ils vous honoreront ſans doute, parce
„ que vous ne négligerez jamais vos devoirs.
„ Les fonctions de votre état ne ſont-elles
„ point quelque choſe de difficile pour une
„ ame comme la vôtre? Cette beſogne ſe fait
„ comme on régle la dépenſe de ſa maiſon,
„ & le livre de ſon Maître-d'Hôtel. Quoi!
„ pour être Fermier-Général, on n'auroit pas
„ la liberté de penſer ? Eh ! Atticus étoit
„ Fermier-Général. Les Chevaliers Romains
„ étoient Fermiers-Généraux. Continuez donc,
„ Atticus. „

Il eſt d'uſage que la Compagnie des Fermes envoie dans les Provinces les plus jeunes des Fermiers. Ils ſont chargés de s'inſtruire des différentes branches des revenus, de veiller ſur les Commis, & de faire exécuter les Ordonnances. Dans ces voyages, qu'on appelle *Tournées*, M. Helvétius viſita ſucceſſivement la Champagne, les deux Bourgognes & le Bordelois ; & nulle part il ne ſe fit une loi de donner toujours raiſon aux Prépoſés de la

Ferme, & toujours tort aux peuples. Il ne vouloit point recevoir l'argent des confiscations, & souvent il dédommagea le malheureux, ruiné par les vexations des Employés. La Ferme n'approuva pas d'abord tant de grandeur d'ame. Mais depuis, M. Helvétius ne fit de belles actions qu'à ses dépens, & les Fermiers voulurent bien tolérer cette conduite.

M. Helvétius se maria, au mois de Juillet 1751, & partit sur le champ pour sa Terre de Voré. Il y menoit avec lui deux Secrétaires qui lui étoient inutiles depuis qu'il n'étoit plus Fermier-Général; mais il leur étoit nécessaire. L'un d'eux, nommé Bandot, étoit chagrin, caustique & inquiet. Sous le prétexte qu'il avoit vu M. Helvétius dans son enfance, il se permettoit de le traiter toujours comme on traite un enfant. Un des plaisirs de ce Bandot étoit de discuter avec son Maître, la conduite, l'esprit, le caractère, les Ouvrages de ce Maître indulgent. La discussion ne finissoit jamais que par la plus violente satyre. M. Helvétius l'écoutoit avec patience; & quelquefois, en le

quittant, il disoit à Madame Helvétius : « Mais „ est-il possible que j'aie tous les défauts & „ tous les torts que me trouve Bandot ? Non „ sans doute. Mais enfin j'en ai un peu ; & „ qui est-ce qui m'en parleroit, si je ne garde „ pas Bandot ?

Une femme célebre par la solidité & les agrémens de son esprit, disoit de M. Helvétius : « C'est un homme qui a dit le secret „ de tout le monde. »

La Reine de Suéde disoit à un homme qu'elle honoroit de sa confiance : « Que je „ voudrois m'entretenir avec M. Helvétius ! Je „ voudrois au moins qu'il fût le plaisir qu'il „ me donne. Ecrivez-lui, de ma part, combien „ je l'admire. »

L'Ambassadeur de France à Pétersbourg lui écrivoit : « J'ai trouvé, en arrivant, l'esprit „ Russe aussi occupé du vôtre que tout le reste „ de l'Europe ; & c'est avec un grand plaisir „ que je me charge d'être l'interprete des gens

„ éclairés de cette Nation. Je prends la li-
„ berté de m'étendre avec eux ſur vos qualités.
„ Comme Citoyen, & comme Miniſtre, je
„ dois connoître & faire connoître tout ce qui
„ honore ma Patrie. »

M. de Voltaire donnoit à M. Helvétius les témoignages les plus flatteurs de ſon eſtime.

Vos vers ſemblent écrits de la main d'Apollon;
Vous n'en avez pour fruit que ma reconnoiſſance.
Votre Livre eſt dicté par la ſaine raiſon :
Partez vîte & quittez la France.

M. Helvétius paſſoit la plus grande partie de l'année à ſa Terre de Voré. Bon mari & bon pere, content de ſa femme & de ſes enfans, il y goûtoit tous les plaiſirs de la vie domeſtique. Le bonheur de cette famille étoit remarqué de ceux même qui étoient le moins faits pour le ſentir. Une femme du monde diſoit, en parlant d'eux : « Ces gens-là ne pro-
„ noncent point comme nous les mots de *mon*
„ *mari*, *ma femme*, *mes enfans*. »

Il y avoit dans sa Terre de Voré un Gentilhomme nommé M. de Vasseconcelle ; il ne possédoit qu'un petit bien chargé de redevances au Seigneur, & depuis long-tems il ne les avoit pas payées. M. Helvétius, en achetant la Terre, achetoit aussi les droits sur les sommes qu'on devoit à Voré. Les gens d'affaires, pour faire leur cour au nouveau Seigneur, ne manquerent pas d'exiger avec rigueur tout ce qui lui étoit dû. Il étoit arrivé depuis deux jours, lorsqu'on lui annonça M. de Vasseconcelle. Celui-ci dit à M. Helvétius que l'état de ses affaires ne lui avoit pas permis, depuis plusieurs années, de payer ce qu'il devoit au Seigneur de Voré ; qu'il n'étoit pas en état, dans ce moment, de donner le tout ; mais qu'il s'engageoit, pour l'avenir, à payer exactement l'année courante & les arrérages d'une année. Il ajoûta que, si on exigeoit davantage, & si on continuoit les procédures, on le ruineroit sans ressource. Il pria M. Helvétius de donner ordre à ses gens d'affaires de cesser leurs poursuites. « Je sais, lui dit M. Hel-
„ vétius, que vous êtes un galant-homme, &
„ que vous n'êtes pas riche. Vous me paierez

„ à l'avenir comme vous le pourrez ; & voici „ un papier qui doit empêcher mes gens d'af- „ faires de vous inquiéter. » Il lui donne une quittance générale. M. de Vaſſeconcelle ſe jette à ſes genoux, en s'écriant : « Ah ! Monſieur, „ vous ſauvez la vie à ma femme & à cinq „ enfans. » M. Helvétius le releve en l'embraſſant, lui parle avec l'intérêt le plus noble & le plus tendre, & lui fait accepter une penſion de 1000 liv. pour élever ſes enfans.

D'autres Gentilhommes, ou voiſins ou vaſſaux de M. Helvétius, eurent recours à lui dans leurs beſoins ; pluſieurs furent prévenus. Ceux qui pendant la guerre avoient une Troupe à rétablir, ou un Equipage à faire ; ceux qui avoient des enfans à élever, un bien en déſordre, pouvoient compter ſur le Seigneur de Voré. Entre tous les hommes de cette claſſe qu'il a obligés, nous ne nommerons que MM. de l'Etang, qui n'ont jamais voulu taire les bienfaits qu'ils ont reçus de M. Helvétius.

Si ſes Fermiers eſſuyoient quelque perte, ſi

l'année n'étoit pas féconde, M. Helvétius leur faiſoit d'abord des remiſes, & ſouvent il leur donnoit de l'argent. Il avoit fixé dans ſes Terres un Chirurgien, homme de mérite. Il avoit établi une Pharmacie bien fournie de tout, & dont les remedes étoient diſtribués à tous ceux qui en avoient beſoin. Dès qu'un Payſan tomboit malade, il recevoit de la viande, du vin, & tout ce qui convenoit à ſon état. M. Helvétius alloit le voir ſouvent ; il le conſoloit, il avoit ſoin qu'il fût bien ſervi ; quelquefois il le ſervoit lui-même. Il avoit une maniere aſſez ſûre de terminer les procès ; il payoit d'abord le prix de la choſe conteſtée.

M. Helvétius paſſoit toutes ſes matinées à méditer & à écrire.. Le reſte du jour il cherchoit de la diſſipation. Il aimoit la chaſſe, & n'aimoit pas à voir détruire le gibier par d'autres que par lui. Cependant il étoit entouré de Braconniers. Il fit faire des défenſes ſéveres ; mais les gardes, qui le connoiſſoient, ne portoient pas fort loin la ſévérité. Un jour un Payſan vint chaſſer juſques ſous les fénêtres du

Château. M. Helvétius en fut irrité, & ordonna que cet homme fût veillé de près, & arrêté à la premiere occaſion. Dès le lendemain, on lui amene le coupable ; M. Helvétius fort en colere, ſe leve & court au Chaſſeur que deux Gardes entraînoient dans la cour du Château. Après l'avoir regardé un moment : « Mon ami, lui dit-il, vous avez de grands » torts avec moi : ſi vous aviez beſoin de » gibier, pourquoi ne m'en avoir pas demandé ? » Je vous en aurois donné. » Après ce peu de mots, il fit rendre la liberté au Payſan, & lui fit donner du gibier.

Madame Helvétius, indignée de l'inſolence des Braconniers, aſſuroit ſon mari que, tant qu'il ne les puniroit pas, ils continueroient leurs chaſſes. Il en convint, & promit d'uſer de rigueur. Il ordonna à ſes Gardes de faire payer l'amende à quiconque tireroit ſur ſes terres, & de le déſarmer. Peu de jours après ces ordres, ils arrêterent un Payſan qui chaſſoit, lui ôterent ſon fuſil, & le conduiſirent en priſon, dont il ne ſortit qu'après avoir payé

l'amende. M. Helvétius informé de cette aventure, va trouver le payſan, mais en ſecret, dans la crainte d'eſſuyer les reproches de Madame Helvétius. Après avoir fait promettre à ce Braconnier qu'il ne parleroit pas de ce qui alloit ſe paſſer entr'eux, il lui paye le prix de ſon fuſil & lui rend la ſomme à laquelle l'amende & les frais pouvoient ſe monter. Madame Helvétius de ſon côté n'étoit pas tranquille. Elle diſoit à ſes enfans : « Je ſuis la cauſe » que ce pauvre homme eſt ruiné ; c'eſt moi » qui ai excité votre pere à faire punir les » Braconniers. » Elle ſe fait conduire chez celui qui lui faiſoit tant de pitié ; elle demande à quoi ſe monte la ſomme de l'amende & des frais, & le prix du fuſil ; elle paye le tout ; & le payſan reçut l'argent ſans manquer au ſecret qu'il avoit promis à M. Helvétius.

A ſon retour à Paris, il arriva une petite aventure à M. Helvétius, qui prouve que ſa Philoſophie & ſa bonté ne le quittoient jamais. Son carroſſe fut arrêté dans une rue, par une charrette chargée de bois, & qui pouvoit ſe

détourner aiſément & rendre la rue libre. Elle n'en fit rien. M. Helvétius impatienté, traita de coquin le conducteur de la charrette. « Vous » avez raiſon, dit le Payſan ; je ſuis un co- » quin, & vous un honnête homme, car je » ſuis à pied & vous êtes en carroſſe. — Mon » ami, lui dit M. Helvétius, je vous de- » mande pardon ; mais vous venez de me don- » ner une excellente leçon que je dois payer. » Il lui donna ſix francs, & le fit aider par ſes gens à ranger la charrette.

Etant en Angleterre, & traverſant un Bourg de la Province d'York-Shire, un poſtillon mal-adroit renverſa M. Helvétius ; les glaces de ſa chaiſe furent briſées, & le Poſtillon qui avoit été fort froiſſé, jetoit des cris. M. Helvétius que les éclats des glaces avoient bleſſé, ſortant de ſa chaiſe les mains ſanglantes, ne s'occupa que du poſtillon. Quelques Payſans, qui étoient accourus pour le ſecourir, remarquerent ce trait d'humanité, & le firent remarquer à d'autres. Dans le moment, M. Helvétius fut environné de tous les habitans du

Bourg. Tous s'empreſſoient de lui offrir leur maiſon, leurs chevaux, des vivres, enfin des ſecours de toute eſpece. Pluſieurs, & même des plus riches, vouloient lui ſervir de Poſtillon.

M. Helvétius ayant appris qu'un Jéſuite, qui avoit abuſé de ſa confiance, trahi ſon amitié, qui lui avoit fait perdre les bontés de la Reine, & animé contre lui les Tartufes de la Cour, étoit confiné dans un village, où il ſouffroit dans ſa vieilleſſe la plus extrême pauvreté, alla trouver un des amis de ce malheureux & lui donna cinquante louis. « Portez-lez, lui dit-il, » au Pere * * * ; mais ne lui dites pas qu'ils » viennent de moi. Il m'a offenſé, & il ſeroit » humilié de recevoir mes ſecours. »

Tous les jours on introduiſoit avec beaucoup de myſtere, quelques nouveaux objets de la généroſité de M. Helvétius. Souvent, en leur préſence, il diſoit à ſon Valet-de-chambre : » Chevalier, je vous défends de parler de ce » que vous voyez, même après ma mort. »

Il arrivoit quelquefois à M. Helvétius d'étendre ſes libéralités ſur d'aſſez mauvais ſujets, & on lui en faiſoit des reproches. « Si j'étois » Roi, diſoit-il, je les corrigerois ; mais je » ne ſuis que riche, & ils ſont pauvres ; je » dois les ſecourir. »

Dans une de ſes tournées, Helvétius arrive à Bordeaux, lorſqu'on venoit d'y établir un nouveau droit ſur les vins, qui jetoit la déſolation dans la Ville & aux environs. Il écrivit à ſa Compagnie à ce ſujet ; & fut fort mécontent de la réponſe de ſes Confreres. Né très-impétueux & très-ſenſible, il lui échappa de dire un jour à pluſieurs Bourgeois de Bordeaux : « Tant que vous ne ferez que vous » plaindre, on ne vous accordera pas ce » que vous demandez. Vous pouvez vous aſ» ſembler au nombre de plus de dix mille ; » attaquez nos employés, ils ne ſont pas deux » cents. Je me mettrai à leur tête ; vous » nous battrez, & l'on vous rendra juſtice. » Heureuſement ce conſeil de jeune homme ne fut pas ſuivi : mais de retour à Paris, M. Hel-

vétius appuya si bien les plaintes des Bordelois, qu'il obtint la suppression de l'impôt.

Quoique Philosophe, M. Helvétius ne fut jamais intolérant. Il honoroit & protégeoit le talent, dans ceux même qui ne pensoient pas comme lui. Ayant reconnu d'heureuses dispositions à M. l'Abbé Sabatier de Castres, avec lequel il étoit en commerce de lettres, il l'attira dans la Capitale en 1766, & sachant qu'il n'avoit qu'une modique pension de sa famille, il lui en fit lui-même une de 1200 liv. pour l'empêcher d'accepter une place de Précepteur qui lui auroit enlevé le tems de cultiver son propre esprit.

Peu d'hommes ont été traités par la nature aussi bien que M. Helvétius. Il en avoit reçu la beauté, la santé & le génie. Dans sa jeunesse, il étoit très-bien fait; ses traits étoient nobles & réguliers; ses yeux exprimoient ce qui dominoit dans son caractere, c'est-à-dire, la douceur &

la bienveillance. Il avoit l'ame courageuſe & naturellement révoltée contre l'injuſtice & l'oppreſſion.

Perſonne n'a dû être plus convaincu que lui, que pour réuſſir à tout, il ne faut que vouloir fortement. Il avoit été bon Danſeur, habile à l'eſcrime, Financier éclairé, bon Poëte, grand Philoſophe, dès qu'il avoit voulu l'être. Il avoit aimé beaucoup les femmes, mais ſans paſſion, & entraîné par les ſens; il n'avoit pas dans l'amitié de préférence excluſive. Il y portoit beaucoup plus de procédés que de tendreſſe. Ses amis, dans leurs peines, le trouvoient ſenſible, parce qu'il étoit bon. Dans le cours ordinaire de la vie, ils lui étoient peu néceſſaires. Sa converſation étoit ſouvent celle d'un homme rempli de ſes idées, & il les portoit quelquefois dans un monde qui n'étoit pas digne d'elles. Il aimoit aſſez la diſpute, & il avançoit des paradoxes pour les voir combattre : il aimoit à faire penſer ceux qu'il en croyoit capables; il diſoit qu'il alloit avec eux *à la chaſſe des idées*. Il avoit les plus grands égards pour l'amour-propre des autres; & il ſe paroit ſi peu de ſa ſupériorité, que

pluſieurs hommes d'eſprit qui le voyoient beaucoup, ont été long-tems ſans la deviner. Il craignoit le commerce des grands ; il avoit d'abord avec eux l'air de l'embarras & de l'ennui. Il a aimé la gloire avec paſſion, & c'eſt la ſeule paſſion qu'il ait éprouvée ; elle lui a fait aimer le travail ; mais elle n'a point inſpiré ſes bienfaits. Perſonne ne les a cachés avec plus de ſoin. Il n'auroit pas donné à ſes plaiſirs un tems qu'il deſtinoit à l'étude ; & dans ſa jeuneſſe même, lorſqu'il étoit retiré dans ſon cabinet, il n'étoit permis de l'interrompre qu'au malheureux.

Pluſieurs Poëtes ont exercé leur muſe en l'honneur de M. Helvétius. Feu M. Dorat qui avoit été du nombre de ſes amis, a dit de lui :

Bienfaiteur délicat, riche ſans étalage,
Pere tendre, ami généreux ;
Au ſein de l'opulence, il eut les mœurs d'un ſage,
Et ſon or lui ſervit à faire des heureux.

Mais vers le déclin de ſon âge,
Des vices de ſon tems la déſolante image
Vint le bleſſer d'un trait ſi douloureux,
Qu'au-delà des rivages ſombres,

Entre Platon & Lucrece attendu,
Doucement il eſt deſcendu,
Chercher des vertus chez les ombres.

Un Anonyme célébra la mort de M. Helvétius par ces vers.

A la France, qu'il honoroit,
A l'Europe, qu'il éclairoit,
A la vertu, qu'il adoroit,
Ravi, dans la vigueur de l'âge,
Tandis que le jour luit ſur de vieux ſcélérats,
Helvétius deſcend au ſéjour du trépas;
Mais, ô ſoulagement pour les regrets du ſage!
L'homme doit lui ſurvivre, & l'*eſprit* ne meurt pas.

Un Abbé qu'il avoit eu pour ami, a honoré ſa mémoire par ce quatrain.

Des ſages d'Athênes & de Rome;
Il eut les mœurs & la candeur;
Il peignit l'homme d'après l'homme,
Et la vertu d'après ſon cœur.

M. Fallet a auſſi conſacré une épitaphe à ce Philoſophe bien aimé.

Fameux par ſes écrits, & grand par ſes bienfaits,
Il a vécu: la mort le ravit à la terre.

La raiſon pleure un homme, & l'infortune un pere;
De toutes les vertus l'image eſt dans ſes traits :
Son cœur en fut le ſanctuaire.

PAUL DESFORGES MAILLARD, *des Académies d'Angers, de la Rochelle, de Caen, de Nancy, &c. né au Croiſic en Bretagne, en* 1699, *mort en* 1772.

La ſingularité d'un ſtratagême dont il s'aviſa, lui a valu une eſpece de célébrité que ſes vers n'auroient pu lui donner. Après avoir concouru, ſans ſuccès, pour le prix de poéſie, à l'Académie Françoiſe, l'Auteur en appella au public. Il fit des tentatives pour faire inſérer ſon ouvrage dans le Mercure de France ; n'ayant pu y réuſſir, ſon Poëme parut ſous le nom imaginaire de *Mademoiſelle Malcrais de la Vigne* ; il fit part de ſon idée à une femme d'eſprit de ſes amies, qui voulut bien être ſon ſecrétaire. Elle tranſcrivit pluſieurs pieces de vers ; on les adreſſa à M. le Chevalier de

la Rocque, qui faiſoit alors le Mercure de France ; il en fut enchanté. Il ſe prit même d'une belle paſſion pour la Minerve du Croiſic ; & dans une de ſes lettres, le Journaliſte s'émancipa juſqu'à lui dire : Je vous aime, ma » chere Bretonne ; pardonnez-moi cet aveu, » mais le mot eſt lâché. » Il ne fut pas la ſeule dupe de cette ſupercherie. Mademoiſelle Malcrais de la Vigne devint la dixieme Muſe, la Sapho, la Deshoulieres du tems. Il n'y eut pas de Poëte qui ne lui rendît quelques hommages, par l'entrepôt du Mercure. On feroit un volume de tous les vers publiés à ſa louange. On connoît ceux de M. de Voltaire. M. Deſtouches ſe ſignala ; il fit une déclaration bien tendre à Mademoiſelle Malcrais de la Vigne. On conçoit aiſément quel fut l'étonnement des ſoupirans, lorſque M. Desforges vint à Paris, ſe montrer à tous ſes adorateurs, *dont il ne fut pas trop bien accueilli.*

Cette anecdote rappelle ces vers d'un Poëme connu :

Vous étiez lu, vaillante hermaphrodite,
Belle Malcrais, mais ennuyeux Maillard.

M. de Voltaire a dit depuis, dans des vers adreſſés à Madame la Marquiſe d'Antremont :

Vous n'êtes point la Desforges Maillard :
De l'Hélicon ce triſte hermaphrodite
Paſſa pour femme, & ce fut ſon ſeul art ;
Dès qu'il fut homme, il perdit ſon mérite.

Belle leçon de prudence pour les Auteurs qui parent leurs ouvrages de noms féminins !

CHARLES DUCLOS, *Hiſtoriographe de France, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe, membre de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, de la Société Royale de Londres, de l'Académie de Berlin, né à Dinan en Bretagne, en* 1705, *mort à Paris en* 1772.

Quelques perſonnes, dit M. Paliſſot, ſe ſont cru fondées à lui diſputer le roman des *Confeſſions du Comte de* * * *; mais l'Auteur de cet ouvrage, quel qu'il ſoit, ajoute-t-il, a très-bien

vu le monde, & n'eſt pas certainement un Ecrivain du commun.

Les *Conſidérations* de M. Duclos *ſur les mœurs de ce ſiecle*, dit M. de Voltaire, ſont le livre d'un honnête homme. M. Paliſſot ajoute que c'eſt l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'eſprit, mais qu'il ne croit pas que ce ſoit toujours celui d'un homme de goût, parce qu'on y trouve cette phraſe : *La robe de Neſſus agiſſoit en-dedans, & au contraire le feu de la robe de nos moines agit en-dehors.*

M. l'Abbé Sabatier de Caſtres dit, en parlant du même ouvrage, & des *Mémoires* qui en font la ſuite : « Qu'une connoiſſance pro-
» fonde des hommes, des penſées neuves, des
» caracteres bien ſaiſis, des peintures vraies,
» des réflexions juſtes, en font aimer la lecture
» à ceux qui ne ſont pas revoltés par un cer-
» tain pédantiſme qui ne devroit pas ſe trou-
» ver au milieu de ces belles qualités. Quoi-

» que l'élocution en ſoit ſouvent ſéche & dé-
» couſue, il eſt cependant peu d'Ecrivains,
» parmi nos Littérateurs Philoſophes, qui aient
» ſu racheter leurs défauts par tant de mérite.
» On trouve du moins à s'inſtruire dans ſes
» *Conſidérations* & dans ſes *Mémoires;* avan-
» tage qu'on chercheroit en vain chez la plu-
» part de ceux qui ont voulu mettre la Philo-
» ſophie en belles phraſes. »

M. Duclos, en parlant du *Chien enragé*, conte en proſe de Piron, diſoit : « J'aime le-
» morceau du chien enragé ; il y a de l'eſprit
» & point de raiſon ; voilà ce qui fait les bons
» ouvrages. »

Il a dit, en parlant des hommes puiſſans, qui n'aiment pas les gens de Lettres : « Ils
» nous craignent, comme les voleurs craignent
» les réverberes. »

Il a encore dit contre les Grands : « Quand

» je dîne à Verſailles, il me ſemble que je » mange à l'office. On croit voir des valets » qui ne s'entretiennent que de ce que font » leurs maîtres. »

M. Duclos avoit la repartie vive, ſouvent, bruſque, mais preſque toujours auſſi originale que ſpirituelle.

Il diſoit à ſes intimes amis : « Les grands » raiſonneurs & les ſous-petits raiſonneurs de » notre ſiecle en feront & diront tant, qu'ils » me donneront de la religion. »

A propos de graces toujours ſollicitées & ſi ſouvent obtenues, pour n'avoir point à rougir du ſupplice d'un parent condamné par les Loix, il s'écria un jour : « Je n'en accorderois jamais aucune, ſi j'étois le maître ; » quand chaque famille aura ſon pendu, qu'aura-t-on à ſe reprocher ? »

Duclos a dit des François : « Que c'eſt le » ſeul peuple, qui puiſſe perdre ſes mœurs ſans » ſe corrompre. »

Duclos étoit à ſe baigner dans la Seine, & une jolie femme paſſoit, dans une voiture très-élégante. Le Cocher n'apperçoit pas un trou près du rivage ; le carroſſe culbute : voilà la Dame étendue dans la boue d'un côté, & ſes laquais de l'autre. Duclos ſort de l'eau tout nu, & accourt à elle : « Madame, lui dit-il, (en » lui donnant la main pour la relever,) excu- » ſez mon incivilité ; pardonnez-moi de n'avoir » pas de gants. »

M. Duclos n'étant point encore de l'Académie Françoiſe, avoit eu une converſation très-longue avec Fontenelle, ſur un point de Littérature, où il parla beaucoup & très-bien. Fontenelle fut ſi content de ce qu'il venoit d'entendre, qu'il lui dit : « Vous devriez écrire, » & faire quelque ouvrage : » Sur quoi, de-

manda M. Duclos ? Fontenelle lui répondit : *Sur ce que vous venez de dire.*

Duclos, dans la plupart de ſes ouvrages, prouva (quoi qu'en aient dit ceux qui l'ont critiqué,) qu'il étoit quelque choſe de mieux qu'un bel-eſprit. Ses *Obſervations* fines & profondes *ſur les mœurs*, des définitions frappantes par leur préciſion & par leur juſteſſe, des maximes fortement penſées & rendues avec une énergie qui lui étoit familiere, ſuppoſent, à-la-fois, un bon eſprit, une pénétration & une ſagacité rares, un jugement ſolide & ſain, en un mot, un aſſemblage heureux de qualités peu vulgaires, faites pour lui concilier l'eſtime des connoiſſeurs les plus difficiles, & pour lui conſerver un nom dans la poſtérité. Mais ce ſeroit manquer à ſa mémoire, que de ſe borner à l'éloge de ſes talens. Son auſtere probité, principe de cette franchiſe un peu dure qu'on lui reprochoit dans la ſociété, ſa bienfaiſance, ſes vertus, lui ont acquis à l'eſtime publique des droits plus légitimes

encore que le mérite de ſes ouvrages. « Peu » de perſonnes, (& c'eſt le témoignage que » lui a rendu le Prince de B. * * * dans un diſ- » cours public,) connoiſſoient mieux les de- » voirs & le prix de l'amitié. » Il ſavoit ſervir courageuſement ſes amis, & le mérite oublié ; il avoit alors un art dont on ne ſe défioit pas, & qu'on n'auroit pas même attendu d'un homme qui aima mieux toute ſa vie montrer la vérité avec force, que l'inſinuer avec adreſſe.

Tout le monde a connu la vive ſincérité de ſes ſentimens pour le célébre M. de la Chalotais, ſon compatriote & ſon ami depuis l'enfance.

M. de La Place a dit de M. Duclos :

A la poſtérité ſon nom ſera tranſmis.
Quoiqu'Auteur franc & dur, il eut beaucoup d'amis.

LAURENT ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE, *né à Vallerauque en Languedoc, en 1727, mort à Paris en 1773.*

M. de la Beaumelle naquit de parens Calviniſtes, & fit néanmoins ſes études au *College de l'enfance de Jéſus*, à Alais. Il avoit reçu de la nature une ame ardente, un eſprit vif & des diſpoſitions heureuſes pour les Belles-Lettres. Il étoit encore jeune, lorſqu'il fut appellé à Copenhague, pour y remplir une chaire d'Hiſtoire & de Littérature Françoiſe. C'eſt dans cette Ville qu'il compoſa ſon premier ouvrage, intitulé *Mes Penſées*, ou *Qu'en dira-t-on*, livre très-hardi qui fit beaucoup de bruit lorſqu'il parut. On l'imprima dans preſque toutes les grandes Villes de l'Europe. M. de la Beaumelle, bleſſé de ce qu'on avoit voulu lui faire, à Copenhague, un crime de cette production, quitta ſa chaire de Profeſſeur. Le Roi de Danemarck lui fit donner une gratification conſidérable qu'il n'eſpéroit

pas, & lui fit dire qu'il pourroit revenir reprendre ſon poſte quand il voudroit.

En quittant le Danemarck, M. de la Beaumelle ſe rendit à Berlin, au mois de Novembre 1751, dans l'intention de voir la Cour de Pruſſe. Son premier ſoin, en y arrivant, fut de demander M. de Voltaire, avec qui il avoit été en correſpondance de lettres. On lui dit qu'il étoit à Poſtdam ; il y alla. Le Poëte le queſtionna beaucoup ſur les motifs de ſon voyage. Il croyoit que le nouveau débarqué avoit des deſſeins ſur la place de Lamétrie, qui venoit de mourir. M. de la Beaumelle, ne jugeant pas à propos de s'expliquer, ſe contenta de lui répondre, qu'il venoit pour voir trois grands hommes, le Roi, M. de Voltaire & M. de Maupertuis. « Cette re-
„ ponſe, dit un ami (1) de M. de la Beau-
„ melle, ne fut point une recommandation ;
„ il avoit nommé un homme de trop, &
„ peut-être deux. L'eſtime qu'il témoignoit

(1) M. l'Abbé Sabatier de Caſtres, dans le *Tableau philoſophique de l'eſprit de M. de Voltaire.*

pour

„ pour M. de Maupertuis, ne pouvoit que dé-
„ plaire à quelqu'un qui n'étoit déja que trop
„ jaloux du mérite de ce Philosophe, & de
„ la considération dont il jouissoit. M. de la
„ Beaumelle ne tarda pas à s'en appercevoir.
„ M. de la Beaumelle avoit prêté à M. de Vol-
„ taire, qui le lui avoit demandé, un exemplaire
„ de ses *Pensées*, où l'on trouve celle-ci : *Qu'on*
„ *parcoure l'Histoire ancienne & moderne, on ne*
„ *trouvera point d'exemple de Prince qui ait*
„ *donné* 7000 *écus de pension à un homme de*
„ *Lettres, à titre d'homme de Lettres. Il y a eu*
„ *de plus grands Poëtes que Voltaire ; il n'y*
„ *en eut jamais de si bien récompensés, parce*
„ *que le goût ne met jamais de bornes à ses*
„ *récompenses. Le Roi de Prusse comble de*
„ *bienfaits les hommes à talens, précisément*
„ *par les mêmes raisons qui engagent un petit*
„ *Prince d'Allemagne à combler de bienfaits*
„ *un bouffon ou un nain.* M. de Voltaire ne
„ manqua pas de se servir de ce passage pour
„ prévenir le Roi de Prusse contre le *Penseur*
„ François, supposé qu'il fût dans l'intention
„ de se fixer à Berlin. *Il y a eu de plus*
„ *grands Poëtes que Voltaire.....* Il n'en

„ falloit pas davantage pour irriter un homme „ qui, dans la République des Lettres, comme „ Céſar dans la République Romaine, ne vou- „ loit point avoir de ſupérieur, ou comme „ Pompée, ne vouloit point avoir d'égal. „ Enfin par les intrigues & les menées de Voltaire, M. de la Beaumelle eut tant de tracaſſeries & de dégoûts à eſſuyer, qu'au mois de Mai 1752, il quitta Berlin. Le *Siecle de Louis XIV*, par M. de Voltaire, venoit de paroître. M. de la Beaumelle dit, avec tous les gens de goût, que c'étoit un livre plein de fautes, d'erreurs & d'eſprit. Pour le prouver à quelques perſonnes qui en doutoient, il couvrit les marges du premier volume de notes critiques. Un Libraire de Francfort, qui préparoit une édition du *Siecle de Louis XIV*, la fit, & y ajouta les obſervations de M. de la Beaumelle. Ce ſont ces obſervations, malheureuſement trop juſtes, que M. de Voltaire n'a jamais pardonnées à l'Auteur.

M. de la Beaumelle fut arrêté le 23 Avril 1753, & conduit à la Baſtille, ſur des Mé-

moires calomnieux envoyés contre lui, par Voltaire, à M. d'Argenſon. Le ſuccès de cette manœuvre ne calma point l'Auteur du *Siecle de Louis XIV*. Il profita de la détention de la Beaumelle, pour publier un libelle intitulé *Supplément au Siecle de Louis XIV*, dans lequel il prodigue à ſon ennemi les perſonnalités & les injures les plus atroces. M. de la Beaumelle ſortit de la Baſtille, au mois d'octobre de la même année. Il trouva Paris inondé de cette ſatyre odieuſe, où l'on s'efforçoit de le noircir, dans un tems où il ne pouvoit ſe défendre. Il crut devoir y répondre, & il publia ſes *Lettres à M. de Voltaire*, qui pour lors étoit à Colmar, où il s'étoit retiré après ſa diſgrace à la Cour de Pruſſe. « Cette ré-
» ponſe, dit *Fréron*, eſt pleine de force, de
» raiſon, de vérité, de ſel, d'anecdotes cu-
» rieuſes & très-propres à faire connoître la
» belle ame de M. de Voltaire. » Nous en citerons quelques morceaux pour mettre le Lecteur en état de juger quel eſt celui de ces deux Auteurs qui mérite le plus l'indulgence du public : nous diſons *l'indulgence*, car rien n'eſt plus aviliſſant pour la Littérature que ces

démêlés qui animent les gens de Lettres les uns contre les autres.

« Tout le monde vous abandonne, Monſieur de Voltaire. Diſgracié à Berlin, où il ne tenoit qu'à vous d'être heureux, rebuté à Hanovre, où vous offriez d'établir votre ſéjour & les Arts de la Seine, moyennant une penſion de mille livres ſterling, vous voilà livré au regret d'avoir offenſé le Roi de Pruſſe, votre bienfaiteur, & de n'avoir pu perdre M. de Maupertuis votre ancien ami. On vous refuſe un aſyle à Vienne, où l'on ſe ſouvient ſans doute de votre Ode ſatyrique contre le dernier des Céſars Autrichiens ; à Lunéville, où l'on rougit encore pour vous de vos ridicules amours, de vos indécentes familiarités ; à Berne, où l'on n'avoit pas même voulu recevoir l'épître dédicatoire de votre *Catilina ;* à la Haye, où l'on n'aime aujourd'hui que les eſprits tranquilles & doux, & où d'ailleurs vous auriez encore plus à craindre les Libraires Ledet & Vanduren, que vous-même. On m'aſſure que vous ne pouvez plus rentrer à Paris. Vos amis ne le ſont plus ; vos ennemis triomphent ; le

pouvoir vous accable ; la ſageſſe applaudit. Quel aſyle, quelle reſſource vous reſte-t-il ? Colmar & la pitié publique.

Mon Dieu ! que ce ſiecle eſt ingrat & malfaiſant ! Que dira l'avenir, quand il verra le vertueux Voltaire dans l'infortune & dans l'opprobre ? Vous avez amuſé les hommes, & ils vous fuient ; vous les avez éclairés, & ils vous mépriſent ; vous avez enſeigné les Rois, & ils vous chaſſent. On dit même que le mois paſſé vous approchâtes des Sacremens, & l'on ajoute, avec cruauté, que l'Egliſe frémit de cette ſcandaleuſe dévotion. Par quelle conduite, ou, pour mieux dire, par quelle fatalité vous êtes-vous fait tant d'admirateurs & tant d'ennemis ?

Je viens de lire votre *Supplément au Siecle de Louis XIV*. C'eſt un tiſſu d'injures contre moi. J'en ai honte pour vous..... D'où vient cette haine, cette rage contre moi ? Vous avez commencé les hoſtilités ; comptez qu'elles ne finiront pas quand vous le voudrez. Que je vous rappelle les faits. Je parus à peine à Berlin, que j'y fus perſécuté par vous....

« Votre caractere eſt trop connu pour que j'aie rien à craindre de vos impoſtures. J'entends déja ceux qui prennent pour modération leur inſenſibilité, me dire froidement : *Quel tort peuvent vous faire les injures de cet homme ? A-t-il un ami dont il n'ait médit ? un ennemi qu'il n'ait calomnié ? Qu'eſt-ce qu'un libelle qui ſe réfute par lui-même à force de ſe contredire ?* Mais vous m'imputez mille choſes qui tendent à me rendre odieux à ceux qui ne me connoiſſent pas, & ſuſpect à ceux qui me connoiſſent. Mon honneur eſt attaqué ; tout doit céder à ce motif. M. de Maupertuis, me direz-vous, n'a point répondu. Eh ! vous répondrois-je, ſi j'étois le quart de Maupertuis, ſi j'étois, comme lui, défendu par ma réputation & par un Roi ? . . . . »

« *J'aurois dû*, dites-vous, *vous choiſir plutôt pour maître que pour ennemi.* Je ſerai votre diſciple en fait de penſées ingénieuſement verniſſées ; ſoyez le mien en fait de procédés honnêtes. Apprenez-moi à avoir de l'eſprit ; je vous apprendrai à reconnoître vos torts ; je vous apprendrai à ne pas falſifier les Lettres de M. de Maupertuis. . . . . »

« Eh ! ceſſez d'avilir les Lettres. Prouver que les Savans ont droit de faire des libelles, c'eſt prouver qu'il leur eſt permis d'être méchans ; c'eſt vouloir que les *Lettres humaines deviennent très-inhumaines*, pour me ſervir d'une de vos épigrammes. Si votre goût pour les libelles ſe répand, nous ſerons inondés de ces feuilles ſatyriques, que les gens de Lettres ne ſe permettroient jamais, s'ils réfléchiſſoient qu'ils ne ſeront pas jugés par leurs pairs, que leur Juge ſera ce Public qui aime l'eſprit, parce que l'eſprit amuſe, & qui hait les gens d'eſprit, parce que les gens d'eſprit humilient. Car ne nous flattons pas, nous ne ſommes que le jouet de la frivolité.

Que nous ſommes petits vous & moi ! Depuis un an, nous diſputons ſans pudeur ſur quelques ſyllabes d'un livre hiſtorique ; & Leibnitz & Newton diſputoient ſans fiel ſur l'empire du monde penſant. Leibnitz & Newton ne ſont qu'un trait dans le tableau de l'univers : que ſerons-nous vous & moi dans cette foule d'écrivains polémiques, qui, après avoir ſervi de riſée à leurs contemporains, diſparoiſſent aux yeux de leurs deſcendans ? Vous

finissez votre épître dédicatoire par quatre ou cinq injures, dont la plus dure, comme la plus élégante, est que je suis un *Ecrivain à faire rire.* J'y prendrai garde désormais. Mais en ce moment, *riez-vous ?* »

« Vous dites *qu'au sortir de Saxe j'ai mis dans mes* PENSÉES *des choses sur la Saxe, que vous ne pouvez lire sans frémir.*

Je n'ai jamais été en Saxe, & dans aucune édition de mon livre, il n'y a pas un mot sur la Saxe. Qui croiroit que vous citez des phrases de mon livre, qui n'y sont point & qui n'y ont jamais été ?

Vous dites que je *gâte tout ce que je touche.* Et moi, je dis que votre unique talent est d'embellir tout ce que vous *touchez ;* aussi *touchez-vous* sans cesse. »

« *Je demande pardon à M. le Président Hénault de mêler son nom au nom d'un homme tel que vous.* Demandez pardon à la vérité & à la vertu, qui vous crient que M. le Président Hénault, sous quelque aspect qu'il m'en-

viſage, ſoit du côté de l'extraction, ſoit du côté de l'eſprit, ſoit du côté de la probité, ne ſera jamais fâché que vous parliez de lui & de moi dans la même ligne. Mais, fuſſai-je un monſtre, votre délicateſſe ſeroit encore mal placée : je ſuis tous les jours témoin que des hommes ſans foi, ſans principes, ſans mœurs, couverts d'opprobres depuis trente ans, font le ſujet de la converſation des plus honnêtes gens.... Je ſuis *un objet dégoûtant pour le Public.* Et vous, qu'êtes-vous à ſes yeux ? Qu'eſt pour les dévots l'Auteur de la *Pucelle d'Orléans* ; pour les Chrétiens, l'Auteur du *Sermon des Cinquante* ; pour les Rois, l'Auteur de ce mot à jamais odieux, *il n'y a qu'un Dieu & qu'un Roi* ; pour ce Roi unique, l'Auteur de ſa *vie privée* ; pour les gens de goût, l'Auteur de *Sémiramis*, d'*Oreſte*, du *Duc de Foix*, de *Nanine* ; pour les ames généreuſes, l'implacable ennemi de Desfontaines, de Rouſſeau ; pour les eſprits vrais, l'infidele compilateur de *l'Hiſtoire univerſelle* ; pour les cœurs droits, le pâle envieux de Maupertuis, de Monteſquieu, de Crébillon ; pour toutes les Nations, l'homme qui a médit de

toutes ; pour les Libraires, l'Ecrivain contre lequel tous les Libraires élevent leur voix ; pour tous les honnêtes gens, le falsificateur du billet d'Abraham Herschel? .... Après cela, lequel des deux, de la Beaumelle ou de Voltaire, est l'objet le plus degoûtant pour le Public? Vous me forcez à des répliques cruelles. »

« C'est à peu près avec la même logique, ou, pour mieux dire, le même aveuglement, que vous me reprochez ma jeunesse. *Apprenez, jeune homme*, me dites-vous en vingt endroits. Et vous, *vieillard*, *apprenez*, une fois pour toutes, que la jeunesse n'est ni un crime, ni un défaut, ni un ridicule. Apprenez combien il est imprudent d'irriter par des insultes, d'aguerrir par des attaques *un jeune homme* qui n'a pas encore toutes ses forces, & à qui les combats peuvent les donner. Apprenez... mais non ! je ne veux pas me servir de tous mes avantages. Il faut donner quelque chose à l'opinion publique. D'ailleurs, je ne suis qu'un météore, & vous êtes un astre : il est vrai que vous avez passé votre méridien, & que le tems est bien couvert. »

M. de Voltaire parut assommé du coup. Ceux qui ont lu ces lettres, au nombre de vingt-quatre, croiront facilement qu'il n'en reçut jamais de pareil. L'effet de son étourdissement fut de laisser M. de la Beaumelle tranquille pendant cinq ou six ans. Ce ne fut qu'en 1759 qu'il recommença les hostilités. Pour se venger de ses nouveaux mensonges, & rendre sa vengeance utile au Public, M. de la Beaumelle se proposoit de commenter les principaux ouvrages de son ennemi. Il avoit commencé cette entreprise ; mais la mort ne lui a permis d'achever que le *Commentaire sur la Henriade*, publié en 1779.

Des *Mémoires de Madame de Maintenon* sont l'ouvrage le plus considérable que nous ayons de M. de la Beaumelle. Ces Mémoires furent lus avec avidité, & le sont toujours, parce que le fonds en est très-intéressant, & qu'en général ils sont bien écrits.

Cet Auteur nous a donné encore le recueil des *Lettres de Madame de Maintenon*, & c'est

pour l'hiſtoire des dernieres années du regne de Louis XIV, une ſource abondante de faits qu'on ignoroit ou qu'on avoit défigurés. Ces lettres ſont ſur-tout précieuſes, parce qu'on y découvre quelquefois les raiſons, les motifs, les reſſorts cachés des événemens.

M. de la Beaumelle parlant muſique avec la femme d'un Préſident du Parlement de Toulouſe, & ſachant que cette Dame, qui n'avoit point d'eſprit, avoit une belle voix, il la pria de chanter. Quelle chanſon, lui demanda-t-elle, faut-il que je chante? La premiere, lui dit-il, qui s'offrira à votre mémoire. Il ne s'en préſente aucune, ajouta-t-elle. Eh bien, répliqua la Beaumelle, avec malignité, chantez celle-ci:

Quel déſeſpoir!
D'être ſans eſprit à mon âge.
Quel déſeſpoir!. &c.

Tout Auteur, diſoit M. de la Beaumelle, a droit de vivre de ſon travail, comme un Seigneur du revenu de ſa Terre, un Banquier de ſon change, un Evêque de l'Autel. On

peut écrire pour vivre : *Ingenî largitor venter ;* mais il ne faut pas que l'écrit ſe reſſente du beſoin. La pauvreté audacieuſe fit d'Horace un Poëte ; mais par-tout il paroît inſpiré par la gloire. . . . Un Miniſtre étranger avoit à ſa table un Philoſophe Genevois, qui vivoit de ſon eſprit, comme tant de gens de la Cour vivent de leurs baſſeſſes. Ce Miniſtre, parlant d'un de nos plus beaux génies, dit : « Il écrit » pour vivre. » *Et n'eſt-ce pas pour donner un bon dîner à ſes pareils que votre Excellence chiffre & déchiffre*, répondit bruſquement le Citoyen de Geneve ?

Il diſoit encore, que l'eſprit eſt fait pour vivre avec l'eſprit, & qu'il vaut mieux ſe répandre dans ſon cabinet, que ſe contraindre dans une antichambre ; faire ſa fortune ſoi-même, que l'attendre des autres ; la devoir à ſon induſtrie, qu'à des penſions contre leſquelles on a déclamé.

Fin du troiſieme volume.